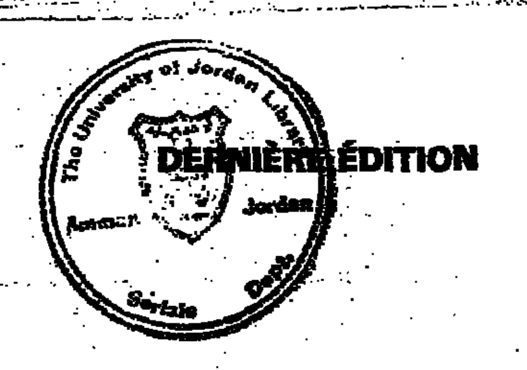


Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13385 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 10 FÉVRIER 1988

Renonçant à un accord préalable sur le futur régime

M. Gorbatchev se donne treize mois pour évacuer l'Afghanistan

M. Gorbatchev a annoncé, le lundi 8 février, que les troupes soviétiques se retireraient en dix mois d'Afghanistan, à partir du 15 mai en cas d'accord avant le 15 mars lors des négociations de Genève. Mardi, le médiateur de l'ONU, M. Diego Cordovez, a déclaré que les pourparlers indirects entre Kaboul et Islamabad reprendraient le 2 mars. Il a ajouté qu'un « consensus » entre Afghans s'était réalisé sur un « gouvernement élargi » à Kaboul. Washington a réagi favorablement.

Arrêter la « gangrène »

La « gangrène » afghane – pour reprendre une expression utilisée lundi soir 8 février par M. Gorbatchev – va-t-elle pouvoir être vaincue ? La question n'est plus hypothétique. La déclaration du secrétaire général soviétique, dont le ton est parfois extrêmement direct, lève en effet plusieurs obstacles sur la voie d'une solution de la crise afghane.

Trois points sont à souligner tout particulièrement dans ce texte qui ne justifie même plus l'intervention soviétique par le sacro-saint « devoir internationaliste » de la langue de bois : pour la première fois, M. Gorbatchev propose une date précise pour le début du retrait de l'armée rouge – le 15 mai – et fixe à dix mois la durée de l'opération, étant entendu, comme le demandaient les Américains, que les retraits les plus importants auront lieu dans la première phase. Autre nouveauté de taille : le retrait soviétique, qui pourra être supervisé par les Nations unies, ne dépendra pas de la formation d'un hypothétique gouvernement de coalition à Kaboul.

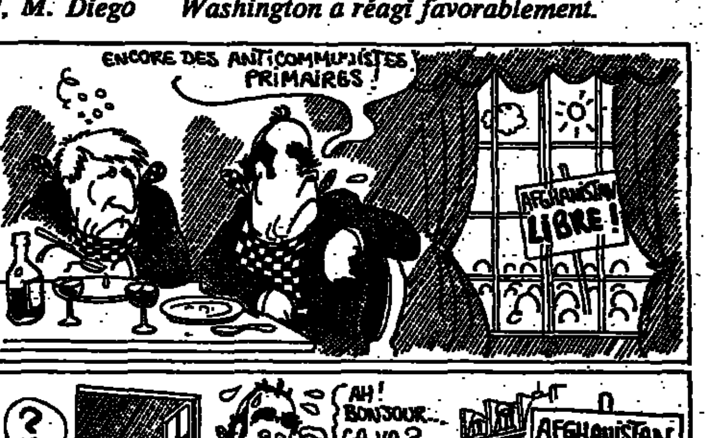
Les concessions faites par M. Gorbatchev sont soumises à une condition : que les négociations pakistano-afghanes, qui vont reprendre le 2 mars à Genève, sous l'égide du médiateur de l'ONU, M. Cordovez, aboutissent. Que veut dire par là le secrétaire général ? Essentiellement une chose : le retrait soviétique ne doit pas se transformer en débâcle pour les contingents de l'armée rouge, qui ont déjà subi bien assez de pertes.

Il faut donc que le Pakistan accepte de fermer son territoire aux armes qui aliment la résistance et qu'il canalise le retour au pays des millions de réfugiés afghans installés sur son territoire. Il faut aussi, pour Moscou, que les Etats-Unis se décident à mettre un terme à leur aide, qu'ils cessent en particulier les livraisons des fameux « Stingers », ces missiles sol-air qui sont pour beaucoup dans la défaite militaire subie par l'URSS.

On saura très certainement à quoi s'en tenir sur tous ces points avant le 2 mars. Ces dossiers seront en effet au menu des conversations que MM. Shultz et Chevardnadze auront à Moscou du 21 au 23 février. Jusqu'à présent, les Soviétiques demandaient que l'arrêt de l'aide américaine à la résistance prenne effet bien avant le début des opérations de retrait. Les Américains, quant à eux, n'envisagent un tel geste que lorsque le départ de l'armée rouge apparaîtra comme « irréversible ». Remarquons simplement à ce stade que M. Gorbatchev a évité lundi soir d'être trop spécifique.

Il est peu probable malheureusement qu'un accord définitif ramène la paix en Afghanistan : le départ des Soviétiques, même s'il constitue une « première » dans l'histoire du communisme, va sans doute se traduire par de sanglants règlements de compte non seulement entre les gens de Kaboul et la résistance, mais aussi entre les différentes tendances de cette dernière. Ce n'est pas là le souci de M. Gorbatchev ; il songe surtout à épargner des épreuves supplémentaires à son pays. Mais l'égoïsme sacré n'est pas le propre des grandes puissances.


LIRE





Les affrontements dans les territoires occupés

David contre David

par ANDRÉ FONTAINE

« Il ne saurait y avoir de paix sans les Palestiniens. C'est une erreur grave et aux conséquences imprévisibles que d'ignorer ou d'écarter ce problème. » Ainsi s'exprimait Anouar El Sadate dans le discours qu'il a prononcé le 20 novembre 1977 devant le Parlement israélien et devant des dizaines de millions de téléspectateurs à travers le monde pour enterrer la hache de guerre avec le sionisme.

Le général Rabin, à l'époque, avait salué dans la démarche du président égyptien « *un acte politique absolument génial* », et chacun a pu voir sur son petit écran l'extrême émotion qui s'est emparée de Golda Meir lorsqu'elle a entendu le successeur de Nasser déclarer : « *Jusqu'ici, nous vous avons rejetés. Nous avions nos raisons et nos revendications, c'est vrai. Jusqu'ici, nous vous avons appelés le soi-disant Israël, c'est vrai [...], mais aujourd'hui je vous dis, et le déclare au monde entier, que nous acceptons de vivre avec vous, de vivre dans une paix permanente fondée sur la justice.* »

L'Egypte a tenu parole. Sadate a payé de sa vie ce formidable acte de courage et de lucidité. Mais Moubarak a poursuivi dans la même ligne, et il a eu la satisfaction, après le sommet d'Amman, à la fin de l'an dernier, de voir de nombreuses capitales arabes mettre fin au boycottage qu'avait entraîné le discours de la Knesset.

De l'événement, Israël a tiré un avantage énorme : il n'a plus rien à craindre désormais sur son front sud. Comme la Syrie est incapable de lui faire la guerre toute seule, comme l'Irak est pris tout entier par la guerre du Golfe, comme la Jordanie l'a reconnu en fait, à défaut de l'avoir fait en droit, l'Etat juif a cessé d'être assiégé. Mais c'est à ce moment-là qu'il découvre, apparemment à sa grande surprise, l'existence, dans les territoires occupés, d'une force de résistance dont l'ampleur justifie pleinement l'avertissement de Sadate.

L'emploi des mots *occupation* et *résistance* blesse – et on les comprend, au souvenir des épreuves subies – bien des cœurs juifs. Il suffit d'ailleurs de voir les reportages de la télévision sur la répression à Gaza ou en Cisjordanie pour se convaincre que les jeunes soldats israéliens, contraints, par l'absence de forces de police spécialisées, à essayer de maintenir l'ordre, ne sont pas des SS : ils détestent le travail qu'on leur fait faire, même s'il leur arrive de se laisser aller à des brutalités que la presse de Jérusalem et de Tel-Aviv est la première à dénoncer.

(Lire la suite page 6.)

Le rapport des historiens

Les silences du lieutenant Waldheim

Le rapport de la commission internationale d'historiens chargée de faire la lumière sur le passé militaire du président autrichien, M. Kurt Waldheim, dans la Wehrmacht pendant la seconde guerre mondiale, a été remis, lundi 8 février, à Vienne, au gouvernement autrichien ainsi qu'au chef de l'Etat.

VIENNE
de notre envoyé spécial

L'ambiance à Vienne, lundi soir 8 février, était électrique. La présence dans la capitale viennoise d'une foule de journalistes venus de toutes les capitales occidentales soulignait, s'il le fallait, l'enjeu du moment. Malgré l'absence d'accusation contre M. Waldheim, les nerfs des responsables politiques autrichiens étaient à fleur de peau.

Le rapport remis par la commission (1) était, il est vrai, à double détente : s'il lave pratiquement le président autrichien de toute responsabilité directe dans des crimes de guerre, il affirme en revanche qu'il a été en position d'avoir « *une vue large et approfondie de ce qui se passait sur les fronts, et notamment dans les Balkans* », ce qu'il a longtemps nié. Il relève que l'ex-lieutenant Waldheim n'a jamais, que l'on sache, protesté contre les exactions dont il a été le témoin, et lui reproche enfin ouvertement d'avoir constamment cherché à cacher la vérité sur ce qu'il savait.

Ces conclusions ont immédiatement donné lieu à des interprétations divergentes de la part de M. Waldheim et de ses partisans, d'une part, du chancelier social-démocrate Franz Vranitzky, d'autre part.

Apparaissant dans la soirée à la télévision, le président autrichien s'est déclaré « *heureux de cette clarification* », c'est-à-dire d'être reconnu non coupable personnellement d'actes criminels. Estimant que le fait d'avoir su quelque chose ne pouvait être assimilé à une culpabilité, il a rejeté formellement toute idée de démission.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 5.)

(1) La commission dont les travaux ont duré cinq mois comprenait le professeur Hans Rudolf Kuntz (Suisse), président, le brigadier-général James L. Collins Jr (Etats-Unis), les professeurs Gerald Fleming (Grande-Bretagne) et Manfred Messerschmidt (RFA), le docteur Jean Vanwelkenhuyzen (Belgique) et le professeur Jehuda Wallach (Israël). Une septième personnalité a également participé aux travaux comme expert permanent : le professeur Hagen Fleischer (Grèce).

La « Générale » ne pourra pas augmenter son capital

Leçon belge pour l'Europe

Le tribunal de commerce de Bruxelles a confirmé, le mardi 9 février, ses premiers jugements, déclarant non légale l'augmentation de capital décidée par la Société générale de Belgique pour se défendre de l'OPA de Carlo De Benedetti. Par ailleurs, la commission bancaire devait décider, dans la soirée du 9 février, de la validité de cette offre publique d'achat. En dehors des péripéties juridiques, cette tentative de contrôle et les mécanismes de défense mis en place serviront de référence à l'Europe entière.

Si les mouvements qui entourent les actions de la Société générale de Belgique défraient la chronique depuis plus de trois semaines dans l'Europe entière, c'est évidemment qu'il ne s'agit pas seulement d'une histoire belge. Même si la « vieille dame » du 30, rue Royale contrôle effectivement le tiers de l'économie belge dans l'énergie, les services financiers, les métaux, la chimie, le diamant ou le ciment. Même si l'histoire de cette société, qui battit monnaie avant même la création de l'Etat belge et qui fut l'instrument de la politique personnelle de Léopold II au Congo, se confond avec l'histoire du royaume, avec la splendeur passée des pionniers Stanley ou Jadeau et les difficultés de l'après-Congo prolongées par la crise mondiale.

Inconsciemment, l'on sent bien dans l'Europe du Sud que cette tentative de prise de contrôle marque la fin d'une époque et la venue d'un capitalisme moins feutré à laquelle la France elle aussi devra s'adapter.

En Belgique, bien des choses vont changer, et c'est heureux. On ne saurait oublier que les commissaires aux comptes professionnels n'ont été rendus obligatoires qu'il y a deux ans. Ou que l'absence de participation des actionnaires aux assemblées tient à l'émergence d'un « actionnariat populaire » (bourgeois serait plus exact) avant la lettre, dont les placements de pères de famille étaient récompensés par des dividendes élevés payés à Luxembourg pour éviter le fisc (d'où l'absentéisme).

Cet actionnariat, si fidèle soit-il, n'est pas insensible aux sirènes des « raiders ». A 4 400 francs belge l'action (730 francs français), cours atteint le 8 février, qui pourrait lui en faire grief ?

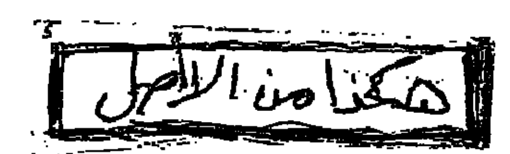
BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 28.)

M 0147 - 0210 0 - 4,50 F


3790147004500 02100

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Etranger

L'annonce par le secrétaire général du PC du prochain retrait

Le médiateur de l'ONU dans le conflit afghan, M. Diego Cordovez, a annoncé, le mardi 9 février à Islamabad, que les pourparlers *« indirects »* entre le Pakistan et le régime de Kaboul, reprendraient le 2 mars à Genève, sous l'égide des Nations unies. Les deux parties, a-t-il précisé au cours d'une conférence de presse, ont trouvé un *« consensus »* sur la formation d'un *« gouvernement élargi »* à Kaboul pour faciliter un retrait militaire soviétique et la réalisation de l'accord qu'elles espèrent conclure à Genève. Le retrait soviétique, a-t-il ajouté, sera supervisé par une force de l'ONU.

Au lendemain du discours de M. Gorbatchev, cette annonce intervient à la suite d'intenses consultations entre Islabamad et Kaboul par l'intermédiaire de M. Cordovez, qui a fait quatre fois la navette entre les deux capitales depuis le 20 janvier. Prévue initialement le 2 février, la reprise des négociations de Genève, qui durent depuis six ans, a donc été reportée de deux semaines. Mais elle intervient à temps pour qu'un éventuel accord se fasse dans les délais souhaités par M. Gorbatchev, qui a lié le retrait des troupes soviétiques, à compter du 15 mai, à l'intervention d'un accord à Genève le 15 mars au plus tard.

Dimanche, M. Cordovez avait eu un entretien, à Kaboul, avec le président Najibullah. Il est revenu précipitamment à Islamabad, lundi, pour s'y entretenir trente minutes avec le ministre d'Etat pakistanais chargé des affaires étrangères. Il est retourné aussitôt à Kaboul pour regagner Islamabad mardi matin. Dans sa conférence de presse, le médiateur de l'ONU a précisé que les deux parties sont convenues que l'essentiel du contingent soviétique, estimé à plus de cent mille hommes, quitterait l'Afghanistan dans le première phase du retrait.

Pour sa part, évoquant, lundi, la possibilité d'un retrait soviétique, le président Najibullah a souligné à plusieurs reprises, dans un discours télévisé, que la prochaine série de pourparlers à Genève serait cruciale. Estimant, à son tour, que *« la conclusion des pourparlers de Genève et le retrait des troupes soviétiques ne doivent pas être liés à la formation en Afghanistan d'un gouvernement de coalition »*, il s'est dit persuadé que, après le retrait soviétique, *« les oppositions militaires ne se renforceront pas »* dans le pays. Il a lancé, à cet égard, un appel au Pakistan et à l'Iran.

Entre-temps, M. Vorontsov, vice-ministre soviétique des affaires étrangères chargé du dossier afghan, a été reçu à New-Delhi, lundi, par M. Rajiv Gandhi. Cette rencontre, prévue avant le discours de M. Gorbatchev, est intervenue à la suite d'un entretien, à Rome, entre M. Natwar Singh, chef de la diplomatie indienne, et l'ancien roi afghan Mohammed Zahir Shah, qui pourrait jouer un rôle important en cas de règlement politique.

Outre les Etats-Unis, le Japon a déjà accueilli favorablement le discours de M. Gorbatchev. M. Takeshita, premier ministre, a parlé, mardi, d'un progrès dans la recherche d'une solution.

La déclaration de M. Gorbatchev : les conditions favorables ont été réunies

Voici les principaux points de la déclaration de M. Gorbatchev retransmise par l'agence TASS :

● **Calendrier du retrait des troupes soviétiques.** – [...] La question du calendrier a un aspect technique et un aspect politique. Pour ce qui est de l'aspect technique, il est évident que le retrait des troupes demandera un certain temps. Il n'est peut-être pas nécessaire ici d'entrer dans le détail.

Quant à l'aspect politique de l'affaire, le retrait des troupes soviétiques sera lié bien entendu au refus d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan. A présent, les conditions favorables à la solution de cette question ont été réunies.

Désireux de contribuer à un aboutissement rapide des négociations afghano-pakistanaises de Genève (1), les gouvernements d'URSS et de la République d'Afghanistan sont convenus de fixer une date concrète pour le début du retrait des troupes soviétiques – le 15 mai 1988 – et de l'achever dans un délai de dix mois. Cette date a été fixée en prenant en compte le fait que la signature des accords sur le règlement aura lieu le 15 mars 1988 au plus tard et que, par conséquent, ils entreront en vigueur deux mois après. Si la signature des accords a lieu avant le 15 mars, le retrait des troupes commencera plus tôt.

Ces derniers temps, une autre question a été soulevée : est-il possible de retirer les troupes soviétiques par étapes de telle façon qu'une partie relativement plus importante du contingent soviétique soit retirée dès la première étape ? Eh bien, on pourrait l'accepter. La direction afghane et nous, nous sommes d'accord.

Tout cela crée les conditions nécessaires à ce que les accords sur le règlement soient signés dans l'avenir le plus proche.

Cela ne signifie certes pas que nul ne peut encore bloquer le règlement, faire reculer les négociations. Mais, on ne voudrait pas croire qu'il puisse y avoir des Etats ou des hommes politiques qui prendraient la responsabilité devant le peuple de l'Afghanistan et les peuples des autres pays de saborder le règlement. Nous sommes persuadés que le bon sens l'emportera. [...]

● **Un voisin indépendant, non aligné et neutre.** – Tout conflit armé, y compris un conflit intérieur, peut envenimer l'atmosphère dans toute une région, instaurer un climat d'instabilité et d'angoisse pour les voisins, sans même parler des souffrances et des pertes du peuple de ce pays lui-même. C'est pourquoi, nous nous opposons à tout conflit armé. Nous savons que la direction afghane s'en tient, elle aussi, aux mêmes positions.

Tout cela a poussé la direction afghane, avec à sa tête le président Najibullah, à repenser sérieusement l'orientation politique qui s'est matérialisée dans une politique patriotique et réaliste de réconciliation nationale. Il s'agit d'une action très courageuse et audacieuse : non seulement cesser les engagements armés, mais aussi proposer la formation d'un gouvernement de coalition, le partage du pouvoir avec l'opposition, y compris avec ceux qui mènent la lutte armée contre le gouvernement, voire avec ceux qui, étant à l'étranger, dirigent les actes des rebelles, leur fournissent des armes et du matériel de combat livrés par des Etats étrangers. Et cela a été proposé par le gouvernement qui est investi du mandat constitutionnel et du pouvoir réel dans le pays.

La politique de réconciliation nationale traduit le nouveau mode de pensée politique de la partie afghane. Elle ne traduit pas la faiblesse, mais la force d'esprit, la sagesse, la dignité de dirigeants politiques libres, honnêtes et responsables, soucieux du présent et de l'avenir de leur pays.

Les succès de la politique de réconciliation nationale ont déjà permis d'entreprendre le retrait des troupes soviétiques d'une partie du territoire afghan. A l'heure actuelle, dans treize provinces afghanes, il n'y a pas de troupes soviétiques, car les affrontements militaires y ont cessé. On peut parfaitement dire que plus rapides seront les rythmes d'instauration de la paix sur le sol afghan, plus il sera facile aux troupes soviétiques de partir d'Afghanistan.

La politique de réconciliation nationale a offert une plate-forme politique à tous ceux qui aspirent à la paix en Afghanistan. De quelle paix s'agit-il ? Il s'agit de la paix que souhaitera le peuple afghan. Fier, épris de liberté, courageux, ayant vécu une histoire multiséculaire de lutte pour sa liberté et son indépendance, le peuple afghan fut, est et restera maître de son pays qui repose, comme l'a dit le président Najibullah, sur le multipartisme dans le domaine politique et sur la diversité des structures économiques.

Ce sont les Afghans eux-mêmes qui décideront du statut définitif de leur pays parmi les autres Etats. On dit souvent que le futur Afghanistan pacifique sera un Etat indépendant, non aligné, neutre. Eh bien, nous ne pourrons qu'être heureux d'avoir un tel voisin à nos frontières méridionales. [...]

● **La formation d'un gouvernement de coalition n'est pas une condition.** – Le début du retrait des troupes soviétiques est-il lié à l'achèvement des efforts de formation en Afghanistan d'un nouveau gouvernement de coalition, c'est-à-dire à l'aboutissement de la politique de réconciliation nationale ? Nous sommes persuadés qu'il n'y est pas lié.

Le retrait des troupes soviétiques, en combinaison avec d'autres aspects du règlement, y compris les garanties de non-ingérence, est une chose. Différents Etats y participent. D'ailleurs, nous estimons que l'Iran voisin ne doit pas rester à l'écart du règlement politique.

La réconciliation nationale et la formation du gouvernement de coalition sont une autre chose. C'est un problème afghan purement intérieur. Seuls les Afghans sont à même de le régler, même s'ils appartiennent à différents camps, voire à des camps adverses. Lorsqu'on nous suggère que l'Union soviétique doit prendre part à des négociations appropriées, et qui plus est avec des Etats tiers, nous répondons de façon claire et nette : épargnez-nous cela, ce n'est pas notre problème, ni le votre.

● **Le rôle éventuel de l'ONU.** – Les affrontements militaires ne reprendront-ils pas de plus belle après le départ des troupes soviétiques ? Il ne faut pas faire de prophéties. Mais je pense qu'on peut conjurer de tels développements, si ceux qui font aujourd'hui la guerre à leurs frères adoptent une attitude responsable et essaient de s'engager effectivement dans l'édification pacifique.

S'ils se guident, au contraire, sur les émotions accentuées par le fanatisme, et non pas sur les arguments de la raison, ils auront à affronter la volonté sensiblement accrue du peuple afghan, volonté de pacification du pays et les engagements des Etats de ne plus s'ingérer dans ses affaires intérieurs. Les engagements de Genève couperont la voie de l'aide étrangère à ceux qui escomptent imposer par la force armée leur volonté à tout le peuple.

S'il y a nécessité, à cette étape, on pourra penser à la façon dont on peu mettre à profit les possibilités de l'organisation des Nations unies, du Conseil de sécurité.

● **Hommage aux combattants soviétiques.** – Maintenant, je tiens à parler de nos enfants, de nos soldats et officiers en Afghanistan. Ils ont rempli et remplissent honnêtement leur devoir, en faisant preuve de courage et d'héroïsme.

Notre peuple éprouve un respect profond envers ceux qui ont dû faire leur service militaire en Afghanistan. L'Etat leur assure en premier la possibilité de recevoir une bonne instruction, d'avoir un emploi intéressant digne d'eux.

Le souvenir de ceux qui sont morts en Afghanistan, de la mort des braves, est sacré pour nous. Les organisations du parti et les soviets doivent faire en sorte que les familles, les parents et les proches des morts soient entourés de sollicitude, d'attentions et de bienveillance.

● **En finir avec les conflits régionaux.** – Quand le nœud afghan sera desserré, cela aura l'impact le plus profond sur les autres conflits régionaux.

Si la course aux armements que nous cherchons avec tant de persévérance à arrêter, et où nous avons déjà obtenu quelque chose, est une course folle de l'humanité vers l'abîme, les conflits régionaux sont des plaies sanglantes capables d'engendrer des foyers de gangrène sur le corps de l'humanité. [...]

Que ce soit en Afghanistan, au Proche-Orient, que ce soit lié à la guerre Iran-Irak, que ce soit en Afrique du Sud, au Kampuchéa ou en Amérique centrale.

Qui gagne à ces conflits ? Personne, si ce n'est les marchands d'armes, toutes sortes de milieux réactionnaires, expansionnistes qui ont l'habitude de se chauffer les mains et de s'enrichir des malheurs des peuples.

Mener à bien le règlement politique en Afghanistan constituera une percée dans la chaîne de conflits régionaux. [...]

Le règlement politique en Afghanistan va permettre de poser la question : quel sera le prochain conflit a être surmonté ? Car il y en aura nécessairement.

Les pays et les peuples ont un potentiel suffisant de responsabilités, de volonté politique et de résolution pour en finir avec tous les conflits régionaux en quelques années. Cela vaut la peine d'y travailler. L'Union soviétique ne ménagera pas ses efforts dans cette œuvre extrêmement importante.

(1) Il s'agit des négociations qui doivent reprendre à Genève, le 2 mars, sous l'égide du médiateur de l'ONU, M. Cordovez.

Une issue à un conflit de plus en plus impopulaire

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Il était 20 heures à Moscou, ce lundi 8 février, et nombre de familles soviétiques étaient plongées, par petit écran interposé, dans la contemplation du *Don paisible*, une adaptation cinématographique du roman de Cholokhov sur la Révolution et la guerre chez les Cosaques du Don. Le film fut brutalement interrompu par l'annonce de la lecture d'un communiqué officiel : *« Déclaration du secrétaire général du PCUS, Mikhaïl Gorbatchev, sur l'Afghanistan. »*

Fait hautement inhabituel ici, les autorités ont décidé d'interrompre une émission télévisée en cours pour diffuser une information à une heure de grande écoute plutôt que d'attendre le sacro-saint journal du soir qui, du coup, a commencé avec dix minutes de retard, à 21 heures 10, par une nouvelle lecture de la même déclaration.

Parallèlement, l'agence Tass diffusait le texte de l'intervention du secrétaire général sur son service en anglais destiné aux correspondants étrangers avant même de passer le texte en russe pour les journaux soviétiques qui en ont tous fait leur une, mardi matin. L'utilisation des médias n'a désormais plus aucun secret pour M. Gorbatchev, dont le dernier « coup » diplomatique, lundi, s'adressait autant aux Soviétiques qu'aux dirigeants occidentaux.

Car le moment choisi par le chef du Kremlin – qui vient de passer deux semaines *« hors de Moscou à travailler »*, selon des indiscrétions officielles, – ne se situe pas seulement à moins de quinze jours de la visite du secrétaire d'Etat américain, George Shultz, ou à trois semaines de la reprise des négociations indirectes de Genève entre l'Afghanistan et le Pakistan. Sur le plan intérieur, cette période constitue aussi un moment important pour la population soviétique, à laquelle les réformes économiques demandent de plus en plus de sacrifices.

Les magasins sont désespérément vides, les colonnes des journaux sont pleines de lettres de lecteurs affolés par la perspective d'une hausse des prix, abattus par les problèmes d'approvisionnement quotidien, inquiets des pertes d'emplois qu'entraîne le nouveau système de gestion des entreprises. Dans ce contexte, le leader soviétique n'était sans doute pas mécontent d'annoncer au « petit peuple » qu'il avait trouvé une issue de secours à ce conflit dont l'impopularité va croissant.

Si le traité soviéto-américain signé en décembre à Washington sur l'élimination des missiles nucléaires de portée intermédiaire (FNI) a pu être exploité en URSS à des fins de propagande, il ne touchait cependant pas les Soviétiques dans leur vie de tous les jours et relève pour la grande majorité d'entre eux de l'abstraction militaro-diplomatique. Il n'en va pas de même pour la guerre en Afghanistan, où des centaines de milliers de jeunes appelés soviétiques, de l'Ouzbékistan à la Lituanie, ont servi depuis plus de huit ans sans conviction. L'URSS n'a jamais révélé le nombre de soldats envoyés en Afghanistan et encore moins celui des victimes qui, selon des estimations occidentales, s'élèverait à au moins à dix mille morts.

« Plaie sanglante »

M. Gorbatchev n'avait que quarante-huit ans et ne siégeait pas encore au Politburo lorsque Brejnev décida, en décembre 1979, d'intervenir militairement en Afghanistan pour maintenir à Kaboul un régime communiste menacé. Il lui a donc été plus aisé de faire savoir, une fois devenu secrétaire général, qu'il fallait revenir sur cette décision. Cela a commencé par l'expression *« plaie sanglante »* utilisée au détour d'un discours pour qualifier le conflit afghan. Un haut fonctionnaire soviétique devait ensuite confier à des responsables occidentaux que l'intervention en Afghanistan était à présent considérée au Kremlin comme une *« erreur »*, interprétation qu'il fallut toutefois démentir discrètement pour ne pas froisser trop de partisans de la « vieille garde » encore en place.

Puis la guerre a cessé d'être un sujet tabou dans la presse soviétique qui en a publié des détails de plus en plus réalistes. Les reportages de l'envoyé spécial de la télévision soviétique à Kaboul, Mikhaïl Lichinski, élevé au rang de vedette, ont fait irruption dans les foyers. Le cinéma documentaire s'est joint au mouvement l'an dernier avec le film d'un réalisateur letton, *Est-il facile d'être jeune ?*, dans lequel de nombreux démobilisés racontaient d'un ton grave que leur vie ne serait plus jamais la même.

Il y a quelques semaines, un festival du court métrage – présenté il est vrai une seule soirée dans une salle de 300 places à Moscou – a donné l'occasion à quelques Moscovites de voir un film de quinze minutes, *le Retour*, de Sergueï Sidorenko, constitué d'interviews de jeunes gens revenus d'Afghanistan. Nous ne voulons pas être comparés aux combattants de la grande guerre patriotique (la seconde guerre mondiale), disait l'un d'eux en substance, car ceux-là défendaient leur patrie contre l'envahisseur ; nous, on nous demande d'aller tuer des gens qui défendent leur patrie contre l'envahisseur.

Le film a paru tellement fort aux spectateurs qu'ils ont demandé au réalisateur combien il en existait de copies. *« Trois »*, a-t-il répondu. Alors, gardez précieusement votre copie personnelle, lui a-t-on recommandé, car les autres ne vont pas tarder à disparaître dans un placard.

Dès les premiers jours de janvier 1987, le chef de la diplomatie soviétique, M. Edouard Chevardnadze, accompagné de son alter ego au secrétariat du comité central, M. Anatoli Dobrynine, est dépêché à Kaboul où il met en place, avec le leader afghan Najibullah, la politique de réconciliation nationale qui devait servir de prémices à un règlement du conflit. M. Gorbatchev n'a pas poussé le fair play jusqu'à reconnaître dans sa déclaration de lundi soir l'échec de cette tentative, qu'il considère comme la transposition afghane de sa *« nouvelle pensée politique »*, pas plus que l'échec de la carte Najibullah, son poulain.

Alors que le diplomate de choc de M. Gorbatchev, le premier vice-ministre des affaires étrangères, M. Youli Vorontsov, prend le dossier en main, c'est à nouveau M. Chevardnadze qui part pour Kaboul, il y a un mois, afin d'expliquer au président Najibullah que cette fois-ci c'est décidé, il faut entamer les préparatifs de départ.

Un cinglant échec militaire

Si l'accord souhaité par M. Gorbatchev se réalise à Genève dans les temps voulus, le retrait du contingent soviétique à partir du 15 mai constituera le second désaveu majeur de la politique extérieure de Brejnev, le premier ayant été le traité sur l'élimination des FNI. Le secrétaire général actuel ne paraît cependant pas craindre une réaction négative des brejnéviens de l'appareil du parti et ne prend même pas la peine de remercier publiquement les chefs des armées pour leur commandement dans le conflit afghan.

Certes, il rend respectueusement hommage aux combattants du rang, *« nos garçons »* qui, demande-t-il, doivent avoir droit au meilleur traitement en Union soviétique. *Les Nouvelles de Moscou* ne rapportaient-elle pas récemment que les mutilés d'Afghanistan ne disposent ni de prothèses correctes ni de fauteuils roulants en nombre suffisant ? Mais pas un mot n'est dit pour les chefs, pas un mot non plus pour déguiser ce qui est après tout un cinglant échec militaire. Ce silence laisse penser que M. Gorbatchev tient en fait l'armée bien en main, ce que tendrait à confirmer un très long article du général Dimitri Iazov, son ministre de la défense, paru lundi 8 février dans la *Pravda*, organe du parti, et non pas dans *l'Etoile rouge*, organe de l'armée, pour rappeler les positions de l'URSS vis-à-vis des Etats-Unis en matière de contrôle des armements.

SYLVIE KAUFFMANN.

Washington : un pas positif

WASHINGTON
de notre correspondant

La déclaration de M. Gorbatchev ne répond pas à toutes les attentes des responsables de l'administration américaine, elle ne dissipe pas toutes leurs inquiétudes. Mais elle apporte, enfin, l'élément concret que les Américains réclamaient avant toute chose : une date. M. Gorbatchev fournit aussi quelques autres indications qui répondent au moins partiellement à des demandes insistantes des Etats-Unis, qui voulaient qu'un retrait des troupes soviétiques apparaisse clairement comme *« irréversible »* et que l'URSS rapatrie d'emblée une part substantielle de ses meilleures unités.

Le numéro un soviétique ne dit pas exactement cela, mais il laisse au moins entrevoir quelque chose d'approchant, quand il évoque un retrait *« par étapes »* agencé de telle manière que, dès la première de ces étapes, *« on retire une partie relativement plus importante du contingent soviétique »*.

Naturellement, tant à la Maison Blanche qu'au département d'Etat, on affichait lundi une grande prudence, mais sans non plus chercher à faire la fine bouche. *« Cela semble être un pas positif (...), mais il faut étudier les détails »*, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Fitzwater, quelques instants après la diffusion de la déclaration soviétique.

Un programme alléchant

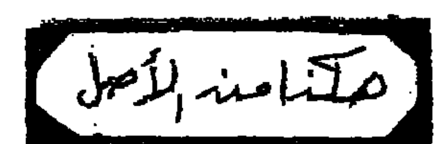
Un peu plus tard, une réaction un peu plus élaborée, mais identique sur le fond, venait du département d'Etat : *« La mise au point d'un calendrier acceptable pour le retrait des troupes soviétiques est un élément-clé de progrès dans les négociations de Genève, et nous nous félicitons de l'apparente volonté de M. Gorbatchev de traiter cette question. »* Mais là non plus on n'avait pas encore eu le temps de lire le texte intégral de la déclaration soviétique. *« Un certain nombre de détails concernant le calendrier de retrait doivent être pris en cause pour juger s'il est acceptable »*, ajoutait le porte-parole, M. Redman.

Cette prudence n'est pas seulement tactique : on indique au département d'Etat que les Soviétiques n'avaient pas informé à l'avance Washington du contenu de leur déclaration, et que cette déclaration n'est pas l'aboutissement de négociations entre les deux superpuissances. En fait, l'URSS a apparemment gardé le silence sur ses intentions depuis le sommet de Washington au mois de décembre – au cours duquel M. Gorbatchev n'avait pas dit grand-chose de précis. Raison de plus pour apprécier ce début de clarification.

En fait, la déclaration de M. Gorbatchev s'inscrit parfaitement dans le calendrier des relations américano-soviétiques, puisque, dans quinze jours, M. Shultz sera à Moscou pour la première série d'entretiens destinés à préparer le prochain sommet. Et la date indicative fixée par M. Gorbatchev – le 15 mai – pour le début du retrait précède elle-même de peu la période prévue pour le sommet du printemps : on ne peut imaginer programme plus alléchant pour l'administration Reagan. Obtenir que les Soviétiques renoncent à l'Afghanistan, qu'ils reculent, et le communisme avec eux, ce serait pour M. Reagan le véritable couronnement d'une présidence – plus encore qu'un ou plusieurs accords de désarmement, dont les avantages apparaissent moins évidents à certains secteurs de l'opinion américaine.

Jusqu'à ces derniers jours, certains responsables de l'administration continuaient de se montrer non seulement prudents, mais méfiants : selon eux, en effet, l'URSS n'a pas cessé, y compris au cours de ces derniers mois, de renforcer ses installations militaires en Afghanistan, et de développer un réseau de relations directes avec les institutions locales de diverses régions et villes du pays. Le *« pas en avant »* de M. Gorbatchev peut dissiper partiellement ces appréhensions. Mais, même si la balle peut paraître désormais dans son camp, M. Reagan a moins de raisons que jamais d'oublier son proverbe russe bien-aimé, celui qu'il rappelle à toute occasion à son interlocuteur du Kremlin : *« Fais confiance, mais vérifie. »*

J. K.



Diplomatie

des troupes soviétiques d'Afghanistan

L'histoire d'un échec

C'est le 27 décembre 1979, voilà donc plus de huit ans, que les troupes soviétiques interviennent massivement en Afghanistan. Tandis qu'une division de parachutistes s'empare des principaux centres – la capitale et les grandes bases militaires, – des troupes motorisées occupent les axes routiers asphaltés, opérant leur jonction à Kandahar.

Cette occupation provoque un tollé sur la scène internationale, l'Occident redoutant notamment une percée soviétique sur le Golfe. Le président Carter décrète un embargo sur les livraisons de céréales à l'URSS et décide le boycottage des Jeux olympiques de Moscou. Mais, tout en exprimant leur *« profonde préoccupation »*, les Européens jugent nécessaire la poursuite du dialogue avec Moscou.

Sur le terrain, en 1980, la résistance s'organise dans les montagnes. Mais les Soviétiques, dès la fin de l'année, ont déjà du mal à tenir les villes et ont subi une première défaite dans les défilés menant à la vallée du Panshir. Sur le plan politique, c'est l'époque de la politique frontaliste à Kaboul : la primauté du Parti communiste s'accommode d'ouvertures, il est vrai sans grand effet, dans toutes les directions.

Brejnev ayant déclaré que *« le processus révolutionnaire en Afghanistan est irréversible »*, en octobre 1980, ce pays de quelque quinze millions d'habitants s'installe dans la guerre tandis que les réfugiés continuent d'affluer en Iran et surtout au Pakistan. En 1981, les Soviétiques lancent de grandes opérations pour dégager les villes.

A Peshawar (Pakistan), les mouvements de résistance tentent de s'unir, mais deux tendances se dégagent : d'un côté, ceux que l'on appelle les « fondamentalistes » et, de l'autre, les « modérés ». Sur le plan militaire, la situation semble se stabiliser alors que l'impasse diplomatique est totale : Moscou justifie son intervention en parlant de *« guerre non déclarée que les mercenaires entraînés par les impérialistes et les hégémonistes mènent contre le gouvernement légitime »* de Kaboul.

En novembre 1981, cependant, l'Assemblée générale de l'ONU mandate son secrétaire général pour organiser des discussions entre l'Afghanistan, l'Iran et Kaboul. Téhéran refusant d'y participer, cette initiative débouchera, en 1984, sur les discussions « indirectes » de Genève, sous l'égide des Nations unies, entre Islamabad et Kaboul.

1982 voit le redoublement des combats avec de grandes offensives soviéto-afghanes. La plus grosse opération a lieu dans la vallée du Panshir, dont les Soviétiques s'assurent le contrôle partiel. Mais les résistants répliquent en procédant à des attaques à l'intérieur des villes, y compris dans Kaboul.

Fin septembre, des centaines de Soviétiques périssent à l'intérieur du tunnel de Salang – sur la principale route vers la frontière soviétique – dans des conditions encore indéterminées. A l'étranger, les pressions se multiplient en faveur d'un retrait militaire soviétique. Mais l'avènement d'Andropov, après la mort de Brejnev, ne modifie pas l'attitude de Moscou. Divisés, les résistants ne sont associés à aucune discussion.

Des millions de réfugiés

La tactique soviétique va cependant évoluer sur le terrain. Moscou lance des offensives de « pacification » dans les campagnes, avec, comme corollaire, les premières interventions de commandos chargés d'opérations ponctuelles. Le Khâd – KGB afghan – est renforcé et deviendra par la suite une armée autonome, beaucoup plus efficace que la soldatesque peu motivée de Kaboul.

Fin 1983, une trêve de six mois est négociée avec le commandant Massoud, chef de la résistance dans le Panshir. La pacification marque ailleurs quelques points. Entre-temps, l'assemblée générale de l'ONU continue de réclamer – par 116 voix contre 20 en novembre 1983 – le retrait des forces étrangères d'Afghanistan.

1984 marque un nouveau tournant de la guerre avec un redoublement des offensives soviétiques : intervention massive des bombardements aériens et de l'artillerie, les Soviétiques systématisent la politique de la terre brûlée. Les destructions sont considérables, notamment dans le Panshir et le Hérat.

Les incidents de frontière se multiplient avec le Pakistan, qui abritent la plus grosse masse de réfugiés et arme la résistance. Des milliers de jeunes Afghans, destinés à former les cadres du parti, sont envoyés en URSS y poursuivre leurs études. On compte déjà près de trois millions de réfugiés au Pakistan et sans doute un million en Iran.

Fin 1984, pour la première fois, l'hiver ne marque pas un répit dans les offensives des Soviétiques. Ces derniers tentent de desserrer l'étau autour de Kaboul et s'emparent de la vallée du Kunar. Mais une nouvelle offensive dans le Panshir se solde par un échec. Le commandant Massoud réussit même, pour la première fois depuis 1979, à prendre une base soviétique, faisant des centaines de prisonniers.

La résistance, toujours divisée, parvient néanmoins à se doter d'une sorte de direction, une Alliance qui regroupe sept mouvements importants. Elle commence à être dotée, notamment par les Américains, d'armes plus modernes. En 1985, M. Diego Cordovez, médiateur de l'ONU, fait état d'un accord sur plusieurs points entre Kaboul et Islamabad. Mais les négociations achoppent sur le calendrier d'un éventuel retrait militaire soviétique. La rencontre Reagan-Gorbatchev de novembre ne donne aucun résultat.

Après cette date, Gorbatchev va élaborer une nouvelle stratégie. A Kaboul, Karmal s'efface, *« pour raisons de santé »*, devant le chef du Khâd, Najibullah, en avril 1986. Une triple offensive se prépare. Les Soviétiques procèdent au « retrait », à l'automne, de quelque six mille soldats.

Dans les couloirs de l'ONU, Moscou bataille ferme pour tenter d'enrayer ses pertes de voix, enregistrées d'une année sur l'autre. Sur le plan militaire, un ultime effort est entrepris pour conforter Najibullah et ses troupes. Le Khâd devient le pivot militaire du régime de Kaboul. Enfin, une politique de « réconciliation nationale » est élaborée, avec amnisties et *jirgas* (assemblées traditionnelles). C'est la politique de la « paix des braves ».

Mais, dans l'intervalle, un élément a fait rapidement basculer l'équilibre en faveur des mouvements de résistance : l'intervention des stingers (de fabrication américaine) et des blowpipes (de fabrication britannique), légers missiles antiaériens d'une efficacité redoutable et très maniables. La suprématie aérienne de l'armée rouge est durement mise à l'épreuve. Les hélicoptères armés – principal atout de la contre-guérilla – sont paralysés. Les bombardements doivent se maintenir à haute altitude. Des pans entiers du pays se retrouvent ainsi à l'abri des attaques soviétiques.

Fin 1987, la stratégie soviétique débouche sur un échec. A l'ONU, Moscou a encore perdu du terrain (une seule voix, mais qui suffit à prouver que l'hostilité à l'égard de l'intervention n'est pas démentie). Sur place, les troupes soviétiques assurent la sécurité de leurs campements et de quelques axes routiers.

Les opérations coups de poing sont de plus en plus le fait de commandos d'élite basés en territoire soviétique. La bataille pour Khost, ces dernières semaines, a illustré cette impuissance. On estime à quelque vingt mille hommes les effectifs engagés par Moscou – sans parler de ceux de Kaboul – pour rouvrir la route Gardez-Khost, pendant quelques jours, afin de ravitailler une garnison assiégée pratiquement depuis le début de la guerre. Cette route est, de nouveau, coupée.

Sur le plan politique, l'assise du régime de Kaboul demeure toujours précaire. De nombreuses unités de l'armée régulière survivent grâce à des accommodements avec des chefs locaux de la résistance et ces troupes, de l'avis général, changeraient de camp en cas d'accord. Seule le Khâd semble solidement organisé, mais il ne compterait pas plus de trente mille hommes.

Le bilan de huit ans de combats est terrible. Le pays est exsangue. Les réfugiés sont estimés à quelque cent millions, mais ce chiffre n'inclut pas les personnes déplacées à l'intérieur du pays. On parle de plus d'un million de morts. Enfin, l'armée rouge a payé un lourd tribut, avec plusieurs milliers de morts.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Dix ans de crise et d'affrontements

1978

– 27 avril : le prince Mohammed Daoud est renversé et tué. Un Conseil révolutionnaire présidé par Mohammed Taraki prend le pouvoir. Les affrontements font trois mille morts. M. Karmal devient vice-premier ministre et une « résistance islamique » prend les armes.

– 5 juillet : M. Karmal est nommé ambassadeur à Prague.

– 17 août : échec d'une tentative de coup d'Etat.

1979

– Mars : soulèvement dans la région de Hérat. Environ trente mille morts. Hafizullah Amin nommé premier ministre.

– 16 septembre : coup d'Etat du premier ministre Hafizullah Amin et assassinat du chef de l'Etat, Mohammed Taraki.

– 27 décembre : intervention militaire soviétique. Le 28, Hafizullah Amin, assassiné, est remplacé par M. Karmal, nommé président du Conseil révolutionnaire.

1980

– 14 janvier : l'ONU demande le *« retrait immédiat, inconditionnel et total des forces étrangères »*. Elle réitérera ce vote chaque année.

– 27 janvier : union de mouvements de résistance en une « Alliance islamique ».

– 22 février : manifestations anti-soviétiques à Kaboul. Loi martiale et couvre-feu. Au moins trois mille morts. Le contingent soviétique est estimé par les Occidentaux à 120 000 hommes.

1981

– 8 et 9 septembre : violentes manifestations à Kaboul après le rappel des réservistes.

1982

– Février : M. Diego Cordovez nommé médiateur de l'ONU dans le conflit.

– Avril : offensive de la résistance dans le Paktia.

– Mai-juin : offensive soviétique au Panshir.

– 16 août : premiers pourparlers, à Genève, sous la médiation de l'ONU, entre Kaboul et le Pakistan.

– 30 octobre : « accident » dans le tunnel de Salang. Plus de mille morts, dont sept cents militaires soviétiques.

1983-1985

– Chaque année, d'avril à juin : grandes offensives soviétiques (Hérat, Panshir, Kunar).

– En août 1985 : offensive soviétique dans la région de Khost (Paktia).

1986

– 4 mai : limogeage officiel de Karmal, remplacé par Najibullah, chef du Khâd (police secrète).

– Octobre : retrait de six régiments soviétiques. La livraison de missiles anti-aériens, fournis à la résistance, provoquent des pertes aériennes soviétiques.

– Décembre : Najibullah lance sa politique de « réconciliation nationale ».

1987

– 15 janvier : proclamation d'un cessez-le-feu unilatéral par Kaboul et d'une amnistie. Ces décisions sont sans lendemain.

– Décembre : A Washington, où il rencontre M. Reagan, M. Gorbatchev annonce que Moscou a pris la décision politique de retirer ses troupes. Début de *l'offensive soviétique* pour rouvrir la route Gardez-Khost.

1988

– Janvier : la route Gardez-Khost est rouverte pendant quelques jours par les Soviétiques.

– 8 février : M. Gorbatchev annonce que le retrait militaire soviétique s'amorcera, sous condition, le 15 mai et s'étalera sur dix mois.

– 9 février : le médiateur de l'ONU annonce que la dernière session des pourparlers de Genève entre Kaboul et Islamabad s'ouvrira le 2 mars.

Diplomatie

Après la déclaration de M. Gorbatchev sur le retrait d'Afghanistan

Espoir et réserves à Moscou

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Trois intellectuels soviétiques de sensibilités différentes nous ont livré leurs premières impressions sur la proposition de M. Gorbatchev.

L'académicien Andreï Sakharov, qui fut envoyé en exil à Gorki en 1980 pour avoir protesté contre l'intervention en Afghanistan, exil dont l'a sorti M. Gorbatchev en décembre 1986 : *« C'est une proposition très importante, très constructive, d'un grand sérieux. C'est la première fois que Mikhaïl Gorbatchev avance des délais concrets. Nous avons maintenant un grand espoir que cette page tragique de notre histoire puisse être tournée (...). Je trouve particulièrement important qu'il ne lie pas le retrait des troupes à la formation d'un gouvernement de coalition à Kaboul et qu'il envisage de faire appel aux forces de l'ONU. »*

L'historien Roy Medvedev : *« Je ne crois pas à un accord à Genève. Je ne crois pas que les pays occidentaux soient prêts à cesser leur aide à la résistance afghane. En outre, la Chine, l'Iran, n'ont rien dit. Je ne suis pas très optimiste [...]. Bien sûr, tout le monde souhaite un retrait et, en particulier, les dirigeants soviétiques. Mais les conditions ne sont pas réunies, les Occidentaux ne sont pas prêts à les accepter. »*

Lev Timofeev, ancien détenu politique libéré en février 1987, rédacteur en chef du bulletin indépendant *Referendum* : *« Il faudrait d'abord révéler ouvertement et sincèrement à la société soviétique tous les détails du conflit, et notamment comment il a commencé. La déclaration de Gorbatchev en est loin. Nous pensons d'autre part qu'un règlement pacifique de l'indépendance de l'Afghanistan doit se faire sous supervision internationale. Gorbatchev fait allusion à un appel aux forces de l'ONU, mais sans entrer dans les détails. S'il est sérieux là-dessus, alors c'est une proposition très constructive et nous sommes prêts à la soutenir. »*

Asie

Les combats frontaliers entre le Laos et la Thaïlande

Le pourrissement d'un différend localisé

Vientiane a affirmé, lundi 8 février, avoir abattu deux appareils de l'armée de l'air thaïlandaise, ce qui porte à quatre le total des chasseurs-bombardiers thaïlandais abattus depuis le début du conflit frontalier entre les deux pays, à la mi-décembre. Bangkok a cependant qualifié cette information de *« dénuée de tout fondement »*.

BANGKOK
Correspondance

Des dizaines de morts, des centaines de blessés, un constant duel d'artillerie, au moins un bombardier F-5 thaïlandais abattu, la situation est en train de pourrir sur la frontière entre la Thaïlande et le Laos. L'ardoise est lourde pour ce qui ne semblait, au départ, qu'une sombre querelle entre fraudeurs.

Tout a commencé en mai 1987. Une routine lucrative associait alors des officiels de la province laotienne de Sayaboury à des négociants thaïlandais qui allaient de l'autre côté de la frontière couper du bois. Mais quelqu'un, quelque part, a oublié ou refusé de payer le prix. Du côté laotien, on s'est fâché. Au fil des mois, la situation s'est dégradée. De mai à novembre 1987, une succession de brefs coups de main opposèrent des forces para-militaires des deux pays. Les civils faisaient en général les frais de ces heurts dont, à Bangkok, on n'entendait guère les échos.

L'incident le plus grave survint au début du mois d'août, lorsque deux cents soldats laotiens firent irruption dans le petit village de Ram-Klao, considéré comme faisant parti de la province thaïlandaise de Pitsanuloke. Ils furent repoussés après quelques jours de combat. Mais, en novembre, l'armée thaïlandaise *« découvrit »* que plusieurs compagnies laotiennes s'étaient retranchées à cinq kilomètres de là, sur trois collines. L'obscur incident de départ était devenu une affaire d'État.

Vientiane, cartes à l'appui, affirma alors que ses troupes étaient en terre laotienne et entendaient rester sur place. Fort d'un jeu de cartes encore plus fourni, d'origines française, américaine et soviétique, Bangkok rétorqua que la Thaïlande était disposée à la conciliation, mais que l'armée populaire du Laos devait se retirer de son territoire.

L'étoile indique la zone des combats

Depuis novembre, l'armée royale thaïlandaise pilonne les collines où s'accrochent des troupes laotiennes. Canons de 105 mm et 155 mm, bombardements aériens de plus en plus fréquents, assauts répétés de *« rangers »*, puis, récemment, de soldats de la troisième armée, dont c'est la zone d'opération, rien n'y fait. Les Laotiens, qui ont l'avantage du terrain, tiennent bon (*le Monde* daté 3-4 janvier).

Du point de vue géographique, la thèse de Bangkok semble la plus solide. Outre les cartes, il y a la coutume. C'est ainsi qu'à l'époque où le Parti communiste de Thaïlande (PCT) tenait la région, ses alliés du Pathet-Lao avaient pour ordre formel de ne pas franchir la frontière traditionnelle, celle qu'aujourd'hui Vientiane conteste.

Le gouvernement laotien dénonce chaque jour avec vigueur les *« réactionnaires »* thaïlandais et dénombre soigneusement les *« violations du Laos commises par les seigneurs de guerre de la troisième armée »*. Le Laos a également proposé des discussions sans préconditions.

A Bangkok, l'ancien premier ministre Kukrit Pramoj, au franc-parler influent, a publiquement demandé pourquoi il fallait tant de temps à l'armée pour déloger les intrus. *« Puisque les militaires ont laissé les troupes laotiennes s'infiltrer chez nous, ils ne devraient pas tergiverser sur les moyens »*, a déclaré Kukrit il y a quelques jours. C'était une allusion à peine déguisée aux propos conciliants du commandant en chef de l'armée de terre, le général Chaovalit, qui avait affirmé ne pas vouloir brusquer les choses par égard pour les « cousins » laotiens.

Depuis, le premier ministre Prem Tinsulanonda, les diplomates occidentaux en poste à Bangkok puis, finalement, le général Chaovalit lui-même, se sont rendus sur place. *« Notre patience est à bout, qu'on ne s'étonne pas si nous finissons par franchir le Mékong pour mettre fin à cette incursion »*, a déclaré ce dernier, durcissant le ton. Le Mékong constitue, sur des centaines de kilomètres, la frontière naturelle entre les deux pays.

Des sources militaires estiment les pertes thaïlandaises à près de cent morts et plus de trois cents blessés. Les pertes laotiennes ont été évaluées par le général Chaovalit à deux cents morts.

Fin janvier, le ministre thaïlandais des affaires étrangères, Siddhi Savetsila, a déclaré qu'il suspendait ses efforts diplomatiques jusqu'à un retrait total des troupes laotiennes. Mais, de son côté, l'Union soviétique a, le 3 février, suggéré des discussions entre le Laos et la Thaïlande.

« Il n'est pas impossible que, découvrant la ténacité des soldats laotiens et la faiblesse relative de l'armée thaïlandaise, certains socialistes n'y aient vu une bonne occasion de mettre Bangkok en garde contre trop d'intransigeance dans la question cambodgienne », nous a déclaré une source diplomatique en évoquant la visite assez surprenante qu'a effectuée, à la fin décembre, au Laos, M. Viktor Chebrikov, le patron du KGB.

Dans l'immédiat, cette épreuve d'endurance est devenue un test délicat pour le général Chaovalit. Ce dernier, dont l'ambition avouée est de faire de l'armée thaïlandaise une force plus efficace et moins tentée par les jeux politiques, est jusqu'à présent considéré comme le successeur le plus probable de l'actuel premier ministre Prem.

JACQUES BEKAERT.

● **TAIWAN : le KMT demande aux vieux parlementaires de prendre leur retraite.** — Le KMT (parti Kuomintang au pouvoir) a invité mercredi 3 février les membres du Yuan législatif (Parlement) âgés de plus de quatre-vingts ans à *« prendre volontairement leur retraite »*. Ils représentent actuellement les deux tiers des élus — 210 sur 312 — en vertu d'un amendement à la Constitution qui permet aux députés élus en 1948 sur le continent de conserver leur siège jusqu'à la *« reconquête »*. — *(UPI.)*

Amériques

ETATS-UNIS : les caucus de l'Iowa

• Républicains : M. Dole l'emporte sur M. Bush
• Démocrates : victoire de M. Gephardt

Le sénateur du Kansas Robert Dole a remporté lundi 8 février une victoire pas vraiment attendue, mais probante, dans les caucus républicains de l'Iowa, tandis que l'ex-« télévangéliste » Marion « Pat » Robertson causait la surprise en battant le vice-président George Bush pour la deuxième place.

M. Dole a obtenu 37 % des suffrages, contre 25 % à M. Robertson et 19 % à M. Bush.

Chez les démocrates, le représentant du Missouri Richard Gephardt émergeait en tête d'une course très serrée, obtenant 27 % des voix après dépouillement des votes dans 70 % des circonscriptions, devant le sénateur de l'Illinois Paul Simon (24 %) et le gouverneur du Massachusetts Michael Dukakis (21 %).

Gary Hart le grand perdant

Le pasteur noir Jesse Jakson était crédité de 11 % et l'ex-gouverneur de l'Arizona Bruce Babbitt de 9 %. Le grand perdant était M. Gary Hart, qui n'obtenait qu'environ 1 %, alors qu'il avait été la révélation de l'Iowa en 1984 lors de la dernière élection présidentielle. Le septième candidat démocrate, M. Albert Gore, avait préféré, lui, faire l'impasse sur l'Iowa.

M. Bush, qui est toujours en tête des sondages à l'échelle nationale, a admis sa défaite de bonne grâce dans ce premier test majeur de la course à l'investiture pour l'élection présidentielle de novembre prochain.

Jurant qu'il est *« un lutteur »* et qu'il allait *« revenir »*, il a promis de travailler dur pour l'emporter mardi prochain dans la seconde épreuve, les primaires du New-Hampshire, où il se trouvait déjà lundi pour relancer sa campagne.

Son grand rival Robert Dole, qui avait absolument besoin d'un succès dans l'Iowa pour se poser d'entrée comme un « challenger » crédible, a exprimé sa satisfaction et déclaré que sa victoire était la preuve qu'*« il pouvait être élu en novembre »*, sous-entendu contrairement à M. Bush.

Quant à M. Robertson, il pavoisait, lui dont les fidèles, des fondamentalistes chrétiens très dévoués et bien organisés en dehors de l'appareil du parti, forment, selon l'expression de la presse américaine, une *« armée invisible »*.

Celle-ci a pour la première fois montré sa force dans un Etat important, et plusieurs commentateurs estimaient lundi soir que les états-majors de ses concurrents devaient commencer à s'inquiéter.

Rayonnant, l'homme qui naguère expliquait tous ses actes par la volonté divine et se dit en croisade pour restaurer la morale en Amérique, s'est déclaré confiant et déterminé à refaire la même opération dans tous les autres Etats.

Du côté démocrate, Richard Gephardt et Paul Simon, tous deux originaires du Midwest dont fait parti l'Iowa et qui avaient fait un gros effort dans cet Etat, peuvent être satisfaits de leurs deux premières places.

Le discours de M. Gephardt, aux accents populistes et anti-establishment, taillé sur mesure pour l'électorat d'un État rural durement touché par la crise a eu du retentissement. M. Gephardt va bénéficier de l'énorme coup de projecteur réservé traditionnellement par les médias au gagnant de l'Iowa. Selon la tradition, en effet, beaucoup de vainqueurs de l'Iowa ont figuré parmi les finalistes de l'élection, côté démocrate. Quant à M. Simon, libéral classique de style Rooseveltien, il garde toutes ses chances grâce à sa bonne deuxième place.

Mais le vrai vainqueur pourrait être Michael Dukakis, qui termine troisième très près des deux premiers, à une semaine des primaires du New-Hampshire, Etat voisin du sien et dans lequel il est largement en tête des sondages.

Serein, ce centriste d'origine grecque qui mise sur ses compétences de gestionnaire — il se targue notamment d'avoir restauré l'économie du Massachusetts — a estimé que ce bon résultat loin de ses bases était *« la preuve que sa campagne est forte dans tout le pays »*, ce que les sondages tendent à confirmer. S'il gagne le New-Hampshire, il sera l'homme à suivre du Parti démocrate avant le *« super-mardi »* du 8 mars lors du vote des Etats du Sud. — *(AFP.)*

Europe

Les silences du lieutenant Waldheim

(Suite de la première page.)

Chef du Parti conservateur OeVP et vice-chancelier du gouvernement de coalition avec les sociaux-démocrates, M. Aloïs Mock a rappelé pour sa part qu'à son avis la responsabilité de la commission se limitait à déterminer si le président avait commis ou non des crimes de guerre. Dans ces conditions, il a estimé que *« la réponse est claire »* et que *« le reste n'a pas de raison d'être »*. Evoquant les commentaires des historiens sur le comportement personnel de M. Waldheim, M. Mock a ajouté qu'il était *« peiné »* par leurs remarques critiques, déplorant que le mandat de la commission ait été à son avis outrepassé.

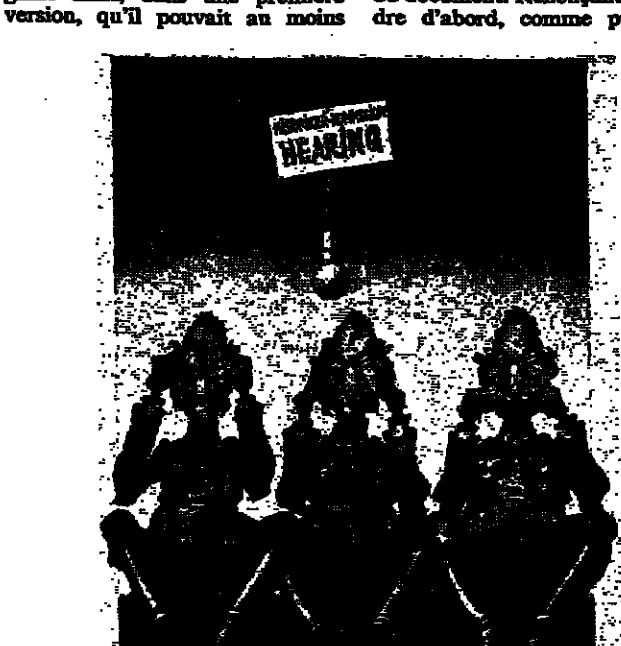
« Peiné », le chancelier Franz Vranitzky l'est aussi, mais pour des raisons diamétralement opposées. Après avoir reçu les historiens, le chancelier s'est présenté devant la presse avec M. Mock à ses côtés pour donner un premier commentaire à chaud. Constatant qu'il n'y avait pas de *« responsabilité directe »*, M. Vranitzky a cependant ajouté : *« Il y a beaucoup de remarques critiques sur l'activité concrète du président pendant sa période militaire, qui, comparées avec ce qui en avait été dit jusqu'ici, me peinent dans une certaine mesure. »*

Les conséquences à tirer du travail de la commission devaient être examinées mardi 9 février, au cours du conseil des ministres hebdomadaire. Dans l'entourage de M. Mock, on se refusait lundi à dramatiser sur la différence de ton apparue entre le chancelier social-démocrate et son vice-chancelier.

Rien ne laissait prévoir à Vienne qu'elle puisse conduire à une rupture de la grande coalition qui gouverne l'Autriche depuis deux ans maintenant. Cette différence de ton traduit cependant l'obligation devant laquelle les deux partenaires de la coalition se sont trouvés de prendre plus clairement position qu'ils ne l'auraient peut-être souhaité eux-mêmes.

Même si, de l'aveu de certains membres de la commission, les conclusions de ce rapport ne révèlent aucun fait nouveau, elles ont apprement surpris les responsables politiques par leur franchise. Le texte final du rapport comporte pourtant des modifications dont on ignore si elles ont été imposées par le président Waldheim ou elles traduisaient un désaccord entre les historiens.

Le passage du document reprochant à M. Waldheim d'avoir tenté de passer sous silence des faits ayant trait à son passé soulignait ainsi, dans une première version, qu'il pouvait au moins être reproché au président une *« coresponsabilité morale »*. Cette notion a disparu de la version finale.



Extrait de *Profil*, hebdomadaire autrichien

« Une critique morale »

L'historien belge Jean Vanwelkenhuyzen indiquait lundi soir qu'il avait finalement jugé préférable de s'en tenir aux faits plutôt que d'émettre des jugements de valeur attaquables. Il a reconnu que certains de ses collègues, peut-être pour ne pas paraître trop tendres avec M. Waldheim, auraient préféré un texte plus dur. Toujours est-il que le rapport a suscité un véritable branle-bas de combat à Vienne. Dès qu'ils en eurent entre les mains les premières ébauches, les dirigeants de l'OeVP s'étaient réunis de toute urgence pour en examiner les implications. Lundi matin un sommet à trois réunissait le président Waldheim, le chef du Parti conservateur, M. Mock, et le chancelier Vranitzky.

Lundi en fin d'après-midi les historiens ne disposaient toujours pas de la version finale imprimée du document. Renonçant à se rendre d'abord, comme prévu, au siège de la présidence, ils arrivaient les mains vides faire état de leurs conclusions au chancelier et au vice-chancelier. Le président de la commission M. Hans-Rudolf Kurz, s'est entretenu ensuite avec M. Waldheim en lui faisant remarquer que toutes les conclusions à tirer ne lui plairaient certainement pas, mais la séance, indiquait-on, s'est déroulée dans une atmosphère courtoise.

Tout ce temps en revanche était utilisé par les dirigeants conservateurs pour préparer leur présentation de événements pour l'opinion publique. Avant même que les premiers exemplaires du rapport ne circulent sous le manteau, les éditions de la presse conservatrice publiaient, à Vienne en fin d'après-midi, triomphalement Waldheim *« blanchi »*. *« Un acquittement sur les faits, une critique morale »*, commentait seulement le *Kurier*.

Lundi matin, des déclarations du président du Congrès juif mondial, M. Bronfman, avaient déjà permis à M. Mock de faire diversion, en accusant le CJM de se livrer à des attaques honteuses contre l'Autriche, niant, avant même qu'elle ne soit connue, la signification des conclusions de la commission. M. Bronfman avait estimé que le président autrichien n'était qu'un *« symbole »* et que c'était le comportement de l'Autriche entière pendant la guerre qui était condamnable. Ces propos avaient amené les dirigeants du Parti social-démocrate eux-mêmes à s'élever contre des accusations jugées diffamatoires pour l'Autriche tout entière.

Riposte au Congrès juif mondial

Après le jeu de cache-cache que les historiens ont eu à mener ces dernières semaines pour tenter de récupérer – en vain – l'original du document qu'un historien yougoslave avait transmis à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, et qui accusait le lieutenant Waldheim d'avoir ordonné la déportation de quatre mille civils dans les Balkans en 1942, les propos de M. Bronfman venaient à point nommé pour permettre une fois de plus aux dirigeants conservateurs de faire valoir la thèse du complot international.

Si le rapport fournit à certains des arguments pour protester contre la responsabilité morale de M. Waldheim qui, comme le souhaitait lundi encore l'ancien chancelier socialiste Bruno Kreisky, devrait démissionner, rien ne permet cependant de supposer que pour l'instant il puisse faire changer d'avis une opinion publique restée jusqu'à présent accrochée à son *« légalisme »*. *« Il y a un million de cas Waldheim en Autriche »*, constatait désabusé, un jeune avocat viennois lundi soir pour expliquer la difficulté de beaucoup d'Autrichiens de refuser de voir la vérité en face. 72 % de la population, selon un sondage publié la semaine dernière, continuent à estimer que, malgré les événements, le président doit rester en place.

HENRI DE BRESSON.

POLOGNE

Découverte des restes de près de dix mille prisonniers de guerre italiens tués par les Allemands

Varsovie. – Les restes de près de dix mille prisonniers de guerre italiens, tués par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale, ont été découverts à proximité de la petite ville de Deblin, à quelque 130 kilomètres au sud-est de Varsovie, a annoncé, le lundi 8 janvier, l'agence PAP.

L'agence rapporte que ces restes ont été mis au jour lors de travaux de terrassement pour l'aménagement d'un « parc » qui devait *« symboliser le martyre des peuples d'Europe pendant la seconde guerre mondiale »*.

« Une douzaine de sacs d'os humains ont été découverts sous une mince couche de terre », a précisé PAP, en ajoutant que *« de nombreux objets trouvés à leurs côtés »* prouvaient qu'il s'agissait de *« prisonniers de guerre italiens »*.

Selon PAP, les Allemands avaient, dès l'automne 1941, installé à Deblin de nombreux stalegs où étaient détenus des juifs ainsi que des prisonniers de guerre soviétiques, français et, plus tard, des italiens.

Quelque 120 000 à 150 000 prisonniers de guerre soviétiques y ont été détenus, indique encore l'agence qui ajoute que près de la moitié d'entre eux *« sont morts ou ont été exterminés »* par les nazis.

Dans le stalag réservé aux Italiens, il y avait 2 507 prisonniers de guerre et 7 765 autres sont venus ensuite grossir leurs rangs. *« Les nazis ont bestialement exterminé plus de 10 000 de leurs anciens alliés »*, affirme l'agence.

Pour ce qui est des prisonniers de guerre français, PAP ne fait que signaler leur présence à Deblin mais n'apporte aucune précision à leur sujet. – *(AFP.)*

[Les restes retrouvés sont apparemment ceux de soldats italiens qui, en tant qu'alliés du IIIe Reich, avaient été envoyés sur le front de l'Est pour combattre aux côtés des forces allemandes. Manquant d'ardeur au combat, en particulier pendant le rigoureux hiver russe, ils avaient été regroupés par les nazis dans des camps de prisonniers, où nombre d'entre eux furent ultérieurement exterminés.]

Le rapport de la commission d'historiens

« Il s'est efforcé de faire oublier son passé militaire »

Dans son relevé de conclusions, la commission d'historiens souligne que, dans l'examen de la coresponsabilité de M. Waldheim dans des actions de guerre contraires au droit, *« il faut [...] partir du fait que celui-ci avait dans ses fonctions à l'état-major dans les Balkans, malgré son rang inférieur, un rôle certainement beaucoup plus important que celui d'un officier d'ordonnance de deuxième rang »*.

Après avoir souligné que ces fonctions l'amenaient à avoir *« une connaissance large et approfondie de ce qui se passait sur les fronts, notamment dans les Balkans »*, le document estime que cette connaissance *« avait trait non seulement aux directives d'ordre tactique, stratégique et administratif, mais touchait dans certains cas également à des traitements et à des mesures qui étaient en contradiction avec le droit de la guerre et avec les proncipes fondamentaux de l'humanité »*.

[...] *La commission n'a pas connaissance d'un cas où Waldheim ait élevé une critique, une protestation ni quoi que ce soit contre une atteinte au droit, forcément connue de lui, pour tenter de l'empêcher ou du moins de l'atténuer. »*

La commission, souligne le rapport, n'accepte pas l'argument d'un *« accomplissement du devoir »*. [...] *Même en guerre, le commandement militaire n'a pas une valeur illimitée. La commission a compté dans ses recherches nombre de cas où des officiers avaient pris la responsabilité de contourner ou même de s'opposer à des ordres contraires au droit, sans avoir eu pour cela à subir des inconvénients trop grands »*.

« M. Waldheim, note encore la commission, *avait pour excuse* [...] *que, pour un jeune officier d'état-major qui n'avait pas de pouvoir de commandement au niveau du groupe d'armée, les possibilités pratiques de contestation des ordres étaient très limitées et n'auraient selon toute vraisemblance, conduit à aucun résultat sensible.* [...] *Un tel comportement de Waldheim n'est pas connu. »*

« La manière dont M. Waldheim a présenté son passé militaire, écrit en conclusion le rapport, *ne correspond pas sur de nombreux points aux résultats du travail de la commission. Il s'est efforcé de faire oublier son passé militaire, et dès que cela ne fut plus possible, a tenté de le rendre anodin. »*

« Cet oubli est, selon la commission, *si fondamental, qu'elle n'a pu elle-même, pour son travail, obtenir aucune possibilité de coopération de la part de M. Waldheim. »*

● **ITALIE : réclusion à perpétuité pour treize membres de la Mafia.** – Treize membres de la Mafia impliqués dans une sanglante guerre des gangs à Milan, qui a duré une décennie et fait quarante-quatre morts, ont été condamnés à la réclusion à perpétuité lundi 8 février à l'issue du procès de cent neuf mafiosi en cours depuis un an. Soixante-treize autres accusés ont été condamnés à des peines de prison pour meurtre, trafic de stupéfiants, et extorsions de fonds ; quatorze ont été acquittés, huit ont eu leur sentence suspendue, et un a été amnistié. – *(Reuter, UPI.)*

● **RFA : Mohammed Hamadei inculpé pour le détournement d'un Boeing américain en 1985.** – Le chiite libanais Mohammed Hamadei, incarcéré à Francfort (RFA) depuis janvier 1987, a été formellement inculpé lundi 8 février pour le meurtre d'un « marine » américain lors du détournement d'un Boeing de la TWA en juin 1985, a annoncé un porte-parole du parquet de Francfort. Il a été également inculpé de détournement d'avion, de coups et blessures, de prise d'otages, de chantage, de vol aggravé et de détention illégale d'explosifs.

Les Etats-Unis avaient demandé l'extradition du « terroriste », mais la RFA avait décidé en juin 1987 de le faire juger par un tribunal ouest-allemand. – *(AFP.)*

Proche-Orient

Les manifestations des Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza

La vague de violences a gagné le milieu rural

JÉRUSALEM
de notre correspondant

De mémoire de nationaliste palestinien, on avait rarement vu cela : *« Parti des camps de réfugiés, le soulèvement dans les territoires occupés a ensuite gagné les villes, Ramallah, Naplouse, et il mobilise maintenant des villages de campagne, ce qui est sans précédent dans l'histoire du mouvement national. »* L'auteur de ce commentaire est un notable de Hebron, le docteur Ahmed Hamzé Natché, la soixantaine et un long passé de militant nationaliste derrière lui. Ce médecin francophone dressait, lundi 8 février, une liste d'une dizaine de villages des environs de Hébron, *« des bourgades où il ne s'était jamais rien passé depuis vingt ans »* et qui, tour à tour, ont eu *« leurs barricades »* ou *« leurs »* manifestations. Le cas le plus dramatique fut celui de Beit-Ummar, où, la veille, trois Palestiniens avaient été tués dans un affrontement avec l'armée.

Cette extension de la vague de violences en milieu rural, on pouvait également l'observer la semaine passée dans la région nord de la Cisjordanie, aux environs de Naplouse. Là aussi, au cœur de collines austères et désolées, quelques *« shabab »* (jeunes) barraient routes et chemins, dans des localités ne comptant guère plus d'une demi-douzaine d'habitations. Le docteur Natché y voit *« une politisation croissante de la population palestinienne en général. »* Propos militants, sans doute, mais qui sont confirmés par les responsables de l'administration des territoires occupés. Ils observent, eux aussi, ce phénomène avec étonnement : traditionnellement, le nationalisme palestinien avait pour places fortes les camps, les universités et les villes. Deux mois après le début des troubles en Cisjordanie et à Gaza, les tracts sont aussi distribués à la campagne — preuve supplémentaire que le mouvement, au départ largement spontané, a été puissamment relayé par les militants. Il n'en reste pas moins apparemment très décentralisé et nombre d'observateurs sont sceptiques quant à l'existence d'une mystérieuse structure clandestine qui orchestrerait la ronde des manifestations.

« Ce qui est très clair et très nouveau sur le terrain, observe de docteur Natché, *c'est la collaboration qui s'est instaurée entre le courant islamiste et les nationalistes laïques* (ceux de l'OLP), *deux groupes qui, par le passé, avaient plutôt tendance à se combattre. »*

« Pour le moment, les divergences ont été mises de côté, afin de se débarrasser de l'occupation », poursuit le docteur Natché ; il assure que personne ne conteste *« le leadership de l'OLP »* et qu'il a rarement vu une *« pareille unité »* entre les différentes tendances de l'organisation. Il en veut pour preuve que les *« services »* israéliens auraient, selon lui, récemment tenté de recréer les anciens clivages en faisant circuler des tracts — faux — portant la signature des communistes et dénonçant les islamistes. *« Cela n'a trompé personne »,* assure le docteur Natché.

Il affirme encore que si les grèves dans le commerce sont si largement suivies — elles étaient à peu près totales lundi en Cisjordanie et à Jérusalem — cela n'est pas dû aux pressions exercées sur les propriétaires : *« Ceux-ci,* dit-il, *ne supportent plus le poids de la fiscalité israélienne. »* Le fait est que les tracts (les vrais), distribués depuis le début du mouvement, ont toujours mentionné en bonne place cette *« question fiscale »*.

Le regard que le docteur Natché porte sur les événements est celui d'un nationaliste convaincu. Il n'en est pas moins partagé par nombre d'observateurs israéliens. Ils constituent une radicalisation peut-être passagère de larges secteurs de la population palestinienne, sous l'impact des événements, par émulation naturelle (il faut faire aussi bien que le camp ou le village d'à côté) ou encore du fait de la répression.

Le coût du maintien de l'ordre

Le gouvernement israélien a dejà englouti *« plusieurs centaines de millions de dollars »* dans les territoires occupés de Cisjordanie et Gaza, a rapporté, lundi 8 février, le quotidien israélien *Yédioth Aharonoth,* qui publie le coût de la panoplie d'un militaire chargé de disperser des manifestations.

Le casque, avec visière : 128 dollars.

Le gilet pare-balles : 308 dollars.

Le masque à gaz : 38,5 dollars.

La matraque : de 7 à 10 dollars, *« selon la qualité du bois »*.

La grenade lacrymogène : 32 dollars.

La grenade fumigène : 19 dollars.

Un chargeur de 15 balles de caoutchouc : 6,5 dollars.

Plusieurs milliers de soldats israéliens ont été déployés dans les territoires occupés depuis le début des troubles, le 8 décembre (l'armée refuse de donner des chiffres précis), et les militaires font un usage massif des grenades lacrymogènes et des balles de caoutchouc. — *(AFP.)*

Rumeurs et démentis

Celle-ci a donné lieu lundi — journée relativement calme — à une série d'informations alarmantes suivies de démentis des autorités. La première concerne un garçon de dix-sept ans, Iyad Akal (du camp de Bourreij à Gaza), mort dans la nuit de dimanche à lundi à l'hôpital Shifa de Gaza. Sa famille et des responsables d'une organisation humanitaire ont assuré qu'il avait été battu à mort par des soldats qui seraient venus arrêter Iyad Akal et son cousin Khaled au domicile familial, dans l'après-midi de dimanche. Un journaliste de l'agence américaine AP a rencontré Khaled Akal : il portait des traces de coups à un bras et sur le dos.

Aucune autopsie n'a été pratiquée sur le corps d'Iyad, curieusement soustrait aux autorités par la famille du jeune homme. L'armée a catégoriquement démenti qu'un seul soldat se soit trouvé, à un seul moment, dans le camp de Bourreij, durant toute la journée de dimanche ; elle a expliqué qu'aucun rapport de l'hôpital de Shifa ne mentionnait les causes de la mort d'Iyad sur laquelle il été impossible d'enquêter, du fait du comportement de la famille. L'enterrement a eu lieu lundi matin en présence de 3 000 personnes et a dégénéré en manifestation. L'armée est intervenue : un garçon de quinze ans et une fille de douze ans ont été blessés par balle.

D'autre part, une autopsie a établi que la mort, samedi, à Gaza, d'un autre adolescent (*le Monde* du 9 février) que sa famille avait imputée à un passage à tabac, était en fait due à une maladie dont le jeune homme souffrait depuis plus d'un an.

Enfin, la police enquête sur le cas d'un Palestinien tué par balle lundi matin dans le village de Kfar-Kaddum, près de Naplouse, alors qu'aucune force militaire ne se trouvait dans la localité. Les résidents de Kaddum ont accusé les colons israéliens de ce meurtre, et la police n'exclut aucunement cette hypothèse.

ALAIN FRACHON.

Les ministres des affaires étrangères de la CEE durcissent le ton à l'égard de Jérusalem

BONN
de nos envoyés spéciaux

La réunion de coopération politique des ministres des affaires étrangères de la CEE qui s'est déroulée lundi 8 février à Bonn a été marquée par le discours du roi Hussein de Jordanie. Ce dernier était l'hôte des Européens en qualité de président en exercice du sommet arabe, et, à ce titre, a informé le conseil des derniers développements dans le conflit du Proche-Orient. Son intervention a été qualifiée d'*« émouvante »* par le chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Genscher. Il s'agissait, comme l'a souligné M. Jean Bernard Raimond, ministre français des affaires étrangères, de faire le point après *« deux mois d'événements tragiques dans les territoires occupés »*. Il n'en est cependant pas résulté une modification fondamentale de la position de la Communauté.

Le texte adopté lundi se réfère explicitement à la déclaration de Venise de 1980 et à celle celle du 23 février 1987 : ces textes insistent sur la nécessité d'engager un processus de paix impliquant toutes les parties concernées, et de réunir le plus rapidement possible une conférence internationale.

La montée de la violence dans les territoires occupés a néanmoins conduit les Douze à durcir le ton à l'égard d'Israël. *« Le conseil déplore profondément les mesures de répression prises par Israël en violation du droit international et des droits de l'homme. Ces mesures doivent cesser »,* ont-ils dit. Le conseil a lancé par ailleurs *« un appel pressant à toutes les parties pour qu'elles fassent preuve de modération afin de réduire la dangereuse tension dans les territoires occupés. »* On ne pouvait être plus nuancé, car il était impossible d'obtenir dans cette réunion un consensus condamnant plus explicitement la politique israélienne.

Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, a commenté en ces termes la déclaration : *« Personne d'entre nous n'a utilisé ces termes de gaieté de cœur, mais c'était une position qu'il fallait prendre compte tenu des derniers événements. »* Il fallait aussi prendre en considération les préoccupations des Néerlandais, traditionnellement plus pro Israéliens que leurs partenaires de la CEE.

Les Douze, estimant que *« le statu quo dans les territoires occupés ne peut se prolonger »*, ont renouvelé leur soutien le plus ferme à la tenue d'une conférence internationale. Cette initiative s'est heurtée jusqu'à ce jour à l'opposition résolue du premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir. De leur côté, les Etats-Unis, qui avaient jusqu'à une date récente repoussé cette idée, semblent adopter une position moins rigide. Des missions d'exploration ont été envoyées par le département d'Etat en Europe et au Proche-Orient afin de sonder les parties concernées. Mais, si l'on en croit M. Jean Bernard Raimond, qui a rencontré récemment l'un de ces émissaires, M. Whitehead : *« Les idées américaines ne sont pas suffisamment précises pour se faire un jugement sur la position de Washington. »*

D'autres questions ont été évoquées au cours de la journée : les ministres se sont félicités des avancées dans le processus de paix en Amérique centrale, et un texte commun a rappelé les *« règles de conduites »* vis-à-vis de l'Afrique du Sud. M. Genscher tenait ainsi à faire savoir à M. Franz-Josef Strauss, dont le récent voyage en Afrique australe a suscité quelques remous dans la coalition au pouvoir à Bonn, qu'il avait, lui, le soutien des Européens pour sa politique sans concessions à l'égard de Pretoria.

LUC ROSENZWEIG
et MARCEL SCOTTO.

David contre David

(Suite de la première page.)

Il ne manque pas d'ailleurs de responsables pour en être conscients. *« Si les Israéliens, sous le masque d'une occupation temporaire, dénient indéfiniment les droits politiques de base aux Palestiniens, ils auront une démocratie de la race des maîtres »,* écrit, par exemple, Meron Benvenisti, ancien maire adjoint de Jérusalem, dans un récent numéro de *Newsweek* (1), sous le titre : « Israël's Apocalypse Now ».

« Il faut retirer tout espoir aux Arabes, qu'ils acceptent la paix du désespoir », nous avait dit une jeune femme, il y a déjà longtemps, au cours d'un voyage dans l'Etat hébreu. Trop de dirigeants israéliens l'ont cru, certains sans doute le croient encore. Toute l'Histoire est là, pourtant, pour prouver que seules durent les paix *acceptées,* ce qui signifie le contraire d'*imposées :* la victoire enivre le vainqueur, mais à peine est-elle acquise que déjà s'activent les forces de la revanche.

L'Europe a connu ce va-et-vient des triomphes et des défaites. Si elle est en paix aujourd'hui, c'est parce que les combattants s'y sont épuisés et que ses peuples ont perdu, de ce fait, comme disait l'un de nos vieux amis, qui fut l'un des premiers diplomates de l'Etat d'Israël, Emile Najar, *« le goût de mourir collectivement »*. Le drame, c'est qu'ils semblent avoir perdu, en même temps, l'ambition qui a fait de ce continent, pendant deux millénaires, le centre du monde...

Ce « goût de mourir collectivement », il n'a pas disparu en Orient, à voir le nouveau massacre des Innocents qui se perpétue à la frontière irako-iranienne, la vietnamisation de l'Afghanistan, le suicide, encouragé de l'extérieur, du Liban. A voir le nouveau tour pris par la résistance palestinienne. Les détournements d'avions, les prises d'otages, les attentats terroristes contre des populations civiles, révoltaient l'opinion. Mais aujourd'hui le pays de David se voit affronté par des jeunes qui se donnent, en risquant leur vie, le visage de David, et il suffit de lire la presse nord-américaine pour voir à quel point les milieux les plus favorables à la cause sioniste en sont troublés.

« Le sentiment se répand, déclarait au *Monde,* il y a tout juste un an, le roi Hussein de Jordanie, *que si quelque chose n'est pas fait rapidement* [pour chercher une issue au problème palestinien], *on se trouvera dans une situation psychologique telle qu'il apparaîtra que tout est perdu. Toute la région s'enfoncera alors dans un profond abîme, avec des risques d'éruption qui ne seront pas facilement circonscrits »* (2). C'était bien vu. Le mouvement qui s'est déclenché en Cisjordanie et à Gaza ne va pas s'arrêter de sitôt. Le seul moyen de l'enrayer, c'est de négocier, de rendre un espoir à ceux à qui l'on n'en propose aucun.

Cent fois, mille fois, on en a parlé. Y compris dans les accords de Camp David entre Begin, Carter et Sadate. Il y était prévu qu'après une période transitoire de cinq ans une *« autorité autonome »* librement élue serait mise en place et qu'une *« puissante force de police locale »* serait levée. L'Assemblée générale des Nations unies, le conseil européen, ont reconnu le droit des Palestiniens à l'autodétermination. Valéry Giscard d'Estaing a parlé, alors qu'il présidait la République, de *« patrie palestinienne »*. Brejnev et Jimmy Carter ont employé l'un et l'autre, à propos des Palestiniens, cette même expression de *« foyer national »,* dont l'acceptation par lord Balfour, en 1917, au bénéfice du peuple de Moïse, a entraîné le retour de trois millions de juifs sur la terre de leurs ancêtres.

Tout le monde sait, tout le monde sent qu'à moins d'envisager une guerre de Cent Ans, que la fécondité des Palestiniens promet à elle seule de rendre de plus en plus âpre, il faudra bien que chacun des deux camps prenne son parti un jour de l'existence de l'autre. Divers indices montrent qu'à l'intérieur de chacun des camps en question beaucoup en sont persuadés. Mais, des deux côtés, on attend toujours de l'autre qu'il fasse le premier pas.

Yasser Arafat se sent quitte parce qu'il a déclaré à la tribune des Nations unies, le 13 novembre 1974 : *« Je suis venu ici tenant d'une main le rameau d'olivier et de l'autre mon fusil de révolutionnaire. Ne laissez pas le rameau d'olivier tomber de ma main ».* Mais c'était après avoir dit, dans le même discours : *« Agissons ensemble [...] afin que de mon exil je rentre avec mon peuple pour vivre avec ce juif combattant* [NDLR : Ahud Adif, emprisonné en Israël pour avoir préconisé un Etat démocratique palestinien] *et avec ses camarades [...] dans le cadre d'un seul pays démocratique où chrétiens, juifs et musulmans vivront dans un Etat fondé sur une base de justice, d'égalité et de fraternité ».* Après aussi avoir fait adopter par le douzième Conseil national palestinien, en juin 1974, une résolution engageant l'OLP *« à lutter contre tout projet d'entité palestinienne dont le prix serait la reconnaissance de l'ennemi ».*

« Faire semblant de croire que les propositions de Yasser Arafat ne remettent pas en question l'existence d'Israël n'est qu'une hypocrisie de plus dans cette tragique affaire » : comment ne pas partager l'opinion que François Mitterrand exprimait alors dans un entretien avec *le Nouvel Observateur.* Israël, de son côté, s'en tient à ce que déclarait Menahem Begin, le 19 mars 1979, lors du débat de ratification des accords de Camp David : *« Israël ne reviendra jamais aux frontières d'avant la guerre de juin 1967. Israël ne permettra jamais et empêchera que soit créé un Etat palestinien en Cisjordanie. Jérusalem, une et réunifiée, restera pour l'éternité la capitale d'Israël. »*

Deux nations pour une même terre

« Jamais » : il n'y a pas plus de « jamais » que de « pour l'éternité » en histoire. Sans quoi la France ne se serait — jamais — réconciliée avec l'Angleterre ou avec l'Allemagne. Sans quoi Reagan et Gorbatchev ne seraient pas en train de négocier. Sans quoi les mots d'œcuménisme ou de droits de l'homme n'auraient pas droit de cité au Vatican. Un jour viendra où de doctes professeurs s'interrogeront sur les raisons pour lesquelles l'antagonisme entre Israël et le monde arabe a pris de telles proportions. Ils ne manqueront pas de noter que l'explication par le Coran, si souvent avancée aujourd'hui, ne suffit pas, puisque les chrétiens sont nombreux parmi les Palestiniens en colère. Et qu'il s'agit donc bien du problème de la coexistence de deux nations qui s'imaginent chacune détenir des droits exclusifs sur la terre que l'une appelle Eretz Israël et l'autre Palestine.

Chacune de ces nations a peur de l'autre : ce dont il s'agit, par conséquant, c'est de les rassurer toutes les deux. Cela ne peut être fait que dans le cadre d'un règlement fortement garanti par l'extérieur, comme celui qui a abouti au traité d'Etat autrichien ou aux accords interallemands. Comment y parvenir, sinon en négociant ? Tout le monde l'admet, peu ou prou. Mais chacun a sa définition du cadre de la négociation et de la manière de négocier. Et le résultat est que l'on ne négocie toujours pas.

Compte tenu de l'urgence, et de la détente qui prévaut en ce moment dans les relations Est-Ouest, le moment ne serait-il pourtant pas venu pour les grandes puissances de s'entendre sur un schéma de conférence et d'exercer les pressions nécessaires pour amener leurs protégés à y participer ? A quoi bon laisser la situation se détériorer davantage encore ? C'est l'ancien chef des services de renseignements d'Israël, le général Yariv, qui écrit, dans le dernier numéro de *Politique internationale : « L'ère de l'intégration mutuellement acceptable », qui bannirait tout ressentiment entre les Etats arabes et Israël et ferait de l'Etat hébreu, un partenaire à part entière est encore une perspective fort éloignée. Mais si nous ne franchissons pas l'étape de la conférence internationa de paix, cette chance sera compromise à jamais. »*

ANDRE FONTAINE.

(1) 25 janvier 1988.

(2) *Le Monde* du 13 janvier 1987.

A TRAVERS LE MONDE

Panama

Le général Noriega demande la fermeture des bases américaines

Les échanges d'invectives, de révélations et contre-révélations entre les Etats-Unis et le Panama se poursuivent. Lundi 8 février, Washington a démenti avoir préparé une invasion du Nicaragua en demandant l'aide de Panama, ainsi que l'en avait accusé le général Noriega, peu après avoir été inculpé par la justice américaine de trafic de drogue. Le jour même, l'homme fort du Panama contre-attaquait à nouveau en affirmant, au cours d'une émission télévisée, que les forces américaines stationnées dans le pays (dix mille soldats environ, répartis sur quatorze bases) *« étaient une violation du traité sur le canal de Panama »* et que, en conséquence, il réclamait *« le retrait de Panama du commandement sud des Etats-Unis »,* qui constitue le quartier général de l'armée américaine dans la région.

En tenant ces propos, le général se faisait l'écho des cadres principaux de son armée, qui venaient d'accuser les Etats-Unis d'intervenir dans les affaires intérieures panaméennes. La réponse américaine est restée mesurée : la Maison Blanche n'a fait aucun commentaire, tandis que le département de la défense se bornait à déclarer *« que la présence américaine était prévue par traité jusqu'en 1999 »*. — *(AFP, Reuter.)*

● **SOMALIE : un appel d'Amnesty International.** — L'organisation humanitaire a lancé lundi 8 février au gouvernement somalien un appel en faveur de la *« libération immédiate »* de huit prisonniers politiques condamnés à mort dimanche à Mogadiscio.

Amnesty International estime que les huit prisonniers, dont notamment l'ancien vice-président de Somalie, M. Ismail Ali Abokor, ont été arrêtés et condamnés *« pour avoir simplement exprimé sans violence leurs convictions et leur opposition au régime du président Mohamed Siad Barre. »* — *(AFP.)*

Tunisie

Fin du sommet maghrébin tripartite à Sakiet-Sidi-Youssef

Le bombardement il y a trente ans, pendant la guerre d'Algérie, du village tunisien de Sakiet-Sidi-Youssef par l'aviation française a été commémoré, le lundi 8 février, par les présidents Ben Ali et Chadli Bendjedid.

Le colonel Kadhafi, qui avait quitté Tunis quarante-huit heures plus tôt pour l'Algérie (*le Monde* du 8 février) et dont la présence n'était pas prévue, s'est imposé aux cérémonies en arrivant à Sakiet-Sidi-Youssef dans la voiture du chef de l'Etat algérien, donc, à l'évidence, avec son assentiment. Alors qu'il n'en avait pas eu l'occasion pendant sa visite, il a pu ainsi, lors d'un meeting, développer publiquement son thème favori de l'unité arabe, seule susceptible, selon lui, de faire face *« aux dangers toujours présents du colonialisme aux aguets »*. Mais ses propos n'ont toutefois pas été rapportés dans leur intégralités ni à la radio ni à la télévision tunisiennes.

Plus réalistes, MM. Ben Ali et Chadli Bendjedid ont surtout célébré, dans leurs discours, la solidarité et la coopération tuniso-algériennes et évoqué les perspectives d'édification *« pas à pas »,* avec *« sagesse et pondération »,* d'un ensemble maghrébin. — *(Correspondance.)*

La déclaration de candid...
de la

A Lyon : « J'ai b...



La campagne pour l'élection présidentielle

La déclaration de candidature de M. Raymond Barre a donné le coup d'envoi de la primaire au sein de la majorité

Le départ de la course du lièvre et de la tortue a été officiellement donné, le lundi 8 février, à Lyon, par la déclaration de candidature à la présidence de la République de M. Raymond Barre. Pour bien montrer qu'il recherche un lien personnel entre lui et les électeurs, l'ancien premier ministre s'est exprimé hors de la présence des dirigeants des partis qui ont déjà annoncé qu'ils lui apporteraient leur soutien. Mais, dès mercredi, il déjeunera avec les députés UDF, avant que son directeur de campagne, M. Philippe Mestre, n'annonce la composition du *« conseil politique »* qui l'assistera, en réunissant les principaux responsables de l'UDF.

« *Qui veut voyager loin ménage sa monture* », a expliqué, à Lyon, M. Barre, décidément très inspiré par le fabuliste, pour signifier qu'il n'a pas l'intention de modifier l'allure de sa campagne. Mais les événements ne vont-ils pas le contraindre à accélérer le mouvement, pour mieux faire entendre ce qui le différencie de l'autre candidat de la majorité ? Déjà, dans sa déclaration officielle, axée sur la crainte d'un *« retour du système socialiste »*, les piques contre M. Chirac ne manquent pas : il propose un *« nouveau départ »* à la France, là où M. Chirac annonce une *« nouvelle étape »* d'un processus entamé en mars 1986.

Certes, pour l'heure, les lieutenants du premier ministre ont fait semblant de croire qu'elles ne visaient que M. François Mitterrand. Certes M. Mestre, lui-même, tout au long de sa prestation à France-Inter, ne s'en est pris qu'aux socialistes, affirmant même que la majorité ne tomberait pas dans le *« piège »* que lui tend le PS. Mais il n'a pas manqué non plus de souligner ce qui différencie M. Barre de M. Chirac. Et la publication d'un nouveau sondage de la SOFRES confirme que le premier doit maintenant combler le léger retard qu'il a pris sur le second.

Or les chiraquiens n'ont pas l'intention de perdre cette avance. Pour éviter que cette semaine ne soit, dans les médias, exclusivement celle des barristes, le premier ministre tiendra son grand meeting parisien le mardi. Quels que soient les souhaits de la droite, tant que M. Mitterrand ne sera pas descendu de *« son petit nuage rose »*, pour reprendre l'expression de M. Mestre, c'est-à-dire tant que le candidat socialiste ne se sera pas officiellement déclaré, c'est la primaire opposant MM. Barre et Chirac qui retiendra l'attention.

Elle est d'autant plus importante que de son résultat ne dépend pas seulement le nom de celui qui sera présent au second tour de l'élection présidentielle, mais aussi le *leadership* à droite pour de nombreuses années. Cet enjeu-là devrait entraîner quelques *« coups »* qui auront bien du mal à rester dans le *« gentleman agreement »* que disent vouloir respecter les deux candidats de la majorité, et qu'ils tentent, au moins officiellement, de faire prévaloir à l'occasion d'un très prochain tête-à-tête.

Th. B.

A Lyon : « J'ai besoin de vous »

LYON
de notre bureau régional

« Vous me connaissez. Comme tout le monde, j'ai mes qualités et mes défauts. » Voilà bien la surprise ! A mi-chemin de sa déclaration de candidature, le lundi 8 février à Lyon, celui qui fut présenté aux Français, voilà douze ans, comme *« le meilleur économiste de France »* concède tout soudain, *« comme tout le monde »*, ses qualités et ses défauts. Deux minutes auparavant, vêtu de son habituel complet gris anthracite à fines rayures, M. Raymond Barre est entré seul dans la salle du Rhône, au deuxième étage du Palais des congrès de Lyon. D'un regard furtif, il a mesuré l'assistance, repéré quelques visages connus, avant de faire face au peloton des caméras de télévision. Quatre minutes plus tard, il redescendra seul de l'estrade bleutée dressée à son intention, la tête baissée, ému.

« C'est l'un des décisions les plus graves que l'on puisse prendre dans sa vie », confiera-t-il plus tard. En présencede sa femme Eve, de ses deux fils Nicolas et Olivier et de quelques-uns de ses collaborateurs, du maire de Lyon, M. Francisque Collomb, sa ville d'adoption, et face à une grosse centaine de journalistes, M. Barre a en effet prononcé la déclaration la plus importante de sa vie politique.

« Un ton gaullien », commente-t-on quelques minutes plus tard dans son entourage. *« Un style affectif ». « Vous avez noté qu'il a choisi le direct total face à plusieurs chaînes de télévision ? »* A midi, dès la première assiette de cochonnailles lyonnaises, les jeux du *« microcosme »* ont repris jusque dans l'entourage du candidat. A cette heure, le candidat explicite déjeune en famille quelque part dans Lyon.

Au même moment, en plein cœur de la ville, de jeunes giscardiens dressent une barrière de ballons multicolores en travers de la longue rue de la République. Un marchand de vin, sympathisant avoué du Front national, regrette d'un ton poli que l'actuelle majorité n'adopte pas une attitude plus ferme vis-à-vis *« des juifs exportateurs de capitaux »*. Un briquet à la main, deux étudiants essaient en sautillant de faire éclater



Dessin paru dans « The Sunday Times »

les ballons. C'est sur ce morceau de trottoir qu'à 18 heures enfin, protégé de la pluie par un parapluie double, apparaît le candidat. Onze jeunes Réunionnais du village de Salazie l'accueillent un ballon à la main. Le maire du VI[e] arrondissement de Lyon, M. Robert Thévenot (UDF, CDS), lance dans son porte-voix les premiers *« Barre, président ! »*, maladroitement repris par la petite troupe de sympathisants. Le temps de traverser la rue, M. Barre confie à un journaliste qu'il s'est vu dans l'après-midi à la télévision mais qu'il garde ses appréciations pour lui-même.

Au siège de son nouveau comité de soutien, le maire de Lyon affirme qu'il a vécu le matin même *« quelque chose d'exceptionnel ». « Vous êtes très bien passé*, lance-t-il au député du Rhône, *sauf sur TF 1 au journal de Mourousi, où l'on s'est empressé de rappeler la guirlande de grèves qui a accompagné... »* Le reste se perd dans les rires. Mais le message a été bien compris. De Lyon, où il a *« constamment reçu un appui amical et désintéressé »*, M. Barre adresse un premier appel en forme d'avertissement : *« J'ai besoin de vous, car nous ne vivons pas dans un paysage de communication aussi pluraliste et aussi libre qu'on vous le présente. »* Puis : *« Qui veut voyager loin ménage sa monture, je vais donc me ménager et ménager mes munitions »* ; étant entendu, précise M. Barre, que *« le principal adversaire n'est pas encore en lice »*.

Une attitude « digne et sobre »

A l'autre bout de sa circonscription, dans le quartier de Montchat, l'ancien premier ministre renouvelle cette mise en garde dans la soirée. *« J'ai besoin de vous pour faire comprendre quels sont mes objectifs et j'ai besoin de vous pour lutter contre un certain nombre de fausses interprétations ou de déformations de ma pensée. »* Le temps d'une vive colère contenue, comme pour parfaire sa démonstration, et il affirme, pour l'avenir, que *« le pouvoir sera mis à l'abri d'un parti politique, quel qu'il soit. Depuis les débuts de la V[e] République, depuis le général de Gaulle, l'une des fonctions essentielles du chef de l'Etat est de faire en sorte que l'Etat soit impartial, que l'administration ne soit pas politisée et que tous les citoyens, quelles que soient leur étiquette et leur sensibilité politique, soient traités sans la moindre discrimination »*.

Dans le petit gymnase du quartier de Montchat qui l'a consacré un jour officier de l'ordre du Chat, le député du Rhône a su se faire entendre. Les applaudissements ne lui sont pas ménagés. A ses côtés, légèrement en retrait, son épouse rosit, et le maire de Lyon savoure avec gourmandise ce premier et bref meeting public. *« Respecter la règle du jeu consiste à ne jamais attaquer qui que ce soit*, conclut alors M. Barre. *Ayez une attitude digne et sobre. On se bat sur des idées, on ne se bat pas contre des hommes. »*.

Vers 20 heures, la première journée du candidat Barre s'achève par un interminable bain de foule. L'ancien premier ministre reste d'une extrême courtoisie. Mais, entre la modestie obligée du prétendant et sa volonté de vaincre, entre l'appel à la tolérance et une irritation à peine contenue, entre la retenue du partenaire majoritaire et son envie d'en découdre avec le principal adversaire, on devine déjà que le chemin de campagne qui guette M. Barre est sans aucun doute étroit.

JEAN-LOUIS SAUX.

M. Mestre : il faudra bien que le « tonton rose » descende de son petit nuage

M. Philippe Mestre, directeur de la campagne de M. Raymond Barre, a déclaré, le lundi 8 février, au cours de l'émission « Face au public », sur France-Inter : *« Bien sûr, sur son petit nuage, le « tonton rose » souhaiterait beaucoup que nous nous déchirions, et il aimerait infiniment que la campagne se déroule entre Jacques Chirac et Raymond Barre pour essayer de l'arbitrer ensuite, le plus tard possible, lui-même ou par personne interposée. »* M. Mestre a ajouté : *« Nous n'allons pas du tout lui donner cette satisfaction. Nous allons l'obliger à descendre de son petit nuage et à venir discuter avec nous. Il faudra qu'il quitte les hauteurs de Solutré et qu'il descende dans la plaine pour le combat. »*

Le député de la Vendée a continué : *« Sur un certain nombre de sujets, nos amis du RPR se rallient, plus ou moins, aux positions que nous avons prises depuis si longtemps* [...]. *Qui eût dit, il y a dix ans, que M. Chirac fût devenu un Européen farouche? Qui nous eût dit, il y a seulement un an, que M. Balladur souhaiterait appliquer les propositions qui sont les nôtres en matière d'investissement, et notamment d'aides fiscales à l'investissement? »*

Cependant, selon M. Mestre, *« l'élection présidentielle est une élection personnelle, et il s'agit, d'abord, de savoir quel est celui des deux hommes que le pays souhaite voir accéder à la magistrature suprême »*.

Interrogé sur la dissolution de l'Assemblée nationale, dans l'hypothèse où M. Barre est élu président de la République, M. Mestre a déclaré : *« Il réfléchira, mais il a toujours dit jusqu'ici, très clairement, qu'il avait l'intention de dissoudre s'il était élu président de la République. Je ne crois pas qu'il ait de raison de changer d'avis, mais ce sera à lui, s'il est élu président de la République, de prendre la décision. »* Enfin, le directeur de campagne de M. Barre a affirmé que la question d'une éventuelle participation du Front national au gouvernement, après l'élection présidentielle, *« ne se pose pas »*.

Un sondage de la SOFRES

Duel Mitterrand-Chirac au second tour favorable au chef de l'Etat

M. Jacques Chirac recueille 22 % des intentions de vote, alors que M. Raymond Barre n'est crédité que de 21 % des suffrages, au premier tour de l'élection présidentielle, dans l'hypothèse où M. François Mitterrand est candidat. Le sondage réalisé par la SOFRES et publié, le mardi 9 février, dans *les Dernières Nouvelles d'Alsace, la Dépêche du Midi, le Provençal* et *la Nouvelle République* (1), confirme la légère avance du premier ministre au premier tour, dans les sondages, depuis sa déclaration de candidature du 16 janvier.

Le président de la République demeure en tête de cette consultation en recueillant 39 % des voix (au lieu de 40 % en janvier), tandis que la candidature de M. Michel Rocard ne rassemble que 29 % des intentions de vote. Les représentants de droite et d'extrême droite n'en restent pas moins majoritaires en obtenant de 53 % à 62 % des suffrages, selon les hypothèses.

Au second tour, M. Mitterrand serait réélu face à M. Chirac (avec 55 % des voix au lieu de 57 % en janvier) et M. Barre (avec 53 % des intentions de vote au lieu de 52,5 %). En revanche, le chef du gouvernement sortirait victorieux du duel l'opposant à M. Rocard (avec 51 % des suffrages, comme le mois dernier). De même, M. Barre serait élu avec 54 % des voix (au lieu de 55 %) dans cette éventualité.

(1) Sondage effectué du 1[er] au 3 février auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

Les réactions

Aigres-douces au RPR, ironiques au PS

Le RPR observant un silence imposé par le « code de bonne conduite », l'UDF approuvant en conformité avec son soutien officiel, tous les autres critiquant ou ironisant ; tel est le panorama des réactions des milieux politiques après l'annonce de la candidature de M. Barre.

Ainsi M. bernard Pons, ministre des DOM-TOM ne doute pas que le député du Rhône a *« a commis un lapsus en parlant de la régression de la France pendant le septennat »*. Il est convaincu que M. Barre *« a voulu dire « pendant la politique socialiste » car depuis deux ans la France se redresse »*. Aucun autre emembre du RPR ne s'est exprimé.

A l'UDF, en revanche les dirigeants des formations qui la composent ont tous approuvé. M. Ménaignerie, président du CDS et ministre de l'équipement assure qu'en soulignant qu'il n'était pas *« un spécialiste de la virevolte »*, M. barre *« a surtout visé M. François Mitterrand »*. M. Méhaignerie est convaincu que la campagne de M. barre va *« prendre du tonus »* car sa baisse dans les sondages *« est un avertissement qui exige que nous nous mettions en marche »*.

M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain a souhaité, dans un communiqué que *« la majorité des Français accorde sa confiance »* au député du Rhône et rappelé que son parti *« prendra toutes ses responsabilités pour éviter à la France le retour au socialisme »*. M. André Rossinot, président du Parti radical assure que M. Barre *« devra prendre appui sur la courageuse politique menée par la majorité depuis mars 1986 »*. Seule M[me] Simone Veil a approuvé M. Barre en l'opposant à M. Chirac. Elle a en effet déclaré à Europe 1 : *« M. Barre saura éviter que tout d'un coup il y ait une formation qui monopolise le pouvoir. M. Chirac est un homme épatant dans les relations humaines, un chef qui a bien mené la cohabitation mais il dirige une formation politique qui a une conception du pouvoir plus monopolitique et dans laquelle il est difficile à ceux qui n'en font pas partie d'avoir une place au soleil. »*

Du côté socialiste, M. Jean-Jack Queyranne, député du Rhône et porte-parole du parti a trouvé M. Barre *« comme toujours pantain et suffisant, exprimant con conservatisme mou qui lui colle à la peau, utilisant le ton du « professeur nous voilà » il est le candidat officiel de la France-rétro »*.

Selon M. Louis Mermaz ancien président de l'Assemblée Nationale *« la tortue, au lieu de s'élancer a plutôt dérapé et la voici pour le moment sur le dos, les pattes en l'air »*. M. Jean-Pierre Chevènement a rappelé que *« le septennat de M. Giscard d'Estaing avait été celui du déclin et les Français n'ont quand même pas la mémoire aussi courte »*. M. Charles Hernu député du Rhône assure que *« étant en perte dans les sondages, M. Barre devra, comme M. Chirac retirer les mouches des fleurets »*.

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national a vu dans M. Barre *« un caniche qui se prend pour un dobberman »* et assure qu'il a été comme premier ministre *« un champion du déclin »*. Le porte-parole du candidat de l'extrême-droite, M. Bruno Megret reproche à M. Barre d'être *« le porte-parole du parti de M. Stasi qui veut voir des minarets à l'horizon de la France et du parti de M. Malhuret qui admet l'immigration comme une fatalité »*.

Enfin, le RECOURS (association de rapatriés) accueille *« avec scepticisme la candidature de M. Barre qui est le seul parlementaire UDF a avoir voté contre la loi de réconciliation et d'amnistie de 1982 »*.



Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Les comités « Avec François Mitterrand » mobilisent pour l'avant et l'après-8 mai

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

« François Mitterrand ! » Combien de fois auront-ils prononcé ce nom ? Dans la salle, des jeunes en tee-shirts blancs frappés du slogan « Génération Mitterrand » ; sur les murs, des affiches ; pas celles socialistes avec la rose au poing, mais Mitterrand partout. De nouveau, en grand format, « Génération Mitterrand ». En plus petit, sur fond jaune, *« 1988, pour nous c'est lui, François Mitterrand »*. Et puis, une troisième, de fabrication locale : les contours du département de la Gironde en arrière-front. Une photo... du président de la République. Et dessous encore, « Génération Mitterrand ».

A la tribune, du vieux notable MRG à la jeune fille qui lit son texte la voix étranglée d'émotion, en passant par le professeur d'université, tous déclinent les mille et une raisons qu'ils ont de demander au président : *« S'il vous plaît, représentez-vous ! »* Un jeune homme s'écrie sous les applaudissements : *« Nous avons encore tant à faire avec vous ! »* Si ce n'est pas de la « mitterrandolâtrie » – tous s'en défendent, – ça y ressemble furieusement !

La Gironde, c'est loin de Paris. Et les Girondins font comme bon leur semble. Prématurés, les comités de soutien à la candidature de M. Mitterrand ? Inutiles ? Pas fréquentables (pour le moment) par les élus socialistes, comme le pense leur premier secrétaire, M. Lionel Jospin ? La réponse des Girondins, c'est, le lundi 8 février, la première « conférence départementale des comités locaux » de soutien ou d'appel, comme on voudra, à la candidature du président de la République.

Dans la salle, au premier rang ou éparpillés, tous les élus. Parmi les députés, M. Gilbert Mitterrand, le fils du président. Tous les symboles sont donc réunis. A la tribune, anonyme pour les Bordelais rassemblés à l'Athénée, le grand ordonnateur du culte, M. Maurice Benassayag, maître de requête au Conseil d'Etat, président du club de gauche Espaces 89, ancien conventionnel, aujourd'hui proche de M. Laurent Fabius, fondateur des comités *« Avec François Mitterrand »* (*le Monde* du 27 novembre 1987 et du 22 janvier), forts du soutien logistique de M. Paul Quilès. En lançant ces comités de soutien à *« l'action »* de M. Mitterrand – en Gironde on n'a pas de ces pudeurs, les comités souhaitent sa candidature sans s'embarrasser de formules prudentes, – ce pied-noir chaleureux et bon vivant a lancé un gros pavé dans la mare socialiste. Ses comités ne sont pas les seuls, mais ils sont les plus performants. Objectif : 100 000 signatures (accompagnées d'un petit chèque obligatoire) d'ici le 1er mars. Aujourd'hui, selon M. Benassayag, 50 000 ont été recueillies, si possible en dehors du PS, et comme il le dit lui-même, dans une palette qui réunit *« à la fois l'étudiant et le retraité, l'ouvrier et le cadre, l'avocat et le magistrat »*. Tous, plaisante-t-il, ont fait leur choix *« en reconnaissance de cause »*.

Les craintes du PS

Si M. Fabius, dimanche, lors du « Grand Jury RTL-*le Monde* », s'est félicité de ce *« foisonnement »* tout en souhaitant qu'il n'y ait pas un *« chef d'orchestre »* unique, M. Jospin et certains des membres de l'équipe de campagne du PS s'en sont un moment inquiétés. Le premier secrétaire s'est abrité derrière le refus du culte de *« l'homme providentiel »* chez les socialistes. Mais M. Jospin n'est-il pas l'un des initiateurs de la campagne « Génération Mitterrand » ? M. Jospin, en fait, craignait que tous ces comités ne finissent par introduire sur la scène un acteur échappant au contrôle du parti, ou de son premier secrétaire.

Certains de ses proches se sont ainsi demandés ce que deviendrait le fichier établi par les comités « Avec François Mitterrand », ils ont souligné que leur initiateur est un proche de M. Fabius. Quant à l'intervention d'élus socialistes appelant publiquement à une candidature de M. Mitterrand, elle risquait de bousculer les équilibres locaux, notamment avec les rocardiens qui n'avaient, jusqu'à ces dernières semaines, aucune raison d'approuver ce genre d'appel...

Trouver de nouveaux relais

D'un côté, un premier secrétaire veut conserver la haute main sur la campagne. De l'autre, des socialistes sont soucieux de ratisser large. Le compromis s'imposait donc... M. Benassayag n'a pas plus intérêt que M. Jospin à ce que les élus socialistes prennent la tête de ces comités. Il s'agit avant tout de rassembler les partisans de M. Mitterrand extérieurs au PS. Quant à M. Fabius, il ne se définit que comme un *« sympathisant actif »* des comités.

Que restera-t-il de ce mouvement après l'élection ? Ses initiateurs n'ont pas l'intention de *« démobiliser »* après le 8 mai. Pour eux, cet engagement préfigure une autre manière de faire de la politique, plus « branchée » sur la vie réelle. M. Benassayag, qui dit en souriant avoir *« tout fait dans ce parti »*, reconnaît toujours le rôle central du PS. Mais il est maintenant convaincu (c'était aussi l'une des finalités d'Espaces 89) de la nécessité de trouver d'autres *« relais »* avec la société civile. Il s'agit, en somme, d'inventer de « nouvelles formes d'intervention civique ». Constat de carence du PS ou observation lucide d'une société qui bouge ?

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

PCF : la droite redevient officiellement l'adversaire prioritaire

Une réunion du comité central du Parti communiste français s'est ouverte à huis clos, le mardi 9 février, au siège de la place du colonel Fabien, à Paris. Contrairement à l'habitude, aucun rapporteur n'a été désigné – il n'y aura donc pas de rapport écrit – pour cette session d'une journée consacrée à « la campagne de l'élection présidentielle ». Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique chargée des collectivités locales et des élections, a fait une introduction à la discussion.

« Il est juste d'avoir l'ambition – c'est la nôtre – de placer le candidat communiste en position d'être présent au second tour. D'autant plus que le nombre de démocrates, qui s'étaient tournés vers le Parti socialiste à partir de 1972, sont en train de se rendre compte que François Mitterrand applique aujourd'hui ouvertement la politique qui fut celle de la vieille SFIO. Ce qui explique les difficultés actuelles du PS. » Que d'eau a coulé sous les ponts en sept ans ! Candidat du PCF à l'élection présidentielle de 1981, M. Georges Marchais prononçait ces paroles devant les membres du comité central, le 12 janvier 1981. Le rapport du secrétaire général et la résolution adoptée à l'issue des travaux du « parlement communiste » avaient pour but de *« déployer une campagne d'information et d'explication en profondeur »* en vue de la consultation présidentielle.

Consciente de sa considérable perte d'influence, la direction a fait son deuil du second tour. Dès l'été dernier, M. Marchais avait indiqué que les électeurs n'auraient qu'un tour, le premier, pour se prononcer en faveur d'une *« autre politique »* car, au second, il n'y aurait plus de candidat communiste (*le Monde* du 11 août). Cette affirmation maintes fois répétée avait pour but d'éviter toute interrogation sur l'attitude du PCF au second tour, puisque seul le premier avait un intérêt aux yeux des dirigeants communistes.

Mais contrairement à 1981, la direction n'a pas attendu le dernier mois de la campagne électorale pour évoquer précisément ce tour final, mais elle s'y est attelée dès la seconde quinzaine de janvier.

Au cours des trois dernières années, le PCF est resté globalement et prioritairement sur une ligne antisocialiste, tout occupé qu'était l'ensemble de la hiérarchie, fidèle à M. Marchais, à la dénonciation constante d'un PS accusé de préméditer une alliance *« avec une partie de la droite »* et à celle de M. François Mitterrand, comparse consentant du premier ministre, M. Jacques Chirac. Tel fut, avec la caractérisation du complot ourdi par M. Juquin, la note dominante du vingt-cinquième congrès de décembre 1987. Après la première réunion du nouveau comité central, le 6 janvier, encore fortement marquée par cette ligne, la direction a subitement modifié l'ordre de ses priorités. Le PS a cédé la place à la « droite ».

Cette inflexion peut satisfaire les partisans de l'« ancienne stratégie », dite de l'union de la gauche, mais sans les convaincre totalement ; elle désoriente aussi les jeunes adeptes de la « nouvelle stratégie », dont la principale vertu, au dire de certains dirigeants, est... la désunion de la gauche.

Virement de bord

Décelant ce qu'elle appelle *« une campagne voulant faire croire que notre adversaire prioritaire est le PS »*, l'équipe de M. Marchais a viré de bord en dénonçant la droite de façon privilégiée. Le changement de cap s'est matérialisé à l'occasion de l'annonce du quatrième passage de M. Jean-Marie Le Pen, le président du Front national, à « L'heure de vérité » sur Antenne 2 (*le Monde* du 28 janvier).

En lançant le slogan d'un soir « Le Pen, ça suffit », le secrétaire général a mis en cause la *« complaisance »* coupable des médias à l'égard du dirigeant d'extrême droite (1) et a donné le coup d'envoi du recentrage politique du PCF. Le terme « droite » et les têtes d'affiches qui s'y rattachent naturellement ont fait, d'un coup, un retour en force dans les colonnes de *l'Humanité* : M. Le Pen est *« la peste »*, MM. Barre et Chirac sont le *« danger public numéro un »*. L'organe central du parti voit *« le déclin en face »* avec M. Chirac et *« les dents de la droite »* avec M. Barre.

Ce changement de ton, que d'aucuns baptisent *« nouveau zag après le précédent zig »*, a incontestablement une conséquence sur le discours communiste par rapport au second tour du scrutin présidentiel. Ce message, officieux depuis quelques semaines, semble être « officialisé », pour diffusion interne, par cette session du comité central dont l'introduction est assurée par Mme Vincent, spécialiste des élections et des rapports avec les socialistes dans les municipalités, et la relation aux journalistes, mercredi, par M. Marchais lui-même.

En affirmant que tous les sondages montrent que M. Mitterrand *« l'emportera au deuxième tour, quel que soit le candidat de droite »*, le secrétaire général, quoi qu'il en dise, donne l'impression de livrer le fond de sa pensée. N'est-ce pas déjà *l'Humanité* qui citant Mme Jackie Hoffman, promue au bureau politique lors du dernier congrès, écrivait, le 19 janvier : *« Personne n'imagine que s'il était candidat, François Mitterrand ne sera* (sic) *pas élu au second tour. Le bon choix politique pour se défendre ne peut donc intervenir qu'au premier tour. »*

Et quand M. Marchais ajoute : *« Ceux qui voteront pour François Mitterrand au deuxième tour le feront pour empêcher l'élection d'un président de droite »*, il est difficile de ne pas y voir une suggestion de désistement en faveur du candidat socialiste.

A bon droit, les dirigeants communistes feront remarquer que le dernier congrès, par la voix de M. Marchais, a décidé que le comité central prendra sa décision, entre les deux tours, après consultation des comités fédéraux du parti. Cependant, il n'est pas interdit au secrétaire général, compte tenu du déroulement de la campagne électorale à gauche, de donner un conseil d'ouverture à une « base » qui baigne dans des consignes de fermeture depuis plusieurs années. Car l'intérêt supérieur du PCF est sans doute de ne pas compromettre les élections municipales de 1989, qui apparaissent comme la prochaine consultation vitale pour le parti.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) Invité de TF1, le jeudi 4 février, M. Marchais s'est déclaré prêt à débattre publiquement avec M. Le Pen à tout moment.

Le voyage du président de la République à la Réunion

Sous l'œil bienveillant des barristes et des communistes

M. Mitterrand devait terminer, le mardi 9 février, son voyage de deux jours à la Réunion par deux étapes à Saint-Pierre, municipalité communiste, et à Saint-Benoît, municipalité socialiste. La veille, le chef de l'Etat s'était rendu à Saint-Denis (RPR) et à Saint-Paul, dont le maire est barriste.

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre envoyé spécial

A la Réunion, quand un président socialiste se déplace – phénomène unique – les communistes font bien les choses. Les barristes aussi. Seul le RPR, officiellement cohabitationniste à Paris, fait la mauvaise tête.

Telle est du moins l'image qui restera de la première journée du voyage de M. Mitterrand à la Réunion, le seul département d'outre-mer qu'il n'avait pas visité depuis 1981. Les communistes – *« Il y en a beaucoup, heureusement »*, note M. Mitterrand – avaient servi au chef de l'Etat, sur un plateau, dès son arrivée à l'aéroport de Gillot, quelques-uns des slogans dont il raffole : plus de justice, plus d'égalité, plus de responsabilité (*le Monde* du 9 février).

Ce fut un plaisir pour M. Mitterrand que de répondre face à quelques milliers de porteurs de pancartes qu'il est, à son avis, le mieux placé pour satisfaire ces revendications.

Sitôt annoncée cette profession de foi, le président de la République s'en est allé à Saint-Denis, municipalité RPR, dirigée par M. Auguste Legros, président du conseil général. M. Legros considère M. Mitterrand comme un candidat plutôt que comme un président. Il est tout à fait d'accord avec M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, qui, pour cette raison, est resté à Paris, en compagnie de M. Michel Debré, député RPR de la Réunion, retenu dans la capitale, a-t-il écrit au chef de l'Etat, par d'impérieuses obligations.

M. Legros aurait bien aimé être ailleurs, mais, sauf à se casser une jambe par militantisme, il ne voyait pas comment il aurait pu expliquer, avec un minimum de diplomatie, cette absence. Il a donc réservé à M. Mitterrand un accueil qu'il qualifie de *« courtois et républicain »*, en son hôtel de ville situé à deux pas de la maison natale de M. Barre, dont il est un ami d'enfance.

Chiraquien convaincu, M. Legros, en service commandé, a reproché au chef de l'Etat d'être venu bien tardivement le visiter dans son île, à deux mois et demi de l'élection présidentielle. Il a aussi vanté les mérites exclusifs de son gouvernement favori, et l'on se demande par quel étrange cheminement politique et intellectuel il en est arrivé, en fin de discours, à appeler le président de la République, par mégarde, *« monsieur le ministre »*. Ce n'était certainement pas par enthousiasme.





« L'égalité des chances »

M. Mitterrand lui a répondu qu'il valait mieux débarquer à la Réunion *« un peu tardivement »* plutôt que de *« ne pas venir du tout »*. Il a ajouté que, à son avis, le maire de Saint-Denis a des souvenirs *« sélectifs »* et que *« l'histoire de la République n'a pas commencé en 1988, ni en 1986, ni en 1981 »*. Il a parlé de justice sociale, de formation, d'éducation et a affirmé à sa manière qu'un gouvernement, quel qu'il soit, ne fait pas le printemps. Puis, à propos de *« l'égalité des chances »*, dont chacun, à droite comme à gauche, affirme la nécessité, il a remarqué qu'il *« ne sert à rien d'employer des termes vidés de leur substance »*.

Il convient, a-t-il dit, que les financements suivent les discours. Le tout a été énoncé fort aimablement, sans hausser le ton, mais, lorsque M. Legros, l'échange terminé, a tendu au chef de l'Etat un verre d'eau fraîche, ce dernier a tourné les talons, sans saluer et s'en est allé dans la rue écouter des propos plus réconfortants – *« Mitterrand président »*, scandait-on – et serrer quelques mains.

Il a aussi entendu que, dans cette petite foule, on espérait bien revoir le soir, à la télévision, des images de cette belle journée : *« RFO, filme pas le ciel ! Film un coup le président de la République française ! »*, a-t-on lancé aux cameramen du service public outre-mer. RFO a bien mauvaise réputation...

Saint-Paul et son maire, M. Cassam Moussa, ont offert au chef de l'Etat, quelques heures plus tard, une mine plus avenante. M. Moussa, barriste, auteur d'une sorte de hold-up électoral rondement mené sur une municipalité jusqu'alors détenue par le RPR, avait appelé la population, par l'intermédiaire de placards publicitaires publiés dans la presse locale, à venir voir et complimenter le président de la République française.

La population espérée s'était déplacée, malgré les pluies d'orage. M. Moussa a dit sa *« fierté »* de recevoir le chef de l'Etat. M. Moussa l'a loué pour sa *« compétence »* et son *« dévouement »*. On a baigné dans les vapeurs énivrantes d'une cohabitation tropicale.

Les communistes peu orthodoxes de l'aéroport de Gillot seront peut-être un jour utiles. Les barristes aussi. De M. Barre et de sa candidature officielle, le chef de l'Etat n'a rien voulu dire. Il a pourtant remarqué en aparté : *« Il m'a bien servi. Je ne cultive pas l'ingratitude. C'est un homme utile et de grand mérite. »* M. Mitterrand parlait, a-t-il précisé, d'avant 1981.

« Les temps du verbe »

M. Elie Hoarau, maire communiste de Saint-Pierre, a inscrit, le lendemain, les bonnes actions de l'après-81 – c'est-à-dire pour lui, la décentralisation et de *« nouveaux espaces de liberté »* – dans la lignée des révolutions de 1789 et 1848, de la Commune de Paris et du Front populaire. *« Chaque avancée politique est liée à des avancées sociales »*, a-t-il souligné. A un maire communiste de si bonne composition, bien qu'il ait rudement décrit les réalités du chômage et des inégalités sociales, le chef de l'Etat ne pouvait que répondre par un hymne aux vertus de la République. *« Liberté, égalité, fraternité,* a-t-il dit, *cela reste des mots et des concepts modernes partout, bien que l'on manque de liberté, que l'on n'a pas l'égalité et que la fraternité est absente. Mon devoir est de la rappeler en toutes circonstances. Voilà le premier devoir, voilà le premier programme. Ce n'est pas un programme de circonstance. J'éprouve ces choses profondément. Il n'y a pas d'autre inspiration à l'action que j'ai voulu mener. »*

La foule massée devant l'hôtel de ville scandait *« Mitterrand président »* ; M. Mitterrand a interrompu son discours pour formuler cette incidente : *« Je vous remercie de vos appels, mais c'est fait. Ne confondons pas les temps du verbe. Je viens ici en tant que président de la République rencontrer les populations de France sans tout mélanger. »*

JEAN-YVES LHOMEAU.

ERRATUM. – A la suite d'une erreur de transmission, l'influence du Parti communiste réunionnais a été malencontreusement réduite dans notre article sur le chômage dans ce département d'outre-mer (*le Monde* daté 7-8 février). Le Parti communiste réunionnais avait obtenu 29,37 % des voix aux législatives de mars 1986.

Georges Marchais contre André Lajoinie ?

Le secrétaire général du PCF cherche-t-il à damer le pion du candidat officiel du parti à l'élection présidentielle ? Pour le seul mois de février, M. Georges Marchais bénéficiera de cinq prestations audiovisuelles (TF1, A2, France-Inter, RMC, FR3), alors que M. André Lajoinie se contentera du « Grand Jury RTL-*le Monde* » et d'un petit déjeuner sur TF 1.

Ce déséquilibre manifeste a plusieurs explications. Le Parti communiste fonde, moins que tous les autres partis, sa campagne sur un homme. Avant M. Lajoinie, il y a le PCF et « ses six cent mille candidats », censées représenter autant d'adhérents, qui existent, surtout, sur le papier.

Cette remarque doit être atténuée par le fait que, en 1981, la campagne électorale du PCF avait tourné uniquement autour du candidat, qui était, il est vrai, le secrétaire général, donc le chef de file naturel du parti. Contraint, sous la pression du recul législatif en 1986, de céder la place de candidat, M. Marchais ne cesse de faire un retour remarqué et encombrant dans la campagne de M. Lajoinie. Dans les meetings tenus en commun par les deux hommes, le premier éclipse le second.

Avec la dextérité d'un professionnel du billard à plusieurs bandes, M. Roland Leroy fait écrire dans *l'Humanité* que *le Monde « laisse entendre que Georges Marchais soutiendrait André Lajoinie comme la corde soutient le pendu »*. L'expression est de l'organe central du PCF, pas du *Monde*, et elle traduit parfaitement ce que pensent certaines sphères dirigeantes du parti.

Il est tout à fait évident que M. Lajoinie représentait, à l'origine, un espoir pour un cercle de dirigeants qui voyaient en lui une ouverture possible et un successeur potentiel de M. Marchais. Fallait-il encore que le candidat communiste ait les coudées franches. S'il a réussi à donner l'image d'un dirigeant compétent, assuré et sympathique, il ne saute pas aux yeux qu'on lui facilite le travail pour s'affirmer.

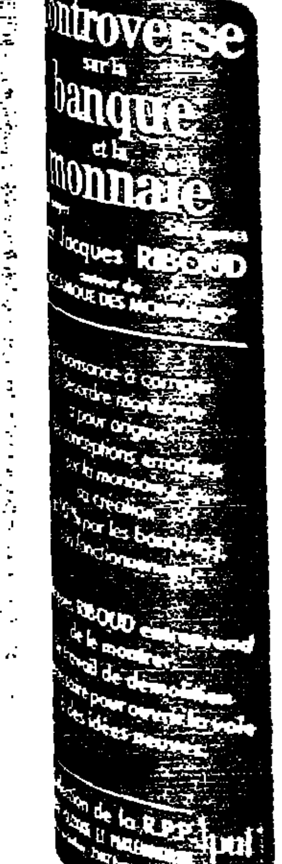
O. B.

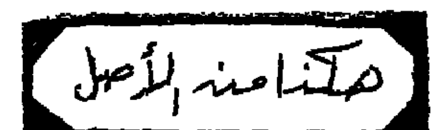
Décès de M. Delmas, sénateur socialiste de la Dordogne

Nous apprenons le décès de M. Lucien Delmas, sénateur socialiste de la Dordogne, le vendredi 5 février, des suites d'une longue maladie.

Lucine Delmas sera remplacé au Sénat par son suppléant, M. Roger Roudier, maire de Razac-sur-l'Isle.

[Né le 19 juin 1931 à Terrasson-la-Villedieu (Dordogne), capacitaire en droit, Lucien Delmas fut de 1956 à 1980 secrétaire général de la mairie de sa ville natale. Tôt adhérent de la SFIO, il fut secrétaire fédéral des Jeunesses socialistes de la Dordogne de 1956 à 1961. Elu maire de La Dornac (Dordogne) en 1967, il l'était resté depuis, devenant aussi président des maires de la Dordogne en 1977. Premier secrétaire de la fédération départementale du PS depuis 1971, il était aussi conseiller régional d'Aquitaine depuis 1979. Il avait été élu au Sénat en septembre 1980.]





هكذا من الأصل

redevient officiellemen…
…saire prioritaire

Georges Marchais
contre André La…

…de M. Delmas, sénateur socialiste
de la Dordogne

JUSTICE

L'affaire des fuites du CSM

Dissensions entre l'inspection générale de la police et la police judiciaire

L'affaire des « plombiers » du CSM que continue d'instruire M. Gilles Boulouque en attendant l'examen de sa demande de récusation par la Cour de cassation va-t-elle de surcroît déclencher la guerre entre l'inspection générale de la police nationale (IGPN) et la police judiciaire ? Chargée de l'enquête par le juge d'instruction, l'IGPN a entendu à deux reprises les inspecteurs de la 4e division de police judiciaire (DPJ) qui, le 23 décembre 1987, avaient procédé aux premières constatations dans l'immeuble où venaient d'être surpris les anciens gendarmes en cause.

Ces auditions ont provoqué un vif émoi dans le service. Mais l'IGPN n'en a cure : certains de ses membres sont, en effet, persuadés que la police judiciaire a voulu étouffer une affaire gênante pour l'Elysée, et ils comptent bien déjouer ce qu'ils tiennent pour une manœuvre.

L'origine de l'intérêt de l'IGPN pour la 4e DPJ se trouve dans les différences entre le rapport d'intervention des gardiens de la paix, premiers arrivés sur les lieux, et les procès-verbaux des officiers de police judiciare qui constituent à la base du dossier d'instruction.

Le 23 décembre 1987, les gardiens de la paix sont appelés par un voisin qui trouve suspect le comportement de trois personnes croisées dans l'escalier. Arrivés quelques minutes plus tard pour, croient-ils, interpeller des cambrioleurs, les policiers se retrouvent face à des singuliersvisiteurs. L'un d'eux, diront-ils dans leur rapport, est découvert dans *« le placard aux compteurs électriques et branchements téléphoniques »*, où les gardiens constatent la présence de *« fils sectionnés et dénudés »*.

Comme c'est l'usage, le service de police judiciaire compétent – la 4e DPJ – prend le relais quelques heures plus tard. Mais ses constatations sont différentes de celles des gardiens. Venus fouiller dans l'immeuble, les inspecteurs n'y trouvent rien d'anormal, si ce n'est un long fil blanc « scotché » à un boîtier téléphonique et dont un technicien des PTT, appelé sur place, certifie qu'il ne peut servir à une écoute téléphonique. Après trente-six heures de garde à vue, les suspects sont donc relâchés.

Déception

L'IGPN n'est pas loin de penser que la PJ a délibérément mal fait son travail. Elle le pense d'autant plus que l'enquête ne paraît pas tenir les promesses espérées. S'il est certain que les « plombiers » étaient bien sur place pour brancher une « écoute » ; s'il est manifeste que leur chef, M. Robert Montoya, entretenait de constants rapports avec M. Christian Prouteau, conseiller à l'Elysée ; s'il semble évident que c'est bien de cette direction qu'est partie l'opération, rien, ou pas grand-chose, ne nourrit le dossier judiciaire. Au grand dépit de ceux qui, policiers ou responsables politiques, croyaient tenir « leur » affaire mais au soulagement des avocats des inculpés qui sentent venir un enlisement inéluctable du dossier.

En effet, les indices matériels manquent. D'où la pugnacité de l'IGPN, qui ne néglige aucune piste. Avec acharnement, elle recherche les traces de la Ford Granada qui avait transporté à pied d'œuvre les « plombiers ». Cette voiture, achetée par M. Prouteau à Mme Aimée Dubos, épouse d'un ancien collaborateur de M. Hernu, servait aux opérations discrètes du GIGN ou de la cellule élyséenne.

Aussitôt après l'interpellation, le véhicule aurait été, soupçonnent désormais les enquêteurs, démonté et cassé dans un garage spécialisé des Yvelines. L'opération aurait été menée par l'adjudant de gendarmerie Pierre Renaud, ancien du GIGN et homme de confiance de M. Prouteau. La perquisition menée sans succès, le 26 janvier (*le Monde* du 6 février), au camp militaire de Satory, dans l'appartement de fonction de M. Renaud, aurait eu pour but de trouver les preuves de cette dissimulation de pièce à conviction.

GEORGES MARION.

FAITS DIVERS

L'enquête sur le meurtrier d'un policier toulonnais

« André », ancien légionnaire, agent secret, psychopathe ?

Treize jours après avoir assassiné, le 28 janvier, un policier à Toulon, « André », le tueur dont on ne connaît que le prénom d'emprunt, reste introuvable et mystérieux. Sa trace a été perdue en Suisse, après une série d'agressions et de viols. Suisse, Italien ? Baroudeur ayant travaillé avec des services secrets ? psychopathe ? Son identité n'est toujours pas établie.

« André » disposait de papiers d'identité établis au nom d'un ancien légionnaire suisse, Andreas Kolb, arrêté la semaine dernière à Zurich puis remis en liberté, les témoins ne l'ayant pas reconnu. La police judiciaire, qui ne s'est pas encore expliqué comment le suspect s'était procuré ces documents, a diffusé plusieurs photos du tueur et un avis de recherche. Il est décrit comme *« de type européen, vingt à vingt-cinq ans, 1,70 mètre, corpulence athlétique, cheveux châtain clair, très courts, teint pâle, cicatrice droite entre la base du nez et la lèvre supérieure, accent germanique »*. Selon l'affiche, « André » a séjourné depuis 1986 dans les régions Rhône-Alpes et Provence-Côte-d'Azur, notamment à Annecy, Aix-les-Bains, Chambéry, Grenoble, Manosque, Toulon, Hyères.

La piste italienne

Des policiers français se sont également rendus, lundi 8 février, à Venise pour comparer les empreintes d'« André » à celles d'un malade mental italien, Roberto Succo, meurtrier en 1981 de son père, un policier, et de sa mère, puis évadé de l'hôpital psychiatrique où il était interné. Cette piste « italienne » fait suite au témoignage d'une jeune Française âgée de seize ans. Se présentant lundi à la gendarmerie d'Aix-les-Bains, après avoir vu les photos d'« André » diffusées dans la presse, cette adolescente a affirmé reconnaître Roberto Succo et l'avoir rencontré il y a un peu plus d'un an.

Les enquêteurs de Toulon et de Marseille avaient, jusque-là, favorisé l'hypothèse suisse, estimant que le meurtrier de l'inspecteur principal Michel Morandin était sans doute originaire de la région de Bâle. Dans les cassettes enregistrées par « André » et retrouvées dans l'appartement qu'il a occupé pendant plusieurs mois à Toulon, la voix du malfaiteur leur à paru comporter un accent germanique ou, selon certaines sources, yougoslave. Ces bandes magnétiques ont aussi révélé un tueur impuissant, racontant ses fantasmes au magnétophone. Des médicaments euphorisants et des seringues ont également été retrouvés dans le local par les inspecteurs du SRPJ de Toulon.

Dans cet appartement, les policiers ont saisi de nombreuses clefs, ce qui pourrait laisser penser qu'« André » possédait de nombreuses « planques », et une ceinture marquée de chiffres ressemblant à un code, qui aurait été transmise pour examen à la DGSE.

De la découverte de ces éléments ainsi que d'une correspondance codée est né le portrait d'un homme rompu aux techniques de survie et ayant peut-être été utilisé par des services spéciaux. Les enquêteurs ont parallèlement exhumé le dossier de l'ancien colonel de la DGSE, Bernard Nut, dont la mort par balle, en février 1983 dans l'arrière-pays niçois, n'a pas été totalement éclaircie.

C. L.

● **Découverte d'un cadavre à Champigny-sur-Marne.** – La brigade criminelle a été saisie, lundi 8 février, de l'enquête après la découverte, la veille, du corps d'un homme, non identifié, à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne). Le cadavre avait été trouvé à proximité d'un pavillon désaffecté, 130, boulevard de Stalingrad, ficelé dans une couverture et la tête ensanglantée. La victime, normalement vêtue, ne portait aucun papier d'identité. Mais non loin du corps, les policiers ont trouvé un mot griffonné, à caractère raciste, portant notamment l'inscription *« sale bougnoule »*.

Pour les enquêteurs, cependant, la thèse d'un crime raciste n'était pas *« privilégiée »* car ceux-ci estimaient, lundi, que l'écrit retrouvé avait pu servir *« à masquer »* un autre mobile.

Une cinquième inculpation dans l'affaire des fausses factures de Nancy

Chargé du dossier concernant l'affaire des fausses factures de Nancy, M. Gilbert Thiel, juge d'instruction, a inculpé, dimanche soir 7 février, M. Jean-Marie Maire, quarante-cinq ans, de faux en écritures commerciales et abus de biens sociaux et a ordonné son placement sous mandat de dépôt. Actionnaire depuis l'an dernier d'une importante plage privée de Cannes, M. Maire avait été interpellé la semaine dernière à Nice (*le Monde* du 5 février). M. Maire, cinquième personne inculpée dans cette affaire de fausses factures, avait été, il y a quelques années, l'actionnaire principal du Majestic, un établissement de nuit de Nancy et également le directeur de deux centres Leclerc, l'un à Dommartin-lès-Toul (Meurthe-et-Moselle), l'autre à Contrexéville (Vosges). C'est précisément un différend portant sur des travaux réalisés au Majestic et réglés par le centre Leclerc de Dommartin-lès-Toul qui fut à l'origine de la découverte de cette affaire de fausses factures (*le Monde* du 21 janvier).

● **RECTIFICATIF.** – Une erreur a dénaturé le compte rendu d'un propos tenu le 5 février à TF 1 par M. Albin Chalandon au sujet de l'information judiciaire ouverte à Marseille après la mort de Christian Dovero tué par un policier (*le Monde* du 9 février). Le ministre n'a pas dit qu'*« il n'y a pas eu de bavure policière à Marseille »*, mais qu'*« il n'y avait pas eu de bavure judiciaire »*.

Les procès de M. Pasqua contre « le Monde »

Pas de débats avant le jugement des inculpés du Carrefour du développement

Les procès en diffamation engagés par M. Charles Pasqua contre *le Monde* pour quatre articles publiés dans les éditions des 13 décembre 1986 et 7 janvier 1987 consacrés principalement au « vrai faux passeport » trouvé en possession de M. Yves Chalier, ne pourront être plaidés que lorsque les inculpés de l'affaire Carrefour du développement auront été jugés. C'est ce qu'a jugé le lundi 8 février, la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

Le ministre de l'intérieur considère comme diffamatoires les passages laissant supposer que la DST a effectué la délivrance de ce passeport à sa demande. Aussi pour en apporter la preuve *le Monde* avait-il cité parmi ses témoins M. Yves Chalier et son amie Maguy Bacquian, tous deux inculpés dans l'affaire du Carrefour du développement.

Mais la 17e chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery, note dans ses jugements : *« Il ne saurait être question de leur imposer de venir témoigner présentement, la prestation de serment préalable à leur déposition ne pouvant être faite par eux sans préjudicier aux droits qu'ils tiennent de leur qualité d'inculpés.*

» Cette impossibilité est, de manière certaine, momentanée et il n'est pas contesté que les faits sur lesquels ils seront amenés à déposer ont un rapport étroit avec ceux pour lesquels ils sont inculpés. Le tribunal est, en conséquence tenu de surseoir à statuer jusqu'à ce que l'obstacle qu'impose la déposition de ces témoins ait disparu. »

Le Monde avait aussi fait citer MM. Bernard Gérard, directeur de la DST et Jean-Pierre Brut, sous-directeur, qui s'étaient abrités derrière la notion de « secret défense » imposée par M. Pasqua pour expliquer leur impossibilité de venir témoigner.

Pour Mes Yves Baudelot et Georges Kiejman, cette circonstance offrait au tribunal une deuxième raison de surseoir à statuer puisqu'un autre ministre de l'intérieur pourrait libérer les deux fonctionnaires des contraintes du secret. Mais le tribunal déclare cette fois : *« La disparition du secret défense est purement conjecturale. Il est impossible de déterminer avec certitude si le successeur de M. Pasqua viendrait à apprécier la situation de manière différente. On ne peut lier le sort d'une affaire de justice à l'existence d'un événement tout à fait problématique »*.

M. P.

● **Légère augmentation du nombre des détenus.** – La population pénale au 1er février était de 50 917 personnes détenues (48 565 hommes et 2 152 femmes), dans les prisons de la métropole, pour 33 000 places environ.

En légère augmentation par rapport aux chiffres du 1er janvier 1988 (49 330 personnes), la population pénale, selon les statistiques établies par les services de la chancellerie, est composée de 29 883 condamnés (28 944 hommes et 939 femmes) et de 21 034 prévenus (19 821 hommes et 1 213 femmes). Parmi ces prévenus, 13 % des détenus hommes et 10 % des femmes ont fait appel de leur condamnation ou introduit un pourvoi en cassation.

DÉFENSE

Le satellite français SPOT permet aux Norvégiens d'identifier une nouvelle base de sous-marins soviétiques

Des reconnaissances photographiques du satellite français SPOT ont permis aux services de renseignements militaires norvégiens de découvrir, à une cinquantaine de kilomètres de la frontière entre l'Union soviétique et la Norvège, l'existence d'une base pour les derniers modèles de sous-marins stratégiques soviétiques, baptisés Typhoon par l'OTAN. Le Satellite probatoire d'observation de la Terre (SPOT) est, officiellement, un satellite à usage civil, conçu essentiellement par la France avec une participation de la Belgique et de la Suède, mais avec quelques capacités militaires de surveillance générale.

Ces précisions sont données dans le dernier numéro de l'hebdomadaire spécialisé britannique *Jane's Defence Weekly*, qui se fait l'écho des évaluations de l'amiral Eikanger, chef des services norvégiens dits d'intelligence, à partir de photographies prises par SPOT et présentées, le mois dernier, à l'Académie militaire d'Oslo.

De précédentes reconnaissances, en 1987, de satellites américains, du modèle Landsat de la NASA, avaient situé cette base à Gremika, à près de 500 kilomètres de la frontière avec la Norvège. SPOT a repéré d'importants travaux d'infrastructure (des quais, des ateliers et des voies ferrées) à la base de Zapadnaya-Litsa, distante d'une cinquantaine de kilomètres de la frontière avec la Norvège, sur un appendice de la péninsule de Kola qui commande l'entrée du port de Mourmansk où les Soviétiques stationnent le gros de leur flotte de l'Arctique et du Nord.

A l'origine, la base de Zapadnaya-Litsa avait été identifiée comme devant recueillir des sous-marins nucléaires d'attaque. Mais, aujourd'hui, selon les analyses des services de renseignements militaires norvégiens, cette base enterrée abrite les sous-marins stratégiques Typhoon.

Ces sous-marins, dont quatre premiers exemplaires sont considérés comme étant en service depuis 1983, déplacent 25 000 tonnes en plongée (contre 9 000 tonnes pour *le Redoutable* français) et ils peuvent lancer vingt missiles (contre seize à bord du *Redoutable*) portant leurs six à neuf têtes nucléaires à 9 000 kilomètres de distance. On estime généralement que les Typhoon, dont l'équivalent américain relève de la série des Ohio, sont principalement destinés à opérer sous la banquise, pour demeurer camouflés sous l'épaisseur de la glace le temps de faire surface pour tirer après réception des ordres d'engagement.

La France a entrepris pour 1994 le chantier d'un sous-marin stratégique qui déplacera 14 200 tonnes en plongée.

Selon le mensuel « Actuel »

100 000 mines antichars françaises ont été livrées à l'Iran en août 1987

Selon une enquête du mensuel *Actuel*, publiée dans son numéro de février, cent mille mines antichars de fabrication française ont été livrées illégalement à l'Iran en août 1987. L'enquête de Rémi Favret a pour point de départ les confidences d'un ancien responsable des ports iraniens, surnommé le « Docker », arrivé en Europe fin décembre dernier.

Selon celui-ci, qui se serait confié à un service de renseignement occidental, un cargo libérien armé par la compagnie European Navigation, le *Rio-Venture*, a déchargé, le 4 août 1987, au port iranien de Bandar Shahid Rejaie, cent mille mines antichar de fabrication française, et des obus. Or l'enquête d'*Actuel* établit que le *Rio-Venture* était à Nantes du 6 au 20 mars 1987, pour y décharger, selon le manifeste du port, 12 000 tonnes de sucre.

« Quinze jours pour décharger 12 000 tonnes de sucre ? », s'étonne Rémi Favret, qui révèle surtout que, quelques semaines plus tôt, le 22 janvier 1987, la Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériel de guerre (CIEEMG) a délivré à la TRT, une filiale de Philips, une autorisation de vente pour cent mille mines antichars HPD (haute puissance de destruction). Le pays officiellement destinataire était la Thaïlande. Or l'ambassade thaïlandaise à Paris affirme que ce pays n'a jamais commandé ces mines.

« Jeunes sous surveillance »

« Des jeunes sous surveillance » : un numéro de la revue *Pour*, réalisé par le GREP (Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective).

Apaches ou vagabonds, « graines de crapules » ou petits délinquants, des maisons de correction d'autrefois aux foyers spécialisés d'aujourd'hui, dans la rue ou en prison, qui sont les jeunes en difficulté, comment la société s'accommode-t-elle de la délinquance de sa jeunesse ? En mêlant histoire et histoires, exemples concrets et opinions, sans prétendre faire le tour de la question, la revue *Pour* vient de consacrer un numéro passionnant à ces jeunes « sous surveillance ».

∴

De son côté, le mouvement *Riposte*, qui regroupe éducateurs, magistrats, avocats, médecins, etc. et veut agir *« contre l'exclusion des jeunes les plus en difficulté »* vient de publier un manifeste pour promouvoir le droit à l'éducation des jeunes sous protection judiciaire.

Ag. L.

★ Revue *Pour* : Editions Privat : 14, rue des Arts, 31068 Toulouse Cedex. Tél. : (16) 61-23-09-26.

★ Mouvement Riposte : 52, rue Vitruve, 75020 Paris. Tél. : 48-22-82-05.

Société

REPÈRES

Drogue

Saisie record dans le Midi

Les policiers de la sûreté urbaine de Carcassonne (Aude) ont saisi au cours du week-end 650 kilos de résine de cannabis dissimulés dans des couffins en provenance du Maroc. Selon les enquêteurs, qui tentent de remonter la filière d'un réseau international, la drogue saisie devait alimenter non seulement la Lozère, l'Ardèche et le Massif Central, les marchés parisiens, belges et néerlandais.

Onze personnes ont été interpellées dont un convoyeur venu prendre livraison de 100 kilos de résine de cannabis destinés aux marchés régionaux et deux convoyeurs parisiens qui s'apprêtaient à regagner la capitale avec 120 kilos. Les enquêteurs ont découvert qu'en octobre dernier un cargo en provenance du Maroc avait déchargé à Bordeaux 200 kilos de cannabis acheminés ensuite à Villeneuve-sur-Lot et écoulés localement par des protagonistes interpellés vendredi.

Intempéries

Les fleuves continuent de monter

La Seine continue de monter lentement : elle devrait atteindre la cote de 4,60 mètres au pont d'Austerlitz. Le fleuve recevra dans les prochains jours une crue de l'Yonne et ses autres affluents, eux aussi, ont de forts débits. De même, les eaux de la Loire et de son affluent le Cher, ainsi que celles de la Dordogne, continuent de monter. En revanche, l'Ille et la Vilaine, la Sarthe et la Mayenne, les fleuves côtiers du Nord, sont en légère décrue. Mais la Météorologie nationale annonce l'arrivée de nouvelles pluies sur l'ensemble du pays.

Dans les Alpes, plusieurs routes ont été coupées par les avalanches (notamment celles qui mènent à Val-d'Isère et à Tignes) ou par des congères (entre les Menuires et Val-Thorens). Dans tout le massif alpin, les risques d'avalanches persistent.

Jeunesse

L'Office franco-québecois fête ses vingt ans

« *S'envoler sur les ailes d'un ange... pour Québec!* » Ce rêve, chanté il y a quinze ans par Robert Charlebois, des milliers de jeunes Français l'ont réalisé grâce à l'Office franco-québecois pour la jeunesse qui a fêté, le 9 février, le vingtième anniversaire de sa création, dans le grand élan d'enthousiasme qui avait suivi la célèbre – et si controversée – visite du général de Gaulle à Québec en 1967. Il s'agissait de rapprocher les deux communautés par le biais de leur jeunesse, en multipliant les échanges et les réalisations communes. Un organisme bi-gouvenemental, l'OFQJ, allait s'en charger, sous l'égide des deux ministère français et québécois de la jeunesse et des sports., Résultat : en vingt ans, de part et d'autre de l'Atlantique, soixante mille jeunes de dix-huit à trente-cinq ans ont participé à l'aventure de l'OFQJ en s'initiant à des stages, des voyages d'études ou de découverte.

Marée noire

La pollution atteint les côtes de la Manche

Une centaine de militaires devaient prêter main-forte dans le Finistère aux quatre cents sapeurs pompiers et hommes de l'équipement qui nettoient les plages souillées par le pétrole échappé la semaine dernière des cales du tanker italien de 32 000 tonnes, l'*Amazone*. Faudra-t-il les détourner vers le Cotentin ? Les rivages de la Manche semblent atteints à leur tour par les conséquences de la marée noire, sur une dizaine de kilomètres. Des paquets d'algues arrachées au fond par la tempête et chargées de mazout s'échouent sur les grèves. Le barrage antipollution de la centrale nucléaire de Flamanville a dû être maintenu. « *Cette pollution ne ressemble pas à celles que nous avons connues précédemment,* a dit M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer. *Il y aura des enseignements très nombreux à en tirer.* » Quant au tanker qui a relâché dans l'estuaire de Lescaut pour réparer, il doit être visité par un juge d'instruction français venu interroger les membres d'équipage sur les circonstances du déversement en mer de 3 000 tonnes de fret de la cargaison.

MÉDECINE

Un rapport officiel dénonce le « gâchis » de l'industrie française des technologies médicales

M. François Blamont, président de la société SOPHA-Développement (1), a remis, le mardi 9 janvier, un rapport sur les technologies médicales à M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur. Ce rapport dénonce sans complaisance « *la situation alarmante* » de l'industrie française de ce secteur et le « *gâchis* » dont elle fait l'objet, en prenant comme principal exemple la récente cession de la Compagnie générale de radiologie (CGR), ex groupe Thomson, à la multinationale américaine General Electric.

Le document remis à M. Michel Noir est inquiétant à bien des égards. En soixante pages, ce rapport brosse de manière directe, chiffrée et très concrète, un tableau synthétique de la situation actuelle de l'industrie française des technologies médicales (appareils médicaux et chirurgicaux, techniques de diagnostic, prothèses, matériels pour handicapés, articles dentaires). « *La situation est alarmante*, écrit M. Blamont, *l'industrie française des technologies médicales ne se porte pas bien. On peut même dire qu'elle est en danger de mort [...]. Les grands groupes industriels français se désengagent les uns après les autres de ces secteurs. Les investissements considérables qui ont été engagés dans la recherche française en technologie médicale ne sont pas à l'heure actuelle, rentabilisés par une industrialisation suffisante des découvertes.* »

Le déficit actuel de la balance commerciale française dans ce secteur est chiffré à plus de 2 milliards et tout laisse penser qu'il va aller en s'aggravant. « *Si aucune action n'est engagée, le déficit de la balance commerciale ne peut que se creuser jusqu'à des niveaux insoutenables; l'industrie française disparaitra d'un nombre encore plus grand de secteurs. La recherche s'appauvrira. Des spécialités médicales déclineront en qualité. Il est urgent de réagir pour éviter ce gâchis.* »

Vingt-six propositions

L'urgence est d'autant plus grande que le budget consacré dans le monde aux technologies de la santé ne cesse de progresser avec un taux de croissance moyen de 10 % par an. Selon M. Blamont, le marché international sera en 1992, de 50 milliards de dollars. Et si rien n'est fait, le déficit de la balance commerciale française devrait se situer, la même année, à près de 5 milliards de francs.

Ce secteur hétérogène emploie aujourd'hui en France près de 20 000 personnes dans 350 sociétés, pour un produit annuel d'environ 8,5 milliards de francs.

Exemple notoire du gâchis qui peut être observé dans ce domaine : la toute récent cession à la multinationale américaine General Electric de la CGR jusqu'alors principal fabricant français de matériel de radiologie, de scanners et d'appareils à RMN.

« *Il est traditionnel*, peut-on lire dans ce rapport, *de dire que la France dispose d'un important réservoir de matière grise. Dans de nombreux domaines, en particulier dans celui des technologies médicales, la recherche française est de haut niveau. L'Etat y investit beaucoup depuis de très nombreuses années. L'aide massive – des centaines de millions de francs – consentie pendant des années à la Compagnie générale de radiologie (Thomson-CGR) pour sa recherche, en plus des aides importantes à l'achat de ses matériels par les hôpitaux publics, prend, après sa cession à l'américain General Electric, des allures d'immense gâchis.* »

M. Blamont chiffre notamment à 1 460 millions de francs la somme des contributions publiques à cette société qui, en définitive, a été cédée à une multinationale américaine : 1 100 millions au titre des prêts du Trésor et depuis 1979 360 millions de francs d'aides directes et indirectes des différents ministères de la santé, de la recherche et de l'industrie.

La situation est-elle pour autant désespérée? Peut-être pas. D'abord parce que la médecine française bénéficie encore d'une réputation d'excellence dans certaines spécialités à l'échelon international. Ensuite, parce qu'il existe malgré tout un tissu potentiellement performant de PME spécialisées dans le médical. M. Blamont développe au terme de son analyse une série de vingt-six propositions « *pratiques, concrètes, applicables rapidement* » et qui ne demandent aucune mobilisation financière publique importante. « *Il faut redynamiser l'industrie des technologies médicales en catalysant les volontés d'agir de tous les acteurs de ce secteur : les industriels avant tout mais aussi les médecins, les chercheurs et les ingénieurs* » conclut M. Blamont.

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU.

(1) SOPHA-Développement (220 millions de francs de chiffre d'affaires) est une société spécialisée dans l'exportation des programmes de santé (bâtiments, équipements médicaux, informatisation, etc.).

EN BREF

● **Cassation de l'ordonnance renvoyant en correctionnelle d'anciens joueurs de l'AS Saint-Etienne.** – La chambre criminelle de la Cour de cassation a annulé, lundi 8 février, l'arrêt de la chambre d'accusation de Lyon qui avait confirmé l'ordonnance renvoyant en correctionnelle trois anciens joueurs ainsi que l'ancien entraîneur de l'Association sportive de Saint-Etienne. Il s'agit d'un nouvel épisode juridique dans l'affaire dite de la « caisse noire des Verts », qui avait entraîné l'ouverture d'une information judiciaire en octobre 1982. Les joueurs concernés sont Michel Platini, Bernard Lacombe et Patrick Battiston, l'entraîneur Robert Herbin, tous inculpés de recel d'abus de biens sociaux et de recel d'abus de confiance. Le dossier devra être examiné de nouveau toujours par la chambre d'accusation de Lyon, mais composée d'autres magistrats.

● **L'explorateur Paul-Emile Victor hospitalisé à Paris.** – M. Paul-Emile Victor – qui est âgé de quatre-vingts ans – a été hospitalisé le 8 février à la Pitié-Salpétrière, où il doit rester en observation pendant une semaine. Victime la semaine dernière d'un malaise cardiaque alors qu'il était chez lui à Bora-Bora (Polynésie française), il avait été hospitalisé à Papeete avant d'être transporté à Paris par avion.

● **SKI : Marielle Goitschel à l'amende.** – L'ancienne championne de ski Marielle Goitschel a été condamnée, lundi 8 février, par le tribunal correctionnel d'Albertville (Savoie) à 3 000 F d'amende pour avoir employé trois animateurs de son village de vacances pour enfants comme moniteurs de ski, alors qu'ils n'avaient pas le diplôme requis. Se défendant d'avoir voulu faire une concurrence déloyale à l'Ecole de ski français (ESF), Marielle Goitschel a indiqué que ses animateurs « *donnaient des conseils seulement* », en précisant : « *Dans mon village, je vends de l'amour, pas des virages.* »

● **Démission du directeur de la station orbitale américaine.** – M. Andrew Stophan, responsable depuis juin 1986 du programme de la station orbitale à la NASA, a démissionné de son poste, a indiqué, le lundi 8 février, l'Agence spatiale américaine. « *Le programme est maintenant sur les rails et c'est le moment approprié pour partir* », a expliqué M. Stophan, qui a travaillé pendant trente ans pour la NASA. Bien que « *sur les rails* », cette station orbitrale prévue pour les années 1995, est toutefois critiquée par plusieurs membres du Congrès, qui lui reprochent son coût élevé

SPORTS

La préparation des Jeux olympiques de Calgary

Les Cris d'Ominayak

MONTRÉAL
de notre correspondante

On aurait pu dire d'eux, dans les années 60, qu'ils formaient l'une des dernières bandes d'irréductibles de l'Ouest canadiens. Ignorés des Blancs, les Indiens Cris, du lac Lubicon, vivaient bien tranquilles dans un vaste territoire situé à plus de 600 kilomètres au nord de Calgary. Comme leurs ancêtres, ils pratiquaient la chasse, la cueillette et la pêche dans leurs forêts sauvages qui n'intéressaient personne. Jusqu'à ce qu'on y trouve du pétrole. Avec leurs armadas de bulldozers et de camions, les grandes compagnies ont saccagé leurs terres et bouleversé leur mode de vie. Les Indiens du Lubicon luttent sans succès depuis quinze ans pour faire valoir leurs droits ancestraux. Les Jeux olympiques de Calgary leur fourniront l'occasion rêvée pour attirer l'attention sur ce que le Conseil mondial des Eglises considère comme un « *ethnocide* ».

L'histoire des Indiens Cris du lac Lubicon est celle d'un rendez-vous manqué. En 1899, des agents du gouvernement fédéral canadien parcourent l'Alberta pour recenser toutes les bandes d'Indiens qui s'y trouvent. Il s'agit alors de délimiter précisément les réserves de chacune d'entre elles suivant la règle retenue : 50 hectares par individu identifié. Or, les enquêteurs, qui se contentent de remonter les grandes voies d'eau pour prospecter, « ratent » les Indiens du Lubicon, occupés à chasser par petits groupes entre la rivière Athabaska et celle dite « *de la Paix* », sur un territoire d'environ 16 000 kilomètres carrés.

Quarante ans plus tard, les indiens du Lubicon, convertis au catholicisme par quelques missionnaires aventureux, entrent en contact pour la toute première fois avec le gouvernement des Blancs. Pressentant les dangers qu'ils courent à rester « omis », ils veulent signaler officiellement leur existence et réclament la reconnaissance des droits territoriaux que les autres Cris ont obtenus. On leur promet une réserve. En 1940, ils obtiennent même la visite d'un agent recenseur qui ne compte toutefois que les présents : cent vingt-sept individus ; les autres encore partis à la chasse, ne sont pas inscrits. L'agent remet son rapport au moment où la seconde guerre mondiale bat son plein. On oublie les Indiens du Lubicon qui pensent que l'affaire a suivi son cours.

Il s'écoule encore près de trente années avant qu'ils ne mesurent l'étendue de leur méprise. La province de l'Alberta, qui a récupéré entretemps la juridiction sur toutes les terres non classées comme « réserves », a commencé à distribuer des permis de prospection. Au milieu des années 70, des hommes arrivent avec leur équipement pour creuser des trous autour du lac Lubicon.

Entre 1979 et 1984, plus de quatre cents puits sont forés à coup de dynamite dans un rayon de 50 kilomètres autour de leur village, littéralement cerné par les routes et les chantiers. Devant un tel remue-ménage, le gibier a pris la poudre d'escampette. En 1980, les deux cents orignaux (élans du Canada) que les hommes tuaient à l'automne, permettaient à la bande de survivre tout l'hiver. Quatre ans plus tard, ils doivent parcourir des centaines de kilomètres de plus pour ne ramener qu'une vingtaine d'animaux.

Les bulldozers défoncent les sentiers de chasse

Considérés comme des squatters gênants sur leurs propres terres, les Indiens du Lubicon, fiers et indépendants, se sentent soudain pris dans un terrible piège. Un père de famille, revenu bredouille d'une saison de chasse, préfère se suicider plutôt que d'accepter les maigres subsides qu'offrent les services sociaux des Blancs. Les trois quarts des quelque quatre cents Indiens du groupe vivent aujourd'hui de l'aide publique. Ils habitent dans des maisons préfabriquées, (sans eau courante ni tout-à-l'égout) que le gouvernement canadien leur a récemment construites. En quelques années, les maladies ont fait chez eux des ravages, en partie dus au changement brutal de leurs habitudes alimentaires. Cent trente cas de tuberculose ont été diagnostiqués au sein du groupe au cours des derniers mois.

Guidés par leur jeune chef Bernard Ominayak (trente-huit ans), les Indiens du Lubicon ont, bien sûr, tenté d'apprendre le langage juridique des Blancs pour obtenir, à tout le moins, un moratoire sur l'exploitation pétrolière dans tout ou partie de leurs zones de chasse. Peine perdue. En 1983, un tribunal de Calgary les a déboutés. Les grosses compagnies ont pu continuer leurs activités et le gouvernement de l'Alberta a maintenu son refus de reverser aux Indiens, considérés comme « *sans statut officiel* », une quelconque partie des taxes qu'il perçoit sur le pétrole extrait.

L'opinion publique canadienne n'a véritablement été alertée que l'année suivante, lorsqu'un comité du Conseil mondial des Eglises, envoyé en mission sur place, a porté de lourdes accusations. « *Des fonctionnaires du gouvernement provincial allument délibérément des feux et laissent brûler des centaines d'hectares de forêt boréale sur lesquels les Indiens avaient coutume de chasser, tandis que les ouvriers des compagnies pétrolières défoncent tout aussi délibérément leurs sentiers de chasse à coup de bulldozer* », affirme alors le comité, conduit par l'archevêque Edward Scott, chef de l'Eglise anglicane du Canada.

Déterrer la hache de guerre

Appuyés par leurs « frères » indiens du Canada et par un nombre croissant d'organismes « blancs », les Cris du Lubicon ont remporté quelques minces victoires. Ils ont appris, en juillet 1987, que le Comité des Nations unies pour les droits de l'homme, basé à Genève, acceptait d'examiner la plainte qu'ils ont déposée à l'encontre des autorités canadiennes. Ils ont forcé aussi les gouvernements du Canada et de l'Alberta à accepter pour la première fois la tenue de négociations. Mais les pourparlers ont achoppé à la mi-janvier sur la question du nombre d'Indiens au sein de la bande.

Le chef Bernard Ominayak revendique quatre cent cinquante-sept personnes et, s'appuyant sur la règle qui prévalait au début du siècle (50 hectares par individu), réclame en conséquence 230 kilomètres carrés, sur les 16 000 qui constituaient le territoire traditionnel de chasse. Ottawa estime que le groupe compte actuellement deux cents membres tout au plus tandis que l'Alberta, s'en tenant au recensement de 1940, réduit ce nombre à cent vingt-sept personnes, qui devraient donc de contenter de 64 kilomètres carrés. La province exige des études généalogiques avant de revoir ses chiffres à la hausse.

« *Le temps passe et notre peuple est en train de mourir, nous n'avons plus d'autres choix que de nous battre* », répète le chef Ominayak. Pour la première fois, les Indiens du Lubicon, jusqu'ici pacifiques dans leur lutte, ont menacé ces jours derniers de prendre les armes pour défendre leur honneur. On peut y voir une simple bravade. On peut aussi reconnaître la tentation d'un coup d'éclat, au moment où les feux de l'actualité seront braqués sur Calgary.

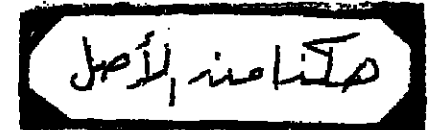
MARTINE JACOT.

● **TENNIS : Tournoi de Lyon.** – Le Soviétique Andreï Chesnokov, tête de série numéro deux, a été éliminé, lundi 8 février, au premier tour du tournoi de Lyon doté de 280 000 dollars, par Yaya Doumbia, un Sénégalais de vingt-quatre ans, classé 454e joueur mondial, sur le score de 7-6, 7-6.

● **La France rencontrera l'Australie en Coupe Davis.** – Grâce à la victoire de Pat Cash sur Francisco Maciel (6-2, 4-6, 7-5, 6-2) lundi 8 février, dans le dernier simple, l'Australie a battu le Mexique par trois victoires à deux, et sera le prochain adversaire de la France du 8 au 10 avril.

● **CYCLISME : Jeannie Longo veut aller au tribunal.** – Suspendue à la demande de l'Union cycliste internationale par la Fédération française de cyclisme du 29 janvier au 28 février pour dopage, Jeannie Longo a annoncé, lundi 8 février, son intention d'exercer « *toutes voies de recours* » devant les juridictions suisse et française, notamment « *une procédure de suspension d'urgence de la décision* ».





SPORTS

La préparation des Jeux olympiques

Les Cris d'Ominayak

MONTRÉAL

هكذا من الأصل

THÉATRE



STEINBERGER/ENGUERAN

Pierre Spivakoff dans « Monsieur Vénus »

« Une passion dans le désert », de Balzac

Dangereuse Egypte

Dans *Une passion dans le désert*, Balzac imagine qu'un fantassin de Bonaparte, pendant la campagne d'Egypte, s'est égaré dans les sables, mais c'est juste pour planter le décor, et le seul propos du récit, ce sont les amours d'un homme et d'une panthère, — ce que l'on nomme, parmi les perversions sexuelles : la zoophilie.

Les adjectifs-bateaux, genre *« calvitie précoce »* ou *« supplice chinois »*, défilent. Balzac n'hésite pas à nous brader *« une tristesse profonde »*, *« le fol espoir »*, *« l'ineffable bonheur »*, *« un océan sans bornes »*.

Description du désert ? Voici : *« Le silence effrayait par sa majesté sauvage »*, et *« l'immensité prenait l'âme de toute part »*. Notre militaire craque : *« le plus affreux désespoir fondit sur mon âme »*. Et *« le hardi Provençal »* (il est né dans le Midi) *« marcha vigoureusement dans la direction du Nil »*. En pure perte : sa panthère, *« cette farouche princesse »*, cette *« reine solitaire »*, cette *« sultane délaissée »*, lui court après, lui remet sa douce patte sur l'épaule.

« C'est comme une petite maîtresse », songe le soldat, *« c'est joli comme une femme »*. Et, sur *« une pierre de granit capricieusement taillée en lit de camp »*, sous *« la bienfaisante fraîcheur des étoiles »*, les enlacements du gazier et de la fauvesse reprennent de plus belle.

Ils finiront mal. Le soldat nous dit n'avoir pas compris pourquoi, sur le moment, et par quelle fausse manœuvre, dans le feu de l'action, il irrita sa conquête : *« Je ne sais pas quel mal je lui ai fait, mais elle se retourna comme si elle eût été enragée ; et, de ses dents aiguës, elle m'entama la cuisse. »*

Il faut reconnaître que, par moments, des pointes d'humour, de la part de Balzac, sont évidentes, dans les pages d'*Une passion du désert*, car tout se passe comme si un grand peintre s'amusait à torcher une « fausse peinture naïve » : un Picasso bâclant un faux Douanier Rousseau.

Au Théâtre de la Potinière, Pierre Tabard, seul sur la scène nue, devant un rideau de velours noir, interprète *Une passion dans le désert*, mimant tantôt *« le hardi Provencal »*, tantôt *« la farouche princesse »*. C'est tout à fait fascinant, car Pierre Tabard réussit à métamorphoser ce texte en un poème très beau, très sobrement écrit, une sorte de cantique spirituel qui se situe plutôt entre saint Antoine causant métaphysique avec la *Tentation*, et saint François d'Assise dialoguant avec la cigale.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Potinière, 19 heures (et, à 21 heures, Catherine Sellers reprend, avec Pierre Tabard, *Madame de la Carlière*, de Diderot, un chef-d'œuvre qu'il ne faut pas manquer).

« Monsieur Vénus », mis en scène par Pierre Spivakoff

Un délire raisonnable

Le retour de Pierre Spivakoff : après Délirante Sarah *et* l'Homme aux camélias, *il adapte, joue et met en scène un roman scandaleux du siècle dernier.*

Dans la grotte bleue du château de Linderhorf, en Bavière, Louis II, entre paons et cygnes, a peur : de l'enfermement, de la solitude, de la déraison. Un livre ajoute encore à ses tourments : *Monsieur Vénus*, ou l'histoire héroïque et tragique d'une femme fatale qui voulait être un homme, Raoule de Vénérande, aristocrate et belle, intelligente et riche, incapable d'amour et de plaisir après que tant d'hommes et de femmes sont passés dans ses bras.

Un beau jour, à Paris, Raoule rencontre un jeune fleuriste, Jacques Silvert, diablement bien bâti. Très lentement, très précisément, elle en fera... sa femme, avec et sans son consentement, tour à tour prosaïque et lyrique, tendre et cruelle, froidement rationnelle et violemment mystique. Ce désordre amoureux, ce chaos où s'enchevêtrent sexe, classe, argent, pouvoir, jouissance et désespoir, disloque, un peu plus à chaque page, le peu de raison qui restait à Louis II.

Monsieur Vénus est un roman singulier, qui fit scandale dès sa publication en 1884. La presse n'en finissait pas de s'interroger sur l'univers insensé d'une jeune femme écrivain, Marguerite Eymery, née vingt-quatre ans plus tôt dans une famille bourgeoise du Périgord, dont le premier livre, *Monsieur de la nouveauté*, avait déjà surpris son monde. Qui avait enseigné à cette jeune fille le « vice » et son secret ?

Rien ni personne, semble répondre Pierre Spivakoff, tant il est évident pour lui que le devoir, conscient ou inconscient, de l'être humain est de combattre par tous les moyens l'arbitraire et définitive division de l'homme et de la femme, depuis qu'un jour quelqu'un a décidé d'extraire des entrailles de l'un cette côte dont il allait faire l'autre. Pour lui, c'est clair : l'un est l'autre et réciproquement.

Pierre Spivakoff est donc Raoule de Vénérande avec la même énergie dévastatrice de celui que n'effraie pas ou plus le voyage en transsexualité. Mais, curieusement, la difficulté et le risque que représente un tel voyage paraît avoir pesé sur les épaules de ce fou de la paillette, du travestissement, bref de l'art dramatique tendance cabaret, version élisabéthaine. Une partie du public sera peut-être déranger mais d'autres, plus habitués au traitement scénique des affres du désir, familiers de Sade, Sacher-Masoch, Tenessee Williams ou Copi, regretteront à la fois une certaine retenue et trop de désinvolture.

Pierre Spivakoff a eu peur de son sujet, du lieu et du public. Si bien que sa présentation de *Monsieur Vénus ou le rêve fou de Louis II de Bavière*, dont il signe l'adaptation, la mise en scène, les décors et les costumes, alterne les bons et les mauvais moments, comme si certaines scènes, certains gestes avaient été empêchés ou d'autres accentués jusqu'à la caricature pour en atténuer la portée.

Il reste que Pierre Spivakoff est un être singulier. A un moment on propose un cocktail souvent démagogique de textes classiques ou empruntés au box-office anglo-saxon et de « stars » qui ont du mal à s'imposer sur les planches, on se réjouit sans plus d'arrière-pensées du travail généreux et sensible de Pierre Spivakoff, Pierre Haudebourg, Michel Marietta et des quelques autres qui font de ce *Monsieur Vénus* un moment de recherche sincère et troublant.

OLIVIER SCHMITT.

★ Théâtre des Mathurins. Du lundi au samedi à 20 h 30. Relâche dimanche. Tél. : 42-65-90-01.

COULISSES

Zingaro à nouveau

La ronde des oies, la danse des chevaux, les prouesses cavalières, le cérémonial des valets de piste... Chapiteaux, chevaux, violons tziganes dans la somptuosité décadente des ors et du sable. Cabaret équestre et musical. Zingaro est de retour. Voir, revoir, se laisser prendre par la rudesses sophistiquée, l'ironique poésie des seigneurs de la piste.

Ils sont de retour, du 15 février au 31 mars, et présentent leur spectacle les lundi, mardi, vendredi et samedi à 20 h 15. Le chapiteau est chauffée, il est installé au 91, boulevard de Charonne, métro Alexandre-Dumas. Tél. : 43-44-07-90.

Modène : Bernanos mis en scène par Luca Ronconi

Pour célébrer le centenaire de la naissance de Georges Bernanos, le Centre culturel français de Milan et l'Association des théâtres d'Emilie-Romagne (ATER) ont décidé de coproduire une nouvelle présentation du *Dialogue des carmélites*, œuvre publiée il y a juste quarante ans. Les répétitions de ce spectacle en langue italienne ont donc commencé à Milan sous la direction du metteur en scène romain Luca Ronconi, qui vient de diriger à Paris *le Marchand de Venise*, de Shakespeare, à l'Odéon. La première aura lieu à la mi-mars au Teatro Storchi de Modène, siège de l'ATER, et une tournée devrait être organisée dans les principales villes italiennes et européennes.

★ Centre culturel français de Milan, via Bigli, 2, 20121 Milan. Tél. : 19 (39) 2-54-56-376.

Londres : création de Molière & Co

Comédien et metteur en scène, Olivier Pierre vient de créer à Londres une nouvelle maison de production baptisée Molière & Co, qui a pour objet de présenter en Grande-Bretagne des spectacles des répertoires classiques et contemporains français. Deux pièces devraient être sélectionnées et jouées chaque année au Théâtre Artaud de l'Institut culturel français de Londres, en français et/ou en anglais. La première sera *l'Aide-mémoire*, de Jean-Claude Carrière, mise en scène par Olivier Pierre et interprétée par Jean-Pierre Cassel et Jane Lapotaire. En français du 1er au 5 mars et en anglais (adaptation de Donald Watson) du 23 au 27 février et du 8 au 12 mars.

★ Institut culturel français de Londres, 17, Queensberry Place, Londres SW1. Tél. : 19 (44) 1-589-6211.

Cergy-Pontoise : reprise de « Vêtir ceux qui sont nus » de Luigi Pirandello

Le Théâtre des arts de Cergy-Pontoise a décidé d'annuler les représentations du *Voyage autour de ma chambre*, de Xavier de Maistre, dans la mise en scène d'Agnès Laurent, le comédien Philippe Clévenot étant malade. Il envisage cependant de présenter ce spectacle en juin prochain comme prévu, au Théâtre de la Bastille à Paris.

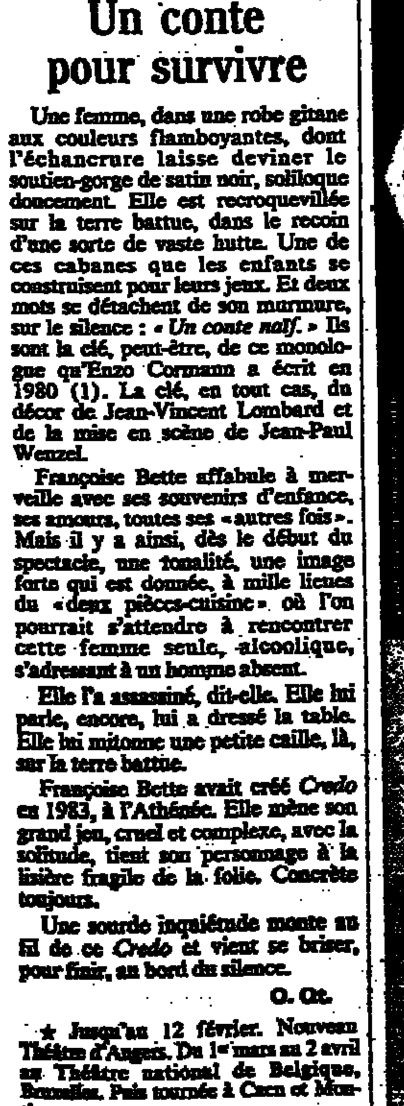
En remplacement, le Théâtre des arts a décidé d'accueillir *Vêtir ceux qui sont nus*, de Luigi Pirandello, dans la mise en scène de René Loyon, qui vient d'être créé au Théâtre national de Chaillot.

★ Du 8 au 20 mars. Tous les jours à 21 heures, sauf lundi et jeudi. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 30-30-33-33.

Carnaval brésilien au Cirque d'hiver

L'association Brésil-Culture organise un deuxième carnaval le samedi 13 février au Cirque d'hiver, avec notamment la participation de l'orchestre de Maestro Sorriso. Cette année, le thème sera le centenaire de l'abolition de l'esclavage au Brésil.

C'est avec la fin de l'esclavage que le carnaval a vraiment éclaté au Brésil comme un cri de liberté, comme une fête du corps et du plaisir, une mise en scène des fantasmes et des espoirs, de l'exorcisme des frustrations.



« Credo », d'Enzo Cormann, à Angers

Un conte pour survivre

Une femme, dans une robe gitane aux couleurs flamboyantes, dont l'échancrure laisse deviner le soutien-gorge de satin noir, soliloque doucement. Elle est recroquevillée sur la terre battue, dans le recoin d'une sorte de vaste hutte. Une de ces cabanes que les enfants se construisent pour leurs jeux. Et deux mots se détachent de son murmure, sur le silence : *« Un conte naïf. »* Ils sont la clé, peut-être, de ce monologue qu'Enzo Cormann a écrit en 1980 (1). La clé, en tout cas, du décor de Jean-Vincent Lombard et de la mise en scène de Jean-Paul Wenzel.

Françoise Bette affabule à merveille avec ses souvenirs d'enfance, ses amours, toutes ses « autres fois ». Mais il y a ainsi, dès le début du spectacle, une tonalité, une image forte qui est donnée, à mille lieues du « deux pièces-cuisine » où l'on pourrait s'attendre à rencontrer cette femme seule, alcoolique, s'adressant à un homme absent.

Elle l'a assassiné, dit-elle. Elle lui parle, encore, lui a dressé la table. Elle lui mitonne une petite caille, là, sur la terre battue.

Françoise Bette avait créé *Credo* en 1983, à l'Athénée. Elle mène son grand jeu, cruel et complexe, avec la solitude, tient son personnage à la lisière fragile de la folie. Concrète toujours.

Une sourde inquiétude monte au fil de ce *Credo* et vient se briser, pour finir, au bord du silence.

O. Ot.

★ Jusqu'au 12 février. Nouveau Théâtre d'Angers. Du 1er mars au 2 avril au Théâtre national de Belgique, Bruxelles. Puis tournée à Caen et Montluçon.

(1) *Credo*, suivi du *Rôdeur*, d'Enzo Cormann, est paru aux Editions de Minuit.

Culture

THÉATRE

Rencontre à la Colline

L'école buissonnière de Jean-Claude Jay

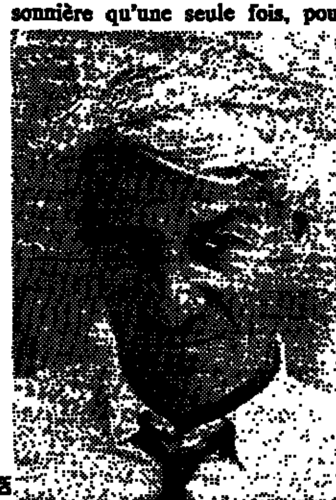
Vitez, Régy, Planchon, Besson, Pintillié ont l'œil sur lui, depuis longtemps. Lavelli aussi, qu'il retrouve pour une Visite inopportune, de Copi, créé le 16 février au Théâtre national de la Colline.

Une chevelure blancheur de neige, un visage solidement taillé : tout, dans l'attitude, la voix, est calme, à la fois carré et doux. Jean-Claude Jay n'est pas une star – il a peu fait de cinéma, un peu de télé, (on l'a vu dans *les Dames de la côte*). On ne se retourne pas sur lui dans la rue. Son allure est banale, avec un rien de poésie, de force dans le regard, en plus. Quand il évoque Nathalie Sarraute, sa manière de ne pas comprendre comment on peut avoir des rapports superficiels avec les gens, on pense que sur ce terrain-là, il lui ressemble. Il a créé *Elle est là*, dans la mise en scène de Claude Régy. Elle est devenue une amie. Régy aussi : « *Avec lui, on peut discuter, exprimer des critiques, des désaccords. C'est rare. Et formidable.* »

Formidables encore – Jean-Claude Jay prononce souvent ce mot, sans hausser le ton, sans lui insuffler de lyrisme superflu ses « rendez-vous » avec Planchon, *(Périclès)*, Benno Besson *(Comme il vous plaira)*, Pintillié ou Vitez, rencontrés au moment du premier *Faust*, au Théâtre des quartiers d'Ivry. « *Avec lui, les répétitions commencent comme un cours brillant, dont on voudrait tout retenir. Puis lui-même oublie tout, heureusement, pour se laisser aller au plaisir du jeu, avec le souci constant de faire partager à l'acteur ce qu'il attend de lui. Sinon, il est désespéré.* » Chez Jorge Lavelli, qu'il retrouve après *le Conte d'hiver*, créé en 1980 au Festival d'Avignon, il aime sa façon de « *privilégier le jeu, avant toute chose* ».

Dans *Une visite inopportune*, de Copi, au théâtre de la Colline, Jean-Claude Jay est milliardaire et amoureux d'un comédien à l'agonie. « *Lavelli veut qu'à chaque événement – et il s'en passe beaucoup dans cette chambre d'hôpital – il y ait rupture totale. C'est inconfortable... on ne peut pas faire de très beaux liés, se servir d'un état pour passer à un autre. On doit jouer Copi comme un classique : oublier l'anecdote et ne se tenir qu'à ce que disent les mots... Il m'a fallu un peu de temps, connaissant les circonstances de la mort de Copi, pour me laisser prendre par le rire énorme de cette pièce.* » Et d'ajouter, remarque qui résonne un peu comme un aveu déguisé : « *Copi ne parle pas tant de la mort que de la manière d'aller jusqu'au bout de la vie. Sa pièce n'est pas sacrilège. Si tel avait été le cas, je n'aurais pas pu la jouer. Je ne peux pas brûler ce que j'ai adoré, or j'ai eu une éducation religieuse.* »

Une éducation d'enfant sage qui se souvient n'avoir fait l'école buissonnière qu'une seule fois, pour



Jean-Claude Jay

dévorer *l'Idiot* de Dostoievski. Il partira ensuite, instituteur dans un douar pendant la guerre d'Algérie. Il se rêvait architecte. Il deviendra comédien, par hasard et sur le tard, à vingt-six ans et c'est chez Tania Balachova qu'il trouve le juste rapport entre le théâtre et la vie : « *Enfant, j'adorais les grands jeux sérieux. Avec elle, j'ai soudain découvert que je pouvais passer ma vie comme un grand jeu, en dehors de toute idée de carrière, mot qui lui était étranger. Elle nous conseillait d'arriver le soir au spectacle dans l'état où nous étions dans la journée. D'utiliser l'apport de la vie.* »

Il ne faut pas se fier à l'allure très calme de Jean-Claude Jay. C'est un enthousiaste né. Il a vu dix-sept fois *Lola*, de Jacques Demy. Fraîchement débarqué d'Algérie, il y avait retrouvé « *le hasard, les vies qui se croisent, se rencontrent, ou ne se rencontrent pas* ».

Propos recueillis par
ODILE QUIROT.

★ *Une visite inopportune*. La Colline à partir du 15 février.

JAZZ

Carmel à l'Olympia

Voix noire, voix blanche...

Au simple timbre de sa voix, on n'imaginerait rien de moins qu'une vaste nounou noire américaine. Pourtant Carmel Mac Court, sujet britannique d'ascendance irlandaise est un bout de lady tout frêle, tout blond, et surtout, tout blanc.

Carmel, une Blanche avec une voix de Noire, on croyait qu'une chose semblable ne pouvait pas se produire. Bien sûr, il y a eu des tentatives. Les chanteurs débutants s'essaient tous un jour ou l'autre au grand blues. Un peu avant de succomber à leur première grave extinction de voix. Signe que les cordes vocales et toute la machine à chanter de la gorge ne peuvent pas suivre. Ils partent alors s'éduquer dans des cours de chant où ils se signalent globalement par un seul défaut : ils braillent les graves. Une façon comme une autre de toucher de près la soul music, tant adulée.

Quelques vocalises suffisent en général à endiguer ces velléités. La voix se pose, et on n'en parle plus. Plus tard, les nostalgiques y repensent, ne se remettant jamais tout à fait de ce fantasme d'ailleurs récurrent.

Ça les reprend, comme Nino Ferrer *Je voudrais être noir*, ou Nougaro « *Je suis blanc de peau. Quand on veut chanter l'espoir, quel manque de peau.* » Et jusqu'à France Gall, plus récemment, qui faisait le point sur ce qui la séparait d'Ella Fitzgerald : « *Ce je n'sais quoi, cette drôle de voix, Ella, elle l'a.* »

Certains se sont fait une raison, persuadés à cette heure que les Noirs ont « ça » dans le sang. Il y aurait là un lot groupé voix-rythme-danse-sensualité. La théorie s'appuie sur une vraie argumentation scientifique : les Noirs ont de si grandes bouches, c'est pour mieux chanter le gospel, mon enfant. « *Et c'est vrai*, explique un spécialiste de la voix, Louis Jacques Rondeleux, professeur au Conservatoire national d'art dramatique de Paris, *que la voix résonne dans la bouche. Si la bouche est grande, les lèvres volumineuses, les pommettes écartées, la cavité de résonance est plus importante. Mais cette différence joue si peu. On ne peut pas expliquer la voix noire de cette façon.* »

Comme un accent

Dommage, Carmel a une grande bouche. Ceci expliquerait cela. Las, il faut chercher ailleurs. En fait, cette jeune fille a beaucoup écouté la soul music qu'on lui servait abondamment chez les Mac Court. Comme un bambin noir se gorgeant (littéralement) du chant de ses parents à l'office du dimanche ou à l'anniversaire de l'oncle Fred, elle assimilait ce qu'elle entendait, exactement comme un accent. Ce faisant, elle confirmait ceci : la voix noire naît d'abord dans l'oreille.

Coïncidence, elle allait également à l'église. Messe du dimanche au milieu des paroissiens de Scunthorpe, Angleterre-Nord. Elle a appris là l'essentiel du chant noir, avec des Blancs : comment chanter puissamment sans sabrer sa voix. « *J'étais trop timide*, dit-elle, *pour chanter avec vigueur devant les gens, comme ça, toute seule. Mais dans la chorale il se passe toujours la même chose. Vous êtes dans le tas. On commence tout doucement, et puis on est porté par les autres. A la fin, le son a monté. En même temps, il faut que le résultat soit harmonieux, qu'il y ait une parfaite justesse dans le rythme.* » Elle chauffe sa voix avant d'aller gober l'hostie. Une excellente déformation musicale s'ensuit.

Lorsqu'elle entend pour la première fois sa vois enregistrée, cela fait des années qu'elle chante sans micro, donc très fort, voire très violemment. Comme les Noirs. « *J'ai été terriblement surprise par cette voix qui sortait de moi. Elle criait, était rauque. Rien à voir avec l'air doux des chorales.* »

Moduler ses graves

Autre aspect des chorales : tout le monde n'y a pas les mêmes capacités vocales. On est souvent obligé d'y chanter dans une nuance très basse afin que chacun puisse suivre la phrase musicale. Carmel apprend ainsi à moduler ses graves de la même façon qu'un Noir chantant « Alléluia » en decrescendo.

Pour finir, cette Blanche est le rêve de tout visage pâle un peu porté sur la chanson. Elle n'a eu à ce jour qu'une seule extinction de voix. Tout tient. « *Je suis allée voir une vieille dame anglaise, professeur de chant. Elle a dit que j'avais un registre remarquable, très étendu. Là où on peut m'aider, c'est en m'apprenant à pousser encore plus cette voix dans la direction où je suis allée spontanément.* » Elle a aussi appris auprès d'un professeur de chant de l'Opéra qu'on ne pouvait pas sur entraîner sa voix sans courir le risque de lui faire perdre un peu de cette « spécificité noire » gagnée par un concours de circonstances. Mais elle, elle secoue la tête : « *Je n'ai pas la voix d'une Noire. Ce n'est pas possible, vous comprenez ?* »

Et de temps en temps, dans le surmenage d'une tournée, il arrive qu'elle ait vraiment ce qu'on appelle la « voix blanche », le pire défaut du chant classique : quand la voix semble sans vie et sort sans conviction du gosier sec. « *Dans ces cas-là*, dit-elle, *y a rien à faire qu'à attendre que ça revienne* ».

SOPHIE FONTANEL.

★ Olympia du 10 au 14 février.

Tal Farlow et Philippe Petit

Originaire de Caroline du Nord comme Coltrane et Monk, Talmadje Holt Farlow s'achemine avec élégance vers la fin de la soixantaine (il est né en 1921). Il joue sur une Gibson et ressemble à un employé de bureau à la retraite ou, plus simplement, à un guitariste de jazz à la carrière bien remplie.

Depuis l'une de ses premières tournées avec Red Norvo et Mingus, vite après la guerre, Tal Farlow a été sollicité par tous les musiciens de quelque importance. Lui qui reste un des plus grands stylistes « cool », lui qu'on a vu répandre son élégance de jeu dans des climats différents, il a reçu dans le milieu des musiciens le curieux sobriquet de « pieuvre ». Ce n'était pas méchant : c'est simplement pour qualifier son extraordinaire maîtrise technique et l'aisance tentaculaire de son doigté. Tal Farlow termine au Petit Journal une tournée en duo avec un de ses émules, aussi discret et aussi fin que lui, le jeune guitariste Philippe Petit.

F. M.

★ Petit Journal Montparnasse (10 et 11), Le Havre (12), Saint-Quentin (13), Zurich (15 au 21).

ARTS

Un colloque au Musée d'Orsay

Gérer, disent-ils

« *Gérer la culture* », vieux débat, vieux serpent de mer qui refait surface périodiquement. Le colloque d'Orsay, organisé le lundi 8 février par le ministère de la culture et auquel participaient quatre cent cinquante professionnels de la culture, a sacrifié aux lois du genre : prudence, majuscules et vœux pieux. Mais le paysage culturel a considérablement changé. La priorité donnée à la gestion eut été impossible il y a peu de temps encore. Il est vrai que le mariage de l'économie et de la culture a été célébré, à la Sorbonne, par Jack Lang en présence de François Mitterrand.

François Léotard a confirmé l'union, plébiscité par le public toujours plus nombreux qui piétine pendant des heures avant d'être admis au Centre Pompidou, à la Grande Halle de La Villette ou au Musée d'Orsay, à l'heure des grands « shows » culturels orchestrés par les médias. Les revendications salariales des conservateurs se font sur le thème de « *nous sommes des chefs d'entreprise* ». Et Jean-Ludovic Silicani, directeur de l'administration générale au ministère de la culture précise : « *Il n'est plus possible de construire une programmation si l'on n'a pas réfléchi à ses cibles.* »

Le jargon technico-commercial employé désormais dans ce domaine n'a pas trop écorché les oreilles des auditeurs d'Orsay. Si le domaine de la culture a longtemps été jugé ingérable, « gérer l'ingérable » est devenu l'axiome de cette nouvelle race d'administrateurs. Au risque de banaliser les éléments de cette culture ravalée au rang de « produits », qu'il s'agisse d'une œuvre d'Alechinsky, d'un spectacle de Chéreau ou d'un concert de Boulez.

Jean-Ludovic Silicani, énarque bien tempéré, se défend d'une vision aussi réductrice. « *Mais*, ajoute-t-il, *quand un organisme est mal géré, il finit par mourir. Tout simplement. C'est ce qui est arrivé récemment à l'Opéra de Lille. L'Etat ne peut indéfiniment éponger des ardoises sans cesse renouvelées. Ce n'est pas juste pour les autres secteurs. Quand l'Opéra de Paris outrepasse son budget, c'est la Bibliothèque nationale ou le Centre Pompidou qui trinque : les fonds dont nous disposons ne sont pas élastiques à l'infini.* »

Le ministère, confie-t-il entre deux interventions, a entrepris d'assainir la situation de quelques mastodontes à problèmes. Le premier visé est l'Opéra de Paris, gouffre légendaire dont les 310 millions de francs de budget sont régulièrement dépassés de 5 à 10 millions de francs. Le second est la Comédie-Française, elle aussi dans le collimateur du ministère pour les mêmes raisons. Les difficultés de la Bibliothèque nationale et du Centre Pompidou étant d'une autre nature, manque de place, inadaptation de leurs structures, la médecine sera donc différente.

Mais d'autres projets sont évoqués dans les coulisses de ce colloque. Faut-il donner une plus grande autonomie juridique aux grands musées – une trentaine – et transformer, à moyen terme, en véritables établissements publics Versailles, le Louvre et Orsay ? Autre souci, réaffirmé par le ministre en fin de séance : redéfinir une véritable politique contractuelle entre la Rue de Valois et les établissements subventionnés, qu'ils soient associatifs ou dépendants de collectivités territoriales.

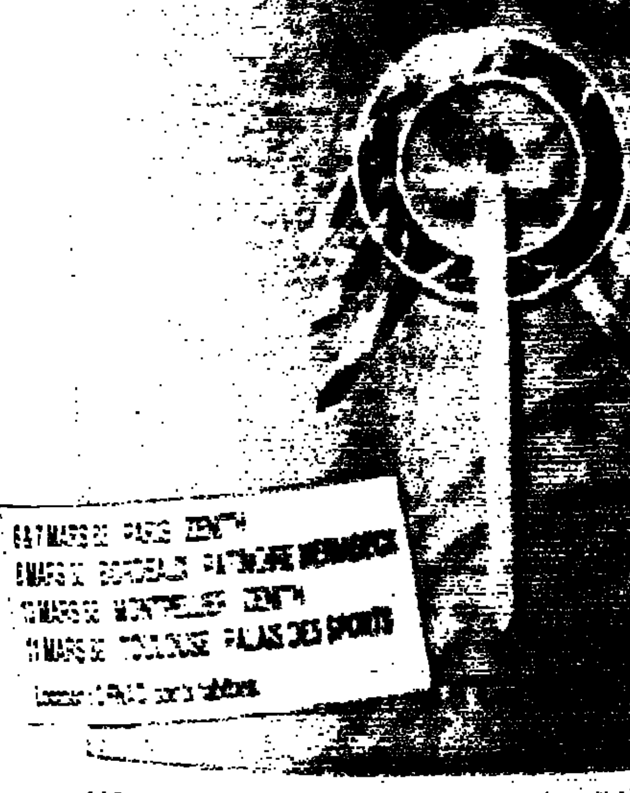
Dans ce domaine, François Léotard est partisan de « *tout remettre sur la table* ». Le mécénat, Arlésienne de tous les débats culturels en France, fut bien sûr évoqué. Mais celui-ci ne se manifeste guère pour l'instant que par quelques aumônes. C'est donc l'Etat qui reste toujours – pour longtemps – le principal bailleur de fonds et l'interlocuteur privilégié des professionnels de la culture. François Léotard est manifestement heureux de son rôle : il a répété qu'il souhaiterait exercer ses actuelles fonctions « *dans un nouveau gouvernement* ».

EMMANUEL DE ROUX.

La culture en chiffres

En France, la consommation culturelle est de l'ordre de 160 milliards de francs, soit 4 % du PIB. Sur cette somme, 35 milliards de francs proviennent de ressources publiques : 20 milliards de francs sont issus des collectivités locales et 15 milliards proviennent de l'Etat dont 9 milliards de francs émanent directement du ministère de la culture (0,8 % du budget de l'Etat).

Mais les représentants de la Rue de Valois font valoir que les moins-values fiscales (baisse de la TVA, etc., qu'ils chiffrent à 1,5 milliard de francs depuis deux ans) ne sont pas pris en compte. Le mécénat, avec ses 400 millions de francs ne représente qu'une dérisoire pour le moment (0,3 % du budget de la Rue de Valois). Le sponsoring sportif serait de 5 à 10 fois plus important. L'exemple italien est à méditer : le mécénat dégage chaque année l'équivalent de 5 milliards de francs.



هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

AMES NUES. Théâtre Essaïon (42-78-46-42), 18 h 30.
UN OUVRAGE DE DAMES. Blancs-Manteaux (48-87-15-84), 22 h 30.
DES SENTIMENTS SOUDAINS. Théâtre de la Renaissance (42-08-18-50), 20 h 45.
BACCHUS, de Jean Cocteau. Théâtre des Bouffes-Parisiens (42-96-97-03), 20 h 30.
MICHOUGA MABOUL. Espace Kiron (43-73-50-25), 21 h.
SHOW CHICHE. Les blancs jouent et gagnent. Palais des Glaces (48-87-90-67), 20 h 30.
LE MALADE IMAGINAIRE. Arts-Hébertot (43-87-23-23), 21 h.

◇ *Horaires irréguliers.*

Les salles à Paris

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Les Bâtisseurs d'empire : 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). Le Veau : 20 h 30.
ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ Coup de chapeau : 20 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Le Malade imaginaire : 21 h.
ATALANTE (46-06-11-90). Rosel, suivie de Douce Nuit : 20 h 30.
ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Aglavaine et Sélysette : 18 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). ◇ Bacchus : 20 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE-ASTELLE THÉATRE (42-38-35-53). Trois sous pour mes dessous : 20 h 30.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Iphigénie : 20 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Extraordinaire Monsieur Nicolas : 20 h 45.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Esther : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). ◇ Le Vent coulis : 20 h 30.
ESPACE KIRON (43-73-50-25). ◇ Mchouga Maboul : 21 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Ames nues : 18 h 30. Salle II. Des oranges et des ongles : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h.
GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You 're good man Charlie Brown : 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◇ La Chanson du mal-aimé : 19 h. La Colombe + Aux abysses : 20 h 30.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.
LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Attendrire : 20 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15.
MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h.
MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.
MARIE STUART (45-08-17-80). Line ou le premier : 20 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30.
MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15.
MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy L'ami public n°1 : 20 h 30.
MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.
ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). Mort d'un commis voyageur : 20 h.
ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 18 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). ◇ L'Affaire du courrier de Lyon : 20 h 30.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

Mardi 9 février

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Une passion dans le désert : 19 h. Madame de la Carlière : 21 h.
RANELAGH (42-88-64-44). Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué : 20 h 30.
RENAISSANCE (42-08-18-50). ◇ Des sentiments soudains : 20 h 45.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Eléphant Man : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Un délire très mince : 18 h 30. Divas sur canapé : 20 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). ◇ Jango Edwards : 20 h 30.
THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Flagrant Délire : 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Pinpin point Monroë : 22 h. Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30.
THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◇ Le Pont des soupirs : 20 h 30.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.
THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). ◇ Répertoire : 18 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. Le Misanthrope : 20 h 30. Théâtre Gémier. Vêtir ceux qui sont nus : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Public : 20 h 30.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Vallon : 20 h 30. Petite salle. Dialogue dans le marécage : 21 h. Une heure avec : Andromaque : 21 h.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Bruno Coppens : 20 h. Plait it Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Rebelle : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.
ZÈBRE (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. La maison accepte l'échec : 20 h 30.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

La Chienne (1931), de Jean Renoir, 16 h ; Pinhamy (1979, v.o.), de Lester James Peries, 19 h ; l'Ile enchantée (v.o.), de Lester James Peries, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

Relâche.

SALLE GARANCE CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE (40-26-34-30)

Paris-Rengaine, 14 h 30 ; A la Varenne (1933), 14 h 30 ; Paris-Béguin (1931), 14 h 30 ; Show-biz, 17 h ; 33 tours et puis s'en vont (1955), de H. Champetier, 17 h ; Tout le monde il est beau... (1972), de Jean Yanne, 17 h ; Montand de tous temps, 18 h ; Montand de mon temps (1974), de Jean-Christophe Averty, 18 h ; la Solitude du chanteur de fond (1974), de Chris Marker, 18 h ; Souvenirs, souvenirs, 20 h ; Johnny Hallyday : vingt ans de rock (1980), 20 h ; Souvenirs, souvenirs (1986), de Ariel Zeitoun, 20 h ; Yé-Yé, 21 h ; Actualités Gaumont, 21 h ; le Tour de chant de Sylvie Vartan (1983), 21 h ; Scopitone Hallyday, 21 h ; Paris, jeunesse et rock'n'roll (1966), 21 h ; Cherchez l'idole (1963), de M. Boisrond, 21 h.

Les exclusivités

ACCORD PARFAIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ANGE GARDIEN (Youg., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'ARBRE DU DÉSIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
BARFLY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
COBRA VERDE (All., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
CORDES ET DISCORDES (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).
CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
DANDIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
DE GUERRE LASSE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
GÉNÉRATION PERDUE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).
HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).
L'ILE AUX OISEAUX (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
IN THIS OUR LIFE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LES INNOCENTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LES KEUFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).
MAURICE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
NOYADE INTERDITE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PACTE AVEC UN TUEUR (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LE PROVISEUR (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
RENEGADE (It.-A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
ROBOCOP (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
SAXO (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).
TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).
LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
Y'A BON LES BLANCS (Fr.-It.-Esp.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).
YAM DAABO, LE CHOIX (Burkina-Faso, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
YEELEN (malien, v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AVENTURES DE CHATRAN. Film japonais de Masanori Hata, v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
BENJI LA MALICE. Film américain de Joe Camp, v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BIRD NOW. Film français de Marc Huraux, v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).
EN TOUTE INNOCENCE. Film français d'Alain Jessua : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ENGRENAGES. Film américain de David Mamet, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
GOOD NIGHT, MOTHER. Film américain de Tom Moore, v.o. : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA LÉGENDE DE L'AMOUR. Film soviétique de Takhir Sabirov, v.f. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LA MAISON ASSASSINÉE. Film français de Georges Lautner : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PRINCESS ACADEMY. Film franco-yougoslave de Bruce Block, v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).
RETOUR SUR TERRE : STAR TREK IV. Film américain de Leonard Nimoy, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
UN AMOUR A PARIS. Film français de Merzak Allouache : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE. Film français d'Etienne Chatiliez : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 10 FÉVRIER

«Van Gogh à Paris», 12 heures, Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (Paris et son histoire).

«Le Musée Picasso», 14 heures, 5, rue de Thorigny (Michèle Pohyer).

«La Sorbonne», 14 h 30, 47, rue des Ecoles (Hauts lieux et découvertes).

«Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«Cabinet des médailles», 14 h 30, entrée de la Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (Cercle culturel parisien).

«L'hôtel de Lauzun», 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Pygma).

« Rodin et Camille Claudel », 14 h 30, 77, rue de Varenne (Christine Merle).

«Le palais de Justice en activité», 14 h 30, devant les grilles (Pierre-Yves Jaslet).

«Le jardin des porcelaines», 14 h 30, Musée Guimet, 6, place d'Iéna (Approche de l'art).

«Techniques des gravures sur cuivre dans les ateliers d'un taille-doucier», 15 heures, 187, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

«Mobilier du Louvre : autour de Riesener», 15 heures, façade de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

«La ville-jardin d'Ivry», 15 heures, sortie métro Mairie-d'Ivry.

«Le Corbusier et ses rapports avec l'art et l'architecture», 15 heures, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

«Mobilier du dix-huitième siècle», 15 heures, 107, rue de Rivoli (Tourisme culturel).

POUR LES JEUNES

«L'Egypte», 14 h 30, Louvre, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Arcus).

CONFÉRENCES

1, rue Descartes (amphithéâtre B, bâtiment Joffre), 18 heures : «Le pseudonyme et son texte», par Nicholas Rand (Collège international de philosophie).

5, rue Las Cases, 20 h 30 : «Les aspects, leurs interprétations et leurs réalisations », par Robert Morin (Société française d'astrologie).



Communication

Au Forum des nouvelles images

Les univers artificiels de l'ordinateur

MONTE-CARLO
de notre envoyé spécial

« Nous sommes partis des expressions de base : la joie, la honte, la surprise, le dégoût ou la colère. Puis nous avons ramené à des mouvements simples le travail des muscles qui déforment le visage afin de construire une modélisation mathématique. » Dans la grande salle du Palais des congrès de Monaco, neuf cents personnes – informaticiens, responsables audiovisuels ou étudiants d'écoles d'art – suivent attentivement la démonstration d'Andrew Berends, un des grands experts américains de la synthèse d'images. Un court résumé de longs mois de recherche pour que, sur l'écran vidéo, un visage en trois dimensions, entièrement fabriqué par ordinateur, esquisse un sourire, une moue et quelques mimiques quasi humaines.

La salle applaudit, émue par la performance encore balbutiante mais qui marque un nouveau bond en avant de l'image de synthèse. Comme chaque année, le Forum des nouvelles images, organisé par le Festival de télévision de Monte-Carlo et l'Institut national de l'audiovisuel, permet de mesurer les progrès accomplis depuis qu'au milieu des années 70 le premier objet – une simple théière – a été simulé par ordinateur. Les informaticiens ont rapidement maîtrisé l'univers des objets, leur texture, leurs reflets, leur transparence ou leur élasticité.

Ils ont fabriqué sur leurs claviers des paysages imaginaires, peaufinant dans les moindres détails les jeux complexes de l'ombre et de la lumière. Ils ont créé des planètes entières à partir d'une simple équation mathématique. Aujourd'hui, poursuivant leur rêve démiurgique, ils s'attaquent au plus difficile : l'homme avec toute la complexité de ses mouvements, la subtilité de ses expressions. Des années de travail, des milliards engloutis pour que l'ordinateur retrouve le sourire de Marylin Monroe, la démarche d'Humphrey Bogart, accouche, un jour prochain, d'un acteur de synthèse évoluant dans un décor artificiel.

Utopie d'ingénieur ? Voire : les images de synthèse ont déjà fait une première percée dans l'univers de la production cinématographique. Après avoir été abondamment exploitées par les films de science-fiction, elles s'intègrent maintenant dans des projets plus réalistes. Jean-Jacques Annaud utilise les services de Thomson Digital Images pour reproduire la vision subjective d'un ours, le principal personnage de son prochain film, *le Grizzli*. Luc Besson fait appel à Sogitec pour simuler des scènes sous-marines particulièrement délicates de la vie des dauphins pour son long métrage *le Grand Bleu*.

Les vingt dernières secondes d'un éléphant

Mais la synthèse d'images trouve l'essentiel de ses applications audiovisuelles sur le petit écran. Toutes les chaînes confient aujourd'hui à l'ordinateur l'animation de leurs génériques, l'habillage de leurs programmes. A tel point que cette accumulation de logos virevoltant en trois dimensions finit par devenir lassante. Conscient du danger, les graphistes abandonnent progressivement ce style *Odyssée de l'espace* pour renouer avec des compositions délibérément rétro comme le générique de la télévision de Barcelone primé à Monte-Carlo.

Plus intéressants sont les investissements du groupe de Silvio Berlusconi dans les décors artificiels destinés à réduire le coût des émissions de variétés. Ou encore « La vie des bêtes », cette production d'une petite société française, Mac Guff Ligne, pour Canal Plus : vingt secondes d'images de synthèse pour raconter, en forme de devinette, les derniers instants d'un moustique, d'un singe ou d'un éléphant. Maîtrise des coûts, habile détournement des contraintes techniques : cette série désopilante a été réalisée par quatre personnes en moins de trois mois pour un budget total de 1,5 million de francs.

Dernier secteur où les progrès sont incontestables : le dessin animé. Le logiciel mis au point par la société française Label 35 réussit à automatiser avec des résultats remarquables le travail de l'animateur, ce qui laisse espérer, à terme, une baisse sensible des coûts de production. Signe des temps : le géant Walt Disney a créé son propre département de synthèse d'images et a présenté à Monaco une première réalisation de cinq minutes qui témoigne déjà d'une époustouflante maîtrise technique.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

EN BREF

● **Réseaux câblés à Orléans et Annecy.** – Les villes d'Annecy et d'Orléans viennent de confier la réalisation et l'exploitation de leurs futurs réseaux câblés de vidéocommunication à Communication developpement, une filiale de la Caisse des dépôts. Ces réseaux (48 000 prises à Orléans, 30 000 à Annecy) pourront disposer de 40 canaux et de services interactifs. Leur ouverture commerciale est prévue pour la fin 1989.

● **Mᵉ Bessis inculpé de diffamation envers la CNCL.** – Mᵉ Jean-Louis Bessis, avocat de Radio-Larsen, dont la plainte pour forfaiture a abouti à l'inculpation de M. Michel Droit, membre de la CNCL, a été inculpé le lundi 8 février de *« diffamation envers un corps constitué »*. La CNCL avait porté plainte contre l'avocat, estimant que celui-ci avait tenu des propos diffamatoires à son égard, le 28 octobre dernier, sur TF 1. Mᵉ Bessis a fait remarquer que la CNCL avait choisi *« la voie lente »* en déposant une *« plainte simple »* et non une *« plainte avec constitution de partie civile »*. *« On ne défend pas son honneur au rythme d'un escargot »*, a-t-il conclu.

Renforcement du noyau dur d'Havas

Conformément à leurs engagements, les six principaux actionnaires du groupe Havas ont récemment renforcé leurs positions en rachetant des actions sur le marché.

La Société générale, la Lyonnaise des eaux et Paribas viennent d'informer les autorités boursières qu'elles avaient franchi le seuil de 5 % des parts du capital. La Caisse nationale du Crédit agricole, la Société générale de Belgique et la Société de participations mobilières de M. Jean-Marc Vernes seraient sur le point d'en faire autant.

L'UAP, qui détenait avant la privatisation totale d'Havas, 3,8 % du capital ayant rejoint, il y a quelques mois, les six autres actionnaires du « noyau dur », celui-ci contrôlerait aujourd'hui environ 35 % du groupe, contre 20 % au moment de la privatisation. Si on y ajoute les 2 % détenus à long terme par le personnel et les participations d'investisseurs institutionnels qui, comme la Caisse des dépôts et les AGF, ont conservé leurs titres, il ne resterait plus qu'environ 55 % des actions d'Havas réparties dans le public.

Havas Médias Régions se retire du groupe de « gratuits » Le Carillon

Havas Média Régions (HMR) s'est retirée de la société Le Carillon, dont le groupe publicitaire possédait 50 % depuis 1977 aux côtés du quotidien régional *Ouest-France*. Le Carillon, fondé il y a une vingtaine d'années, comprend une quarantaine de « gratuits » dont la diffusion totale est de 4 400 000 exemplaires, surtout distribués dans l'ouest de la France.

Havas, qui a pris récemment le contrôle du groupe de « gratuits » de la COMAREG, a entrepris de se défaire des participations minoritaires détenues avec la presse régionale (*Ouest-France, Sud-Ouest, la Nouvelle République du Centre-Ouest*), pour éviter des « doublons » dans certaines régions. *Ouest-France* a fait part de son intention de s'associer à de nouveaux partenaires, dont le Crédit lyonnais.

« Les mesures proposées par M. Péricard sont insuffisantes »

nous déclare M. Tézenas du Montcel PDG de RFI

*Un constat exact, mais des propositions insuffisantes : tel est le jugement du PDG de Radio-France internationale sur le rapport de M. Michel Péricard, concernant la « politique audiovisuelle extérieure de la France » (*le Monde *du 19 janvier). Alors que les réunions ont commencé le 5 février pour décider des suites à donner à ce rapport, M. Henri Tézenas du Montcel précise ses ambitions pour RFI.*

« Etes-vous d'accord avec le bilan peu flatteur que dresse M. Péricard ?

– Si le constat est pessimiste, il est pourtant réaliste. La récente réunion des ambassadeurs français de l'Afrique sub-sahélienne a montré l'étendue des besoins, même dans les zones privilégiées de notre action. Et que dire alors de notre absence en Asie !

» Attention, pourtant, à ne pas minimiser ce qui existe, l'audience de RFI est réelle, tous les sondages nous le montrent, et elle progresse, spécialement quand des opérations sont menées : nouvelles heures d'émission en Afrique, directs lors du sommet de Québec, etc.

– Et que pensez-vous des mesures préconisées pour améliorer cette situation ?

– A vrai dire, ce qui me déçoit surtout, c'est le décalage entre la pertinence du diagnostic global et les mesures insuffisantes proposées par M. Péricard. Son rapport souhaite 250 millions de crédits nouveaux par an, pour l'ensemble de l'audiovisuel extérieur, image et son. Or rien que le programme minimal d'implantation d'émetteurs de RFI coûte 960 millions de francs sur cinq ans !

– Mais ne peut-on se limiter à des priorités absolues ?

– Il faut savoir si oui ou non on veut une réelle présence extérieure de la France, dans sa langue et dans la langue de ses auditeurs ! En tout cas, nos concurrents ne s'y trompent pas. Alors que RFI n'a, sur trois sites, que 25 émetteurs disponibles (dont 12 datent de 1962 et 8 de 1974 !), la Voix de l'Amérique (VOA) en a 115, et investira 800 millions de francs d'ici trois ans pour 31 nouveaux émetteurs. La BBC a 90 émetteurs sur 12 sites, la Deutsche Welle 35 émetteurs sur 8 sites...

– Pourtant, un effort a été fait depuis 1982, et RFI a remonté dans le classement des radios internationales ?

– Certes, mais le plan de 1982, qualifié de « plan de sauvetage » par M. Péricard, n'a même pas été appliqué intégralement : RFI n'a que 423 personnes (7 de moins que l'an dernier) au lieu des 700 nécessaires, et n'émet que dans 11 langues au lieu des 19 prévues. Le retard budgétaire, au lieu de nous faire baisser les bras, impose au contraire une accélération ambitieuse.

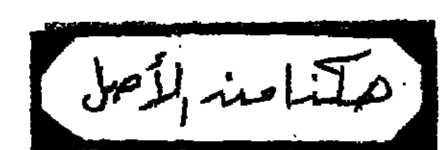
– Avec quels objectifs ?

– Celui de ne pas jouer les autruches, de sortir la tête du trou ! Par exemple, ne pas oublier le quart des Africains, qui sont anglophones ; ou bien inventer de nouvelles formes de distribution de nos informations aux radios FM d'Europe et d'Amérique. Pour bien remplir son rôle, une radio internationale française doit être multilingue et axée sur l'information.

» Je me félicite d'ailleurs de pouvoir bientôt émettre en arabe, à travers un accord avec la Sofirad (*le Monde* du 9 janvier) qui ne butte plus que sur des problèmes d'intégration de personnel. Enfin, les émetteurs d'Asie et de la Réunion (promis par M. Chirac lors de son voyage récent) vont renforcer notre potentiel.

» Mais la réussite d'ensemble, encore une fois, attend des actes : de l'argent pour d'autres émetteurs, et une multiplication des relais de nos productions. »

Propos recueillis par
MICHEL COLONNA D'ISTRIA.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 9 février

TF 1

20.40 Ciné-star : Firefox, l'arme absolue ■■ Film américain de Clint Eastwood (1982). Avec Clint Eastwood, Freddie Jones, David Huffman, Warren Clarke. **22.50 Magazine Ciné-star** (suite). De Michel Denisot. Spécial Brigitte Bardot. **23.55 Journal. 0.10 La Bourse. 0.15 Basket : Coupe des coupes.** Demi-finale, match aller : Limoge-Pesaro. **1.30 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.).

A 2

20.30 Les dossiers de l'écran : la Balance □ Film français de Bob Swaim (1982), avec Nathalie Baye, Philippe Léotard, Richard Berry, Maurice Ronet, Christophe Malavoy. ▶ **22.15 La police peut-elle travailler sans indicateurs ?** Avec Olivier Foll (sous-directeur de la direction de la police judiciaire), Daniel Duglery (secrétaire général du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de police française), François Marcantoni, Mᵉ Jean-Marc Varaut (avocat), Roger Colombani (journaliste), Marie-Christine Guerini. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Entrez sans frapper.**

FR 3

20.30 Cinéma : le Trésor de Tarzan ■ Film américain de Richard Thorpe (1941). Avec Johnny Weissmuller, Maureen O'Sullivan, John Sheffield. **22.05 Soir 3. 22.25 Magazine : Portrait.** Le sculpteur César. **23.20 Magazine : Décibels.** Présenté par Jan-Lou Janeir. Avec Boogie Brothers, Beloved, Band of Holly Joy, A Split Second, The Machines, Musical Reporters, Ryuichi Sakamoto et le rock au Japon.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Star 80 ■ Film français de Bob Fosse (1983), avec Mariel Hemingway, Eric Roberts, Cliff Robertson, Caroll Baker, Roger Rees. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Cyclisme.** En direct de Bercy, la dernière journée des Six Jours de Paris. **23.45 Cinéma : les Moissons de la colère** ■ Film américain de Richard Pearce (1984), avec Jessica Lange, Sam Shepard, Wilford Brimley. **1.30 Cinéma : Emmanuelle 5** ■ Film français de Walerian Borowczyk (1986). Avec Monique Gabrielle, C. Hardester, Harold Kay.

LA 5

20.30 Cinéma : Officier et gentleman ■ Film américain de Taylor Hackford (1982), avec Richard Gere, Debra Winger, Louis Gosset Jr. **22.35 Série : Spenser.** La fièvre de l'enfer. **23.25 Série : Mission impossible** (rediff.). **0.20 Série : Maigret** (rediff.). **2.10 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.55 Aria de rêves.** Concert de musique classique.

M 6

20.00 Série : Les routes du paradis. Le diable et Jonathan. **20.50 Téléfilm : Le clan des Sackett,** de Robert Totten, avec Jeff Osterhage, Tom Selleck, Sam Elliott, Glenn Ford (2ᵉ partie). **22.30 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **23.20 Journal. 23.30 Météo. 23.35 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. Invités : Emmanuelle Bernhaim, Wiazemsky, Annette Levy-Willard, Paulin Jacques, Bernado Sandoval (flamenco-jazz). **0.20 Documentaire : Le monde sauvage.** La ronde des marais. **0.50 Documentaire : La faune nordique.** Le renard arctique : résidence d'hiver. **1.20 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Les premiers hommes en Amérique. **21.30 Les villages d'enfants. 22.40 Nuits magnétiques.** Les avocats (1ʳᵉ partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Louis Vierne, l'organiste de Paris (3). Symphonie n° 3 en fa dièse mineur, op. 28, de Vierne ; Suite, op. 5, de Duruflé ; Strasbourg 85, de Tiet, par Odile Pierre, orgue. **22.30 Récital.** Roland Pidoux, violoncelle, Jean-Claude Pennetier, piano : Sonate pour violoncelle et piano en sol majeur, de Breval ; Sonate pour violoncelle et piano n° 2 en sol mineur, op. 5, de Beethoven ; Sonate pour violon et piano en la majeur, de Franck. **0.00 Club d'archives.** David Oïstrakh, violoniste : œuvres de Khatchaturian et Chostakovitch.

Mercredi 10 février

TF 1

13.35 Feuilleton : Haine et passions. 14.20 Feuilleton : C'est déjà demain. 14.45 Club Dorothée. 17.30 Variétés : Jacky show. Emission animée par Jacky. **17.55 Flash d'informations. 18.00 Série : Agence tous risques. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.55 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert et tirage du Loto. 20.45 Variétés : L'année de tous les tubes.** Les trophées du MIDEM 1988. Emission présentée par Michel Denisot et Patti Layne. Avec les Communards, T'Pau, Johnny Clegg, Louis Bertignac et les Visiteurs, Squeeze, Off, Guesch Patti, Francesco Napoli, Swing out Sister, Black, Wax, Tiffany, Sinita, Vanessa Paradis, Rafi, Blues Trottoir, Laurent Voulzy. **22.25 Magazine : Super sexy.** De Bernard Bouthier et Christine Eymeric. Sommaire : La fille d'en face ; Test avec des sportifs ; Interview hard : Jacques Dutronc ; Top-modèles masculins ; Jeu de piste ; Strip ; Astro-sexe. **23.25 Journal. 23.55 La Bourse. 0.00 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.).

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.35 Récré A 2 : le monde magique de Chantal Goya. 15.05 Récré A 2. 17.20 Série : Au fil des jours. 17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.05 INC. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy. 20.00 Journal. 20.30 L'heure de vérité. Invité : Jean François-Poncet. L'ancien ministre des affaires étrangères répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy, Jean-Louis Lescène et Jean-Louis English (Les dernières nouvelles d'Alsace). **22.10 Magazine : Des sourires et des hommes.** De Jean-Pierre Richard. Sommaire : Les négligés de l'histoire (La véritable histoire de la petite sirène) ; Super Fiona, avec Fiona Gélin ; Le soap, avec la troupe du Café d'Edgar ; Le guide des bonnes manières, à l'usage des célibataires. **23.00 Informations : 24 heures sur la 2. 23.30 Basket.** Coupe d'Europe des clubs champions : Orthez-Salonique.

FR 3

13.30 Magazine : La vie à pleines dents. Présenté par Eddy K 7. **14.00 Magazine : Décibels. 14.30 Série : Yao. 15.00 Flash d'informations. 15.03 Jeu : On va gagner.** Présenté par Vincent Perrot et Cerise Leclerc. **17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Studio folies. 17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Dessin animé : David le gnome. 18.00 Magazine : Astr3naute.** Magazine de l'espace de Anne Ray et Jacques Degray. **18.30 Feuilleton : Une mère pas comme les autres. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.05 Jeux : La classe.** ▶ **20.30 Théâtre : la Puce à l'oreille.** Comédie en trois actes de Georges Feydeau, mise en scène de Jean-Laurent Cochet. Avec Jean Le Poulain, Georges Chamarrat, Georges Descrières, Yvonne Gaudeau, Paule Noëlle. **22.45 Journal. 23.05 Magazine : Océaniques.** Cycle Glenn Gould (suite). Sonate, opus 110 (final), de Beethoven ; Seconde partita (premier mouvement, extrait), de Bach ; Deuxième symphonie (extrait), de Mahler ; Rhapsodie écossaise (extrait de façade), de Walton. **23.30 Magazine : Océaniques.** Olivier Debré, le rideau du Français. *Pendant plus de six mois, six hommes ont travaillé sans relâche dans le grand hangar du Bourget pour réaliser le rideau de la Comédie-Française.* **0.00 Musiques, musique.** Extrait du Magnificat du 8ᵉ ton, de Michel Corrette, par André Isoir, orgue.

CANAL PLUS

14.00 Dessin animé : Victor. 14.15 Série : Le retour de Mike Hammer. 15.00 Documentaire : Les allumés du sport. 15.30 Série : Sueurs froides. 17.10 Documentaire : Thérion stratagème. Galapagos (1ʳᵉ partie). **17.20 Série : Max Headroom. 17.50 Série : Throb. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 30.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Francis Lopez, Nadine Deboist, Yves Rénier. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invité : Philippe Lavil. **20.30 Bandes annonces cinéma dans les salles. 21.00 Cinéma : Opération Hongkong** □ Film américain de Henry Levin et David Lowell Rich (1973). Avec Fred Williamson, Byron Webster, Teresa Graves. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Mister Mom, profession : père au foyer** ■ Film américain de Stan Dragoti (1983). Avec Michael Keaton, Teri Garr, Frederick Koehler. **0.10 Cinéma : Miss Mona** ■ Film de Mehdi Charef (1986). Avec Jean Carmet, Ben Smaïl, Albert Delpy. **1.45 Série : Rawhide.**

LA 5

13.35 Série : Matthew Star. 14.30 Série : Au cœur du temps. 15.20 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.10 Variétés : Childéric. 16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. 17.20 Dessin animé : Le monde enchanté de Lalabel. 17.45 Dessin animé : Embrasse-moi Lucile. 18.10 Série : Mission impossible. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Roses for the Rich.** De Michael Miller, avec Lisa Hartman, Morgan Stenes (1ʳᵉ partie). *Une sombre histoire de vengeance.* **22.15 Série : La loi de Los Angeles.** Sparky Brakman RIP. **23.05 Série : Mission impossible** (rediff.). **23.55 Série : Matthew Star** (rediff.). **0.45 Série : Au cœur du temps** (rediff.). **1.35 Série : Shérif, fais-moi peur** (rediff.). **2.25 Variétés : Childéric** (rediff.). **3.10 Aria de rêves.**

M 6

13.30 Carrefour des musiques. Concert : Doudou N'Diaye Rose. **14.30 Magazine : Mediator. 15.00 Documentaire : F pour Ferrari. 16.00 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Feuilleton : Paul et Virginie.** 11ᵉ épisode (rediff.). **19.30 Série : Mon ami Ben. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Espion modèle. 20.50 Série : Falcon Crest. 21.40 Magazine : Libre et change.** De Michel Polac. Sur le thème « L'argent pourrit ? », sont invités : Jean Daniel *(la Religion d'un président)*, Thierry Pfister *(La République des fonctionnaires)*. **23.00 Feuilleton : Les passions de Céline** (12ᵉ épisode). **23.25 Journal et Météo. 23.40 Magazine : Club 6.** Invités : Michel Dreville, Jean Menaud, Claude Nicolas, exposition « Van Gohg ». **0.25 Documentaire : Le monde sauvage. 0.55 Documentaire : La faune nordique. 1.25 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Venise parle, Venise est parlée ! **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 22.40 Nuits magnétiques.** Les avocats (2ᵉ partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 20 et 22 décembre 1987 au Théâtre national de l'Opéra de Paris) : Rigoletto (duo de l'acte I), Nabucco (ouverture), de Verdi ; Faust (Quel trouble inconnu me pénètre), de Gounod ; Semiramis (air de l'acte I et ouverture), de Rossini ; Lakmé (duo de l'acte I), de Delibes ; la Traviata (duo de l'acte I, air de l'acte I), les *Vêpres siciliennes (ouverture), de Verdi ; l'Elixir d'amour* (air de l'acte II), de Donizetti ; la Traviata (prélude de l'acte III), de Verdi ; Lucia de Lammermoor (duo de l'acte I), de Donizetti, par l'Orchestre du Théâtre national de Paris, dir. Michelangelo Veltri ; sol. : June Anderson, soprano, Alfredo Kraus, ténor. **23.07 Jazz club.** En direct du Sunset.

Audience TV du 8 février 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	43.1	Santa-Barbara 20.0	Actual. région. 7.2	Actual. région. 4.1	Nulle part 2.6	Porte magique 6.7	Chasseur primes 3.1
19 h 45	50.3	Roue fortune 23.6	Maguy 8.7	Actual. région. 3.1	Nulle part 3.6	Boulev. Bouvard 8.2	Mon ami Ben 3.1
20 h 16	61.5	Journal 28.7	Journal 14.4	La classe 10.3	Nulle part 4.1	Journal 3.1	Homme invisible 2.1
20 h 55	66.7	Maître d'école 30.3	Bord des larmes 15.9	Fou du labo 4 10.8	Highlander 3.6	L'épouvantail 6.7	Clan Sackett 3.1
22 h 08	63.6	Maître d'école 39.5	Mgr Lustiger 10.3	Fou du labo 4 3.1	Highlander 4.1	L'épouvantail 8.2	Clan Sackett 2.6
22 h 44	35.4	L'enjeu 12.8	Mgr Lustiger 7.7	Océaniques 1.0	Cyclisme 0.5	Arabesque 12.3	Pot-Bouille 1.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 9 février à 0 h TU et le dimanche 14 février à 24 h TU.

La France restera sous l'influence d'un courant océanique humide. Dans ce courant, les perturbations défileront à travers la France provocant un temps le plus souvent nuageux et pluvieux, plus marqué sur la moitié nord du pays et avec des éclaircies au sud. Les vents d'ouest-nord-est, toujours assez forts sur l'ouest, s'atténueront jeudi en cours de journée.

Mercredi : giboulées, éclaircies et vent fort, températures en baisse

Un temps variable s'installera mercredi sur l'ensemble du territoire : il faut s'attendre à de violentes averses de pluie, de grêle, ou même de neige à basse altitude, accompagnées de fortes rafales de vent. Ces giboulées seront entrecoupées de périodes d'accalmies souvent bien ensoleillées.

Un vent assez fort et très irrégulier soufflera en toutes régions. Les rafales sous averse pourront atteindre 120 km/h près de la Manche, 80 km/h partout ailleurs dans l'intérieur du pays. Mistral et tramontane souffleront près de la Méditerranée.

Les températures accuseront une baisse de plusieurs degrés. Elles avoisineront un minimum de 2°C à 5°C au lever du jour, pour atteindre un maximum de 6°C à 9°C dans l'après-midi, 10°C à 12°C près de la Méditerranée.

Jeudi

Sur la Bretagne et la Normandie, temps instable le matin avec des averses, restant nuageux l'après-midi avec quelques éclaircies. Les vents de nord-ouest seront encore assez forts en Manche.

Près de la Méditerranée, ciel dégagé le matin avec le mistral puis se couvrant l'après-midi.

Les températures minimales iront de 1°C à 5°C sur la moitié nord, d'est en ouest, et de 2°C à 6°C sur la moitié sud.

Les températures maximales iront de 6°C à 8°C sur la moitié nord et de 7°C à 13°C sur la moitié sud.

Vendredi

Sur une moitié sud-ouest de la France, le temps deviendra peu à peu nuageux avec de petites pluies, redoublant en soirée près du pourtour méditerranéen où les vents d'est se renforceront.

Sur une moitié nord-est, les éclaircies prédomineront mais des passages nuageux importants pourront avoir lieu sur le Nord-Est et l'Est.

A part sur le littoral atlantique, les températures minimales seront en baisse générale de 1°C à 2°C

Les températures maximales seront en baisse légère.

Samedi

Près des côtes de la Manche, temps couvert le matin avec de petites pluies, gagnant en cours de journée la majeure partie des régions de la moitié sud.

Sur les autres régions, brouillard matinaux de l'Aquitaine au Massif Central et au Nord-Est, puis ciel très nuageux avec quelques éclaircies dans le Sud-Est.

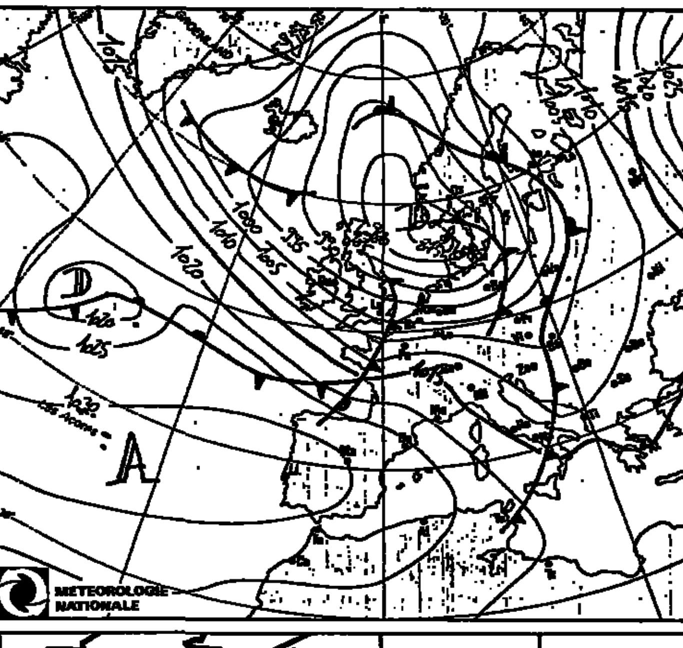
Les températures minimales seront en baisse dans l'intérieur.

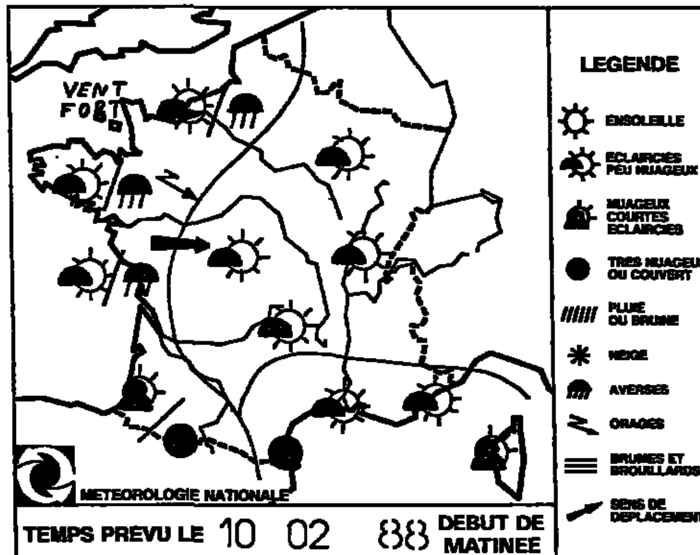
Dimanche

Une zone de temps couvert et pluvieux affectera le matin la Bretagne, la Normandie, le Bassin parisien et le Nord et se décalera en cours de journée de l'Aquitaine au Massif Central et au Nord-Est.

SITUATION LE 9 FÉVRIER 1988 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 11 FÉVRIER A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 8-02-1988 à 6 heures TU et le 9-02-1988 à 6 heures TU

FRANCE											
AJACCIO	12	12	N	TOURS	10	6	P	LOS ANGELES	24	9	D
BIARRITZ	12	12	P	TOULOUSE	12	11	P	LUXEMBOURG	3	−2	C
BORDEAUX	13	10	P	POINTE-A-PITRE	31	19	D	MADRID	15	5	D
BOURGES	10	5	P	ÉTRANGER				MARRAKECH	15	4	D
BREST	9	7	P	ALGER	13	6	C	MEXICO	22	9	B
CAEN	8	4	P	AMSTERDAM	6	3	C	MILAN	9	3	D
CHERBOURG	7	5	P	ATHÈNES	16	9	C	MONTRÉAL	−13	−15	N
CLERMONT-FERR.	11	5	P	BANGKOK	35	26	N	MOSCOU	2	1	P
DIJON	9	−1	P	BARCELONE	15	7	N	NAIROBI	30	17	D
GRENOBLE St-M-H	6	3	C	BELGRADE	13	5	P	NEW-YORK	3	−4	C
LILLE	5	1	P	BERLIN	4	1	*	OSLO	0	−4	C
LIMOGES	8	5	P	BRUXELLES	5	2	P	PALMA-DE-MAL.	14	12	D
LYON	7	3	N	LE CAIRE	20	7	C	PÉKIN	6	−5	D
MARSEILLE-MAR.	10	5	N	COPENHAGUE	3	1	C	RIO-DE-JANEIRO	29	23	P
NANCY	5	1	C	DAKAR	21	15	D	ROME	14	13	N
NANTES	11	8	P	DELHI	29	15	D	SINGAPOUR	32	24	N
NICE	14	10	N	DJERBA	16	13	C	STOCKHOLM	2	1	P
PARIS-MONTS.	6	5	P	GENÈVE	5	1	C	SYDNEY	22	18	N
PAU	11	10	P	HONGKONG	15	14	C	TOKYO	9	0	N
PERPIGNAN	16	13	D	ISTANBUL	13	7	N	TUNIS	17	6	D
RENNES	10	7	P	JÉRUSALEM	11	1	D	VARSOVIE	4	0	N
ST-ÉTIENNE	12	3	C	LISBONNE	16	12	P	VENISE	10	2	C
STRASBOURG	7	0	C	LONDRES	7	3	P	VIENNE	6	3	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4676

1 2 3 4 5 6 7 8 9

HORIZONTALEMENT

I. Est bien connue de ceux qui sont à l'origine de nombreux mariages. – II. Tel que le passif doit l'inciter à se montrer actif. Si on y prend de la bouteille, c'est pour se sentir plus jeune. – III. Il faut qu'il tourne pour que l'on puisse, dans certains cas, emprunter le droit chemin. Pronom. – IV. De quoi donner une bonne leçon. Un homme qui peut être amené à faire le pont. – V. Où il fallut bien calculer pour effectuer certaines opérations. Terrain d'action pour des mandarins. – VI. Un qui n'est pas obligatoirement bon prince. Rendue en partant. – VII. Prouve qu'on n'a pas eu tort d'en faire tout un plat. – VIII. Spécialiste de la recherche. Passe à Pacy. – IX. Limite les chances de parvenir à un bon résultat. Appelle une remarque. – X. Employé pour faire des couvertures. Qui a donc entraîné un engagement. – IX. De quoi être bien élevé sans être forcément poli.

VERTICALEMENT

1. N'hésitent pas à faire les choses sur une grande échelle. Tous derrière et lui devant. – 2. Des terriers les laissent s'échapper. – 3. Oblige à encore frapper. Une qui est bien placée pour aller au cirque. – 4. Est faite pour durer. Qu'il est donc possible de retourner. – 5. Dans un certain sens, il est condamné au silence. Idéal pour celui qui souhaite se faire connaître. – 6. Quand le pierrot se fait entendre. On ne peut certes pas dire qu'on n'a rien tiré d'elle. – 7. Préposition. C'est lui qui mène la barque. – 8. On l'avale ou bien on lui fait tout avaler. Bien parti. – 9. Est destinée à assurer et à rassurer. Réservée à de fines bouches.

Solution du problème n° 4675

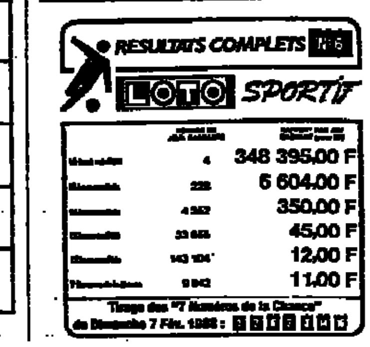
Horizontalement

I. Superflu. – II. Araser. – III. Gelée. – IV. Café. Dû. – V. Elu. Innit. – VI. Ombre. – VII. Hie. Ornas. – VIII. Roi. Ali. – XI. Ici. Sages. – X. Epelé. – XI. Erse. Eros.

Verticalement

I. Sauce. Haine. – 2. Ur. Aloi. – 3. Parfumeries. – 4. Es. Pé. – 5. Reg. Iroise. – 6. Freiner. Ale. – 7. Nager. – 8. Urédinale. – 9. Eut. Sises.

GUY BROUTY.



Echecs

Le Tournoi des candidats

Kortchnoï et Sokolov éliminés en huitième de finale

Joués en matches directs de six parties, les huitièmes de finale du Tournoi des candidats au titre de champion du monde d'échecs se sont terminés, le dimanche 7 février, à Saint-John (Canada), par un double coup de théâtre : l'élimination d'Andreï Sokolov et celle de Victor Kortchnoï.

Sokolov, vingt-quatre ans, vainqueur du dernier Tournoi des candidats à Montpellier en 1985, a été battu, à l'issue d'une *finale dramatique*, par le Canadien Kevin Spragett, trente-trois ans, qui ne devait sa place à Saint-John qu'en tant que représentant du pays organisateur. A égalité (3-3) après les six parties prévues, les deux joueurs entamèrent les prolongations. Les septième et huitième parties furent nulles.

On entra alors dans les parties semi-rapides : la neuvième, la *dixième et la onzième* (dans lesquelles le temps de réflexion imparti à chaque joueur revenait de soixante minutes à trente, puis à quinze minutes) ne donnèrent rien. A la douzième partie, les nerfs de Sokolev lâchèrent : avec les blancs dans une position égale, il « oublia » la menace de Spragett, facilement parable, d'un double échec Roi-Dame. C'était fini.

L'élimination de Kortchnoï, cinquante-six ans, fut encore plus surprenante. Personne ne pouvait prévoir que l'Islandais Johan Hjartarson, vingt-quatre ans, dont c'était la première apparition à ce niveau, terrasserait le cinquième joueur mondial. A l'issue des six parties, Kortchnoï avait réussi à arracher l'égalité en gagnant la cinquième et la sixième partie alors qu'il était mené 3-1. Sans doute épuisé par cet effort, le vieux combattant perdit, avec les Blancs, la deuxième partie des prolongations.

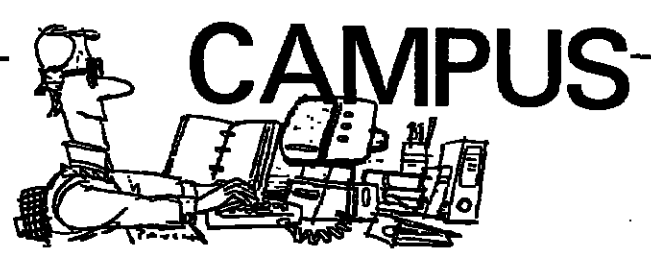
Dans les autres matches, le résultat fut à peu près conforme aux prévisions : Nigel Short, vingt-deux ans (Angleterre) *se débarrassa du Hongrois* Gyula Sax, trente-six ans, sur le score de 3,5 à 1,5. Le second Anglais en course, Jonathan Speelman, trente et un ans, écrasa l'Américain Yasser Seirawan par 4 à 1. Le Néerlandais Jan Timman, trente-six ans, eut plus de mal à éliminer le jeune Soviétique Valéri Salov, vingt-quatre ans, ne gagnant que la sixième partie et s'imposant par 3,5 à 2,5.

Le Hongrois Lajos Portisch, cinquante ans, habitué de cette compétition, battit le Soviétique Rafael Vaganian, trente-six ans, par 3,5 à 2,5, tandis qu'Arthur Youssoupov, vingt-sept ans, se retrouvait le seul Soviétique qualifié en battant son compatriote Jaan Ehlvest, vingt-cinq ans, par 3,5 à 1,5.

Les quarts de finale, en mai-juin prochains, opposeront Karpov (qualifié d'office) à Hjartarson, Short à Speelman, Timman à Portisch et Youssoupov à Spragett.

B. de C.

Education



Réformer l'ENA

RECRUTEMENT non démocratique, élitisme arrogant, esprit de caste... les reproches faits à l'ENA sont bien connus. Et pourtant chacun admet qu'une institution donnant une formation de haut niveau aux futurs cadres de l'administration est nécessaire. Comment donc corriger les défauts du système, en en préservant les qualités ? Le club Nouvelle Frontière s'est attelé courageusement à la tâche, sous la conduite de Pierre Milloz, inspecteur général du ministère de l'industrie, et propose une réforme audacieuse.

Il suggère de diviser l'ENA en deux *« phases »*. La première recruterait les élèves sur concours, deux ans après le baccalauréat, à la manière de l'Ecole normale supérieure ou de Polytechnique, et donnerait, en deux ans, une formation générale. Les élèves passeraient ensuite des concours par spécialités (juridique, financière, économique, sociale, internationale) donnant accès aux corps administratifs supérieurs. Ces concours seraient également ouverts à d'autres candidats diplômés de l'Université. Une fois admis, les élèves seraient réunis pour suivre ensemble la deuxième *« phase »*, consistant en une formation plus pratique (stage administratif à un niveau modestes, stage en entreprise, enseignement du management, séminaire) avant d'être définitivement affectés dans l'administration.

Selon ses auteurs, ce projet aurait de nombreux avantages : élargir le recrutement social à l'entrée, en rapprochant celle-ci du baccalauréat ; distinguer nettement dans le temps formation théorique et pratique (et renforcer cette dernière) ; faire dépendre l'orientation entre les grands corps d'un choix des élèves au moment des concours, et non de l'arbitraire du classement de sortie ; maintenir l'unité des futurs hauts fonctionnaires par une formation en commun.

De tels changements paraîtront iconoclastes à beaucoup. Mais pour M. Jean Charbonnel ancien ministre et président de Nouvelle Frontière, ils pourraient éviter à l'ENA d'être victime un jour de la fureur populaire.

F. G.

★ *Faut-il normaliser l'ENA ?* par Pierre Milloz et le club Nouvelle Frontière. Préface de Jean Charbonnel. *Economica*. 154 p., 75 F.

Un diplôme de logistique

Quinze grandes entreprises de production, de services et de distribution, réunies dans la « Fondation nationale de logistique » ont créé, avec l'IUT de l'université d'Aix-Marseille II, un diplôme d'université de « Gestion des opérations logistiques », pour former des spécialistes de l'acheminement des produits sur leurs marchés. Cette formation en un an est accessible aux titulaires d'un diplôme de premier cycle de gestion ou de commerce (DEUG, DEUST, BTS, DUT). Dépôt des dossiers de candidature avant le 15 juin.

(Université Aix-Marseille-II. Institut universitaire de technologie. Service relations extérieure. Avenue Gaston Berger 13625 Aix-en-Provence Cedex. Tél. 42-26-57-23).

Santé mentale

La Fondation santé des étudiants de France organise, le 18 mars au Centre international d'études pédagogiques (1, avenue Léon-Journault 92310 Sèvres), une journée d'étude et d'information sur le thème : *« Approches des difficultés scolaires et mentales. Une expérience d'enseignement auprès des lycéens et étudiants souffrant de toubles psychologiques »*.

(Renseignements : Mme Marie-France Rossignol. Fondation SEF. BP 147. 75664 Cedex 14. Tél. 45-39-43-39).

Aventure

La Fondation de l'aventure, créée par la Guilde européenne du raid offre, en collaboration avec des organismes privés ou publics, un éventail de bourses à des jeunes désireux de réaliser des expéditions, en France ou à l'étranger, à but sportif, scientifique culturel ou humanitaire. Date limite de dépôt des dossiers : le 15 mars.

(Fondation de l'aventure, 11, rue de Vaugirard 75006 Paris. Tél. 43-26-97-62).

Le Carnet du Monde

Naissances

— Claire et Bruno

ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Xavier FULDA,

le 16 janvier 1988.

5, rue de la Manutention,
75116 Paris.

— Annie Lou COT,
Jean-Noël JEANNENEY
et Julien,

ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Matthieu.

Paris, le 3 février 1988.

Décès

— Mme Simone Amar
son épouse,
MM. Eric et Thierry Amar,
Mme Henri Buzaglo,
ses enfants,
Mme Jack Ohana,
Mme Raphaël Soudry,
Mme Georges Ohayon,
ses sœurs,
Les familles Amar, Ohana, Buzaglo, Ohayon, Benayoun, Amiel, Attar, Elfassy, Samama, Berdugo, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice AMAR,

survenu le 8 février 1988, dans sa soixante-sixième année.

Les obsèques auront lieu ce mardi 9 février ; réunion à la porte principale du cimetière de Pantin parisien, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Montebello,
78000 Versailles.

— Mme André Beslay,
son épouse,
M. et Mme Bernard Beslay,
M. et Mme Christian Laumet,
M. Marc Beillaud,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils,
M. et Mme Frédéric Fritscher
et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Fritscher
et leur fils,
M. et Mme Jacques Beslay,
Et,
ses cousins, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces,
Toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André BESLAY,

survenu le 6 février 1988.

Le service religieux aura lieu le jeudi 11 février à 14 h 15, en l'église St-Nicolas à Houilles (Yvelines), suivi de l'inhumation, au cimetière de Sartrouville, Yvelines, à 15 h 30.

126, bd Jean-Jaurès,
78800 Houilles.
12, rue du Chêne-Bocquet,
95150 Taverny.

— Le docteur Ph. Giustiniani et Mme,
née Liliane Caudéran,
François, Joseph et
Eléna Giustiniani,
font part du décès de leur père et grand-père,

M. Raymond-Jean CAUDÉRAN,

survenu le 31 janvier 1988, à Billère-Lons (Pyrénées-Atlantiques).

36, rue d'Etigny,
32000 Auch.

— La Colle-sur-Loup - Lille.

Mme Marie-Elisabeth Cousin
a la douleur de faire part du décès de son époux

M. Robert COUSIN,
Grand croix
de l'ordre national du Mérite,
grand officier de la Légion d'honneur,
commandant du Mérite maritime,
ancien super-préfet de la région
Provence-Alpes-Côte d'Azur,
préfet des Bouches-du-Rhône,

survenu dans sa quatre-vingt-unième année.

Le service religieux suivi de l'inhumation aura lieu le vendredi 12 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

Les Hauts de Saint-Paul,
06480 La Colle-sur-Loup.

[Né le 27 février 1907 à Blainville-Crevon (Seine-Maritime), licencié en droit et lauréat de la faculté de droit de Caen, Robert Cousin entre dans la carrière préfectorale en juillet 1934 après avoir occupé diverses fonctions dans des cabinets ministériels. Il est successivement *sous-préfet de Briançon, secrétaire général de la* Savoie (1935), sous-préfet de Villefranche-de-Rouergue (1937), secrétaire général de l'Ille-et-Vilaine (1940), préfet de la Haute-Marne (1941) et de la Drôme (1943).

Déporté en Allemagne le 25 mai 1944, il est rapatrié, malade, le 1er août 1945, et bénéficie d'un congé de longue durée. Il est chargé de mission à l'administration centrale du ministère de l'intérieur du 1er mai 1948 au 10 mai 1950, date à laquelle il est nommé préfet du Gers. Il est ensuite préfet du Lot-et-Garonne de septembre 1951 à janvier 1953.

De 1953 à la fin de 1955, Robert Cousin occupe d'importantes fonctions dans plusieurs cabinets, dont ceux de MM. Caillavet, secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, Albert Sarraut, président de l'Assemblée de l'Union française, et de trois ministres de la défense nationale : M. Bourgès-Maunoury, le général Kœnig et le général Billotte.

Il est nommé préfet de Meurthe-et-Moselle le 28 décembre 1957, puis préfet du Pas-de-Calais le 15 octobre 1958, avant de devenir, le 16 septembre 1963, préfet des Bouches-du-Rhône, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il a été placé hors-cadre en juillet 1967.]

— Mme Jacques Dupont,
née Valentine Midy,
Bernadette Chevrel et ses enfants,
Delphine Dupont-Midy et ses enfants
Grégoire et Valentine Marchac,
Philippe Dupont et ses enfants,
M. et Mme François Dupont-Midy et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, dans sa quatre-vingtième année, de

M. Jacques DUPONT,
inspecteur général honoraire
des Monuments historiques,
ancien président des Amis du Louvre,
officier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 11 février 1988, à 11 heures, en l'église Saint-Roch, 298, rue Saint-Honoré.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Chesnaie, 95600 Eaubonne.

— M. Alfred Flis,
son époux,
Mme Sonia Rykiel,
M. Jacques Merles,
M. et Mme Jacques Stanlow,
M. et Mme André Zonabend,
Mlle Danièle Flis,
M. et Mme Philippe Treves,
ses enfants,
Nathalie,
Simon,
Jean-Philippe,
Patricia,
Frédéric,
Isabelle,
Mathieu,
Agnès,
Rachel,
Jonathan,
ses petits-enfants,
Tatiana et Lola,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Fanny FLIS,
née Tesler,

le 7 février 1988.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

44, avenue des Ternes,
75017 Paris.

— Claude, Jean, Jeanine et Maria,
ses enfants,
Jean-Christophe, Laurence, Pablo, Paloma et Sylvie,
ses petits-enfants,
Tous ses parents,

ont la douleur de faire part du décès de

Alice GOULEMOT,
née Gaumer.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Versailles le 5 février 1988.

27, avenue de Paris,
78000 Versailles.
46, rue La Bruyère,
75009 Paris.

— Montpellier.
Mme Jean Lansard,
Ses enfants, petits-enfants,
Et ses proches,
font part du décès de

M. Jean LANSARD,
professeur à l'université Paul-Valéry,

survenu le 5 février 1988.

— Mme Edouard Liquier,
née Anne-Marie Allardin,
Mme Maurice Barthe-Liquier,
M. Jean-Claude Fortuit,
Mme Elizabeth Fortuit-Liquier
et leurs enfants,
M. Jean-François Liquier,
Mme Lily Liquier-Vasseur
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Widmer,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Edouard LIQUIER,
président de chambre honoraire
à la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de la Franco-British Association
1939-1945,

le 5 février 1988.

Leur époux, frère, père, beau-père, grand-père et beau-frère.

Le service religieux sera célébré au temple de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er, le mercredi 10 février, à 13 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, square de Clignancourt,
75018 Paris.
37, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.
68, avenue de la Faisanderie,
91800 Brunoy.
113, chaussée Saint-Pierre,
80000 Amiens.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. et Mme Bernard Matussière
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Matussière,
Mme Itta Sternzus,
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Mina MATUSSIÈRE,
née Sternzus,

leur mère, grand-mère, sœur et parente,

survenu le 1er février 1988, à l'âge de soixante-neuf ans, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu le 5 février, dans l'intimité familiale au cimetière de Bagneux-Parisien, dans la sépulture de famille.

53, rue du Moulin-des-Prés,
75013 Paris.

— Marianne Weitzmann-Nelson,
Jacques Derogy,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Rafi NELSON,

survenu le 6 février à Tabah (Israël).

Nelson Village Eilat (Israël),
2, rue Christine,
75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Mme Geoffrey NORMAN,
née Odette Schlemmer,

fille de feu le Dr Georges Schlemmer, de Paris et du Mont-Dore, et de son épouse, née Clara de Valcourt, survenue paisiblement le 3 février à Londres, dans sa cent-unième année, chez son fils, M. Gerald Norman, de 12 Addison Crescent.

L'enterrement a lieu le 10 février dans l'intimité à Rodmell, où elle a longtemps vécu.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à *Lui, le 5 février,*

Mme Louis PAULY,
née Claire Chevallier.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 10 février 1988, à 8 h 30, en l'église Saint-Pierre-de-Montrouge, Paris-14e.

De la part de
Son époux,
Ses enfants, petits-enfants
Et arrière-petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, rue Lecourbe,
75015 Paris.

— Mme Gaston Penavayre,
M. André Penavayre
et ses enfants,
M. et Mme Jean Vernis
et leurs enfants,
Le docteur Armand Mondzie,
Mme et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston PENAVAYRE,
administrateur retraité
du ministère des PTT,
ancien secrétaire général
de la société artistique des PTT,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu le 6 février 1988, dans sa quatre-vingtième année, à Paris-14e.

La levée de corps à l'hôpital Broussais, 100, rue Didot, Paris-14e, aura lieu le jeudi 11 février, à 8 heures.

Les obsèques religieuses à Vacquiers (Haute-Garonne) se feront dans l'intimité familiale.

1, allée Gaston-Bachelard,
75014 Paris.

Anniversaires

— Le 15 février 1987,

Paul PÉRON,

nous quittait, à l'âge de soixante-cinq ans.

Christiane Péron et ses enfants demandent une pensée pour lui à ceux qui l'ont connu.

— Il y a trois ans, le 10 février 1985,

Victor Alexandre ZIPSTEIN,

était ravi à l'affection de sa famille et de ses amis.

Que tous ceux qui l'ont aimé, connu et estimé aient ce jour une pensée pour lui.

4, rue Lhomond,
Paris-5e.

Communications diverses

— Cercle Bernard-Lazare : Territoires occupés, seule issue : la négociation. Invité : Arié Yaari, universitaire et directeur du Centre international pour la paix au Proche-Orient de Tel-Aviv. Jeudi 11 février, à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris. Tél. : 42-71-68-19.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

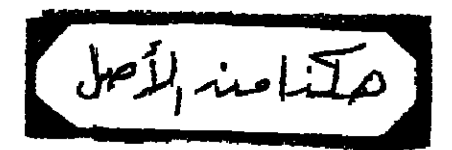
Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

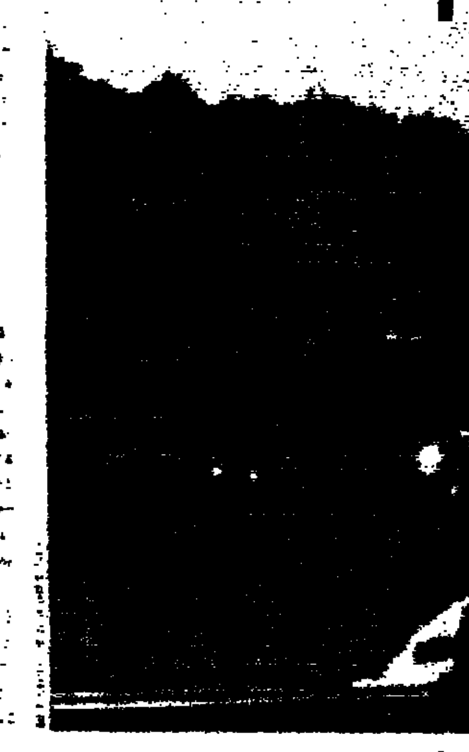
Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24



هكذا من الأصل

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Un si doux hiver

La douceur exceptionnelle de l'hiver a activé le bourgeonnement de la végétation. Attention au coup de gel !

DEPUIS le 15 décembre, les températures sont, partout en France, au-dessus des normales saisonnières. Bien entendu, la nature réagit à sa façon à cette tiédeur et à cette humidité persistantes : du Nord au Midi, elle est en avance de deux, trois ou même quatre semaines. Les bourgeons grossissent déjà. Que deviendront les arbres fruitiers et les céréales si le froid arrive en février ou se manifeste en mars ? A cette question inquiète, il n'y a pas de réponse unique. Chaque espèce d'arbre fruitier, chaque variété de blé, a un rythme de développement particulier, dont dépend sa vulnérabilité au froid éventuel.

Les arbres, fruitiers ou non, ont en commun d'entrer dans leur période de dormance, indispensable à leur développement de l'année suivante, dès l'arrêt automnal de la végétation, c'est-à-dire en septembre ou octobre.

Le froid lève la dormance

Même bien soignés et nourris, même bénéficiant de températures douces, ils ne peuvent alors développer leurs bourgeons, Ceux-ci sont inaptes à la croissance, sans que les spécialistes sachent précisément la nature et les causes de ce phénomène. On invoque des substances régulatrices ou la perméabilité plus ou moins grande des membranes...

Quoi qu'il en soit, le froid hivernal joue ensuite un rôle essentiel : il lève la dormance. Après cette « levée », l'arbre, certes, ne commence pas tout de suite à développer ses bourgeons. Il attend, pour le faire, que survienne une bonne occasion, c'est-à-dire l'arrivée de températures moins froides.

Presque partout, les températures jusque vers le 15 décembre 1987 ont été suffisamment froides pour la levée de la dormance. La tiédeur générale qui règne depuis lors a été la bonne occasion pour entamer le développement des bourgeons.

Intervient alors le rythme de développement propre à chaque espèce d'arbre fruitier. Chaque espèce, en effet, fait fleurir ses bourgeons plus ou moins tôt.

Il y a des espèces précoces. Les amandiers, normalement, fleurissent pendant la première quinzaine de février : ils sont en fleur depuis le 15 janvier dans le Gard et depuis le 20 janvier dans la vallée du Rhône. Les pêchers et les abricotiers fleurissent, selon les régions, entre le 10 et le 31 mars : certains, cette année, pourraient fleurir dès la mi-février.

Il y a des espèces tardives. Les poiriers et les pommiers, normalement, fleurissent entre la fin de mars et la fin d'avril selon les variétés et les régions. Leurs bourgeons ont actuellement une avance de trois ou quatre semaines. Quant à la vigne, qui fleurit habituellement en avril dans le Midi, en mai en Champagne, elle aussi est en avance.

L'état de développement des fleurs est essentiel. Si les bourgeons commencent tout juste à grossir, comme c'est le cas pour les poiriers et les pommiers, le froid, même de – 10 °C pendant quinze jours, se contentera d'arrêter leur croissance (surtout si l'arrivée du froid est progressive) et ils redémarreront avec le retour d'un temps doux.

Danger pour les espèces précoces

En revanche, les risques encourus par les espèces d'arbres précoces sont beaucoup plus grands. Les bourgeons à fleurs sont déjà suffisamment développés pour ne plus pouvoir supporter de froid intense. Les bourgeons de pêchers, par exemple, qui, en année normale, survivent sans dommage en janvier et en février à des températures de – 15 °C, ne peuvent plus actuellement supporter que – 8 °C ou – 9 °C. Plus le temps passe, plus ce seuil se relève : bientôt il ne sera plus que de – 2 °C ou – 3 °C.

Si des gelées, même brèves et peu intenses, surviennent en février et en mars prochain, la récolte de pêches et d'abricots risque d'être perdue. Les poiriers et les pommiers sont, pour l'instant, peu en danger, les vignes aussi.

Les spécialistes des stations de bioclimatologie de l'Institut national de la recherche agronomique d'Avignon, de Clermont-Ferrand, celle d'arboriculture fruitière d'Angers (INRA) et le service d'agrométéorologie de la Météorologie nationale, que nous avons interrogés, sont unanimes dans l'estimation des risques plus ou moins grands que le temps anormalement doux de cet hiver fait courir aux arbres fruitiers.

Pour les céréales, la situation est moins dangereuse, bien qu'il faille, là aussi, tenir compte des différentes variétés. Certaines variétés de blé, par exemple, ne sont pas sensibles à la photopériode (c'est-à-dire au rapport entra la durée du jour et la durée de la nuit) ; ces blés se développent seulement en fonction de la température et de l'humidité. Ceux-là sont donc en avance, et des gelées survenant dans les deux mois à venir pourraient être préjudiciables aux jeunes tiges.

En revanche, les variétés de blé dont la croissance dépend de la photopériode ne sont que peu influencées par les températures douces. Leur développement ne sera donc guère plus précoce qu'en année normale.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 19.)


BERNARD DESCAMPS/VU

LE « NON » DES SÉRONÉGATIFS

« *LA famille, chez nous, est une valeur sûre* » : pour le candidat Chirac, la famille est, avec l'entreprise et la formation, l'une des trois « *priorités capitales* » de son « projet pour la France ». « *Nous y sommes attachés,* écrit Jacques Chirac dans sa « Lettre aux Français », *parce que c'est en famille que nous vivons nos moments d'amour et de bonheur les plus intenses. Nous savons aussi que l'institution familiale, tout comme le mariage, protège en fait les plus faibles et qu'elle est un facteur de cohésion et d'unité sociale face à des fléaux comme la drogue ou le SIDA.* »

Déjà Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, avait annoncé, au cours du conseil des ministres du 20 janvier dernier, qu'elle allait envoyer une lettre personnelle à tous les médecins français afin de leur donner « *des orientations concernant notamment le dépistage à des moments-clés de la vie* ». Ainsi, indiquait Mme Barzach, « *au cours de l'examen prénuptial, le dépistage de l'infection par le VIH devra être systématiquement proposé aux futurs époux, en prévenant l'un des deux au cas où l'autre refuserait cet examen* ».

La cellule familiale est probablement un rempart contre le SIDA, mais la lutte contre l'épidémie ne doit pas aboutir à un résultat contraire : la diminution du nombre des mariages.

Aux Etats-Unis, par exemple dans l'Etat de l'Illinois, une loi instituant un dépistage obligatoire et systématique du SIDA pour les futurs mariés est entrée en vigueur le 1er janvier dernier, et, en quelques semaines, le nombre des mariages a chuté de 60 %. Aucun séropositif n'a pourtant été dépisté, mais les gens ont préféré ne pas se marier, ou le faire dans un Etat voisin.

Une loi « ridicule »

L'une des raisons de cette désaffection subite pour le mariage en Illinois semble avoir été la crainte d'une fausse positivité. Selon des spécialistes cités par le *New York Times*, ce risque concernerait environ un test sur trois. Le grand quotidien américain invite d'ailleurs le gouverneur de l'Illinois, M. James Thomson, à abroger cette loi qu'il qualifie de « *ridicule* ».

Cette expérience « grandeur nature » aura au moins servi à démontrer que ce n'est pas en procédant à des dépistages de masse, non ciblés, que l'on parviendra à mettre en place une prévention efficace. Mieux vaut donc écouter les spécialistes qui estiment plus utile d'inciter les personnes à risque à passer un test que les politiques qui, pour des raisons électoralistes, demandent un dépistage systématique et obligatoire.

FRANCK NOUCHI.

Coup de fil en vol

L'utilisation des satellites de télécommunication pour suivre les avions à la trace va permettre aux passagers de téléphoner à bord.

FIN janvier ont eu lieu pour la première fois des essais de transmission de données informatiques et de télex entre un avion de ligne en vol et des installations au sol. L'opération, qui s'est faite, par l'intermédiaire d'un des satellites Marecs de l'Organisation internationale de télécommunications maritimes par satellite Inmarsat, a eu lieu sur un avion de la compagnie portugaise TAP spécialement équipé d'un terminal informatique développé par la société britannique Racal Avionics. Ultérieurement, courant 1988, huit autres terminaux, également développés par Racal selon les spécifications du programme Prodat de l'Agence spatiale européenne (ESA), seront testés à bord d'avions des compagnies aériennes Varig (Brésil), Sabena (Belgique) et Air France.

Ces essais, effectués pour le compte de la Société internationale de télécommunications aéronautiques (SITA), qui regroupe 330 compagnies aériennes, préfigurent une petite révolution qui devrait prendre place en 1989. A cette date, en effet, la SITA offrira à ses adhérents un service de communications mobiles par satellites avec le sol – transmissions de données pour le poste de pilotage, messages télex, téléphone pour les passagers et l'équipage – qui n'existait pas jusqu'à présent, faute d'une technologie appropriée et de l'existence d'un marché.

La situation ayant évolué – les problèmes d'intégration d'antenne sont pratiquement résolus et le marché paraît très prometteur, – la société a conclu en décembre dernier un accord avec trois organismes officiels de télécommunications : France Telecom en France, Overseas Telecommunications Commission (OTC), en Australie, et Téléglobe au Canada, qui fourniront les stations-sol nécessaires au système (1).

Rentabilité et sécurité

Les satellites utilisés seront ceux, exploités ou projetés, d'Inmarsat, ou de tout autre opérateur de satellite reconnu. Le futur service de la SITA constitue une extension logique des énormes moyens de transmissions de données au sol qu'elle propose déjà à ses adhérents dans le monde entier.

Ces nouveaux moyens de communication permettront aux contrôleurs de vol et aux compagnies aériennes de suivre leurs appareils sur toute l'étendue du globe. Ceci ne pouvait se faire jusqu'alors de manière totalement fiable et continue. Car les transmissions entre l'avion et le sol s'effectuent par l'intermédiaire d'ondes radioélectriques VHF *(Very high frequency)* et HF *(high frequency)*. Or le signal des premières « se perd » au-dessus des grandes zones océaniques et désertiques faute de l'existence en nombre suffisant de stations-relais. les secondes dépendent de l'activité de l'ionosphère terrestre, soumise aux fluctuations du vent solaire.

Pour cette raison, et face à l'augmentation du trafic aérien, les compagnies sont obligées de « *surdimensionner le volume de sécurité* » et d'effectuer « *une gestion prévisionnelle* ». L'utilisation des nouveaux moyens de transmission de données permettra une gestion de l'espace aérien bien plus précise puisque les compagnies connaîtront la position des avions de manière permanente – au lieu de l'actuelle périodicité de quarante minutes, – et ce en n'importe quel point du globe. On « *mettra donc,* ainsi qu'on le précise à la SITA, *plus d'avions dans les couloirs du trafic aérien* ». En outre, grâce aux liaisons par satellite, diverses informations – modifications du plan de vol, précisions sur le bon ou le mauvais fonctionnement des différentes composantes de l'avion, etc. – pourront être envoyées automatiquement aux ordinateurs au sol.

Gestion améliorée, donc, meilleure rentabilité, sécurité aérienne plus grande. Les compagnies aériennes ont tout à gagner à la mise en route de ces futurs services. Ce qui laisse augurer une rude concurrence commerciale.

Déjà, en dehors de l'accord SITA-DGT-Téléglobe-OTC, British Telecommunications et deux administrations de télécommunications (Singapour et Norvège) ont décidé d'offrir, de leur côté, des services similaires.

Les promoteurs de ces techniques n'ont pas l'intention d'en rester là. Ils envisagent en effet d'offrir aussi à l'équipage, et surtout aux passagers – à titre privé ou pour leurs affaires, – la capacité de téléphoner lorsqu'ils sont « dans les airs », pour un tarif évalué à 50 francs la minute. Ce dernier service était jusqu'à présent uniquement offert par certaines compagnies américaines au-dessus du territoire des Etats-Unis. D'ores et déjà, plusieurs industriels s'intéressent à cette technique plus difficile à mettre au point que celle utilisée par les terminaux de transmission de données.

Il s'agit de Rockwell-Collins et E-Systems aux Etats-Unis, Racal en Grande-Bretagne. Certains regrettent l'absence des industriels français... Ces systèmes téléphoniques seront testés vers 1989. Mais Japan Airlines a déjà effectué des essais de ce genre à l'aide d'un lourd prototype embarqué sur un Boeing-747, en liaison avec un satellite d'Inmarsat, et a ainsi démontré que, techniquement, le système marche. British Airways compte faire de même, fin 1988, sur trois Boeing-747. Avis aux amateurs...

CHRISTIANE GALUS.

(1) France Telecom est la nouvelle dénomination de la Délégation générale des télécommunications.

Étalons du froid

Une équipe française vient d'obtenir plusieurs gestations chez des juments à partir d'embryons de cheval congelés

AVEC l'essor des techniques de transplantation embryonnaire chez les chevaux de compétition (*le Monde* du 30 janvier), la congélation d'embryons ouvre de nouvelles perspectives dans l'amélioration des caractéristiques génétiques de la race chevaline. Elle pourrait aussi très rapidement avoir de notables conséquences économiques.

Enfant de Vanina B. et de Lutin d'Isigny, il grandit aujourd'hui dans les flancs d'une jument porteuse. Sa naissance est prévue pour juillet prochain. Ce sera alors le premier poulain au monde destiné à la compétition hippique né après avoir été, six jours après sa fécondation, conservé par congélation.

Chez l'animal, c'est d'abord dans l'espèce bovine que l'on a cherché à développer sur une grande échelle les techniques de congélation-décongélation d'embryons. Compte tenu de l'impossibilité qu'il y a à réaliser dans cette espèce, comme chez la plupart des mammifères, excepté l'homme, la fécondation *in vitro*, les embryons sont prélevés chez la vache après fécondation *in vivo*. Récupérés à un stade relativement précoce de leur développement (stade du blastocyste, correspondant à cinq ou six jours et à environ une centaine de cellules), les embryons sont ensuite congelés selon un procédé quelque peu similaire à celui utilisé dans l'espèce humaine par les biologistes des équipes spécialisées dans les procréations médicalement assistées. Après décongélation, l'embryon reprend naturellement ses divisions. On peut alors le transférer dans l'utérus d'une femelle porteuse.

« *Parallèlement à l'espèce bovine, cette technique, depuis les années 80, peut être mise en œuvre avec succès chez les ovins, les caprins ou le lapin : seul le cochon présente encore de difficiles problèmes* », explique M. Jean-Paul Renard (Institut Pasteur de Paris). Il y a peu encore, pourtant, aucun embryon de cheval n'avait pu être conservé par congélation. Cette technique connaît aujourd'hui ses tout premiers résultats positifs, et plusieurs gestations (moins d'une dizaine) ont, à travers le monde, pu être obtenues.

En France, une équipe de chercheurs des Haras nationaux, détachée à la station INRA de Nouzilly (Indre-et-Loire), vient de franchir une nouvelle étape, en réussissant à appliquer pour la première fois cette technique à un embryon issu de chevaux de compétition.

« *Nous avons réussi l'an dernier à congeler neuf embryons de cheval*, expliquent MM. Daniel Lagneaux et Eric Palmer. *Trois gestations sont en cours, après transfert des embryons dans des utérus de juments porteuses. Douze embryons sont, d'autre part, actuellement conservés par congélation dans notre laboratoire. Dans le cas de Vanina B. et de Lutin d'Isigny, c'est parce que nous avions un surplus d'embryons et une absence de porteuses que nous avons été amenés à la congélation.* » Afin de s'assurer qu'il n'y a pas eu de substitution d'embryons, une confirmation de paternité sera effectuée après la naissance de l'animal.

Il est encore difficile de prévoir avec précision quelles seront les conséquences économiques de la diffusion de ces techniques. Sans doute parce qu'elles risquent de bouleverser les règles et les équilibres traditionnels du milieu hippique, ces techniques ne sont guère aujourd'hui prisées des professionnels. La maîtrise de la congélation rend dès maintenant de nombreux scénarios possibles. A commencer par la création artificielle de jumeaux à partir de seuls embryons ou encore la vente aux enchères d'embryons congelés issus de géniteurs prestigieux.

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI.


CHRISTOPHE BOISVIEUX

LA MORT DU PETIT MUSTANG

CRUEL avenir pour la noble conquête de l'homme, pour ces héros des westerns que de finir en nourriture pour chiens. Malheureusement, tel est le destin de plusieurs milliers de chevaux et d'ânes sauvages, capturés et rassemblés dans les corrals fédéraux.

Au début du siècle, ils étaient deux millions à galoper librement dans l'Ouest américain. En 1971, on n'en comptait plus que dix-sept mille ; les autres avaient été victimes d'une nature hostile et, surtout, des hommes, qui empoisonnaient les cours d'eau où ils s'abreuvaient pour les envoyer ensuite à l'abattoir. Finies les folles galopades...

Les législateurs s'en inquiétèrent et votèrent une loi pour protéger ces « *symboles vivants de l'esprit pionnier et de l'histoire de l'Ouest...* »

Mais, protégés des prédateurs, étalons et juments ne se contentèrent pas de galoper ; ils se trouvèrent d'autres « distractions » et se reproduisirent au rythme de 17 % par an, si bien que leurs troupeaux dépassent aujourd'hui quarante mille. L'entretien des quelque dix mille animaux des corrals fédéraux a triplé en dix ans et est évalué à 17 millions de dollars actuellement. Bref, les chevaux sauvages coûtent cher. Est-il décent de nourrir ces quadrupèdes, à un moment où l'aide alimentaire aux pauvres bipèdes est affectée par la réduction des programmes d'assistance ? Les autorités s'interrogent, enregistrant aussi les doléances des éleveurs, se plaignant des incursions des chevaux dans leurs pâturages, où ils volent l'herbe destinée au bétail. Ainsi, le cheval sauvage de l'Ouest, est devenu un paria rejeté par tous. Le gouvernement fédéral s'efforce de les mettre en pension chez les particuliers ou de les offrir à l'adoption pour une somme de 125 dollars par animal (75 dollars pour les burros, ânes sauvages). Mais le nombre des adoptions diminue. Parmi les chevaux capturés au lasso par hélicoptère ou par les bons vieux cow-boys, beaucoup sont trop âgés ou infirmes. Ainsi, sans intérêt pour les ranchers, sauf pour ceux qui les revendent avec bénéfice de 220 à 250 dollars aux abattoirs.

Ségrégation sexuelle

Une commission officielle consultative estime que les autorités auraient dû être plus sélectives, quitte à bien surveiller que leurs acheteurs ne les envoient pas aux abattoirs. Mais, en dernier ressort, elles recommandent l'euthanasie pour les chevaux qui n'auraient pas été adoptés dans un délai de quatre-vingt-dix jours. D'où l'indignation des groupes de défense des animaux et la suggestion de financer la création d'une grande réserve privée mais où les mâles seraient séparés des femelles. Plus de gambades... La ségrégation sexuelle limitera leur reproduction. Aboutir dans la gamelle d'un chien ou être frustré sexuellement : tel est le choix douloureux imposé par l'homme aux chevaux sauvages de l'Ouest.

HENRI PIERRE.

Demain

DES LÉMURIENS A MUSEAU DORÉ

Une nouvelle espèce de lémuriens — *Hapalemur aureus* — a été découverte en décembre 1986, dans le sud-est de Madagascar par des chercheurs ouest-allemands (Bernard Meier, de l'université de Bochum) et français (André Peyrieras, de l'université de Tananarive, Jean-Jacques Petter, Roland Albignac et Corine Dague du Muséum national d'histoire naturelle de Paris).

Les lémuriens nouvellement découverts sont petits (1,5 kilo au lieu de 2 à 2,5 kilos); ils vivent à 800 ou 1000 mètres d'altitude (et non pas dans la zone côtière) et leur museau est entouré de poils dorés-orangés (dont est dépourvu celui des *Hapalemur simus*).

La capture — par flèches administrant un somnifère, dont l'effet dure trente ou quarante-cinq minutes — de plusieurs individus de ce groupe a permis des études plus détaillées. Ainsi a-t-on trouvé, notamment, que les *Hapalemur* « de montagne », ont soixante-deux chromosomes contre soixante chez les *Hapalemur simus*. Il s'agit donc d'une espèce inconnue jusqu'alors qui a été baptisée *Hapalemur aureus* (doré) et dont on a repéré une cinquantaine d'individus au moins, répartis en cinq groupes.

PIBALES EN SURSIS

Les pibales sont-elles victimes de la pollution de l'estuaire de la Gironde ? Depuis décembre 1987, des pêcheurs ont relevé un taux de mortalité des alevins d'anguilles supérieur à 40 % contre 5 % à 10 % en temps normal. Ce phénomène a également été constaté par Aquitaine-Ecologie et par les techniciens du Centre national du machinisme agricole du génie rural et des eaux et forêts (CNMAGREF). Il est localisé sur 2 kilomètres environ en aval de la centrale nucléaire du Blayais. Déjà, en décembre 1986, lors de la précédente campagne de pêche, les pibales avaient été victimes d'un problème dû à des effluents chargés de métaux lourds. Cette pollution s'était alors produite au cours d'une vidange de cuves contenant des résidus de peinture de la centrale nucléaire. EDF avait reconnu les faits sans vouloir établir un lien de cause à effet. Cette fois-ci, les responsables de la centrale du Blayais affirment qu'il n'y a eu aucun rejet d'aucune sorte dans les eaux de la Gironde. Le CNMAGREF fera bientôt connaître les conclusions de ses analyses.

MÉMOIRE ET VENIN D'ABEILLE

La mémoire commence-t-elle à livrer ses secrets ? Des chercheurs de l'INSERM (MM. E. Cherrubini et Y. Ben Ari) et du CNRS (MM. Ladzunski) ont découvert une molécule, semble-t-il d'une grande importance : un peptide isolé du venin d'abeille. Ce peptide provoque chez l'animal des crises générales d'épilepsie, mais induit localement dans l'hippocampe (considéré comme le siège de l'épilepsie et de l'apprentissage, donc de la mémoire) une activité de type convulsif et un phénomène électrique, le LTP, ou potentialisation à long terme. Ce phénomène peut durer des heures, voire des semaines chez l'animal, ce qui a permis d'en déduire qu'il représentait un modèle amnésique expérimental.

Selon les chercheurs, on peut penser qu'une molécule semblable existe dans le cerveau humain. En parvenant à l'isoler, il pourrait être possible de connaître les sites cérébraux impliqués dans le mécanisme de la mémoire.

Les dégâts d'un « ver blanc »

A la Réunion, un hanneton appelé « ver blanc » s'attaque aux plantations.

LES scientifiques l'appellent *Hoplochelus marginalis* et les Réunionnais « ver blanc ». En fait, c'est un hanneton. Une stupide bête pondeuse mais vorace, qui mange la canne à sucre et les pelouses. La Réunion se serait bien privée de la présence de cet insecte venu de Madagascar — qui en détenait l'exclusivité mondiale, — mais aujourd'hui le mal est fait. Il n'y aura plus de Réunion sans hanneton.

Personne n'a encore chiffré les dégâts causés par ce nuisible dont la larve, le « ver blanc », s'attaque aux racines. Cependant, selon la direction départementale de l'agriculture, des plantations ont été en quelques années détruites à 100 %, et il est impossible de replanter une zone infestée. Les apparitions du hanneton sont tout aussi spectaculaires.

Chaque soir, de novembre à janvier, des escadrilles de petits hélicoptères bourdonnants descendent sur la côte ouest à la tombée de la nuit : les insectes sortent de leur trou à la recherche de nourriture. Ils se fracassent sur les pare-brise, tombent comme des OVNI dans un verre de punch ou une piscine d'hôtel, ou s'écrasent lourdement au sol, abrutis pour quelques heures mais toujours encombrants.

Avant, se souviennent les Réunionnais, il n'y avait pas de « ver blanc ». Mais avant quoi ? Les premiers insectes ont été repérés en 1981, à La Possession, près de la commune du Port, mais la zone infestée couvrait déjà plus de mille hectares : le hanneton avait débarqué depuis longtemps sur l'île. Pudiquement, les spécialistes préfèrent ne pas s'étendre sur la manière dont le fléau a traversé les centaines de milles d'océan Indien qui séparent La Réunion de Madagascar. Mais il faut bien l'avouer : l'armée française y a fortement contribué.

Après le changement de régime à Madagascar, en 1975, et l'installation d'une « république démocratique » à Antanarivo, de nombreux Français se sont repliés en catastrophe sur la Réunion, transportés par des bâtiments militaires. Mais l'armée n'a effectué aucun contrôle phytosanitaire, alors que les anciens colons ne s'étaient pas privés de transporter de la terre, des plantes en pot ou même des arbres qu'ils avaient arrachés. Il a suffi qu'un mâle et une femelle de l'espèce soient du voyage pour lancer l'épidémie dans le département français.

« En tuer le maximum »

Aujourd'hui, le transport de terre est interdit, à la Réunion, de la zone contaminée à la côte est, encore épargnée. Une centaine de contraventions ont été dressées en 1987, pour l'exemple, par la gendarmerie. Une cellule et un PC « ver blanc » ont été mis en place par la direction départementale de l'agriculture, qui édite tracts et bandes dessinées. Consigne : « *En tuer le maximum* », dit M. Gilbert Grivault, chef du service de la protection des végétaux et coordonnateur de la lutte contre le hanneton.

La prolifération de l'insecte fait l'objet de relevés minutieux. Régulièrement, des ingénieurs installent des pièges lumineux — une ampoule cachée par un drap blanc, surplombant une bassine d'eau mêlée de détergent — pour attirer et dénombrer les dévoreurs de racines. Le record s'établit à cinq mille : cinq mille hannetons, attrapés pendant la demi-heure que dure le vol, et comptés — autre performance — à la main, un par un...

Pas de ticket retour

Cette année, le « ver blanc » n'a pas gagné de terrain. Mais il est trop tard pour espérer l'exterminer. « *Grâce aux moyens mis en place, nous espérons tout de même atteindre un niveau d'équilibre où les cultures ne seront plus menacées* », indique M. Grivault. Depuis deux ans, les chercheurs ont mis au point des « armes chimiques », qui protègent les plantations en tuant la larve dès son apparition. Mais ils espèrent trouver mieux : un ennemi naturel qui tue lui-même le « ver blanc ». Actuellement, les spécialistes de la direction de l'agriculture expérimentent des champignons microscopiques, dont certains venus d'Australie, et des bactéries capables d'inoculer de longues et incurables maladies à la larve ennemie. Le taux de mortalité au cours des premiers essais a atteint 10 %. Les autorités assurent que l'« ennemi » qui pourrait être introduit ainsi dans l'île ne s'attaquera pas à son tour à l'écosystème réunionnais.

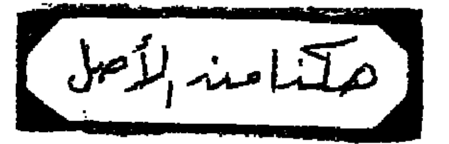
Le « ver blanc » a peu de chance de voyager de nouveau. Les autorités de l'île Maurice sont très vigilantes quant à une possible importation du hanneton. Dans les avions au départ de Saint-Denis, on saupoudre les sièges et les passagers d'insecticide. Il ne reste que le bateau, mais le *Marion-Dufresne*, un bâtiment scientifique, ne dessert la Réunion que rarement. Quant à l'armée, on présume qu'elle a retenu la leçon du « ver blanc ».

CORINE LESNES.

MÉDECINE

...xation de la hanche : ...s sirènes des ultra-son...





MÉDECINE

Luxation de la hanche : les sirènes des ultra-sons

Il faut d'urgence revoir la prévention de la luxation congénitale de hanche, une grave et fréquente malformation



Certaines régions comme la Bretagne sont plus touchées par cette malformation.

IL ne faut jamais trop bien faire. De toutes récentes observations effectuées sur cette malformation fréquente et bien connue qu'est la luxation congénitale de la hanche viennent, une nouvelle fois, démontrer que certains remèdes — en l'occurrence préventifs — peuvent-être pires que les maux — à venir — contre lesquels ils sont mis en œuvre. Il s'agit ici d'une remise en cause exemplaire.

On croyait tout savoir ou presque sur la luxation congénitale de hanche. On avait tort. L'application à cette pathologie de la technique, à bien des égards révolutionnaire en médecine, que sont les ultrasons apporte en effet, depuis peu, de nouvelles informations. Elle vient aussi bouleverser certaines habitudes thérapeutiques dont on découvre qu'elles ne sont nullement sans rique.

L'existence de la luxation congénitale de hanche est sans doute l'une des lointaines conséquences du passage, au cours de l'évolution, de la position du quadripède à la station verticale. Chez l'homme, en effet, la tête du fémur n'est pas véritablement perpendiculaire à la cavité dans laquelle elle doit venir se loger. Cette position constitue de toute évidence une prédisposition à la sortie (à la luxation) de cette tête fémorale. Une telle prédisposition est encore accrue par la position du fœtus dans le ventre de sa mère. Tout se passe comme si la tête du fémur ne devait pas, *in utero*, être dans la position qui sera la sienne plus tard. Certains accouchements difficiles (par le siège notamment) peuvent augmenter le risque de luxation.

Faute d'être prise en charge dès le plus jeune âge, une telle malformation a de redoutables conséquences. De possible, la luxation devient en effet, avec le temps, effective et irréversible, entraînant vite l'apparition de douleurs et de problèmes orthopédiques (boiterie) importants et très invalidants.

Après les premières observations effectuées en France au début du siècle, une série d'études épidémiologiques ont démontré la fréquence élevée de cette malformation dans certaines régions. C'est notamment le cas de la Creuse, où une étude effectuée par les professeurs Henri et Jean Judet en 1970 a conclu à une fréquence de plus de 7 %. D'autres études (professeur Jean Sénécal) menées en Ille-et-Vilaine en 1980 ont conclu à une fréquence de 5 % pour cette malformation. De manière générale, on estime que la fréquence de celle-ci — qui concerne beaucoup plus les filles que les garçons — varie, selon les régions, de deux cas pour mille naissances à sept cas pour cent.

Face à cette anomalie, l'urgence est d'en faire le diagnostic le plus précoce possible. Or c'est précisément ici que les choses se compliquent : ni l'examen clinique du nouveau-né ni les examens radiographiques ne permettent d'avoir d'emblée une certitude.

Le premier — la recherche d'un «signe du ressaut» — est d'une interprétation très délicate, même pour des mains expérimentées (1). Quant aux seconds, contrairement à ce que l'on a longtemps cru, ils n'apportent aucune indication avant quatre mois, la hanche du nouveau-né étant, pour l'essentiel, avant cet âge de nature cartilagineuse, c'est-à-dire invisible à la radiographie. Il faut aussi ajouter que le «signe du ressaut» peut n'exister que dans les vingt premiers jours de la vie et qu'il peut aussi ne pas avoir de véritable signification pathologique.

Des informations inédites sur l'anomalie

La nouveauté dans ce domaine vient aujourd'hui, pour l'essentiel, de l'utilisation des ultrasons. Cet examen inoffensif et reproductible apporte, lorsqu'il est pratiqué en même temps que l'examen clinique du nouveau-né, des informations inédites sur la réalité de l'anomalie. Il s'agit d'une véritable révolution pour les spécialistes de la pédiatrie orthopédique. Après le lancement d'une campagne de sensibilisation à ce problème auprès des radiologues et des pédiatres français, à l'initiative du Groupement d'études en orthopédie pédiatrique (GEOP), une association originale vient de se constituer sur ce thème. Baptisée ECH-HIP, cette association groupe des spécialistes d'établissements publics ou privés de Montpellier, Reims, Tours et Besançon. Elle est présidée par le docteur Christian Bonnard.

Les premières études effectuées par ces spécialistes sur plusieurs milliers de nouveau-nés démontrent qu'il est pour la première *fois possible d'identifier* dans une population à risque (antécédents familiaux, difficultés obstétricales) les nouveau-nés qui doivent impérativement être traités et ceux qui ne doivent pas l'être. Une étude prospective dirigée par le docteur Bonnard sur deux mille enfants tourangeaux a permis de réduire à vingt-quatre le nombre des enfants traités de manière préventive.

Cette nouvelle possibilité thérapeutique est d'autant plus importante que l'on a depuis peu démontré qu'un tel traitement (il s'agit schématiquement de maintenir par des langes ou par des systèmes de harnais les hanches du bébé dans une position particulière dite «en abduction») n'est nullement anodin.

On a ainsi décrit, en cas de traitements mal conduits, des cas relativement fréquents (3 % à 15 %) d'accidents (nécrose de la tête du fémur) dus à un blocage de la vascularisation de cet os. Or la tendance qui prévaut depuis quelques années chez de nombreux pédiatres consiste à traiter de manière préventive et dès qu'un soupçon clinique laisse supposer qu'il s'agit d'un enfant à risque. Les ultrasons devraient ainsi permettre de réduire de manière notable le nombre d'enfants traités et, indirectement, celui des accidents thérapeutiques.

Restent, compte tenu précisément de son efficacité, les risques de dérive d'une telle technique et ses inévitables implications financières : verra-t-on demain des spécialistes réclamer le dépistage systématique de la luxation congénitale de hanche ? Cette question n'est pas sans susciter quelques controverses. *« Il est impératif de réserver l'examen sous ultrasons des hanches de nouveau-nés à des équipes spécialisées. Il serait grave de voir une telle pratique mise en œuvre un peu partout par des praticiens non expérimentés »*, indique le docteur Bonnard. Pour le professeur Bernard Glorion, chirurgien orthopédiste et membre du conseil national de l'ordre des médecins, une politique de dépistage doit être définie dans ce domaine. *« Mais on sait d'ores et déjà,* explique-t-il, *qu'il est indispensable de ne pas aller trop loin dans la démarche préventive. »*

Il reste ainsi à savoir si, consciente de son rôle dans la mise en œuvre d'une politique de prévention et de dépistage et dans la maîtrise des dépenses de santé, la profession médicale saura d'elle-même organiser l'autocontrôle de la diffusion d'un examen diagnostique avant même que celui-ci ne soit tout à fait codifié. Ou si, en d'autres termes, la raison et la cohérence sauront prévenir les excès et les dérives du « tout-préventif ».

J.-Y. N.

(1) Le « signe du ressaut » peut être mis en évidence à partir d'une manœuvre particulière effectuée sur les hanches du nouveau-né. Le « ressaut » correspond à la sortie de la tête fémorale de sa cavité.

SECTEURS DE POINTE

Vue d'un homme serrant les dents

L'informatique au secours de l'art dentaire

JAMAIS jusqu'à aujourd'hui un système de conception et de fabrication assistées par ordinateur (CFAO) n'avait été appliqué avec succès à cette infime partie humaine à la complexité effrayante, la dent. Avant la fin du mois, quelques unités de pré-série de ce système de CFAO dentaire — français mais unique au monde — équiperont des cabinets de la région de Grenoble. Des clients volontaires serviront à tester en grandeur nature un appareillage complexe.

Chez Hennson International, une petite société de Vienne (Isère) qui a développé le système, on le compare à « un MacIntosh du dentiste », une formule frappante et relativement réaliste. Car ce maillage magique n'est que l'étape « esthétique » *d'un canevas de techniques* destinées à réaliser une couronne dentaire en moins d'une heure, et ce dans le cabinet dentaire lui-même.

Pour en comprendre l'intérêt, allongez-vous sur le fauteuil, la dent du fond bien creuse. L'homme de l'art (dentaire) l'a nettoyée avec la fraiseuse (ah ! la roulette...). Maintenant, il l'examine avec une sonde optique, c'est-à-dire une micro-caméra au bout d'un stylo. Les images de votre moignon (dentaire) sont prises sous toutes les coutures. Ainsi dans cette phase de « lecture » une technique de prise d'empreinte optique remplace la prise par pâte traditionnelle.

Sur le grand écran d'une station de travail infographique, l'image de la dent apparaît sous forme numérisée. Autrement dit, une image est remplacée par des milliers de points qui, reliés entre eux, forment les lignes de force de la dent.

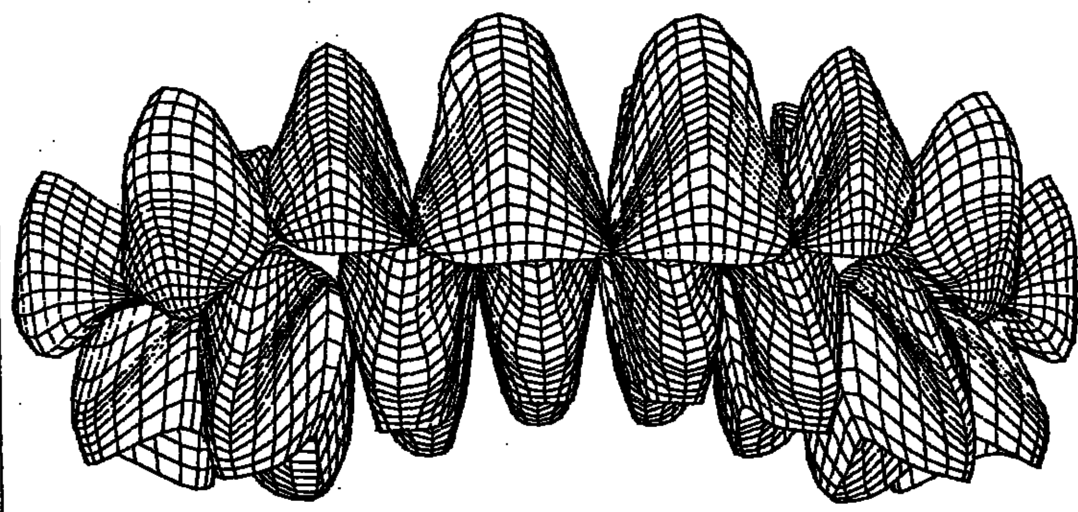


Image sur ordinateur représentant la vue frontale des dents modélisées des deux arcades dentaires en occlusion.

Une seconde image numérique, celle-ci théorique, idéale, et venant de la mémoire du système informatique, est plaquée sur la première... comme un filet de pêcheur jeté sur un récif. Objectif : ajuster au mieux les deux dents jumelles compte tenu de l'environnement. Le logiciel réalise ainsi une construction mathématique de la prothèse. Le dentiste peut terminer à la main cet ajustement de courbes « naturelles ». Enfin, une micro-fraiseuse sculpte la couronne.

Couronne-minute

« Une dent constitue un objet beaucoup plus compliqué qu'un capot de voiture, explique le docteur François Duret, l'inventeur du système qui travaille depuis quinze ans sur ce procédé. *Ses formes courbes s'expriment par un certain type de fonctions mathématiques, ses lignes brisées par un autre type de fonctions, les deux fonctions ne pouvant se traduire en une seule. »*

Première réussite dans ce parcours modèle : une couronne est réalisée devant un public de près d'un millier de chirurgiens-dentistes, en novembre 1985, lors du congrès de l'Association dentaire française. Mais loin de se contenter d'un modeste succès — fût-il sous la forme abrégée d'une « couronne-minute », — l'équipe de François Duret commence alors l'étape prudente de la mise au point du système. Un an plus tard, un expert envoyé par l'Agence de valorisation de la recherche (ANVAR) conclut à des *« échecs partiels »*. La difficulté tient en partie en ce que la dent une fois sculptée doit parfaitement s'insérer dans la bouche sans intervention ultérieure. Il faudra encore une année à l'équipe pour atteindre définitivement le *« succès technique »*, dit-on à l'ANVAR. Le 17 novembre 1987, l'expert conclut cette fois à *« un parfait ajustage »*.

Parallèlement, les années 1986/1987 ont été passées à rechercher des partenaires, tant techniques que financiers, et à préparer la clientèle, c'est-à-dire les dentistes. Ceux-ci ne sont pas faciles à convaincre : l'appareil coûtera de 600 000 F à 800 000 F. Pour la construction, la société Hennson s'est assurée l'appui de firmes importantes (Matra Datavision et son logiciel Euclid pour la CFAO, Digital Equipment pour le traitement informatique) et d'entreprises régionales : la Seso d'Aix-en-Provence pour la sonde optique, la société Lambert de Bourg-en-Péage (Drôme) pour l'usinage. L'ANVAR et le ministère de la recherche ont accordé leur appui : au total, les aides publiques se montent à 21 millions de francs (1), dont 7,5 millions accordés en décembre dernier pour la *« préparation du lancement »*. La commercialisation, après tests auprès de la clientèle, doit intervenir fin 1988. Les premiers marchés visés sont la France, la RFA et les Etats-Unis.

CHRISTIAN TORTEL.

(1) Une conséquence de l'intervention publique a été la transformation du château de Malissol à Vienne, où siège le laboratoire, en un complexe scientifique unique dans le département. Une vingtaine de très jeunes ingénieurs y travaillent sur des systèmes informatiques aussi nombreux qu'eux.

Un si doux hiver

(Suite de la page 17.)

Toutefois, la douceur étant souvent accompagnée de pluies abondantes, la submersion d'un champ pendant une dizaine de jours est fatale au jeune blé, qui meurt d'anoxie. Autre inconvénient important provoqué par l'excès d'eau : la terre est tellement détrempée qu'elle devient très difficile à travailler ; elle est parfois tellement boueuse qu'elle ne supporte pas le poids des machines agricoles.

Notons que l'excès d'eau peut aussi être dangereux pour les arbres fruitiers, dont les racines sont parfois littéralement asphyxiées.

Enfin, l'absence de gel et l'humidité favorisent le développement précoce de ravageurs (insectes et champignons), qui n'ont eu, cette année, qu'une très courte période d'hibernation. Déjà dans le Maine-et-Loire, les psylles (des insectes qui raffolent des poiriers) ont commencé à pondre, en avance, eux aussi, de trois ou quatre semaines sur leur rythme normal. D'où l'obligation, pour les arboriculteurs, de faire des traitements bien plus précoces que ceux auxquels ils sont habitués.

YVONNE REBEYROL.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Centre de recherche en biotechnologies Toulouse-Labège

recrute un :

ingénieur développement des procédés

Nous recherchons un spécialiste des cultures de cellules animales avec un minimum de 2 ans d'expérience en recherches. Le candidat rejoindra une équipe de développement des procédés. Il sera plus particulièrement chargé de la conception et de l'extrapolation à grande échelle de nouveaux réacteurs de culture de cellules animales. Niveau requis : ingénieur, docteur-ingénieur ou PhD en génie biochimique. Une expérience industrielle dans le domaine de la culture cellulaire serait un atout supplémentaire. Ecrire à Arlette BIEBUYCK en précisant la référence B/T2044M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

2 Bis, avenue Frizac - 31400 TOULOUSE - Tél. 61.52.34.18

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

IMPORTANTE UNITE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE SITUEE EN PROCHE BANLIEUE SUD

recherche

DEUX INGENIEURS BUREAU D'ETUDE MECANIQUE

Mission :

Vous serez responsable d'une équipe d'une dizaine de personnes (techniciens et dessinateurs) qui conçoit l'architecture mécanique de matériels électroniques de pointe dans le domaine de l'aéronautique en liaison avec les concepteurs, la fabrication et nos clients.

Profil :

Ingénieur Grande Ecole (type ENSAM) vous justifiez d'au moins 5 ans d'expérience réussie en résistance des matériaux et mécanique générale et vous pratiquez l'anglais.

Excellent technicien, vous avez un goût prononcé pour l'innovation et un potentiel de créativité important.

Très bon manager, vous savez animer et motiver votre équipe dans un cadre coûts/délais/performances, en utilisant des moyens de CAO 2D et 3D.

Merci d'adresser C.V, lettre de motivation et prétentions sous référence 95526/LM à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS

Filiale du leader mondial de l'informatique de communication, notre Centre Européen d'Annecy conçoit et développe des produits réseaux intégrés dans des solutions clés en mains. Le service Marketing en expansion, recherche un :

Responsable marketing produits

Vous élaborerez et développerez le plan marketing des produits dont vous aurez la responsabilité. Vous participerez à la définition des objectifs de vente et à la mise en oeuvre de ce plan à travers les différentes filiales européennes. Vous assurerez l'interface avec les autres fonctions de la compagnie (Etudes, Production, Support, etc...) et contribuerez ainsi à la réalisation des produits.

Ingénieur de formation, vous possédez une expérience d'environ 5 ans en marketing ou gestion de projets acquise dans le domaine des télécommunications. Une bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable. Basé(e) à Annecy, vous effectuerez de fréquents déplacements en Europe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. MON 502 à Anne CHEVALLIER DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - 2, rue Gaston Crémieux - BP 136 - 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

ANF

NOTRE EXPANSION APPELLE VOTRE REUSSITE

Nous sommes une société française leader mondial dans le domaine du Matériel Ferroviaire et parmi nous recherchons

CHEF DE PROJETS

Vous aurez pour mission la direction complète des projets de fournitures en France et à l'exportation avec la maîtrise :

- de la définition technique des matériels, l'établissement des devis et des budgets
- des négociations commerciales
- du suivi de l'exécution des marchés en étroite collaboration avec les services techniques, les partenaires et les clients,
- l'animation et la coordination d'équipes de travail.

De formation Ingénieur Grande Ecole, vous avez déjà une première expérience dans le suivi de grands projets d'ensemblier (ingénierie, mécanique, BTP...) et dans laquelle vous voulez aller encore plus loin.

VOS ATOUTS :

méthodique et organisé, vous avez un bon esprit de synthèse et des capacités rédactionnelles ainsi que le sens des contacts et d'animation d'équipe.

Anglais courant (allemand, espagnol appréciés).

Poste basé à LA DEFENSE avec de nombreux déplacements en province et à l'étranger.

Le poste est destiné à évoluer vers la direction d'équipes responsables d'un ensemble de projets.

Merci d'envoyer lettre, CV et prét. sous réf. 34938 à

CONTESSE PUBLICITE

20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Importante Société (1000 personnes), parmi les leaders internationaux dans notre spécialité, nous concevons et réalisons des systèmes sophistiqués répondant aux exigences technologiques les plus pointues. Nous recherchons:

Chef de Service Qualité Approvisionnements

(région centre)

Votre objectif

Prise en charge totale (management, contrôle) et optimisation des activités du service :

- en s'assurant du niveau de qualité des produits achetés dans le cadre des plans de contrôle définis par les ingénieurs qualité programme, des impératifs opérationnels et de la politique qualité de la société,
- en mettant en place et en suivant les tableaux de bord qualité fournisseurs et le traitement des demandes d'achat
- en effectuant des contrôles de conformité et en s'assurant de la bonne conservation des produits achetés...

Votre profil

Ingénieur grande école (A et M ou équivalent.), 35/40 ans, vous possédez 5 à 8 ans d'expérience dans les Achats ou la Qualité en milieu industriel intégrant des techniques de pointe. Poste à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser votre dossier (C.V., lettre manuscrite) sous la réf. DR/ M /1011 à Dominique ROUSSEAU, au CNPG Ressources Humaines - 61, rue des Belles Feuilles - 75116 PARIS.

STEIN HEURTEY

LA VOLONTÉ DE L'EXCELLENCE

Sur le marché MONDIAL STEIN HEURTEY conçoit, étudie, réalise et met en service des équipements thermiques industriels. Nous étoffons nos équipes et recherchons:

INGÉNIEUR Machine Spéciale Réf. IMSI
INGÉNIEUR Verre Réf. IV1
INGÉNIEUR Aluminium Réf. IA1

INGÉNIEURS diplômés étant à même de faire valoir une expérience technique réussie, âgés d'environ **35 ans**, vous avez le goût du travail en équipe et une parfaite **maîtrise de l'anglais**. La pratique de l'allemand et/ou de l'espagnol serait un plus.

Mobilité géographique **indispensable.**

Responsable d'une ligne de produit, en étroite liaison avec le responsable process, vous serez en charge :

- des contacts avec la clientèle,
- de la recherche de solutions techniques nouvelles et adaptées,
- de la préparation des devis et des offres,
- de la négociation commerciale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) au Service du Personnel STEIN HEURTEY B.P. 69 - 91002 EVRY Cedex.

Deb's

---

2 JEUNES INGENIEURS

JEUNES INGENIEURS possédant 2 années d'expérience en ENVIRONNEMENT UNIX - C, et/ou VAX/VMS.

Rejoignez-nous car le **challenge** qu'apporte une jeune **SSII** vous intéresse.

Nos activités :



dans le monde UNIX et VMS :

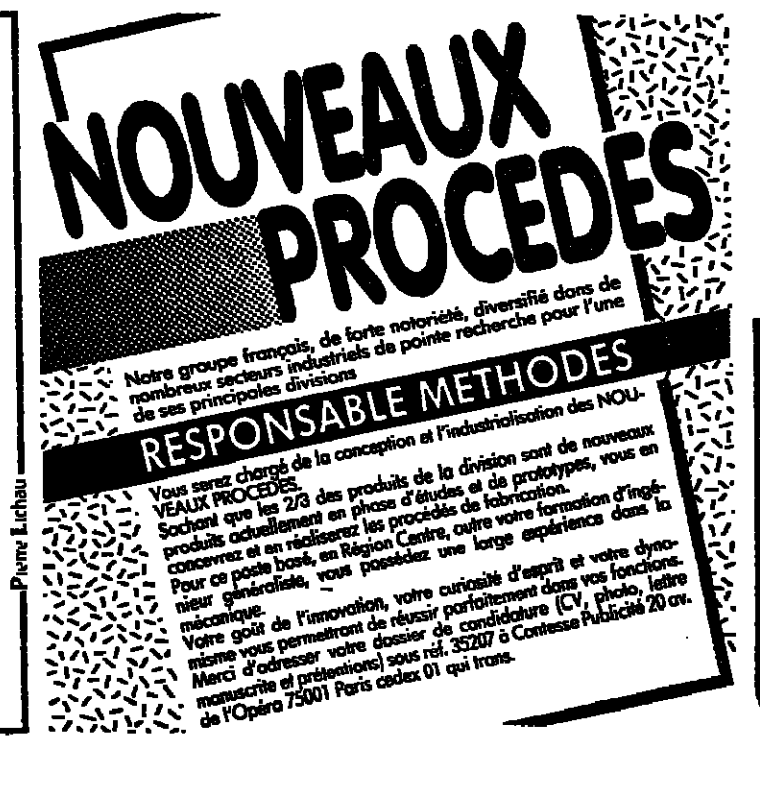
- la commercialisation de produits et outils : compilateur, spoule...
- la prestation - LOGICIEL -

VOTRE PREMIER CONTRAT : l'intégration de nos produits et de l'applicatif de notre client, grande banque internationale située au cœur de PARIS.

Merci d'adresser lettre de candidature + C.V. + photo à

SATURNE INFORMATIQUE

5, rue Pasteur - 92500 RUEIL MALMAISON.



Consultants Télécom

Vous désirez, comme nous, mettre en oeuvre les techniques informatiques les plus avancées...

TNIS INFORMATIQUE, société spécialisée en télécommunications et logiciels de base, renforce actuellement ses capacités techniques et recherche plusieurs consultants expérimentés.

Ingénieurs à fort potentiel, vous possédez une expérience d'au moins 5 ans dans l'informatique et les réseaux (logiciels de base, protocoles de transmissions, microprocesseurs, ...)

Nous vous proposons d'intervenir sur des projets variés au sein d'équipes dynamiques et professionnelles, dont la qualité des prestations est la base de notre progression.

Ces postes s'adressent à des candidats possédant des capacités de manager et de négociateur.

Connaissances IBM, DEC, BULL appréciées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à TNIS INFORMATIQUE, 35 rue des Longs Prés 92100 BOULOGNE.

TNIS





SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

THOM'6 : société d'ingénierie informatique, au service de toutes les industries, bénéficie de l'expérience du Groupe THOMSON.
Sa force : • 400 ingénieurs et techniciens de haut niveau • 3 centres de traitement parmi les plus puissants d'Europe • une gamme de 30 progiciels performants et compétitifs.
Son métier : concepteur de progiciels, architecte de systèmes d'informations et expert en exploitation informatique dans chaque fonction importante de l'entreprise industrielle ou commerciale.
Ses principaux domaines : CAO, GPAO, Gestion Administrative et Comptable, Energie et Exploitation Informatique.

Dans le cadre de l'expansion de ses activités en **CAO et IAO ELECTRONIQUE** recherche :

INGÉNIEUR D'ÉTUDES ÉLECTRONICIEN

Mission : • Modéliser et caractériser des composants électroniques pour les produits d'IAO analogique THOM'6 • Participer à l'élaboration du cahier des charges en relation avec le client • Prendre en charge la totalité du projet depuis l'analyse du comportement électronique des composants jusqu'à la réalisation et la validation des modèles.
Profil :• Vous êtes Ingénieur électronicien débutant ou possédant quelques années d'expérience dans l'un des domaines suivants : conception de circuits, simulation analogique, développement de logiciels • Vous êtes autonome et avez l'esprit d'équipe. Réf. IEE

INGÉNIEUR D'APPLICATIONS ÉLECTRONIQUES

Mission : • Assurer le support technique avant vente et après-vente des logiciels de simulation électronique THOM'6 • Evaluer les besoins du client • Prendre en charge la réalisation des Benchmarks • Conseiller le client sur l'utilisation des outils IAO.
Profil :• Vous êtes Ingénieur-électronicien possédant au minimum 3 ans d'expérience de conception de circuits et une solide formation en électronique analogique • Vous êtes autonome et avez un réel sens du contact. Réf. IAE

INGÉNIEUR D'ÉTUDES TRAITEMENT DU SIGNAL

Mission : • Prendre en charge le développement de logiciels de traitement du signal, aussi bien dans le domaine analogique que numérique • Mener des études spécifiques dans différents domaines du traitement du signal (contrôle de process, traitement de l'image et du son...).
Profil : • Vous êtes Ingénieur électronicien débutant ou possédant quelques années d'expérience dans les domaines suivants : traitement numérique du signal, développement de logiciels scientifiques • Vous êtes autonome et capable de dialoguer avec nos clients. Réf. IETS

Anglais indispensable pour ces trois postes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, salaire actuel) en indiquant la réf. du poste choisi à Anne-Marie DANIEL, Direction des Ressources Humaines, THOM'6 THOMSON INFORMATIQUE SERVICES 33, rue de Vouillé 75015 Paris.

Thom'6
THOMSON INFORMATIQUE SERVICES

Concevez la "puce" de nos appareils de demain ...

Jeune ingénieur électronicien (H/F)

Etudes et Applications

Pays de Loire

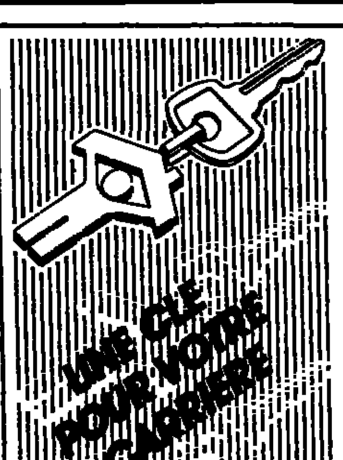
Créatif et créateur, homme d'études et de terrain, conseil et réalisateur, il invente, monte et teste ses prototypes, lance et suit leur fabrication en grande série (sous-traitants et unité de production), se tient à l'affût de toute innovation et découverte ... Passionné par les études et réalisations de programmes aux applications électroniques, électromécaniques et automatiques, ce jeune ingénieur (grandes écoles à dominante électronique) désireux de valoriser une première expérience même de courte durée (stages) disposera au sein de notre Direction de Recherche et Développement des moyens les plus sophistiqués (CAO - DAO, etc ...). Filiale d'un groupe international, notre Entreprise (2000 personnes) performante et très renommée conçoit, produit et commercialise des biens d'équipement "haut de gamme" Grand Public et grande série. Le poste est situé dans une ville agréable, à proximité de l'Océan.

ORION, à qui nous avons confié cette recherche, vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 802590 M.

35, rue du Rocher 75008 Paris



LEV-TOURNAY/ASSCOM



La technologie informatique au service du logement

Le plus grand organisme de crédit immobilier - 4 millions de logements financés ces trente dernières années - plus de 3 600 personnes - 140 points de vente partout en France, renforce son service informatique et souhaite intégrer des

PROGRAMMEURS

• De formation IUT ou équivalent, vous débutez ou possédez déjà une première expérience.
• Nous vous proposons de travailler au sein d'une équipe de projet de taille limitée.
Vous disposerez des moyens les mieux adaptés à l'exercice de vos fonctions, en matériels comme en logiciels (TSO/ISPF...). Outre le COBOL, vous utiliserez des langages de 4ème génération (AS, FOCUS) et un générateur de programmes PACBASE.
• Poste évolutif, rémunération motivante et nombreux avantages.
• Comment nous rejoindre ?

En passant le concours organisé le 24 mars 1988 (clôture des inscriptions le 26 février 1988) ouvert aux candidats âgés de moins de 30 ans au 1er janvier 1988.

Demandez notre documentation complète au CREDIT FONCIER DE FRANCE, Service du Personnel - Bureau des Concours, 19, rue des Capucines, B.P. 65, 75050 Paris Cedex 01 - Tél. : 42.44.80.66/80.67.

crédit foncier de france

CONTESSE

SAGEM : Société d'Applications Générales d'Electricité et de Mécanique.
Siège social : 6, avenue d'Iéna 75783 Paris Cédex 16.

SAGEM

SAGEM :
C.A. 1986 : 4,47 milliards de francs HT, dont 23% à l'exportation
Effectifs : 8000 personnes dont 1000 Ingénieurs et Cadres
Trois groupes d'activité de haute technologie
- navigation, guidage, pilotage
- téléinformatique
- équipements industriels

En France :
- 22 agences
- 14 départements technico-commerciaux situés à Paris
- 7 Centres Industriels
  - 4 Centres Recherches - Etudes - Prototypes en Banlieue Parisienne (Argenteuil, Pontoise, Eragny, Saint Christophe)
  - 3 Centres de Fabrication en Province (Montluçon, Saint-Etienne-du-Rouvray, Fougères).

A l'étranger :
- 165 implantations dans 90 pays

Vocation : étude, développement et fabrication de systèmes complexes dans les secteurs les plus avancés de l'Automatisme, de l'Electronique, de l'Informatique et de l'Optronique

Dans le cadre du développement de ses études, la **SAGEM** recherche des

Ingénieurs Grandes Ecoles

- Système

Pour l'application dans des systèmes de navigation, d'études d'asservissements numériques, bus série multiplexé.

- Electroniciens

- Automaticiens

pour études théoriques et définition d'équipements à forte composante informatique.

- Informaticiens

pour études théoriques, écriture et mise au point de logiciels liés à des systèmes de haute définition.

SAGEM

La très haute technologie dans les domaines de l'aéronautique, du spatial, de la télématique vous intéresse. Adressez lettre de candidature, CV et photo à **SAGEM** - Gestion des Ressources Humaines 25, Bd des Bouvets - 92000 Nanterre Cédex.

AGB 240 000 F/an

notre responsable informatique est un scientifique

Leader mondial de l'audimétrie et Groupe de recherche marketing présent sur 4 continents, nous appliquons les techniques les plus avancées à la mesure d'audience de la télévision et arrivons sur les chaînes françaises mandatés par le CESP.
Notre fonctionnement repose sur un réseau national de 1000 audimètres interrogés chaque nuit puis traités par un logiciel sophistiqué écrit en FORTRAN (qu'il faudra adapter) et supporté par des PRIME.
Ingénieur ou universitaire maîtrisant l'anglais, vous avez aquis en 5 ans une solide compétence en informatique scientifique et tâté de la technique sur gros minis. Devenez notre responsable informatique à Paris.
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 5190 LM) à **"Carrières de l'Informatique"**.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

Notre Groupe, un des tout premiers industriels français recherche pour la proche banlieue Ouest de Paris

JEUNE INGENIEUR INFORMATICIEN

SOUHAITANT ELARGIR SES ACTIVITES A LA GESTION

Votre expérience minimum de 3 ans, vous permettra de participer aux décisions de gestion et à la définition fonctionnelle des applications informatiques.

Grâce à votre sens des relations, votre curiosité et votre dynamisme vous établirez un contact permanent et confiant avec les utilisateurs.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo s/réf. 35264 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

Brüel & Kjær

Brüel & Kjaer France Instruments de Mesure en Acoustique et Vibrations, recherche

jeunes ingénieurs technico-commerciaux en instrumentation

POUR SES AGENCES REGION PARISIENNE (Réf. A)
et STRASBOURG (Réf. B)

DIPLOMÉS D'UNE GRANDE ECOLE
DEBUTANTS OU QUELQUES ANNÉES D'EXPERIENCE.

Votre formation en électronique et votre solide culture scientifique vous seront nécessaires pour promouvoir notre matériel auprès d'une clientèle de professionnels de haut niveau. Prospection, suivi de clientèle, présentation des produits, conférences techniques, constitueront votre activité. Vous possédez de préférence des connaissances en Acoustique, et Mécanique des Vibrations.

Grâce à un programme de formation permanente, nous vous offrons une carrière réellement enrichissante. Nous vous proposons une rémunération motivante composée d'un fixe +% C.A. Libéré O.M.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à :
BRUEL & KJAER FRANCE - B.P. 33 - 91541 Mennecy Cedex

Organisation et Publicité

Filiale d'un grand groupe international, notre société produit et commercialise des
COLLES et ADHESIFS pour l'INDUSTRIE
Afin de poursuivre notre expansion, nous recherchons pour notre département Industrie du Bâtiment (menuiseries industrielles, isolation...)



Recherche et Développement

Région lyonnaise

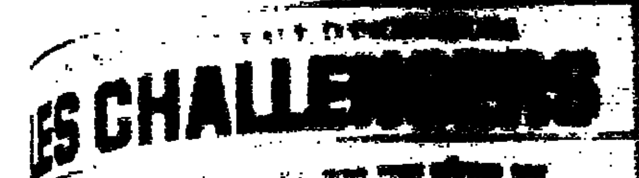
Par votre savoir-faire et grâce à une petite équipe que vous encadrerez, vous apporterez une assistance technique à la clientèle ainsi qu'à nos commerciaux.

De formation ingénieur chimiste, vous possédez une très bonne expérience des polymères.
Vous avez déjà exercé des fonctions à un poste de responsable et maîtrisez parfaitement l'anglais. Dynamisme, ouverture d'esprit et goût pour la communication sont nécessaires.

*Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence RD à **National Starch and Chemical** - Service Ressources Humaines - ZI Nord - BP 438 - 69655 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE cedex.*

MEDIA PA

National *Starch & Chemical*



UNE NOUVELLE RACE D'INGÉNIEURS.

LES CHALLENGERS

Jeunes Ingénieurs Grandes Ecoles, nous vous offrons une opportunité de valoriser rapidement votre diplôme et d'acquérir un professionnalisme reconnu dans un secteur de pointe.

Jeunes ingénieurs grandes écoles

X - ENST - ECP - MINES - ESE - ENSIMAG...

Notre métier : l'ingénierie de grands projets informatiques.
Nos clients : les grands ministères, les entreprises prestigieuses, les grands noms de la banque.
Notre volonté : accroître notre potentiel de jeunes ingénieurs de talents.

VENEZ AVEC NOUS BÂTIR VOTRE AVENIR.
Jean JOSSE, Directeur Délégué, est à l'écoute de vos ambitions et de vos motivations.
Merci de lui adresser votre candidature avec CV à :
SOPRA DG - 3, rue Lauriston 75116 Paris.

SOPRA.
Ingénierie informatique

Vous avez dirigé une unité opérationnelle dans une des grandes fonctions de l'entreprise.
Vous avez 40 ans ou plus. Vous êtes bilingue anglais.
Vous pratiquez déjà ou vous vous sentez apte à pratiquer

L'OUTPLACEMENT

Vous pouvez rejoindre l'équipe de spécialistes de

Garon, Bonvalot & Associés

PARIS - LYON - AIX EN PROVENCE

pour participer à son développement à Paris, en France et en Europe.
Pourrez-vous nous prouver votre motivation en adressant lettre manuscrite et dossier à : Jean-Luc BURIDANS-GARON. BONVALOT & ASSOCIES
Tour Gamma B 195. rue de Bercy 75582 Paris Cedex 12.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Les Laboratoires SMITH KLINE & FRENCH,
un des leaders mondiaux dans l'Industrie Pharmaceutique,
filiale du Groupe SMITHKLINE BECKMAN
34.000 personnes, 4 Milliards de $ de chiffre d'affaires
recrutent

ATTACHE SCIENTIFIQUE H/F CONFIRME

pour leur division **"R & D clinique France Bénélux"** actuellement en forte expansion, avec un large portefeuille de produits en développement.
POSTE : • Assister nos médecins dans le lancement, la conduite, le contrôle et la coordination des essais cliniques. • Basé à Paris la Défense, il implique des déplacements fréquents de courte durée en France et à l'étranger.
PROFIL : • DEA ou Thèse 3ème cycle (Biologie, physiologie ou pharmacologie). • Connaissances en statistiques médicales. • Anglais lu, écrit, parlé couramment indispensable.
EXPERIENCE : • Suivi des études cliniques dans l'Industrie Pharmaceutique et en particulier dans **le développement de produits cardiovasculaires** • Réelle connaissance des "Bonnes Pratiques Cliniques" (G.C.P.).

Ecrire avec CV, photo et desiderata à : Direction du Personnel
Réf. VK, 12 Place de la Défense
92090 PARIS LA DEFENSE cedex 26.
Réponse et discrétion assurées.

SK&F

TOSHIBA

SYSTEMES FRANCE
Unité de montage photocopieurs

recherche son

QUALITICIEN

chargé de la mise en place de notre Service Qualité ainsi que de l'organisation et du management du contrôle entrée.
Il assurera la cohérence et le bon respect des règles de procédure et collaborera aux différentes relations techniques avec les fournisseurs en pièces détachées et sous-ensembles.

Profil requis : BTS/DUT Electro-Mécanique, Micro-Mécanique, 5 ans d'expérience minimum dans une fonction d'encadrement similaire dans une unité de fabrication grande série.

Nous recherchons un candidat rompu au discours qualité, à ses différentes problématiques et parlant obligatoirement l'anglais.

Dans le cadre de notre expansion des

TECHNICIENS PRODUITS, TECHNICIENS PROCESS et un RESPONSABLE D'ATELIER

sont également recherchés.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo (indispensable) et prétentions en précisant le poste choisi à Jean-Claude Brun, Service du Personnel, TOSHIBA SYSTEMES FRANCE, Boîte Postale 3, 76880 Arques-la-Bataille.

AXIAL

Bienvenue dans notre monde !

Le secteur chimie de Rhône-Poulenc poursuit son développement autour de deux grands pôles : les nouveaux matériaux et les spécialistés chimiques, les grands intermédiaires organiques et minéraux.

L'ampleur des investissements nécessaires pour ce développement nous donne l'opportunité de proposer cinq postes à des ingénieurs disposant nécessairement d'une première expérience de trois à dix ans dans des industries comparables :

UN INGENIEUR ELECTRICITE/ INSTRUMENTATION (IEG, ENSEM...)

chargé de la conduite de projets (étude et réalisation) dans une usine normande

DEUX INGENIEURS RESPONSABLES DE BUREAUX D'ETUDES (Arts et Métiers...)

chargés de l'ensemble des travaux neufs (étude, réalisation) dans deux usines en région lyonnaise et parisienne.

DEUX INGENIEURS DE MAINTENANCE (Arts et Métiers...)

responsables d'un des ateliers dans deux usines en Normandie et en région Rhône Alpes.

Ces postes allient tous un fort intérêt technique (utilisation de matériels de pointe au service d'objectifs ambitieux) et de réelles responsabilités de management opérationnel. Ils constituent donc d'excellents tremplins pour une évolution au sein du groupe.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à J.Louis PERROT, Direction du développement des cadres, Rhône-Poulenc Chimie, 25 quai Paul Doumer 92408 Courbevoie

CONTESSE





la direction des constructions et armes navales de CHERBOURG

recherche

UN INGENIEUR " MECANIQUE DES STRUCTURES "

FONCTIONS :
Dans le Centre d'Essais de la DCAN de CHERBOURG, il sera l'Adjoint du Chef du Groupe " Mécanique des Structures " chargé des mesures de vibrations des matériels en atelier et à bord des sous-marins. (Etude, recette, analyse, suivi vibratoire).

DOMAINE DE COMPETENCE :
- Utilisation de chaînes de mesures électroniques.
- Analyse du signal.
- Ecriture de programme informatique (BASIC).

PROFIL :
- Ingénieur ENSI ou CNAM diplômé (même débutant).
  - Grande disponibilité.
  - Apte physiquement et psychiquement aux embarquements à bord des sous-marins.
  - Libéré des obligations militaires.

REMUNERATION :
Il est proposé une rémunération mensuelle nette de 9.800 francs.

UN INGENIEUR ADJOINT PLANIFICATION AU CHEF DE LA SECTION PRODUCTION.

FONCTIONS :
L'adjoint Planification est placé sous l'autorité directe du Chef de la Section PRODUCTION.

Il est chargé, sur les directives de ce dernier :
- de faire appliquer les procédures de planification des ouvrages en vigueur dans la D.C.A.N. en liaison avec les responsables des différentes Sections concernées
- de promouvoir le progrès dans le domaine de la planification en cherchant à améliorer les procédures et en développant de nouvelles applications.

PROFIL :
Ingénieur niveau Arts et Métiers ou équivalent possédant une expérience de quelques années dans le domaine de la planification des travaux de chantier et de l'exploitation des procédures informatiques s'y rapportant.

REMUNERATION :
Il est proposé une rémunération mensuelle nette de 9.800 francs.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV., photo, rémunération actuelle) à :
DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES
Chef de Section Personnel - BP. 10 - 50115 CHERBOURG NAVAL

COMMUNICO

SALOMON : UNE EQUIPE PASSIONNEE, UNE ENTREPRISE PASSIONNANTE...

2,4 Milliards de Francs de CA dont 90 % à l'export, 2000 personnes, leader mondial sur le marché des produits de SPORTS D'HIVER (90 % de notre CA actuel), une diversification réussie sur le marché du GOLF sous la marque TAYLOR MADE.

Dans le cadre des développements des systèmes d'information de l'activité SPORTS D'HIVER, et en vue de renforcer notre équipe, nous recrutons un

SALOMON

INGENIEUR SYSTEME

Directement rattaché au Responsable Ressources Informatiques, vous aurez pour mission :

- la maintenance et l'évolution des softs de base,
- l'optimisation des ressources et l'amélioration des performances (5 HP 3000 en local),
- le conseil et l'assistance auprès des équipes de développement,
- l'expertise dans les domaines des technologies avancées (atelier de génie logiciel, L4G...).

Compte-tenu de notre environnement, la connaissance du monde HP sera un atout supplémentaire.

Diplômé d'une grande école d'ingénieur ou équivalent, vous justifiez d'une expérience minimum de 3 ans dans une fonction identique.

Vous êtes un homme de dialogue, capable de communiquer aisément, et vous possédez en outre les qualités de dynamisme et de rigueur nécessaires ; nous vous offrons en retour l'environnement stimulant d'une entreprise qui bouge et qui saura être attentive à votre potentiel d'évolution.

Merci d'envoyer votre candidature avec lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. SYST à Geneviève LEPELLETIER - SALOMON - Metz-Tessy - BP 454 - 74011 ANNECY Cedex.

Organisation et Publicité

AGB 240 000 F/an

notre responsable informatique est un scientifique

ALEXANDRE

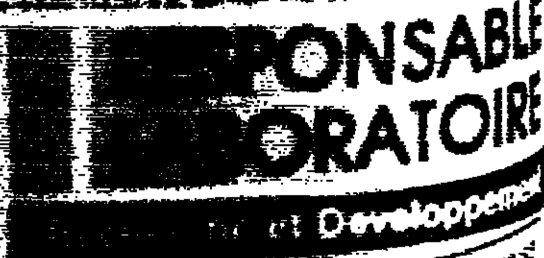
MEMBRE DE SYNTEC

JEUNE INGENIEUR INFORMATICIEN

SOUHAITANT ELARGIR SES ACTIVITES A LA GESTION

Brüel & Kjær

jeunes ingénieurs technico-commerciaux en instrumentation





SECTEURS DE POINTE



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Donner satisfaction au Client est le principe fondamental de la stratégie DIGITAL. L'ampleur et la complexité de certains projets nous amène à développer notre activité de conseil et d'organisation en implantation de solutions informatiques.

Coordinateurs de projets

Dans le cadre d'applications industrielles ou multi-sites (secteur tertiaire), vous concevez et élaborez le plan d'action pour l'implantation des systèmes. Puis vous le mettez en oeuvre en animant et coordonnant les différentes ressources internes ou externes : installation, logistique, environnement et réseaux. Interlocuteur privilégié du client, vous êtes le garant des coûts et délais de l'opération.

En 5/7 ans vous avez managé des projets, animé des équipes de S.A.V. Vous avez résolu des problèmes d'intégration et d'installation de systèmes. Vous avez acquis une bonne maîtrise des architectures matérielles, réseaux, systèmes. Votre connaissance de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Merci d'envoyer votre candidature sous référence MON 497 à Sophie SAHUC DIGITAL EQUIPMENT FRANCE 2, rue Gaston Crémieux - BP 136 - 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société



GLAENZER SPICER

Filiale Française réputée d'un groupe international de renom, en bonne santé économique et financière. En france, 5 usines, 2.000 personnes, dans le monde 50.000. Nous sommes à l'avant-garde de la transmission dans les domaines les plus variés (automobile, poids lourds, T.G.V., VAL).
Engagés dans la modernisation et la robotisation, nous investissons beaucoup tant dans les techniques que dans les hommes et nous exportons plus du tiers de nos productions.
Nous recherchons aujourd'hui un

INGÉNIEUR de PRODUCTION
ENSAM, ICAM, ECAM, ENSI, INSA...

Disposant d'une expérience réussie d'au moins 3 ans acquise de préférence dans l'industrie mécanique et la fabrication de produits élaborés, il participera à la modernisation de l'outil de production.

Rémunération intéressante en fonction de l'expérience.

Possibilité d'évolution dans le groupe.

Adresser CV., photo et lettre manuscrite à : J.M. LEGRAND
Centre de Psychologie du Travail
3, boulevard René-Levasseur - 72000 LE MANS sous réf. 646



COMMUNICO

La technologie informatique au service du logement

Le plus grand organisme de crédit immobilier - 4 millions de logements financés ces trente dernières années - plus de 3 600 personnes - 140 points de vente partout en France, renforce son service informatique et souhaite intégrer des

INGENIEURS GRANDES ECOLES ou équivalent

- Vous débutez ou possédez déjà une première expérience, nous vous proposons d'intégrer nos équipes afin de participer activement à la mise en œuvre de notre schéma directeur informatique.
- Vous exercerez vos fonctions au Service Informatique et Systèmes d'Information (+ de 200 personnes) dans un environnement en pleine expansion IBM 3090, MVS/XA, IMS/DB/DC, DB2, langages de 4ème génération (AS, FOCUS).
- Selon votre profil, vous trouverez un poste à vos mesures, aussi bien dans des domaines très techniques (système, télécommunications), que dans des activités plus orientées vers l'informatique de gestion (conception, analyse, exploitation).
- Rémunération motivante et nombreux avantages.
- Comment nous rejoindre ?

En passant le concours organisé les 21 et 22 mars 1988 (clôture des inscriptions le 26 février 1988) ouvert aux candidats âgés de moins de 32 ans au 1er Janvier 1988.

Demandez notre documentation complète au CREDIT FONCIER DE FRANCE, Service du Personnel - Bureau des Concours, 19, rue des Capucines, B.P. 65, 75050 Paris Cedex 01 - Tél. : 42.44.80.66/80.67.

UNE CLÉ POUR VOTRE CARRIÈRE



CONTESSE

chef de projet

INFORMATIQUE DE GESTION — PROCHE BANLIEUE OUEST

Un des grands de la chimie en Europe, nous sommes en France, le **premier producteur de résines.**
Une récente fusion nous conduit à **développer un nouveau système de gestion financière et comptable.**
Au sein de notre parc (IBM 36, Micro) **votre mission sera :**
- d'analyser les besoins des utilisateurs,
- de sélectionner les progiciels les mieux adaptés,
- de déterminer et réaliser les développements qui en découlent.

Nous comptons sur votre **active participation** pour **faire évoluer** nos applications et nos systèmes **vers des technologies d'avenir.**
De formation supérieure, vous avez une première expérience réussie de la conduite de projets informatiques, si possible en milieu industriel. Vous pratiquez le GAP II interactif.
Bien sûr, vous êtes opiniâtre et organisé. Vous possédez, en outre, un **fort esprit d'entreprise.** Une bonne connaissance de la **langue anglaise** est nécessaire.
Réussissez votre mission et nous vous ferons connaître une **évolution de carrière** tout à fait intéressante.
Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence MA 19 à notre Conseil qui traitera les candidatures confidentiellement.

COGEPLAN : 2, rue Louis David - 75016 PARIS
11, rue Victor Hugo - 69002 LYON

COGEPLAN

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Organisation et Publicité



L'Equipement Automobile
Partenaire reconnu des constructeurs mondiaux
27 500 personnes - C.A. 12,1 Milliards de Francs dont 46 % réalisés à l'étranger

recherche dans le cadre du développement technologique d'une de ses Divisions un

Ingénieur Physico-Chimiste

Diplômé d'une Grande Ecole à dominante physique-chimie, vous possédez une expérience d'au moins 5 ans dans un laboratoire travaillant sur élastomères, thermoplastiques et composites et avez acquis de bonnes connaissances en métallurgie.

Nous vous proposons de prendre la responsabilité d'une petite équipe chargée de la conception de nouveaux balais d'essuie-glaces (études, réalisation de maquettes, essais...). Vous serez en étroite relation avec les usines pour l'industrialisation des produits et assurerez les contacts techniques avec nos clients français et étrangers.

Le poste est basé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo et prétentions) en indiquant la référence 67494/M à Valeo Systèmes d'Essuyage - Recrutement des Cadres - 21 boulevard Gambetta - 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

PARFRANCE ANNONCES

IDATE

Institut de l'Audiovisuel et des Télécommunications en Europe

recherche

1°. pour compléter son équipe «Communication et Développement Régional»

Chef de projet

Agé de 28-35 ans, il est doté d'une formation de base type Ingénieur ou SUP de CO, et justifie de quelques années d'expérience d'études dans le domaine des médias.
Il aura en charge la conception, la négociation et la réalisation d'études à caractère stratégique ou marketing pour des collectivités locales ou des services de l'Etat.

2°. pour son département «Systèmes et Services Professionnels de Télécommunications»

Ingénieur technico-commercial

Agé de 28/35 ans, il dispose des connaissances de base et d'une capacité d'analyse pour les produits téléphonie, bureautique, télé-informatique.
Il aura en charge la réalisation et la commercialisation de dossiers «produits».
Une très bonne connaissance de l'Anglais est exigée.

Adresser CV et lettre manuscrite à Georges VIENNE
IDATE les Bureaux du Polygone - 34000 MONTPELLIER
Confidentialité assurée

Goal Systems

Ingénieurs support système

Vous êtes **Ingénieur système DOS MVS ou VSE** depuis 3 ans environ, et vous avez acquis une expérience VSAM. Vous souhaitez élargir votre champ d'action et compléter votre expérience.

Au sein de notre équipe technique, vous serez chargé d'aider nos clients à mettre en place et à utiliser nos logiciels destinés à améliorer les performances, la sécurité et l'utilisation des systèmes IBM DOS MVS VSE...

Vous aimez trouver les causes des incidents incompréhensibles, apporter solutions et conseils à des interlocuteurs variés, utiliser vos capacités relationnelles et pédagogiques avec une large autonomie.
La maîtrise de l'anglais technique est un plus.

Le poste est basé à **PARIS.**

Patrick de BEJARRY, vous remercie de prendre contact avec lui sous réf. 5219 à ARGOS, 135 avenue de Wagram, 75017 Paris.
Tel. : 42.27.96.49.

argos
PARIS-LILLE-LYON-MONTREAL

Le ministère de l'éducation nationale

engagé dans un processus de rénovation de son système d'information et de gestion de l'enseignement du second degré

recrute

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN DE HAUT NIVEAU

Dans un premier temps, adjoint au directeur d'un grand projet de gestion informatisée des personnels et des emplois du second degré, il assurera la maîtrise technique du chantier. Il aura par la suite la responsabilité de la coordination, de la maintenance et du développement, sur plusieurs sites, du futur système.

Le profil du poste nécessite une personnalité de grande envergure ayant de 5 à 10 ans d'expérience professionnelle dans la gestion des grands projets, dotée par ailleurs de fortes capacités d'animation et ayant une bonne aptitude à la communication.

Formation : ingénieur grandes écoles.

Adresser lettre manuscrite, photo et prétentions sous n° 8373 M, LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

KHD DEUTZ

Société basée à Gennevilliers (92)
filiale d'un groupe international
recherche un :

TECHNICIEN NIVEAU INGENIEUR MECANICIEN

Le candidat devra avoir : une expérience technique en moteur diesel de 5 ans, 30 ans minimum, un bon niveau en allemand technique en matière de motorisation.

La fonction s'exercera en relation avec les clients constructeurs et en support aux vendeurs.

Le poste comporte une activité commerciale.

Ecrire avec C.V. + prétentions + photo s/réf. **5255**, qui seront transmis par :

Pierre Lichau
PUBLICITE DE RECRUTEMENT
10, rue de Louvois - 75002 PARIS

FRANCE TELECOM — *Centre National d'Études des Télécommunications*

recherche pour son **CENTRE DE LANNION (A)**

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience en

RESEAUX ET SYSTEMES DE COMMUNICATION

Vous participerez à un vaste programme de mise en application de techniques avancées de communications numériques à large bande dans des réseaux privés et publics.

Votre lieu de travail : LANNION, ville au cadre de vie agréable en bord de mer.

Si notre proposition vous intéresse, adressez CV détaillé, photo et prétentions à M. TURPIN - CNET LANNION à Division Adm. - BP 40 - 22301 LANNION.

Organisation et Publicité

Avis de recrutement

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DU SUD DE LA FRANCE (BUDGET DE 3 MILLIARDS)

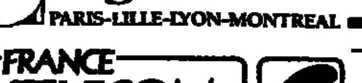
RECRUTE

CORRESPONDANT INFORMATIQUE
dont le rôle consiste à :

- coordonner et animer la liaison entre les services utilisateurs (1 400 agents) et le prestataire (S.E.M.) assurant l'étude et la mise en place des applications informatiques ;
- assurer la responsabilité de la prépration du budget informatique (20 MF par an), la gestion et le contrôle de l'utilisation des crédits votés dans le cadre du schéma directeur tri-annuel ;
- superviser le « Centre d'exploitation informatique » (deux mini-ordinateurs MINI 6).

Les candidats à cet emploi doivent avoir une formation universitaire (sciences éco, gestion, etc.) complétée par un diplôme informatique. La pratique des collectivités territoriales serait appréciée.

Adresser avant le 1er avril 1988
curriculum vitae détaillé avec photo et prétentions
sous numéro 8405, *le Monde Publicité*, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.







SAINT-GOBAIN

RECHERCHE

pour une de ses filiales fabriquant des produits utilisés dans les industries de pointe :

UN CHEF PRODUIT

Ce poste sera confié à un **Ingénieur matériaux** disposant d'une expérience réussie de quelques années dans des fonctions vente de produits industriels de haute technicité.
De par les implications internationales de cette fonction, la pratique courante de l'anglais est indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions à
Direction des Affaires Sociales SOCIETE QUARTZ ET SILICE
B.P. 95 - 77140 NEMOURS.

GILSON

TECHNICAL WRITER

Jeune ingénieur électronicien

Etudes et développement



SEMA-SELECTION

L'Office public d'HLM
de la communauté urbaine du Mans,
gérant plus de 10 000 logements locatifs

SON RESPONSABLE DU SERVICE INFORMATIQUE

ANATOR S.A.

recrute des

CHEFS DE PROJETS INFORMATIQUES





SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

GILSON

Paris area, world-oriented laboratory equipment manufacturer is seeking a

TECHNICAL WRITER

to take full responsibility within the marketing department for the timely production of instruction manuals and other technical documents. Full command of English, a taste for pellucid, effective, writing and of course a scientific or technical background a:e essential. Readiness to operate the equipment is also a requisite.

This is a fine opportunity to join a medium-sized, well-established, original supplier of liquid-handling and analytical instrumentation and to contribute significantly to its projects.

Resumes and application letters to be sent to J.M. KAY...

Phone inquiries also welcome at (1) 39.90.54.41

Fabriquant du matériel de laboratoire destiné au marché mondial, nous recherchons un **rédacteur technique** pour notre siège dans la région parisienne. Membre du service de marketing, il aura la responsabilité de l'édition dans les délais voulus des manuels d'instruction et d'autres documents techniques.

Maîtrisant parfaitement l'anglais, de formation scientifique et technique, il fera preuve d'un style clair et précis. Il lui faudra également être prêt à se servir des différents matériels.

Entreprise de taille moyenne connue pour ses produits de manipulation des liquides et son instrumentation analytique, nous attendons de lui une participation active à nos projets.

Envoyer C.V. et lettre de candidature à J.M. KAY ou téléphoner au (1) 39.90.54.41

GILSON MEDICAL ELECTRONICS
72, rue Gambetta - BP 45
95400 VILLIERS LE BEL

Pierre Lichau

S'unir, c'est gagner

JEUNES INGENIEURS : ESPRIT, RACE, EUREKA
DEVELOPPEZ DES PROJETS A VOTRE IMAGE !

THOMSON, premier chercheur industriel français, investit plus de 10 % de son CA en R/D et dépose plus de 600 brevets par an. Au sein du Groupe, les **LABORATOIRES ELECTRONIQUES DE RENNES**, situés dans une région pilote pour le développement des télécommunications, ont pour mission de conforter l'avance technologique dans le domaine de l'image.

Rejoindre leurs équipes c'est participer à l'évolution de projets à dimension européenne et mettre en oeuvre savoir faire technique et créativité.

GESTIONNAIRE DE PROJET

Suivi de programmes d'études européens tels que : RACE, ESPRIT, EUREKA

Ingénieur de formation, parlant et écrivant couramment l'anglais, il sera chargé :
- d'assister les responsables techniques des LER pour la coordination,
- d'assurer le contrôle de l'avancement *des projets et les relations avec les autres partenaires.*

Une expérience technique en système de communication (réseau TV) serait appréciée.

INGENIEUR D'ETUDES (ENST, ESE,...)

Etudes en réseau vidéo numérique

Débutant ou 1ère expérience, spécialisé en électronique rapide avec de bonnes connaissances réseaux, il concevra et réalisera des systèmes de communication. Il maîtrise impérativement l'anglais.

INGENIEUR D'AFFAIRES

Service Commercial

Ingénieur de formation, possédant une expérience de laboratoire de 7 ans minimum, il désire soit optimiser une première *expérience dans la fonction technico-commerciale, soit s'orienter à* présent dans cette voie. Il assurera les relations avec les administrations et les unités du groupe THOMSON afin de promouvoir et de vendre des contrats d'études. Il maîtrise impérativement l'anglais.

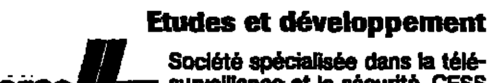
Merci d'adresser vos CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à : Madame Françoise JOULAUD, **THOMSON-CSF/L.E.R.,** Avenue de Belle Fontaine, 35510 CESSON SEVIGNE, tél. 99.36.57.76.

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT

Jeune ingénieur électronicien

Etudes et développement



Société spécialisée dans la télésurveillance et la sécurité, CESS France (groupe SECSO) conçoit et commercialise des ensembles techniques utilisant les technologies avancées. Elle recherche un jeune ingénieur électronicien.

Dépendant de la Direction Générale, il doit, à partir des besoins exprimés par les entreprises et en liaison étroite avec les services commerciaux, étudier, concevoir et *développer les solutions et les systèmes micro-informatiques* et électroniques les plus adaptés.

Le candidat, ingénieur en électronique, ayant déjà, si possible, une première expérience professionnelle, est motivé pour la technique de haut niveau (électronique et micro-informatique) et pour les problèmes de sécurité et *de télésurveillance. Il est créatif, concret et prêt à prendre* les responsabilités dans une jeune société en pleine expansion. Poste situé à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Merci d'adresser votre C.V., avec lettre manus. et prét., s/ réf. P290/M à Bernard BEAUNOIR, SEMA-SELECTION, 16, rue Barbès, 92126 MONTROUGE CEDEX.

MEMBRE DE SYNTEC

SM SEMA•SELECTION
Paris - Lyon - Marseille - Toulouse

L'Office public d'HLM de la communauté urbaine du Mans, gérant plus de 10 000 logements locatifs

RECHERCHE

SON RESPONSABLE DU SERVICE INFORMATIQUE

De formation supérieure, vous avez acquis une expérience vous permettant de prendre maintenant la responsabilité d'un service informatique.

Vos qualités de manager, votre souci de l'utilisateur, du service rendu, votre aptitude à animer sont déterminantes. Il vous faut posséder également une bonne compétence technique sur matériel IBM 38.

Adressez, avant le 1er avril prochain, votre lettre de candidature, curriculum vitae, photo et prétentions à :

Monsieur le Président de l'Office public d'HLM
de la communauté urbaine du Mans, tour Emeraude,
12, allée du Bourg-d'Anguy, BP 513, 72017 LE MANS.

ANATOR S.A.

recrute des

CHEFS DE PROJETS INFORMATIQUES

pour prendre en charge le développement de ses systèmes dans des domaines d'applications variés. Contrôle d'accès. Gestion d'horaire, monétique, télématique, G.T.C., etc.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs confirmés (bac + 4, 3 à 5 ans d'expérience mini), une bonne connaissance de la micro-informatique (réseaux, télécom, etc.) sera appréciée ainsi qu'une disponibilité rapide.

Possibilité d'évolution de carrière rapide pour candidat de valeur.

Envoyer c.v. manuscrit + photo + prétentions à : ANATOR, 44, rue Marcel-Paul, 78500 SARTROUVILLE.

---

ingénieurs commerciaux

Plus de 300 Ingénieurs et Cadres aujourd'hui, 400 dans 2 ans,
Nous travaillons dans des techniques de pointe au sein
d'une Entreprise performante de 1300 personnes.

Notre potentiel et notre compétitivité techniques sont élevés et reconnus. Nous nous développons avec le soutien d'une **multinationale** puissante, notre chiffre d'affaires se fait pour plus de 50% à l'export et nous faisons du bénéfice. Mais nous voulons aller plus loin et conquérir de nouveaux marchés. Voilà pourquoi nous aimerions rencontrer d'excellents

INGENIEURS COMMERCIAUX

qui viendraient renforcer ce potentiel pour les domaines suivants :

SERVICE COMMERCIAL RESEAUX

Il s'agit de promouvoir nos équipements et de négocier des contrats importants avec les Responsables de Directions Techniques des Défenses Nationales et avec les Etats-Majors.

Les interlocuteurs sont d'un niveau très élevé.

Nos propositions portent sur des Projets de **Réseaux** de Télécommunications (réseaux maillés à voies radio et commutation de paquets pour l'acheminement de communications orales et de messagerie électronique) dont les exigences techniques et les contraintes extérieures sont très importantes. L'action s'exercera vers l'Afrique et l'Asie.

Le profil souhaité : • Une préférence pour une formation d'ingénieur ou, tout au moins, de solides connaissances de produits de haute technicité. • Une expérience industrielle et commerciale supérieure à 5 ans dans une grande Entreprise d'électronique ou d'informatique par exemple. • De la rigueur, de la ténacité et de grandes capacités à convaincre. **(Réf. 6380-M)**

SERVICE COMMERCIAL RADARS

Contenu de la fonction : Engager des actions de prospection et de promotion de nos équipements électroniques de **détection-radars** auprès des clients actuels ou potentiels appartenant le plus souvent à des organismes dépendant des Défenses Nationales et pouvant se situer dans la plupart des pays du monde. • Participer à l'élaboration de propositions technico-commerciales. • Mener des négociations de longue durée.

Profil recherché : Formation Ecole Supérieure de Commerce. **(Réf. 6385-M)**

La maîtrise de l'Anglais, langue de travail et la nationalité française sont indispensables pour ces 2 postes.

Merci de faire parvenir votre dossier de candidature sous référence correspondante à I.C.A., 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising — NEW YORK — PARIS

SECTEURS DE POINTE



QUIMPER

Donnez libre cours à votre créativité industrielle...

2ème pôle français en communication d'Entreprise (5 000 personnes, 2,5 milliards de francs de C.A.), nous sommes présents sur tous les grands marchés : RADIOTELEPHONIE (grands réseaux systèmes et terminaux), COMMUTATION PRIVEE (systèmes complexes voix et données) et TELEMATIQUE (terminaux télématiques, systèmes bureautiques).

La Direction Etude et Développement pour les produits terminaux et télématiques recherche des postes (h/f)

Ingénieurs logiciel temps réel futurs Chefs de projets

Dans un premier temps, vous participez au développement logiciel dans le domaine des terminaux et de la télématique ; vous pourrez évoluer rapidement en prenant la responsabilité de projets logiciels.

Ingénieurs de formation, vos compétences techniques en mini ou micro-informatique s'appuient sur une expérience minimum de 2 ans acquise sur des produits informatiques (SSCI, constructeurs...).

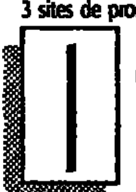
Des connaissances en moniteur temps réel et/ou VAX/VMS seraient appréciées.

Vous êtes reconnus pour votre rigueur et votre créativité et vous savez créer autour de vous un climat participatif de travail en équipe.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (avec photo et prétentions) en précisant la référence 88021/LM à Nicole KAMERZAC -D.P.R.H. - rue J.P. Timbaud - BP 26 - 78392 BOIS D'ARCY CEDEX.

MATRA COMMUNICATION

Société industrielle (plus de 1 000 personnes) filiale d'un groupe industriel multinational de tout premier plan, nous modernisons dans le cadre d'un plan à 5 ans, 3 sites de production fonctionnant à feu continu et faisant appel à une vaste gamme de technologies et recherchons notre



INGENIEUR ETUDES ET TRAVAUX NEUFS

RHONE-ALPES

Au sein de notre département maintenance, étude et travaux neufs, vous encadrez nos chefs de projets et techniciens. Motivés et compétents ils traitent avec une large délégation leurs dossiers (études, appels d'offres, suivi de chantiers, mise en route et réception). Vous définissez les priorités et veillez au strict respect des engagements de délais et de prix et coordonnez les actions des divers intervenants.

Ingénieur généraliste, diplômé d'une Grande Ecole (Mines, ECP, ENSAM, ENSI, etc...) une première expérience d'encadrement de 2 à 3 ans acquise dans une industrie lourde (sidérurgie, chimie, pétrole, mines, etc...) a développé au-delà d'une polyvalence technique vos qualités relationnelles et votre sens de l'organisation, vous permettant d'apporter une réelle valeur ajoutée à l'ensemble de vos partenaires internes et externes par la qualité des services et des prestations réalisés. Vous pourrez ainsi bâtir votre réussite dans ce poste opérationnel et plus tard votre carrière au sein de notre industrie en constante évolution technologique.

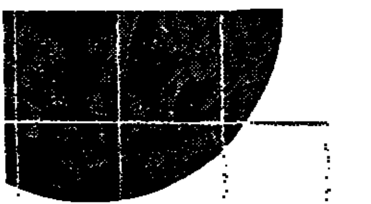
Merci d'adresser votre dossier, sous référence 403.LY.079 M, à notre conseil Joël BERNARD, qui le traitera en toute confidentialité.

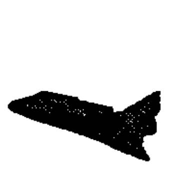


17, rue Louis Guérin
69626 VILLEURBANNE CEDEX

PARIS 42 66 15 50 ■ LYON 78 69 37 10 ■ MULHOUSE 89 28 25 26

INGENIEURS ET CONSULTANTS EN INFORMATIQUE







GSI (Générale de Service en Informatique) est, avec 2.250 personnes, la deuxième société de services en Europe.
GSI TECSI représente l'axe Technologies Avancées de GSI en France : ses 250 ingénieurs et consultants interviennent en particulier dans les domaines :



SYSTEMES TEMPS REEL - TELECOMMUNICATIONS RESEAUX - TELEMATIQUE - GENIE LOGICIEL INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Dans le cadre de notre forte croissance, nous recherchons des ingénieurs débutants ou dotés de quelques années d'expérience dans un environnement technique de haut niveau.

Venez rejoindre notre équipe et développer votre carrière au sein d'une société dynamique privilégiant les relations humaines et le sens des responsabilités.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à l'attention de Melle AMORE, sous la référence JMA/35 à :

GSI TECSI 6, cours Michelet 92064 PARIS LA DEFENSE CEDEX 52 ou téléphonez au 47.78.15.30

Ingénieurs en organisation dépassez l'horizon 1992

L'UCB, leader des établissements privés spécialisés dans le financement immobilier, doit sa progression régulière de 30% par an, à sa capacité de remise en cause permanente de ses structures et de ses produits. Dès aujourd'hui, l'UCB s'ouvre sur l'Europe avec des objectifs ambitieux.

Vous êtes ingénieur, de formation (Centrale, Mines,...), vous avez une première expérience de 3 à 4 ans en organisation. Venez avec nous préparer l'échéance de 1992.

En prise directe avec la Direction Générale, vous définirez vos missions, trouverez des solutions novatrices, mettant en œuvre toutes les techniques de pointe ; vous saurez apprécier la réussite de leur mise en place. Des missions d'audit et d'expertise pourront, par ailleurs, vous être confiées.

Vos qualités relationnelles, votre sens de la communication, vos capacités d'analyse et de synthèse, vous aideront à faire passer vos idées, à mener plus vite à bien vos chantiers. Votre position stratégique à l'UCB vous permettra ensuite de prendre des responsabilités élargies en France comme à l'étranger.

Pour un premier contact, merci d'adresser lettre + CV, photo et prétentions sous référence IO/M02 à Sophie Guénot, 19 rue La Pérouse - 75116 Paris.



groupe compagnie bancaire

Le Monde CADRES

PARACELSUS — KLINIK FRANCE

avec actuellement 5 cliniques en France et faisant partie d'une chaîne de 54 cliniques en Europe et aux Etats-Unis ayant plus de 6 000 lits.

cherche
pour la Clinique de l'Orangerie à Aubervilliers, région parisienne,
137 lits, 5 salles d'opération, hémodialyse

UN DIRECTEUR

40 ans environ, expérience similaire dans la fonction d'une clinique importante, dynamique, prêt à coopérer avec le corps médical, prêt à s'intégrer dans une équipe de professionnels.

Seuls les candidats pouvant justifier d'une expérience solide seront retenus.

Prière d'adresser votre c.v. à l'adresse suivante :
PARACELSUS KLINIK FRANCE S.A.R.L.
à l'attention du Dr U. Schlewing PDG,
19-21, avenue du Bois-d'Amour, 93700 DRANCY.

Clifford Chance
Conseils juridiques
recherchent

UN(E) COLLABORATEUR(TRICE)

titulaire d'un DESS de conseil juridique et/ou d'un DESS + CAPA et justifiant de une ou deux années d'expérience dans un cabinet de conseils juridiques ou d'avocats dans les domaines du droit commercial général et du droit du travail.

Les candidats devront impérativement justifier d'une parfaite maîtrise de la langue anglaise.

Les candidatures devront être adressées à l'attention de Mme Pradère-Niquet. Clifford Chance, 36, rue Brunel, 75017 Paris.

Importante Industrie Papetière de l'Est en expansion régulière, recherche

UN JEUNE RESPONSABLE DE VENTE EXPORT EUROPE DE L'OUEST
IECS - ESC ou équivalent
Anglais ou Allemand courant indispensable
+ 3 à 5 ans expérience de vente aux industries
Fixe 250.000 F brut/annuel + voiture de fonction (R 25)

Mission : prospecter, créer, développer une clientèle dans le secteur de l'imprimerie par contacts de vente à niveau élevé, à partir de produits nouveaux, à forte croissance.

Poste à large autonomie et possibilités d'évolution, exigeant des qualités de vendeurs authentiques et responsables au sein d'une entreprise à taille humaine dynamique.

Déplacement 50 % du temps. Logement facilité.

Adr. CV dét. ss. réf. 1235 à

seletec Conseil
25 ... BP 333 67009 STRASBOURG CEDEX

UNION DES CHOCOLATIERS ET CONFISEURS DE FRANCE
recherche son

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le contexte : Organisation professionnelle, représentative, de l'ensemble des fabricants, PME, grandes firmes.
La mission : Etude de toutes questions touchant les produits et leur consommation ; informations des adhérents : relations avec les milieux scientifiques publics et privés, français et internationaux.
Le candidat : Diplômé en biochimie, biologie ou nutrition ou ingénieur d'une grande école de l'agro-alimentaire. Un passé industriel en R et D et/ou production. Pratique de l'anglais.
Le poste : Vacant par départ en retraite. Attractif par la diversité et la qualité des travaux et des contacts pour quelqu'un soucieux avant tout de servir les intérêts d'une profession.
Merci d'écrire avec C.V. détaillé en précisant la rémunération actuelle sous réf. 915 M à Denis JOUSSET - PLEIN EMPLOI
10, rue du Mail - 75002 PARIS.



plein emploi
Conseils en ressources humaines

RESSOURCES HUMAINES

Notre cabinet de formation et de conseil, spécialisé dans le développement des ressources humaines — management, communication, relations interpersonnelles, optimisation de son potentiel, qualité,...

recherche

UN COLLABORATEUR

Il aura pour mission d'assurer le développement commercial, c'est-à-dire :
- informer les entreprises et les administrations et leur présenter les actions pouvant répondre à leurs besoins,
- préparer leur mise en œuvre, en lien avec les intervenants,
- parvenir à la décision de réalisation.

Le candidat devra :
- posséder une réelle sensibilisation aux aspects du management et de la communication,
- connaître par l'expérience la mission des DRH et des responsables de formation,
- disposer d'un crédit de confiance et d'un potentiel de relations auprès d'entreprises ou d'administrations.

Cette fonction peut être envisagée à temps partiel.

Adressez votre dossier (CV, lettre manuscrite, photo) à CFE Consultants, 8, square Debussy, 78150 LE CHESNAY.
(Discrétion assurée)



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



La ville de Niort (Deux-Sèvres)

60 000 habitants

RECRUTE

UN DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE

FORMATION : Bac + 4

PROFIL : – Minimum 30 ans
– Dégagé des obligations militaires
– Expérience indispensable en
● gestion
● animation de salons; si possible dans le domaine du livre et des nouvelles techniques de communication
– Disponible immédiatement

ADRESSER CANDIDATURE ET CV DÉTAILLÉ A :

M. LE MAIRE - SERVICE DU PERSONNEL
79022 NIORT CEDEX

AVANT LE 15 FÉVRIER 1988

---

2 JEUNES INGENIEURS METHODES ET MAINTENANCE

GROUPE CHIMIQUE DE DIMENSION INTERNATIONALE

ICI

Une force qui porte l'avenir

Nous recherchons pour notre unité de synthèse organique fine implantée à Oissel (Rouen) deux jeunes ingénieurs

VOUS NOUS APPORTEZ :
● une formation d'Ingénieur Mécanicien (Arts et Métiers, IDN, HEI, INSA, UTC)
● si possible une première expérience industrielle
● une maîtrise de la gestion de l'outil de production ainsi qu'une bonne connaissance du contrôle et de la régulation
● la conviction que la qualité se gagne sur le terrain
● votre dynamisme et votre mobilité
● la maîtrise de l'anglais et le goût des contacts.

NOUS VOUS OFFRONS UN POSTE A CREER :
● la responsabilité de l'outil de production : fiabilité, productivité
● la définition et la gestion des budgets et plan pluriannuel de maintenance
● l'élaboration des choix techniques et méthodologiques destinés à améliorer la performance
● l'animation de l'équipe de maintenance intégrée à l'unité
● le développement de votre carrière au sein du premier groupe étranger en France dans le domaine de la chimie.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous la référence DB/IM à MUTANDIS - 22, rue Royale - 75008 PARIS.

Organisation et Publicité

Direction des Relations publiques

du groupe Régie-Presse

cherche

chargé(e) de budgets

Relations publiques

Formation universitaire et 3 à 5 ans d'expérience professionnelle dans les Relations publiques.

Ecrire sous le numéro 8012, *le Monde Publicité,* 5, rue de Montessuy, PARIS-7ᵉ.

FORMATION ■ ORIENTATION RECRUTEMENT ■ RECONVERSION

Organisme, 6 sites en Provence, 60 personnes, 100 vacataires. Activité : Formation, Orientation, Recrutement, Reconversion, recherche son

DIRECTEUR MARSEILLE

MISSION : animer, dynamiser, développer, gérer les hommes et les activités de l'Entreprise.
PROFIL : 42 ans environ.
Formation supérieure BAC + 4 ou 5.
Une expérience de chef d'entreprise reconverti dans la « Formation ».
Adressez votre dossier de candidature, en précisant vos motivations et vos prétentions à :

MARIE MAY CONSULTANT
42, rue Pitot. 34000 Montpellier

média-system

Organisme public Paris 7ᵉ

RECHERCHE

LE CHEF DE CABINET DU PRÉSIDENT

Ce poste conviendrait à un cadre d'environ 35 ans déjà expérimenté, de formation Sciences Po ou troisième cycle ou équivalent.

Il requiert notamment le sens et le goût des contacts ainsi que de très bonnes qualités rédactionnelles.

Ce poste peut le cas échéant être pourvu par voie de détachement d'un agent de l'Etat et des collectivités territoriales.

Adresser candidature manuscrite + CV et photo sous nº 8404M, Le Monde Publicité, 5, rue de Montessuy, 75007 Paris.

GENIOUS SYSTÈMES recherche
INGÉNIEURS
expérimentés sur VAX, VMS, TEMPS RÉEL et ingénieurs sur C. UNIX.
Tél. : 47-85-63-39.

Ass. gérant d'un FJT et services (182 lits) recrute
ANIMATEUR (trice)
DEFA ou éducateur spécialisé pour réalisation d'un projet d'animation et d'insertion socio-prof. Contrat CCFJT
Envoyez CV à l'ass. LOGIS des Jeunes de Provence, 5, r. de Minorz, 06400 Cannes

M.-Thérèse BERTINI
recrute pour UNE INFORMATIQUE PARFAITE
2 INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
(X, Télécom, Mines) 3 ans d'expérience pour missions
d'AUDIT et de CONSEIL
2 CHEFS DE PROJET
2 à 3 ans d'expérience
– Gros systèmes : IBM, Bull, VAX ;
– Oracle, DB 2 souhaités.
Des esprits RIGOUREUX, CLAIRS, OUVERTS, DÉCISIONNELS
Adressez vos candidatures (CV, lettre manuscr., photo, prétentions obligatoires) à : M.T.B. 21, r. Vitte, 75017 Paris.

Recherchons pour le compte d'une société sud-américaine en EQUATEUR
DIRECTEUR d'HUILERIE DE PALME
Expérience minim. 5 ans, espagnol apprécié, sinon anglais indispensable. Disponible rapidement. Env. CV détaillé et prét. en précisant sur l'enveloppe la réf. 30054 BLEU, 17, r. Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

Le Centre d'informations financières recrute des CONSEILLERS CIAUX H.F. pour Paris ou R.P.
– Très bonne présentation.
– Format. dynam. assurée.
– Goût contacts haut niv.
– Rémunérat. tr. motivante.
Tél. pr RV : 45-63-20-00

Ecole Supér. de Commerce et de Gestion rech. profess. d'histoire contemporaine, expérience indispens. Tél. : 43-47-44-79

JACQUET
PREMIER GROUPE EUROPÉEN DE LA PLANIFICATION INDUSTRIELLE FRAICHE
C.A. 3 MILLIARDS DE F
4 000 PERSONNES
20 SITES DE PRODUCTION
recherche
1 PROGRAMMEUR ANALYSTE H
Niveau BAC + 2 ans équivalent.
2 à 3 ans d'expérience dans un environnement IBM - 430X - DOS - CICS - VSAM. Connaissances assembleur et CAP appréciés.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo, prét. à : Mᵐᵉ Queyrat - Pain Jacquet, 44, rue de Pontoise, 95870 BEZONS.

BUREAU D'ÉTUDES RECHERCHE
INGÉNIEURS
pour travaux d'études : mécanique, thermique, calculs, analyse d'essais informatiques, aérodynamiques. Débutants à 2 ans d'expér. Env. CV ESSAIR, 129, r. Fg-Poissonnière, 75009 Paris.

STATION LES KARELLIS
Savoie
RECHERCHE
ADJOINT, FUTUR DIRECTEUR STATION
– Solide expérience de la gestion d'unités touristiques sur des fonctions, niveau cadre supérieur.
– Assure la responsabilité de sept entités (commerciales, coopératives, associatives) totalisant 35 000 000 de F ; C.A. effectif 100 personnes.
– Aptitude au dialogue et sens de la gestion.
– Disponibilité, équilibre, créativité, forte motivation pour vivre en montagne.
Lettre manuscrite, photo, CV et prétentions à :
Station LES KARELLIS (Y.-M.) Montricher Albanne 73870 St-Julien-Montdenis

ASSOCIATION GESTIONNAIRE DE FOYERS D'HÉBERGEMENT pour travailleurs immigrés recherche pour ses foyers
GESTIONNAIRES DE FOYERS
ayant le sens du contact, gestion informatisée. Logement de fonction sur foyer dans appartement confortable.
Env. CV dét., lettre manuscr. et photo ainsi que prétentions sous référence 8374M à ICA, 3, rue d'Hauteville, 75910 Paris qui transmettra.

Société Communication recrutement
recherche pour service d'information
VACATAIRE TÉLÉPHONE
Qualités indispensables :
– grande aisance téléphonique,
– qualité d'écoute et de jugement,
– intérêt à la vie des entreprises.
Profil souhaité : étudiantes niveau maîtrise, avec expérience, enquêtes téléphone, si possible.
Merci d'adresser rapidement lettre man., CV, photo et disponibilités horaires (sous la référence AD) CARRIÈRES-CONTACT, 149, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS.

Cabinet international en propriété industrielle recherche
1 INGÉNIEUR BREVETS
de préférence diplômé CEIPI (anglais, allemand courant).
1 JURISTE EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
DESS - Expérimenté (anglais courant).
Droit des brevets, marques, modèles.
Envoyer C.V. Cab. Claude RODHAIN, 30, r. La Boétie, 75008 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

AGENT ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL
gestion – saisie commandes – stock
cherche place stable
Claude FREMY, 44, rue d'Aulnay-Bazemon, 78580 MAULE.

J.H. 22 ans, libéré OM possédant
BUT TRANSPORT-LOGISTIQUE
+ BAC G2 cherche emploi
LOGISTICIEN
Jean-Claude DECLERCQ 37, r. Gabrielle-Josserand, 93500 PANTIN.
Tél. : 48-45-14-82.

F. 40 a., secrétaire sténo, notions anglais, dynamique, sens des responsabilités, organisée, souhaite poste collaboration motivant. Région Nord, Seine-et-Marne. Tél. : 64-34-22-17 le matin.

Pharmacien 53 ans, diplômé 62, CES immunologie vénérienne 64. 10 ans exp., ch. assistanat salarié ou remplaçant Fr. ou DOM-TOM. M. G. BARDINI, 4, rue Fondère, 13004 Marseille.

Sociologue psychologue confirmée, bilingue (grec-franç.), ch. poste adéquat dans une sté trav. sur ces deux pays. Tél. : 19-301-69-12-227.

JOURNALISTE
15 ans d'exp. professionnelle en province, secrétariat de rédaction et surtout reportage. Etudierait ttes propositions presse, édition, pub. Disponible rapidement. Bonnes connaissances anglais et allemand. Ecrire sous le nº 8396M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy 75007 Paris.

J.F. 30 ans, 8 ans d'exp. dans l'export, pratique du commerce international, spécialiste Asie, Amérique du Sud. Diplômes : licence de japonais et DEUG de gestion à Paris-Dauphine. Langues : angl. esp., japonais courant. Ch. poste à responsabilités export, basé à Paris. Tél. : 48-83-82-09

Ing. méthode et qualité, diplômé AM, 30 a., célibataire. 7 ans d'exp. direction technique, disponible. Rech. poste à responsabilités Fr./étranger. Tél. : (16) 27-90-34-75.

J.F., secrétaire expérimentée sténo-dactylo, aide-comptable, connaissant informatique et traitement de texte, ch. emploi stable à BORDEAUX. Tél. : 56-45-16-94.

automobiles

boxes - parking

ST-CLOUD (92) - Parkings à louer, 700 F/mois + TVA. Tél. du lun. au vend. de 9 à 12 h et de 14 à 18 h, Mᵐᵉ Dubois : 46-02-39-61.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

8ᵉ arrdt
ÉTOILE STUDIO
440 000 F. 46-33-25-45.

13ᵉ arrdt
CITÉ FLORALE, le charme d'une petite MAISON calme de 80 m² pour 1 ou 2 personnes. 1 800 000 F, 43-26-73-14.

16ᵉ arrdt
PR. VICTOR-HUGO
Triple réception + 4 chbres, gar., bel imm. : 45-67-47-47.

17ᵉ arrdt
PLAINE MONCEAU, BEAU 4 P. TT CFT, PARF. ÉTAT, CUIS. ÉQUIPÉE. 4ᵉ. ASC., CALME. IMM. PIERRE DE TAILLE. 1 650 000 F. 42-67-18-33.

92 Hauts-de-Seine
BOIS-COLOMBES
standing, verdure, secteur résidentiel
5 PCES, 147 m²
livraison été 1988. Tél. : (1) 60-75-36-41.

93 Seine-Saint-Denis
LES BOSQUETS MONTFERMEIL
Type F3, 2 ch., salle à manger, cuisine, s. de bains, w.c., emplacement voiture, CAVE surf. 57 m², immeuble de 4 ét. 230.000 F à déb. Tél. : 60-05-87-67.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE comptant chez notaire. 48-73-48-07, même soir.

EMBASSY SERVICE
recherche achat APPARTS HAUT DE GAMME et HOTELS PARTICULIERS PARIS RÉSIDENTIEL
Tél. : (1) 45-62-16-40.

IMMO MARCADET
rech. urgent ttes surfaces même à rénover Paris ou portes. Tél. : 42-52-01-82.

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

locations non meublées offres

Paris
LA VARENNE dans résidence de stand., studio 4ᵉ ét. avec park. et cave 2 100 F + 250 F ch., libre de suite. POG : 45-87-71-00.

Mᵒ CHARENTON-ÉCOLES dans résidence de stand., stud. 31 m² av. park. et cave, 2 920 F + 180 F chges. POG : 45-87-71-00.

LATOUR MAUBOURG, rue Ernest-Psichari, de imm. 1930, 2ᵉ ét., asc., 2 P., cft, 55 m² parf. état, 6 000 F + 950 F charges. Tél. le matin, SEGECO : 45-22-69-92.

BD MALESHERBES, dans bât. sur cour, 2ᵉ ét., gd studio, s.-eau, w.-c., cuis. équip. + pet. ch., 6 500 F/m. Tél., matin, SEGECO : 45-22-69-92.

Région parisienne
CHAMPIGNY
Résidence stand., 3 p., 72 m², 4 000 F-cο.
S'adresser chez la gardienne, 15, rue Albert-Vinçon.

locations non meublées demandes

Paris
UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Loc., vente, gestion, 5, r. Berryer, 75008 Paris. Rech. appts, vides ou meub. pour sa client., loyer garanti.
Tél. : 42-89-12-52.

locations meublées demandes

Paris
MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adr. : SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-56-28-16.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES stud., 2, 3, 4, 5 p. et plus. I.S.I. 42-85-13-05.

hôtels particuliers

HOTEL PARTICULIER
NOGENT CENTRE calme 465 m² habit., 1 200 m² terr. Tél. 48-34-03-46.

VINCENNES BOIS
BEL HOTEL PARTICULIER 350 m², PRÈS CHATEAU EMBASSY : 45-62-16-40.

pavillons

6 KM MAINTENON (28). A 50 min Paris-Montparnasse. Pav. 1975 : F6 sur s/sol compl., r.-de-ch. : cuis. équip., séj.-sal. en L, chem. à récup., s.-de-b., w.-c., bur., ent. A l'ét. : 3 ch. avec parq. Versailles, cab. toil. avec w.-c.. Chaud. prog. Sur terr. 650 m². 670 000 F. T. : (16) 37-22-85-77.

viagers

F. CRUZ : 42-66-19-00
8, r. La Boétie, particuliers votre dossier viager. Estimation gratuite, 49 ans d'expérience. Gar. financière 3 000 000 F.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1ᵉʳ, 8ᵉ, 9ᵉ, 12ᵉ ou 15ᵉ. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

DOMICILIATION DE SOCIÉTÉS permanence téléphonique Paris 9ᵉ, 15ᵉ, + Pantin, ACCEL (1) 42-81-93-43.

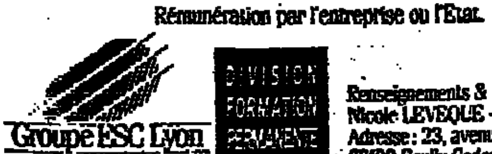
DOMICILIATIONS
Forum des Halles, bureaux, constitution de sociétés, télex, secrétariat. ACCESS : 40-26-15-12.

DOMICILIATION CCIALE 8ᵉ BURX, SECRET., TELEX TÉLÉCOPIE, TRAIT. TEXTES.
AGECO : 42-94-95-28.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

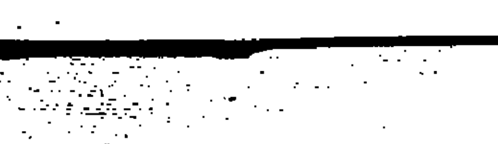
FORMATION PROFESSIONNELLE

Devenez un Responsable Commercial Export performant grâce à : l'IPREX. Programme intensif réalisé par le Groupe ESC LYON. Durée : 15 semaines à temps plein. Prochaine session le 21 mars 88 / Sélection début mars. Rémunération par l'entreprise ou l'Etat.





Renseignements & inscriptions : Nicole LEVEQUE - Tél. 78 33 81 22
Adresse : 23, avenue Guy de Collongue 69132 Ecully Cedex.



travail à domicile

JEUNE FEMME CHERCHE TRAVAUX DE SECRÉTARIAT A DOMICILE, correction de manuscrit, etc. T. : 45-51-11-45 ap. 19 h.

travaux à façon

Artisan téléphonie privée cherche travaux installations en sous-traitance. 23 ans d'expérience dans la téléphonie privée. Ecrire à M. ATAYI, 4, ch. d'accès Aux-Abbesses, 93220 GAGNY ou tél. au 43-08-00-58.

formation professionnelle

EPITA FORMATION
CIBLE EN PASCAL
pointe sur
C ET UNIX
Profitez-vite de nos tarifs. Tél. : 42-03-30-00.

L'AGENDA





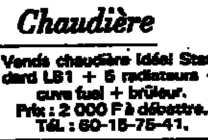
Chaudière

Vends chaudière Idéal Standard LB1 + 5 radiateurs + cuve fuel + brûleur. Prix : 2 000 F à débattre. Tél. : 60-15-75-41.

Instruments de musique

PART. VEND PIANO 3/4 Bösendorfer, queue 2,25 m, nº 32 292 (1980). Etat neuf, peu joué, 175 000 F (prix actuel 245 000 F). Tél. avant 9 h ou après 19 h 39-38-85-78.

A saisir, parfait état CLAVIER D'ORGUE italien Electronic organs 2 000 F à débattre sans ampli. Tél. bur. : 45-56-12-66.



Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND
(HAUT-JURA)
Yves et Liliane, la quarantaine, vous accueillent (12 pers. maxi) dans une ancienne ferme du XVIIIᵉ s. confortablement rénovée. Chambres avec s. de bains, table d'hôtes, cuisine et pain maison, ambiance sympa. Tarif tout compris : pension complète + vin + thé à 17 heures + moniteur et matériel de ski, de : 2 080 F à 2 480 F pers./semaine, selon période. Tél. : 16 (81) 38-12-51.

ASSOCIATIONS

Sessions et stages

VICTOIRE SUR LE TABAC
« Réapprendre à être non fumeur », tel est le principe de notre méthode qui fait ses preuves depuis 5 ans. Sans stress et sans grossir, démontez vos mécanismes de fumeur pour ne plus jamais refumer. Documentation gratuite à : Victoire sur le tabac Tél. : (1) 45-61-15-13.

Si vous aimez écrire, apprenez un métier d'avenir LA RÉDACTION PUBLICITAIRE cours pratique par correspondance polystyle association 25, rue Doudeauville 75018 Paris. Tél. : 42-23-97-98

CESSEZ DE FUMER par hypnose, auto-hypnose
VIVRE SANS TABAC
Tél. : (1) 47-46-03-62.

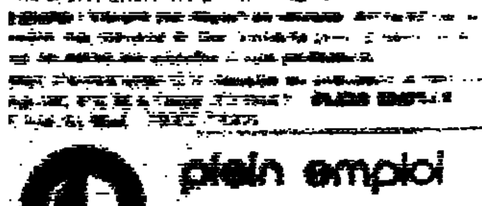
ITALIEN
● Cours déb. jeudi soir à partir du 11-2-88.
● Cours intermédi. place disponible lundi soir, travail par petit groupe.
TRILOGOS Mᵒ Voltaire XIᵉ. Tél. : 48-07-83-36.

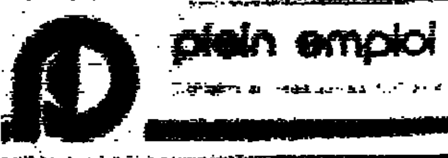
ECRITURE THEATRALE
Atelier hebdo. : lundi soir à Paris 14. W.E. : 20/21 fév. à Nogent (94). Stage intensif : 28 mars-2 avril à Chatenay 92
ÉCRITURE CORPS ET VOIX : W.E. 6/7 fév. à Saint-Prix (95)
CICLOP : 45-65-53-91

Cours linguistiques GB – ERE – RFA – USA ITALIE – ESPAGNE
PAIR INTER LANGUES
Tél. : 46-64-91-24

● Prix de la ligne 44 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
● Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
● Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le jeudi pour parution du mardi, daté mercredi au *Monde Publicité*, 5, rue de Montessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraîtra tous les mardis, à partir du 6 janvier 1987, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.





Economie

SOMMAIRE

■ Le président de Gevaert a annoncé que l'actionnariat belge qu'il a rassemblé détient 27,5 % du capital de la Société générale de Belgique (SGB). Cette part passerait à 49,25 % si le tribunal de commerce de Bruxelles valide la dernière augmentation de capital de la SGB (*lire ci-dessous*).

■ Le groupe Schneider a annoncé qu'il détenait 12,10 % de Télémécanique. Son offre publique d'achat se heurte à l'opposition du personnel de la société (*lire page 30*).

■ La société Martini et Rossi a lancé une contre-OPA sur Bénédictine, que convoite Rémy-Martin (*lire page 32*).

■ L'action Matra a été cotée 123 F, lundi 8 février, en augmentation de 11,8 % sur l'offre publique de vente (*lire page 32*).

■ M. Jacques Chirac a demandé, lundi, l'avis du Conseil économique et social sur le dossier de la Sécurité sociale (*lire page 34*).

Avec 27,5 % des parts

M. Leysen (Gevaert) détient la clé du dénouement de l'imbroglio de la Générale de Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

Va-t-on enfin connaître rapidement le nouveau visage de la Société générale de Belgique ? A Bruxelles, on estime que les choses peuvent aller désormais très vite et que le dénouement est proche. En effet, en plus des deux décisions attendues le mardi 9 février – d'une part, le jugement du tribunal de commerce sur la validité de l'augmentation de capital décidée par la Société générale pour diluer les participations de Carlo De Benedetti et, d'autre part, l'avis de la Commission bancaire relatif à l'OPA lancée par l'homme d'affaires italien – les experts s'attendaient à une négociation « *finale* » entre MM. Carlo De Benedetti et André Leysen, le patron du groupe Gevaert.

En fait, les décisions du tribunal de commerce et de la Commission bancaire semblent maintenant passer au second plan. M. André Leysen, en effet, paraît avoir moins besoin des 10 millions d'actions nouvelles (sur les 12 millions que la Société générale voudrait voir valider) pour être en position de négocier.

M. Carlo De Benedetti, pour sa part, pourrait se demander ce qu'il peut, avec son OPA, encore ramasser sur le marché, les petits porteurs ayant semble-t-il déjà beaucoup vendu leurs titres aux « gros poissons », en réalisant aussi de très bonnes affaires. Le lundi 8 février, 4 millions de titres de la Société générale ont de nouveau été échangés à la Bourse de Bruxelles (le capital total de la société atteint, rappelons-le, 28 millions de titres) et la cote a atteint le record de 4 420 francs belges.

Qui achète ? Pas nous, jurent, la main sur le cœur, les principaux protagonistes. Mais, ajoutent-ils toujours la main sur le cœur, rien n'empêche nos « amis » ou plutôt nos « suiveurs » de le faire... A voir la mine réjouie des « golden boys » qui accompagnent Carlo De Benedetti, on pourrait penser que celui-ci est maintenant, directement ou indirectement, en possession d'un paquet substantiel d'actions de la Générale, bien supérieur à ses 18,6 % officiels. Les milieux financiers parlent de plus de 30 %. M. André Leysen semblait également ravi. On le serait à moins : celui qui joue – bien – le rôle de l'industriel perdu dans la jungle de la haute finance n'est-il pas en train d'apparaître comme le pivot obligé de tout accord, sans, en fait, avoir jusqu'à présent déboursé le moindre centime ! Au cours d'une conférence de presse tenue lundi en fin d'après-midi, il a ainsi montré qu'il était devenu le « fédérateur » des actionnaires belges de la Générale et qu'il était ainsi à la tête de 27,5 % des titres. Ce n'est que si l'augmentation de capital est déclarée valide par le tribunal de commerce qu'il devra alors mettre la main à la poche pour sortir les 30 milliards de francs belges nécessaires à l'achat des 10 millions de titres nouveaux.

Dans les deux hypothèses, M. Leysen paraît donc « incontournable » et chacun s'empresse de lui montrer son « amitié » : M. Etienne Davignon, le directeur de la Société générale, qui se trouvait au premier rang des journalistes lors de la conférence de presse du patron de Gevaert ; le groupe Suez, qui annonce avoir entrepris des négociations avec lui..., s'attirant un démenti formel ; M. Alain Minc, enfin, le bras droit de M. De Benedetti, qui se préparait lundi, affirmait-on, à mettre la touche finale, avec les collaborateurs de M. Leysen, à un accord pratiquement déjà au point. C'est aller sans doute vite en besogne, MM. De Benedetti et Leysen n'étant toujours pas parvenus, semble-t-il, à déterminer exactement leurs responsabilités respectives dans la future Société générale.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Leçon belge pour l'Europe

(Suite de la première page.)

Voilà donc la Générale de Belgique, mais pas seulement elle, obligée de trouver de bon gré ou sous la pression des événements, un actionnariat structuré, dominé par quelques solides actionnaires intéressés à la stratégie du groupe.

Après les péripéties du 8 février, l'échange de plus de trois millions de titres et la fédération des intérêts belges, les jeux restent ouverts.

Il semble pourtant vaisemblable que le centre de décision du holding restera en Belgique. Tel est l'objet de l'action d'André Leysen, le patron de Geavaert, pour regrouper, les principaux intéressé du royaume (ABB, Royale belge, les AG, Artois et quelques autres).

Pour ne prendre qu'un exemple, qui a pu penser que dans un pays beaucoup plus consensuel que ne l'imaginent les Français une société qui dispose, *via* la Tractebel, du monopole de l'électricité pourrait passer sous contrôle étranger ? Telle aura d'ailleurs sans doute été la principale surprise de MM. De Benedetti et Minc ces dernières semaines : aucun Belge ne les a rejoints, ni Albert Frère, le patron du groupe Bruxelles-Lambert, resté d'une prudente neutralité, ni la Krediet Bank, pourtant chargée de l'OPA de Cerus, ni aucun autre.

Pour ce qui est des alliances, en revanche, tout reste possible. Le groupe fédéré par M. Leysen peut s'associer avec Carlo De Benedetti, aujourd'hui premier actionnaire de la Générale de Belgique et qui resterait un actionnaire important après reclassement des titres. Ce serait pour le « condottière » une porte se sortie honorable, même s'il n'apparaissait plus comme *« l'actionnaire de contrôle »* ou *« de référence »*, selon sa propre terminologie.

Ce serait en revanche une catastrophe pour Suez, qui y perdrait de l'argent – à 4 000 francs par titre le droit d'entrer pour rester en spectateur au conseil, c'est bien cher, même si ce sont les actionnaires de Suez qui ont promis de fournir les fonds – mais surtout de sa crédibilité internationale. Dans sa bataille à distance contre Paribas, ce serait une triste défaite.

Une alliance entre le groupe Leysen et Suez, qui a sans doute la préférence des actuels dirigeants de la Générale de Belgique et qui semble répondre à la stratégie mise en place par Lazard, la banque de l'ombre depuis le début de cette opération, mettrait un frein à la fuite en avant de M. De Benedetti. Cerus, coquille vide il y a dix-huit mois, a levé sur le marché depuis lors autant d'argent que Peugeot.

Alors que les opportunités en France – pays beaucoup plus protégé que la Belgique – ne sont pas immenses, la Société générale de Belgique – étudiée depuis février 1987 – apparaissait comme la proie idéale tant elle recèle de « cash » et de gains de productivité par une amélioration du management (voir *le Monde Affaires* du 30 janvier).

Encore faut-il en prendre le contrôle. Pour le « condottiere », si ce n'est pas le cas, le résultat sera mitigé. Il aura acquis au passage le titre d'actionnaire de référence de Dumenil-Leblé (une bonne affaire), et pour être passé – à tort ou à raison – pour l'homme du mouvement face à l'establishement, il ne pâtira pas trop de cet échec en terme d'image. En revanche, la mise à mal de ses relations avec Suez – Cerus a porté plainte contre ce groupe qui est son propre actionnaire – comme avec l'UAP, après s'être déjà brouillé naguère avec Claude Pierre-Brossolette à l'occasion de l'échec de la prise de contrôle des Presses de la Cité, risque de compliquer les actions futures de Carlo De Benedetti.

Il est une autre alliance que certains imaginent : une entrée en lice de Paribas au côté de Leysen. Logique – Cobepa, actionnaire de Gevaert est détenue par Paribas, – ce rapprochement n'en est pas pour autant crédible. Tout ce qui s'est passé ces jours derniers et notamment le rapprochement de Leysen et de la Générale de Belgique semble l'exclure (*le Monde* daté 7-8 février).

M. André Leysen peut-il être à la fois le sauveur de la SGB et le pacificateur des intérêts divergents ? Carlo De Benedetti peut-il accepter d'être un actionnaire important, mais comme un autre, et renoncer par exemple – pour le prouver – à son OPA ? De la réponse à ces questions – quelles que soient les décisions de la justice belge et de la Commission bancaire – dépendra l'avenir de la partie en cours.

Brutal réveil

Mais une chose est certaine. Quoi qu'il arrive l'« establishment » aura perdu. Les structures de la Société générale de Belgique vont changer. Ce système composé d'un conseil de directeurs – cooptés ou plutôt poussés vers le haut par les principales filiales – et d'un conseil consultatif a vécu. La Générale aura à l'avenir un conseil d'administration où seront représentés les actionnaires.

Voilà qui permettra naturellement la « flamandisation » d'une entreprise « structurellement francophone », qui avait pris un retard considérable sur la Belgique elle-même en la matière. Mais cela signifie que nombre des hommes en place devront céder leur siège.

La stratégie elle-même sera affinée. Avec le grand marché de1992, priorité sera donnée aux services financiers (banques et assurances) qui nécessiteront d'ailleurs d'importantes injections de fonds (la recapitalisation de la Société générale de banque justifie à elle seule l'augmentation de capital de la holding). Mais aussi aux technologies nouvelles dans lesquelles la SGB s'est déjà lancée, avec notamment sa participation dans le français Alcatel (télécommunications). Pour la « vieille dame », qui avait analysé ses insuffisances structurelles et stratégiques mais pensait avoir le temps d'y remédier, le réveil est évidemment brutal. Mais pour nombre de sociétés françaises la leçon devrait être tirée.

Naguère protégées par une forte capitalisation boursière, née avec la « bulle financière », voilà ces sociétés contraintes de s'apercevoir des périls possibles. La théorie des « noyaux durs » dilués, chère à M. Balladur, en prend un coup. Lorsqu'on voit le tour de table de Suez et ses vingt-sept actionnaires dont le principal dispose de 3,5 %, l'on frémit

Comment ne pas voir qu'en cas de raid il y a vingt-sept traîtres possibles ? Comment penser que lorsque la plupart des actionnaires disposent de 0,8 % ou de 1 % ils peuvent s'intéresser à la stratégie de cette société, voire l'accompagner si nécessaire ? Le temps est venu des actionnaires moins nombreux mais motivés. N'est-ce pas ce que doit penser actuellement la Compagnie du Midi sur laquelle un « raid » est semble-t-il en cours ?

A cette époque, moins *soft* qu'on le dit, nul n'est certain de garder sa place. Trop de stratégies anti-OPA ont pour seul objet de protéger les fauteuils ou de masquer l'incapacité des dirigeants à préparer leur succession. L'affaire de la Générale de Belgique pose avec acuité la question du mode de désignation des dirigeants à un moment où les impératifs changent.

Aux gestionnaires de la croissance avaient succédé les maîtres de la restructuration, capables sans état d'âme de supprimer des dizaines de milliers d'emplois. Aujourd'hui, les managers doivent garder les réflexes de la rigueur mais aussi avoir une vision stratégique claire dans un avenir incertain. La cooptation aussi forte en France qu'en Belgique n'est pas forcément la meilleure manière de choisir les hommes.

Reste posée aussi, avec cette affaire, la question des petits pays de la Communauté. Il est plus facile de lever des sommes importantes en France, en Italie ou en Allemagne fédérale qu'en Belgique, pays qui n'a au demeurant pas su, contrairement à la Suisse ou aux Pays-Bas, générer des sociétés multinationales.

Garder le contrôle dans le royaume d'un certain nombre d'activités nécessitera sans doute quelques protections. Ce n'est pas être anti-Européen que de le reconnaître.

BRUNO DETHOMAS.

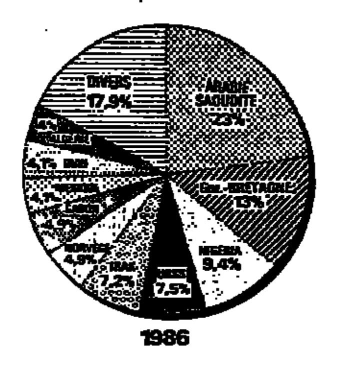
Paribas regroupe ses participations dans le vignoble

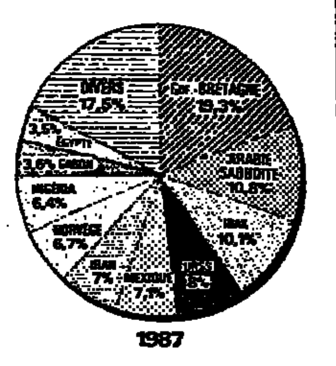
Après avoir investi depuis 1976 dans le vignoble, Paribas a regroupé ses intérêts dans ce secteur au sein d'une société holding qui porte son nom, Paribas-Domaines, au capital de 100,8 millions, avec des actifs d'environ 165 millions de francs. Cette holding a échangé avec la famille Merlaut des participations acquises précédemment dans le château Chasse Spleen, à Moulis, et le château Haut-Bages Libéral, à Pauillac, contre le contrôle de la société Mestrezat, qui est propriétaire de huit crus bordelais, dont deux classés (Grand Puy Ducasse à Pauillac et Rayne-Vigneau dans le Sauternais). Mestrezat exerce également une activité de négoce (60 millions de chiffre d'affaires).

La spécialité de Paribas-Domaines est de prendre des participations, le plus souvent minoritaires, dans des groupes familiaux, de façon à leur permettre de régler des problèmes de succession, comme cela a été fait en 1981 pour la famille de M. Jean-Michel Ducellier, propriétaire du château La Lagune à Bordeaux et du champagne Ayala

La Grande-Bretagne premier fournisseur de la France en pétrole

PART DES DIX PREMIERS FOURNISSEURS DE PÉTROLE DE LA FRANCE





La Grande-Bretagne a repris, en 1987, sa place de premier fournisseur de la France de pétrole brut, qui lui avait été ravie l'année précédente par l'Arabie saoudite, en raison des tarifs particulièrement attractifs consentis alors par le Royaume-Uni à l'occasion de la guerre des prix du brut. L'Irak a vu également ses ventes augmenter de 36 %, passant du cinquième au troisième rang. Globalement, l'Europe a, l'an dernier, augmenté sa part dans l'approvisionnement français total, passant de 24,4 % à 35,3 %, au détriment du Proche-Orient, dont la part est retombée de 37 % à 32 %, et de l'Afrique noire (19 % à 14,5 %). Le coût de la tonne de brut importé a augmenté seulement de 3,14 % en 1987 à 799,36 F/tonne, la forte dépréciation du dollar (– 13,4 %) ayant largement atténué la hausse des prix internationaux du brut exprimés en dollars (+ 22 %). En volume, le total des importations a continué de diminuer l'an dernier de 5 % après avoir décliné de 3 % en 1986, si bien que la facture pétrolière brute globale de la France a baissé de près de 9 %, passant de 55,2 à 50,4 milliards de francs

REPÈRES

Balance des paiements

Excédent record en 1987 en RFA

La balance ouest-allemande des paiements courants a dégagé en 1987 un excédent record de 41,22 milliards de deutschemarks (près de 140 milliards de francs français), contre 5,96 milliards de deutschemarks en 1986, a indiqué, lundi 8 février à Francfort, la Bundesbank. Les réserves en devises de la banque centrale ouest-allemande ont progressé du même montant, ce qui souligne l'importance de ses interventions sur les marchés des changes au cours des derniers mois, a expliqué un porte-parole de l'Institut.

L'excédent record est d'abord la conséquence d'un surplus commercial gigantesque : 117,6 milliards de deutschemarks, près de 400 milliards de francs. Il convient de relever la réduction du déficit de la seule balance des capitaux : en 1987, les sorties nettes de capitaux ont atteint 48,4 milliards de deutschemarks, contre 78 milliards en 1986.

Consommation

Les Britanniques s'endettent pour acheter

La demande des ménages britanniques est restée très soutenue à la fin de 1987, malgré le krach boursier. D'après le ministère du commerce et de l'industrie, le volume des ventes de détail est resté, en décembre, au même niveau élevé qu'en novembre. Les premières estimations avaient fait ressortir une baisse sensible et inattendue (de 1,1 %). Au total, les ventes du commerce de détail ont augmenté, en 1987 en volume de près de 6 %, après une hausse de 5,3 % en 1986.

Le ministère a, par ailleurs, indiqué que l'endettement des ménages britanniques avait encore augmenté de 18 % en 1987. L'encours total des crédits accordés par les banques, les distributeurs, les assureurs et les sociétés de crédit immobilier hypothécaire est passé de 30,8 milliards de livres en décembre 1986 à 36,4 milliards en décembre 1987.

Masse monétaire

Ralentissement en novembre en France

L'expansion de la masse monétaire en France, qui avait été forte en octobre, a marqué un ralentissement « perceptible » en novembre, selon les statistiques provisoires de la Banque de France. La variation de M 2 (moyens de paiement et placements sur livrets), qui a été récemment retenue comme seul agrégat de référence pour 1988, *« longe depuis maintenant cinq mois consécutifs la limite basse de l'objectif de 4 % à 6 % prévu en 1987 (avec 4,1 % en taux annuel, après 4 % en octobre »*, note l'institut d'émission.

Mais l'agrégat plus large représentatif de la liquidité de l'économie, M 3, qui comprend, outre les éléments de M 2, les placements en titres monétaires, continue à se développer à un rythme supérieur aux objectifs. A la fin du mois de novembre, la hausse de M 3 (par rapport à la moyenne du quatrième trimestre 1986) atteint 9,4 % (contre 9,5 % en octobre), alors que la fourchette retenue comme objectif est de 3 % à 5 %.

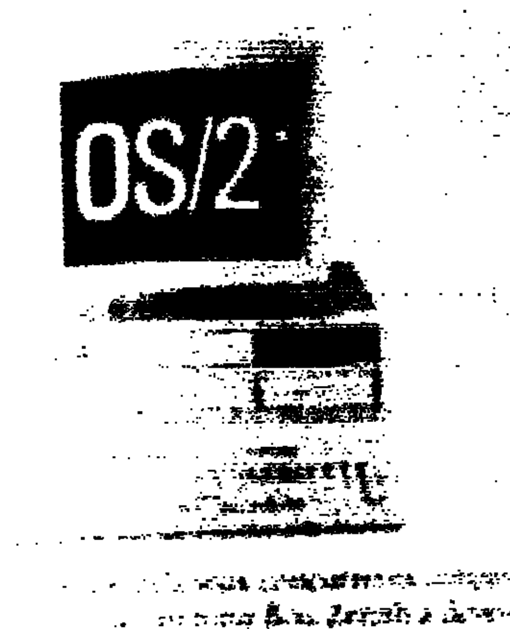
Opérations courantes

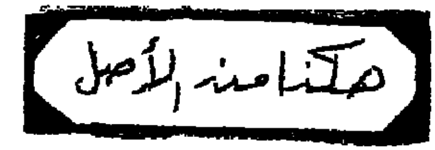
Surplus record pour la Corée du Sud

La balance des opérations courantes (biens et services) de la Corée du Sud a dégagé, en 1987, un surplus record de 9,8 milliards de dollars, contre 4,6 milliards en 1986. Cet excédent est lié d'abord à la forte progression des exportations enregistrées l'an dernier. En augmentation de 36,2 %, celles-ci ont atteint 46,2 milliards de dollars.

Les importations coréennes n'ont cru « que » de 29,7 % pour atteindre 38,5 milliards de dollars. Les gains dégagés par le tourisme se sont élevés à 2,3 milliards de dollars en 1987, contre 1,55 milliard l'année précédente.

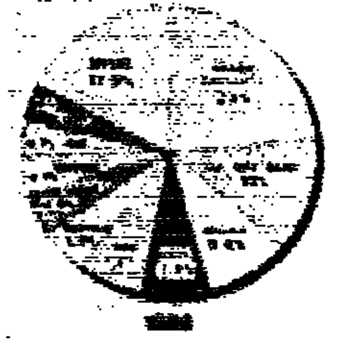
Le gouvernement a fait savoir qu'il avait l'intention de limiter, en 1988, son excédent à environ 6 milliards de dollars, de manière à apaiser ses partenaires commerciaux.





هكذا من الأصل

La Grande-Bretagne premi... de la France en p...



REPÈRES

Balance des paiements

Excédent record en 1987 en RFA

Consommation

Les Britanniques s'endettent pour acheter

Économie

AFFAIRES

L'offensive de Schneider

Le personnel de Télémécanique veut s'opposer à l'OPA

Le groupe Schneider, qui a lancé le 4 février une offre publique d'achat sur Télémécanique, avait déjà ramassé en Bourse 12,1 % du capital de l'entreprise : le 3 février, il détenait 189 422 actions par le biais d'une sous-filiale, la Coparec. Il semblerait que ce soient des gérants de SICAV (Télémécanique en comptait 560 dans son tour de table), appâtés par la hausse du titre, qui aient vendu.

Le patron de Schneider, M. Didier Pineau-Valencienne – DPV, comme le surnomment ses collaborateurs – a donc pris une longueur d'avance sur d'éventuels outsiders et sur les dirigeants de Télémécanique, contraints à la défensive. Mais quelle que soit la forme que prendra la riposte de l'état-major de Télémécanique, elle sera onéreuse, comme est chère l'offensive de Schneider : pour acquérir la majorité du capital de l'entreprise qu'il convoite, DPV devra débourser quelque 3,5 milliards de francs. Tout groupe qui se sentirait une âme de « chevalier blanc » pour voler au secours de Télémécanique devra donc avoir les reins solides et... la bourse pleine.

Le titre Schneider, qui paraissait convoité jeudi et vendredi derniers à la corbeille, a retrouvé son calme, cédant un peu de terrain lundi (– 0,9 %).

La détermination dont faisaient preuve le personnel de Télémécanique, regroupé derrière son intersyndicale (Confédération autonome du travail, Force ouvrière et CGC), tranchait, en ce début de semaine, avec la discrétion des responsables de l'entreprise. Ceux-ci n'ont pas encore dévoilé la forme que prendrait leur contre-offensive. Ils semblent attendre que M. Pineau-Valencienne révèle le prix auquel il se propose d'acquérir les 38,9 % d'actions qu'il ne détient pas encore. L'annonce de ce prix – autour de 3 900 F – devrait prendre encore quelques jours.

Même s'il réussit son OPA, le plus dur restera à faire pour DPV : convaincre un personnel arc-bouté derrière sa direction. Une opposition aux allures de résistance, dans un groupe dont la culture d'entreprise semble particulièrement forte.

F. V.

Les raisons d'une résistance

L'exemple ne vient pas toujours de l'étranger. Pratiquement depuis ses origines, en 1924, la Télémécanique électrique ne cesse d'entretenir son particularisme.

Dans ce groupe, qui emploie actuellement 14 000 personnes dans le monde – dont 8 500 en France, – on a du goût pour l'innovation sociale et la politique salariale sophistiquée. *« Tout le personnel a été mensualisé en 1945 »*, rappelle fièrement Jacques Combelles, le secrétaire général de l'entreprise. *« Il n'y a plus d'horloge de pointage depuis cette époque. »* Les usines, implantées d'abord dans l'ouest du pays, ne dépassent jamais la barre des 500 salariés. *« Pour garder une taille humaine qui contraint au dialogue. »*

Mais c'est surtout le système de participation puis d'intéressement, mis en place dès 1930, qui retient l'attention. Sa dernière version, négociée dans la foulée de 1968, fonctionne encore aujourd'hui. Au cours de ces dix dernières années, ce système aurait permis d'éviter le moindre licenciement, malgré les fluctuations d'activité et la crise.

Des bénéfices partagés

Du bas de l'échelle aux cadres supérieurs, le salaire de tous comprend une partie fixe et une partie variable, liée aux résultats de la société et révisée au mois le mois. Pour l'ouvrier, cette somme aléatoire ne peut dépasser 10 % du revenu et s'apparente en fait à un sur-salaire. Pour le directeur général, en revanche, elle est intégrée dans sa rémunération mensuelle, dont elle peut représenter 50 %.

« En cas de difficultés, les dirigeants en souffrent immédiatement et plus que les autres, fait observer Jacques Combelles. *Cela participe de notre sens de la solidarité, de notre culture d'entreprise. »* Quand il y a un gâteau à partager, chacun en profite, à son niveau. Si la période est aux vaches maigres, on se serre collectivement les coudes. Et la ceinture.

En vertu de ce principe, la méthode s'applique *« indifféremment »* à l'ensemble des établissements français. *« Nous prônons la solidarité entre les activités et les diverses technologies »*, souligne M. Combelles. Un administratif et un productif sont soumis à la même règle. Longtemps peu rentables, les unités spécialisées dans l'électronique ont été soutenues par les départements plus profitables qui produisent des commutateurs électriques par exemple. Aujourd'hui, la tendance peut s'inverser sans que les salariés soient pénalisés.

Partagés par moitié au tout début, les bénéfices le sont depuis vingt ans maintenant selon la règle du tiers, approximativement, pour l'entreprise, pour son personnel et pour l'Etat.

L'économie de partage

La théorie de l'économie de partage a été développée par l'économiste américain Martin Weitzman. Elle suppose qu'une partie de la rémunération des salariés est variable et dépend des résultats de l'entreprise. Ce système est appliqué au Japon par le biais de primes annuelles (bonus) et d'aucuns y voient une des raisons du faible chômage en ce pays.

A l'équation « salaire rigide-emploi variable », Martin Weitzman oppose sa théorie du salaire variable qui permet d'amortir les effets des crises économiques sans recourir, comme c'est le cas habituellement, aux licenciements.

★ *L'Economie de partage*, de Martin Weitzman. L'Expansion-Hachette. 224 pages, 95 F.

Le plus gros actionnaire

Ramenée à 36,64 %, pour faire droit à une revendication en faveur des bas salaires, la participation colle en outre parfaitement au mode de gestion de la Télémécanique. Le montant de la partie variable est établi en fonction du compte prévisionnel, corrigé mensuellement au vu des réalisations et donne lieu, le cas échéant, à une régularisation en fin d'exercice.

Ainsi la totalité de l'entreprise est-elle associée directement aux performances et peut juger des effets de sa bonne ou mauvaise santé. *« Les gens ont appris à lisser leur salaire sur une longue période,* affirme M. Combelles. *Ils savent qu'ils doivent compter avec une incertitude. »*

Le dispositif s'accompagne d'autres formules originales. Il existe deux fonds communs de placement qui ont permis au personnel de devenir le plus gros actionnaire du groupe. Un régime spécial de représentation des salariés a été inventé qui, lors des élections, atteint un taux de participation exceptionnel de 85 %.

Chaque groupe de cent personnes dispose d'un représentant au collège des conseillers. Celui-ci constitue un bureau qui représente des postulants pour siéger au conseil de surveillance de la Télémécanique. Avec voix délibérative, ces derniers participent à leur tour à la désignation du directoire.

Les résultats d'une telle politique ? Un consensus s'est instauré, auquel contribuent les syndicalistes, à majorité Force ouvrière. L'entreprise peut supporter les à-coups sans trop de heurts. Etonnamment stable, le personnel partage les objectifs et connaît une situation plus qu'honorable.

A l'échelon le plus faible, le salaire est de 6 178 F sans ancienneté avec le minimum d'intéressement, et de 7 118 F avec 16 % d'ancienneté. En revenu annuel, avec la participation, cela correspondait en 1987 à 77 910 F sans ancienneté et à 89 196 F avec ancienneté.

« L'ancienneté est une arme à double tranchant, reconnaît Jacques Combelles, *mais c'est aussi un facteur très important pour une politique de qualité des produits. »* Celle-ci s'avère indispensable pour une entreprise qui réalise 60 % de son chiffre d'affaires à l'étranger.

ALAIN LEBAUBE.

L'horlogerie française contre-attaque

Durement frappée par la concurrence étrangère, l'industrie de la montre franc-comtoise a décidé de contre-attaquer en développant une grande marque horlogère, qui diffusera en France et à l'étranger des montres 100 % françaises dans une gamme de prix de 800 F à 1 500 F.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du contrat pour le développement de l'industrie horlogère signé début février à Besançon et liant l'Etat, la région de Franche-Comté et le comité de développement professionnel de l'horlogerie. Les pouvoirs publics apporteront leur soutien financier dans les limites des règlements communautaires.

Cette décision de créer une filière de commercialisation émane principalement des petits industriels de l'horlogerie, dont les entreprises sont surtout familiales, à faibles capitaux et, de surcroît, éparpillées, principalement dans le Haut-Doubs. Cette filière permettra le regroupement au sein d'une société, qui assurerait la commercialisation d'une ligne de montres, d'environ cent à cent cinquante modèles, élaborée en commun et 100 % française. Cette ligne de montres pourrait concurrencer les produits étrangers dans la gamme dite moyenne. La nouvelle marque ne devrait pas voir le jour avant le début de l'année 1989.

AGRICULTURE

Manifestations en Bretagne

Les éleveurs de porcs s'inquiètent de la baisse des prix et de la surproduction

BREST
de notre correspondant

Les producteurs de porcs du Finistère ont manifesté lundi 8 février à Quimper, à Brest et à Morlaix, à l'appel de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles et du Centre départemental des jeunes agriculteurs, pour crier leur mécontentement consécutif à l'engorgement des marchés.

Venus avec des tracteurs, ils ont déversé du lisier dans les rues et lâché des centaines de porcs. A Brest, M. Guillaume Roué, président de la FDSEA du Finistère et secrétaire général de la Fédération nationale porcine, n'a pas exclu une action plus dure dans les jours prochains.

La filière porcine traverse une crise particulièrement aiguë dont les éleveurs bretons font les frais ; on estime à deux cent mille le nombre des porcs actuellement en stock dans la région, soit l'équivalent de 5 % de la production annuelle.

Cette saturation du marché s'ajoute à un niveau de cours très bas depuis seize mois. La baisse du prix des aliments de bétail a permis jusqu'ici aux producteurs de se maintenir et aussi, souligne la FDSEA, *« leur esprit de compétitivité »*. Mais les éleveurs sont, depuis plusieurs jours, dans l'impossibilité d'écouler leur production, et doivent continuer à nourrir des porcs qui seront déclassés. Trente mille unités, selon la FDSEA, n'ont pas trouvé preneur la semaine dernière. Il risque d'y en avoir cinquante mille cette semaine. Le 8 février, les prix ont encore baissé au marché de Loudéac, à 8,79 F le kilo. Raison du marasme : la surproduction européenne ; les pays communautaires produisent plus que leur consommation.

« Les Pays-Bas exportent leur crise »

En revanche, la France ne fournit que 77 % de ses besoins. Mais les Bretons, principaux pourvoyeurs du pays, ne peuvent pas lutter contre les exportations des Néerlandais, qui ont fait croître l'an dernier leur production de 15 % pendant que celle-ci n'augmentait que de 5 % en France. *« Les Pays-Bas exportent leur crise sur notre marché national, avec, depuis trois semaines, des prix inférieurs de 0,50 F aux nôtres »*, assure M. Roué.

Les producteurs se retournent vers les pouvoirs publics, afin qu'ils prennent, dans un premier temps, des mesures pour éliminer les deux cent mille porcs en trop. Ensuite, pour la FDSEA du Finistère, il faudra ou apporter des subventions aux opérateurs sur les marchés, ou aider les éleveurs pour vendre à un prix inférieur à celui des Néerlandais, ou trouver des débouchés dans les pays de l'Est. *« Sinon,* assure M. Roué, *ce sera la faillite. »*

Selon une étude du Centre d'économie rurale du Finistère, pendant les six derniers mois de 1987, sur un échantillon de cent vingt exploitations de quatre-vingt-dix truies, les bénéfices étaient quasiment nuls.

GABRIEL SIMON.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire) rendu le 17 septembre 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour BLESSURES INVOLONTAIRES AVEC ITT SUPÉRIEURE A TROIS MOIS, INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ,

– pour avoir à Paris, le 12 septembre 1986, par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou inobservation des règlements été involontairement la cause de blessures sur la personne de Nazim Malik, ayant entraîné pour ce dernier une incapacité totale de travail personnel de plus de trois mois,

– pour avoir à Paris, le 12 septembre 1986, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Code du travail, relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du travail,

1°) en mettant à la disposition du salarié une échelle d'une résistance insuffisante pour supporter les charges et les efforts auxquels elle était soumise,

2°) en laissant la trémie d'accès au sous-sol non clôturée (un salarié concerné)

– à la peine de DEUX amendes de TROIS MILLE FRANCS chacune, le sieur LAFORME Lucien, né le 13 février 1942 à Saint-Denis-de-Palin (Cher), peintre, demeurant 25, avenue des Pavillons à Aulnay-sous-Bois (93).

Le tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTAIT DES MINUTES DU GREFFE AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.
Condamnation pénale

Par jugement contradictoire, en date du 5 octobre 1987, la 31e chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour TROMPERIE SUR LA NATURE, L'ORIGINE, L'ESPÈCE OU LES QUALITÉS SUBSTANTIELLES DE LA MARCHANDISE, INFRACTION A L'HYGIÈNE DES ANIMAUX ET DENRÉES ANIMALES, DÉTENTION OU VENTE DE DENRÉES ALIMENTAIRES AYANT ATTEINT LA DATE LIMITE DE CONSOMMATION. Pour avoir à Paris, le 18 novembre 1986 :

1. – Trompé ou tenté de tromper le contractant sur la nature, l'espèce, l'origine ou les qualités substantielles de la marchandise vendue, en vendant et en mettant en vente sous la dénomination fausse d'escargots de « Bourgogne » des escargots qui n'avaient pas droit à cette appellation s'agissant d'escargots « moyens gris ».

2. – Contrevenu aux dispositions du décret 71636 du 21 juillet 1971, par suite de l'inobservation dans le restaurant « Le Cloche perse » des prescriptions de l'arrêté du 26 septembre 1980, de l'article 22 : en détenant 2,5 kg de viande hachée à l'avance, crue, sans la conserver dans une enceinte permettant de la maintenir à une température comprise entre 0° et 3°, et alors qu'elle aurait dû être consommée dans un délai maximum de 2 heures (contravention annexe).

3. – Contrevenu aux dispositions des articles 14, 17 et 19 : en raison du mauvais état d'entretien et de propreté de la cuisine, de la salle de restaurant et des toilettes (contravention connexe).

4. – Contrevenu aux prescriptions du décret 84-1147 du 7 décembre 1984, article 18, en détenant en vue de la vente 3 produits alimentaires (une andouille et deux terrines de canard) dont les dates limites de consommation étaient dépassées (contravention connexe).

Le sieur LANDAIS Jean-Paul, né le 15 mars 1941, à Paris 14e, gérant de la SARL « Le Cloche perse » demeurant 27, rue du Roi-de-Sicile, à Paris 4e, à la peine de :

1. – Une amende de DIX MILLE francs pour le délit de tromperie.

2. – Une amende de DEUX MILLE CINQ CENTS francs pour détention de viande hachée crue préparée à l'avance.

3. – Une amende de DEUX MILLE CINQ CENTS FRANCS pour hygiène défectueuse de la cuisine, de la salle de restaurant et des toilettes.

4. – 3 amendes de SIX CENTS FRANCS (3 fois 600) chacune pour détention de denrées alimentaires ayant dépassé la date limite de consommation (1 andouillette et 2 terrines).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal LE MONDE.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier, à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement contradictoire sur opposition jugement du 17 septembre 1986, rendu le 14 octobre 1987, la 31e Chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ - OBSTACLE A LA MISSION D'UN INSPECTEUR DU TRAVAIL, pour avoir :

1° A Paris, le 4 mai 1984, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II et III du titre III du code du travail en faisant travailler deux salariés sur un échafaudage démuni de plinthes et dont le plancher était constitué de deux bastaings non liés à l'échafaudage ;

2° Courant septembre et octobre 1984, volontairement mis obstacle à l'accomplissement des devoirs d'un inspecteur du travail ou d'un contrôleur du travail et de la main-d'œuvre ;

A la peine de TROIS MOIS d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende, le sieur PRESIC Jacky, né le 29 février 1964 à Lyon-2e, Rhône, peintre en bâtiment, 57, avenue Paul-Vaillant-Couturier à Mitry-Mory (Seine-et-Marne).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement, par extrait, dans le journal LE MONDE.

Pour extrait conforme délivré par le greffier, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale pour fraude fiscale

Par jugement contradictoire en date du 30 octobre 1987, la 11e chambre, 2e section du tribunal correctionnel de PARIS, a condamné pour fraude fiscale – omission de passation d'écritures, le sieur EURIPIDIS Alexandre, né le 25 mars 1946 à Volos, Grèce, restaurateur, demeurant 5, parvis de la Bièvre à Antony, Hauts-de-Seine, à la peine de HUIT MOIS d'emprisonnement avec SURSIS.

Le sieur DUQUESNE Bertrand Louis-Henri, né le 15 juin 1946 à Quintin, Côtes-du-Nord, employé, demeurant Château de Kergonano à Baden, Morbihan, à la peine de HUIT MOIS d'emprisonnement avec SURSIS.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait dans le JOURNAL OFFICIEL ainsi que dans les quotidiens FRANCE-SOIR et LE MONDE.

Pour extrait conforme délivré par le greffier, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.
N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale pour fraude fiscale

Par jugement contradictoire en date du 29 octobre 1987, la 11e chambre, 2e section du tribunal correctionnel de PARIS, a condamné pour fraude fiscale – omission d'écritures dans un livre comptable, à la peine de DIX-HUIT MOIS d'emprisonnement avec SURSIS.

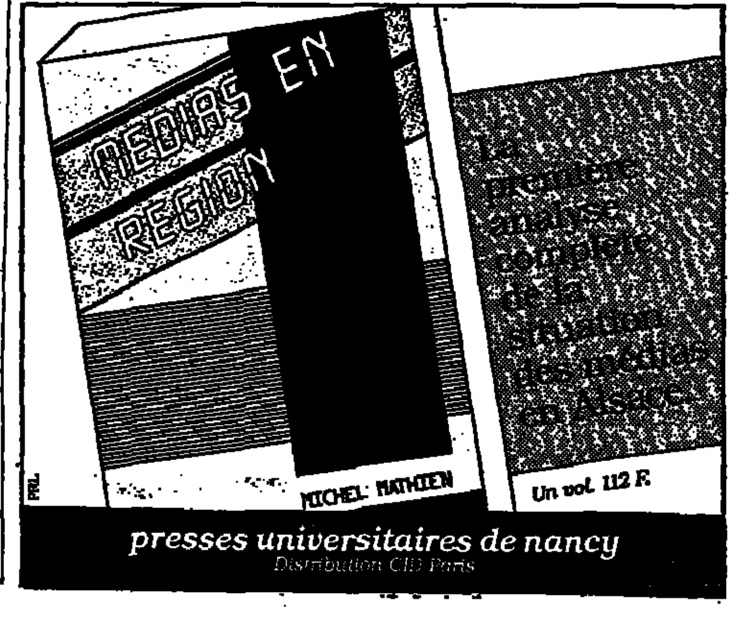
Mme GUEZ, épouse BENSAMOUN Sylvie Zaïra Sarah, née le 15 octobre 1944 à Tunis, Tunisie, employée comptable, 55, rue Rouget-de-l'Isle à Pantin, Seine-Saint-Denis.

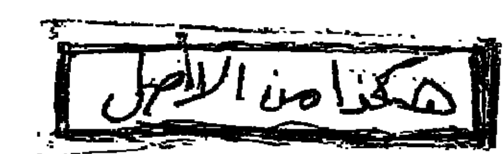
Le tribunal, à , en outre, ordonné au frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait au *Journal Officiel* et dans les quotidiens *France-Soir* et *Le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.
N'Y AYANT APPEL.

Par arrêt en date du 22 octobre 1987, la cour d'appel d'ANGERS a condamné DESJARDINS Bernard, né le 19 juin 1921 à MONTIGNY-SUR-AVRE (28), directeur commercial, demeurant Domaine du Lac à VEIGNE (37), aux peines de 4 MOIS D'EMPRISONNEMENT avec SURSIS, 692 amendes de 50 FRANCS chacune pour usage de documents administratifs comportant des mentions inexactes, contravention aux règles de commercialisation des pommes.

Par arrêt en date du 22 octobre 1987, la cour d'appel d'ANGERS a condamné LANDAIS Jean-Claude, né le 19 septembre 1945 à LASSE (49), responsable station, demeurant Le Petit-Bois à SAINT-GERMAIN D'ARCE (72), aux peines de 4 MOIS d'emprisonnement avec SURSIS, 692 amendes de 50 FRANCS chacune pour usage de documents administratifs comportant des mentions inexactes, contravention aux règles de commercialisation des pommes.





PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement contradictoire, en date du 28 octobre 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour BLESSURES INVOLONTAIRES - INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ (bâtiment et travaux publics).

– pour avoir à Paris, le 26 mars 1985, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité ;

– enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II et III du livre II du titre III du Code du travail en faisant travailler deux salariés à une hauteur de plus de 3 mètres sans protection collective contre les chutes dans le vide ni protection individuelle (absence de baudrier), et ce, étant en état de récidive légale comme ayant été condamné définitivement le 22 avril 1982 par la 31e Chambre correctionnelle de ce tribunal sur des faits identiques ;

– s'être rendu responsable de blessures involontaires ayant entraîné une incapacité supérieure à trois mois (accident du travail) sur la personne de Carlos PEREIRA, le sieur NACERI Khaled, né le 13 mai 1935 à Tiaret, Algérie, gérant de société, demeurant 36, rue de Vaucouleurs à Paris-11e ;

– à la peine de trois mois d'emprisonnement qui seront exécutés sous le régime de la semi-liberté et à 5000 F d'amende.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde.*

Pour extrait conforme délivré par le greffier, à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale pour fraude fiscale

Par jugement contradictoire en date du 9 octobre 1987, la 11e chambre, 2e section du tribunal correctionnel de Paris a condamné, pour FRAUDE FISCALE – OMISSION DE PASSATION D'ÉCRITURES, la dame AMAR, épouse LIBRATI Solange, née le 22 août 1942 à Casablanca, Maroc, demeurant 2, square d'Amiens à Paris 20e,

– à la peine de DEUX MOIS d'emprisonnement avec SURSIS ;

le sieur BENSOUSSAN David, né le 27 décembre 1927 à Mogador, Maroc, directeur, demeurant 17-23, rue Joliot-Curie à Montreuil (Seine-Saint-Denis), à la peine de QUATRE MOIS d'emprisonnement avec SURSIS.

– Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* de la République française ainsi que dans les quotidiens *France-Soir* et *le Monde.*

Pour extrait conforme délivré par le greffier, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement contradictoire, article 411 CPP, en date du 26 octobre 1987, la 31e Chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ (bâtiment et travaux publics),

– pour avoir à Paris, sur un chantier, 251 à 255, rue Vaugirard (15e), le 3 février 1987, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du travail, en laissant travailler :

– trois ouvriers à des tâches de démolition de planchers, démunis de casque ;

– deux ouvriers qui disposaient de ceintures de sécurité inadaptée aux risques encourus et non conformes aux dispositions de l'article 17 du décret du 8 janvier 1965 ;

– deux ouvriers au 4e étage, se déplaçant sur un plancher fortement incliné, sans aucune protection contre les risques de chute dans le vide, alors qu'ils étaient à plus de 6 mètres de hauteur, à la peine de SEPT AMENDES DE MILLE CINQ CENTS FRANCS chacune,

le sieur BELLON Roland, né le 30 avril 1931 à Paris-15e, gérant de la SARL DRI (Démolition Rénovation Installation) demeurant 6, square Eleonore d'Aquitaine à Cesson-la-Forêt (Seine-et-Marne). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal LE MONDE.

Pour extrait conforme délivré par le greffier, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

PARQUET DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE VERSAILLES

Par jugement contradictoire rendu le 28 février 1986, la 6e chambre correctionnelle a condamné : M. DE COPPET Gérard, né le 11 avril 1930 PARIS (16e), demeurant 12, rue du Général Pershing, VERSAILLES 78000, profession : agent d'exécution, à la peine de 8 MOIS AVEC SURSIS ET 15 000 F D'AMENDE – pour à VERSAILLES, courant 1981, 1982, 1983, s'être frauduleusement soustrait à l'établissement et au paiement de la taxe à la valeur ajoutée due au titre de la période du 1er janvier 1981 au 31 décembre 1982, et de l'impôt sur le revenu exigible au titre des années 1981 et 1982, en ayant volontairement omis de souscrire des déclarations dans les délais prescrits faits constituant l'infraction de fraude en vue de se soustraire à l'établissement ou au paiement de l'impôt prévue et réprimée par art 1741 AL 1 du code général des impôts art 1741 AL 3 1750 du CODE GÉNÉRAL DES IMPOTS.

Le tribunal a, en outre ordonné, aux frais du condamné :

La publication par extrait du présent jugement dans : JOURNAL OFFICIEL, LE MONDE.

L'affichage par extrait : conformément aux dispositions de l'article 1741 3 DU CGI. relevé de la publication par l'ART 55-1 du CODE PÉNAL.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale.

Par jugement contradictoire, en date du 23 octobre 1987, la 11e chambre, 2e section du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour FRAUDE FISCALE – OMISSION D'ÉCRITURES DANS UN LIVRE COMPTABLE

– à la peine de HUIT MOIS d'emprisonnement avec SURSIS et à QUINZE MILLE francs d'amende, M. DE MONTCORGE Thierry, né le 28 avril 1944 à Paris (8e), ingénieur conseil, demeurant 38, rue du Vieux Pont-de-Sèvres à Boulogne-Billancourt, Hauts-de-Seine.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les quotidiens *France-Soir* et *le Monde.*

Pour extrait conforme délivré par le greffier, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement contradictoire en date du 19 octobre 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour BLESSURES INVOLONTAIRES AYANT ENTRAINÉ UNE INCAPACITÉ TEMPORAIRE DE TRAVAIL SUPÉRIEURE A TROIS MOIS – INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ – EMPLOI D'UN ÉTRANGER NON MUNI DE TITRE L'AUTORISANT A EXERCER UNE ACTIVITÉ SALARIÉE EN FRANCE,

– pour avoir à Paris, le 16 octobre 1986, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Code du travail relatives à la sécurité :

1°) enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du travail en *laissant travailler un employé à proximité* d'un système de stockage de feuilles de tôle qui ne présentait pas de garantie de sécurité suffisante puisque l'ensemble, environ 600 kg s'est effondré ;

2°) s'est rendu coupable de blessures involontaires ayant entraîné une incapacité supérieure à trois mois (accident du travail) ;

3°) pour avoir engagé ou conservé à son service, un étranger non muni de titre l'autorisant à exercer une activité salariée en France, en l'espèce M. Coulibaly Gaousson, de nationalité malienne, le sieur Rahmil Jean, né le 2 décembre 1943 à Galati (Roumanie), artisan-serrurier demeurant 30, rue Claude-Tillier à Paris-12e, à la peine de 8 MOIS d'emprisonnement avec SURSIS et à 5 000 FRANCS d'amende.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde.*

Pour extrait conforme délivré par le greffier, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

Par jugement du tribunal correctionnel d'Évry en *date du 8 juillet* 1987, le nommé ZONGHERO Benigro, demeurant à VILLEJUST (91), 6, impasse de la Ruelle-Fretay, a été condamné à la peine de QUATRE MOIS D'EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS, pour fraude en vue de se soustraire à l'établissement ou au paiement de l'impôt et omission d'écriture dans un livre comptable. POUR EXTRAIT CONFORME. LE GREFFIER.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 13e Chambre de la Cour d'appel de Paris, du 28 octobre 1987, section A, M. BOGAT Gilles, né le 3 mars 1950 à Daloa (Côte-d'Ivoire) demeurant à EPINAY-SUR-SEINE (93), 14, rue Dumas, bâtiment C, a été condamné à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende, pour publicité fausse ou de nature à induire en erreur tromperie sur la nature, la qualité, la quantité ou l'origine d'une marchandise-tromperie sur la quantité des marchandises ; faits commis à Paris, le 6 février 1985. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux LE MONDE et LE FIGARO.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition, POUR LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'appel de Paris du 29 octobre 1987, M. NAGY Pierre, né le 22 décembre 1942, à INEZGANE (Maroc), demeurant 13, rue du Gal-Pershing, à Versailles (78000), a été condamné à DIX MILLE FRANCS d'amende, pour fraude fiscale (faits commis à Paris, courant 1980 et 1981).

La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans LE JOURNAL OFFICIEL, LE MONDE, LE FIGARO.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. POUR LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'appel de Paris du 29 octobre 1987, M. DECAMPS Adrien, né le 1er avril 1936 à SIDI-BEL-ABBÈS (Algérie), demeurant 6, av. Normandie-Niemen, à Villeparisis (77270), a été condamné à DIX MILLE FRANCS d'amende, pour fraude fiscale (faits commis à Paris, courant 1980 et 1981).

La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans LE JOURNAL OFFICIEL, LE MONDE et LE FIGARO.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. POUR LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'appel de Paris, du 28 octobre 1987, M. VAN HULLE Marcel, né le 27 novembre 1939, à SCHAERBECK (Belgique) demeurant 27, avenue Marconi, 1810 WEMMEL, à Bruxelles (Belgique), a été condamné à 10 000 F d'amende, pour soustraction frauduleuse à l'établissement et au paiement de l'impôt sur le revenu dû pour les années 1979, 1980 et 1981.

La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait, dans LE JOURNAL OFFICIEL, LA VOIX DU NORD, LE MONDE, ainsi que l'affichage de cet arrêt, par extrait pendant 3 mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de BRUXELLES, et sur la porte extérieure de l'immeuble sis no 1, av. Guynemer à MARCQ-EN-BARŒUIL (Nord) où M. VAN HULLE exerce son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. POUR LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre de la cour d'appel de Paris, du 21 octobre 1987, M. AUBOYNEAU Bertrand, Léon, né le 14 décembre 1951, à Paris-16e, demeurant chez ses parents, 2, place de la Porte-d'Auteuil, à Paris-16e, a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende, pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures, La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait, *dans les journaux* LE JOURNAL OFFICIEL, LE FIGARO, LE MONDE et LE QUOTIDIEN DE PARIS, ainsi que l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Paris-16e et sur la porte extérieure de l'immeuble sis rue La Butte-au-Vilain à GONNEVILLE-sur-MER, où M. AUBOYNEAU Bertrand exerce son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. POUR LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'appel de Paris du mardi 10 mars 1987, M. ZERBI Jean, Antoine, né le 29 octobre 1921 à Charleville-Mézières (08), demeurant à Vitry-sur-Seine (94400), 1, place des Roses, a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis et 50 000 F d'amende, pour fraude fiscale.

La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux LE JOURNAL OFFICIEL, LE FIGARO et LE MONDE ainsi que l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Vitry-sur-Seine (94400). Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. POUR LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PONTOISE (Val-d'Oise)
Extrait de jugement.

Audience publique du Tribunal correctionnel de Pontoise, en date du 1er décembre 1987. A la requête de M. le procureur de la République contre le nommé LEFEVRE Gérard, né le 20-08-1948, à La Feré (02), demeurant à CHANTILLY (60), 6, avenue de Chartres, a été déclaré coupable d'avoir à Saint-Ouen-L'Aumône, courant 1985, en tout cas sur le Val-d'Oise et depuis temps non couvert par la prescription omis de fournir des échafaudages, plates-formes, passerelles ou toutes autres installations destinées à empêcher les chutes de personnes, d'objets et de matériaux, conformes aux lois et règlements applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment ou des travaux publics. Faits constituant autant d'infractions que de salariés employés dans les conditions sus-visées, en l'espèce 11 salariés.

Condamné Gérard LEFEVRE à la peine de 2 000 F d'amende × 11, soit 22 000 F, dont la moitié avec sursis.

Ordonne la publication de cet extrait de jugement dans LE MONDE, à concurrence de 8 500 F (une insertion), le test aux frais du condamné. Pour extrait conforme. LE GREFFIER.

Par arrêt contradictoire du 24 juin 1987, la cour d'appel d'Aix-en-Provence, 5e chambre, a déclaré DAHAN Roger, né le 7 septembre 1948 à ORAN (Algérie), demeurant 47, rue du Tapis-Vert à Marseille (13001) coupable d'avoir commis des FRAUDES FISCALES, l'a condamné à un an d'emprisonnement avec sursis et à 50 000 F d'amende.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.
Condamnation pénale

Par jugement contradictoire, rendu le 14 octobre 1987, la 31e Chambre du tribunal correctionnel de Paris, a condamné pour : USAGE D'APPAREIL DANGEREUX OU DE SYSTÈME DE SÉCURITÉ INEFFICACE, pour avoir à Paris, courant octobre et novembre 1986, étant dirigeant d'un établissement soumis aux dispositions du livre II du titre III du Code du travail, et notamment à celle de l'article 233-5 et aux prescriptions du décret 80-543 du 15 juillet 1980, pris pour son application, fait utiliser par des salariés une machine à trancher le jambon dont le garde-main solidaire du chariot destiné à empêcher l'accès de la main à la partie travaillante du couteau avait été démonté de la machine, à la peine de quatre amendes de TROIS MILLE francs chacune, M. CHARRAT Eric, Romain, né le 17 janvier 1960 à La Tronche (Isère), gérant de la SARL « Le Relais du Maine », 15, rue Guy-de-La Brosse, à Paris, 5e.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal LE MONDE.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement (contradictoire, art. 411 C.P.P.) en date du 21 septembre 1987, la 31e Chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ, pour avoir à Paris, le 9 janvier 1987, étant responsable par délégation du chef d'entreprise, d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, titre III du code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux publics, du bâtiment ou tous autres travaux concernant les immeubles, en faisant travailler un ouvrier à une hauteur de 16 m sans protection individuelle, le sieur COCHARD Michel, André, né le 7 avril 1940 à Paris (14e), directeur d'exécution à l'entreprise S.C.R., demeurant 25, rue du Regard, à Fresnes (94), à la peine de 10 000 F d'amende.

Le tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans LE MONDE.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire) rendu le 14 septembre 1987, la 31e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ (bâtiment et travaux publics) – pour avoir à Paris, le 19 février 1986, étant responsable par délégation du chef d'entreprise, d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres concernant les immeubles en laissant travailler 4 ouvriers à des niveaux de plus de trois mètres de hauteur, sans avoir mis en place des garde-corps et des plates-formes de travail réglementaires.

– à la peine de quatre amendes de DEUX MILLE francs chacune

le sieur BLANCHETEAU Simon André, né le 21 juillet 1930 aux Lilas (93), demandeur d'emploi, demeurant 1, rue de Lagny à Pontault-Combault (77).

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal LE MONDE. Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale pour fraude fiscale

Par jugement (contradictoire) en date du 30 juin 1987, la 11e Chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale, omission de passation d'écritures, le sieur Gaillard Michet de Champris Daniel, né le 29 février 1944 à Verneuil-sur-Avre (Eure), conseiller en marketing, demeurant 60, rue Rebeval à Paris-19e, à la peine de quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende.

le sieur Rossini Bruno, né le 9 septembre 1942 à Paris-9e, cadre commercial, demeurant 134, quai Blériot à Paris-16e, à la peine de quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende.

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais des condamnés la publication par extrait de ce jugement au JOURNAL OFFICIEL ainsi que dans LE MONDE et LE FIGARO.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire) rendu le 25 septembre 1987, la 31e Chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ concernant deux salariés pour avoir à Paris, 25 février 1986, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du Code du travail en laissant travailler deux salariés sur un échafaudage non conforme aux prescriptions des articles 114 à 115 du décret du 8 janvier 1965, comme n'étant pas muni, notamment de garde-corps, en ne possédant pas le registre de sécurité relatif à cet échafaudage roulant, et précisé par les articles 114B et 115 du décret du 8 janvier 1965 (deux salariés étant concernés) à la peine de deux amendes de 2 000 F chacune.

BALAC Yves, né le 5 mars 1947 à Paris-15e, PDG de société, demeurant 138, rue Tahère à Saint-Cloud (92).

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans LE MONDE.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (défaut) en date du 5 *janvier 1987, la 31e* Chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour TROMPERIE SUR LA NATURE, LA QUALITÉ, LA QUANTITÉ OU L'ORIGINE D'UNE MARCHANDISE-DÉTENTION DE VIANDE HACHÉE A L'AVANCE (contravention) pour avoir à Paris, dans le commerce sis 40, rue du Faubourg Saint-Denis (10e), le 6 décembre 1985, étant propriétaire exploitant de ce commerce :

1. – Trompé et tenté de tromper le contractant :

– sur la quantité de la marchandise vendue par suite de l'utilisation de trois balances mécaniques sans tenir compte du poids du papier d'emballage et sans les avoir remises à zéro ;

– sur la composition et les qualités substantielles de la marchandise en vendant comme « boudin blanc truffé », du boudin qui n'avait pas droit à cette appellation puisqu'il contenait moins de 3 % de truffes et sans que le pourcentage réel (1%) soit mentionné, et comme « foie gras » un « bloc » de foie gras.

2. – Contrevenu aux dispositions du décret 71 636 du 21 juillet 1971, par suite de l'inobservation des prescriptions de l'article 3 de l'arrêté du 15 mai 1974 en l'espèce en détenant 830 grammes de viande hachée à l'avance.

3. – A Paris, le 27 décembre 1985, étant président du conseil d'administration de la S.A. « COUCAUD DISTRIBUTION », exploitant un commerce de boucherie, 12, rue du Faubourg Saint-Denis, Paris 10e, trompé et tenté de tromper le contractant sur la quantité de la marchandise vendue par suite de l'utilisation de huit balances électroniques sans qu'il soit tenu compte du poids de l'emballage du produit pesé, le sieur COUCAUD Pierre, François, né le 30 septembre 1936, à Saint-Etienne-de-Fursac (Creuse), PD-G de la S.A. COUCAUD DISTRIBUTION, demeurant 46, rue de la République à Bry-sur-Marne (94), à la peine de SIX MOIS d'emprisonnement avec SURSIS et CINQUANTE MILLE francs d'amende pour les délits, pour la contravention à une amende de DEUX MILLE francs.

Le tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans les journaux LE MONDE et LE FIGARO.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier, à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire, art. 411 en date du 28.09.1987), la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ (bâtiment et travaux publics) – pour avoir à Paris, sur un chantier 27-29, boulevard des Capuciness (2e arrt.) étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité, enfreint par sa faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du travail en raison :

1. – De l'absence d'amarrage et de protection de l'échelle servant de lieu de passage de la balustrade du niveau 6 à la plate-forme de réception du niveau 7 contre les risques de chute.

2. – De la présence de six ouvriers occupés à construire un échafandage, démunis de dispositif de protection individuelle (ceinture ou baudrier de sécurité).

3. – De l'absence d'aucun registre dit « registre d'observations », dans l'abri clos mis à la disposition du personnel.

4. – De l'absence d'aucun exemplaire du plan d'hygiène, de sécurité, le sieur JEANTET Patrick, Christian, Marie, Franco, né le 1er septembre 1939 à TOURS (Indre-et-Loire), gérant de société, demeurant 3, rue du Renard, Paris IVe, à la peine de SIX AMENDES DE DEUX MILLE FRANCS chacune.

Le tribunal a en outre ordonné aux fais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal LE MONDE.

POUR EXTRAIT conforme délivré par le Greffier, à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire, art. 411 CPP), rendu le 16 septembre 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE et de SÉCURITÉ,

– pour avoir à Paris, le 8 août 1986 étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du livre II du titre III du Code du travail en faisant travailler deux salariés dans un escalier démuni, côté vide, de garde-corps et de plinthes, en l'absence donc de protection individuelle et collective,

– à la peine de deux amendes de 3 000 F chacune, ZANETTE Sixte, né le 8 août 1945 à Cordignano (Italie), directeur-général de la société Sabgi, demeurant Basses-Maraisses, route d'Orsay à Marcoussis (Essonne).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde.*

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire) en date du 14 septembre 1987, la 31e Chambre du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour SUPPRESSION DES SIGNES SERVANT A L'IDENTIFICATION DES MARCHANDISES – VENTE OU EXPOSITION DE MARCHANDISES SANS SIGNES D'IDENTIFICATION ET DE LA CONTRAVENTION DE NON RESPECT DES RÈGLES D'HYGIÈNE – pour avoir à Paris, le 24 novembre 1986

– le sieur NOUGER Alain frauduleusement supprimé par arrachage des étiquettes, les dates limites de consommation qui étaient indiquées sur 20 saucissons, et de les avoir exposés à la vente

– le sieur CAQUET Jean-Pierre

– sciemment exposé, mis à la vente dans la vitrine du rayon boucherie du supermarché BADIS (79, rue du Ranelagh PARIS 16e) 20 saucissons dont les étiquettes supportant la date limite de consommation avaient été arrachées ;

– contrevenu aux dispositions du décret du 21 juillet 1971 article 9, en raison du mauvais état d'entretien et de propreté du Billot, susceptible d'altérer les denrées. le sieur NOUGER Alain, né le 13 décembre 1948 à Limoges (Haute-Vienne), boucher demeurant 27, rue Trezel à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine)

– à la peine de TROIS MOIS d'emprisonnement avec SURSIS et CINQ MILLE francs d'amende le sieur CAQUET Jean-Pierre, né le 29 juillet 1949 à Saint-Maurice (94), directeur de magasin, demeurant 14-16 rue Masset à Livry-Gargan (93)

– à la peine de TROIS MOIS d'emprisonnement avec sursis et CINQ MILLE francs d'amende pour le délit et à la peine de CINQ CENTS francs d'amende pour la contravention.

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal LE MONDE.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier, à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Par arrêt contradictoire du 9 septembre 1987, la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, 5e chambre, a déclaré : M. MESGUICHE Georges, né le 14 juillet 1935, à Bougie (Algérie), gérant de société, demeurant 14, place Félix-Baret, 13005 Marseille, coupable de FRAUDE FISCALE commise courant 1981, 1982, 1983.

L'a condamné à 1 AN avec SURSIS et mise à l'épreuve pendant 3 ans et à 100 000 F d'amende.

Cette juridiction a ordonné la publication dans les quotidiens LE JOURNAL OFFICIEL, LE MONDE, LE MÉRIDIONAL, LA MARSEILLAISE, LE PROVENÇAL, LE FIGARO. POUR EXTRAIT conforme. LE GREFFIER EN CHEF.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE VERSAILLES.

Par jugement contradictoire, rendu le 28 février 1986, la 6e chambre correctionnelle a condamné M. ALABOUVETTE Raymond né le 10 août 1924 à Pontarlier (25), demeurant 15, rue Paul-Doumer 78 Vernouillet, chirurgien dentiste, à la peine de 1 AN de prison avec SURSIS et 50 000 F d'amende, pour :

1) s'être, comme chirurgien dentiste, courant 1980, 1981 et 1982, à Versailles 78, en tout cas depuis temps non prescrit sur le territoire national, frauduleusement soustrait à l'établissement et au paiement de l'impôt sur le revenu dû au titre des années 1979, 1980 et 1981, en ayant volontairement omis de souscrire les déclarations fiscales catégories globales ;

2) avoir dans les mêmes circonstances de temps et de lieu sciemment omis de passer des écritures ou avoir fait passer des écritures inexactes ou fictives au livre journal et au livre recettes ;

3) avoir courant 1982, dans les mêmes circonstances falsifié une convocation l'autorisant à faire une période militaire délivrée par l'hôpital militaire Dominique Larrey à Versailles. D'avoir le 16-3-1982 à Versailles, dans les mêmes circonstances fait usage dudit document qu'il savait falsifié.

Faits prévus et réprimés par les articles 1741 1743 1 du Code général des Impôts 153 AL 1 et 1L 4 du Code Pénal.

Le Tribunal a, en outre ordonné, aux frais du condamné : la publication par extrait du présent jugement dans J.O.R.F. et dans LE MONDE ; l'affichage par extrait, en vertu des dispositions de l'article 1741 alinéa 3 du Code général des Impôts. LE GREFFIER EN CHEF.

Marchés financiers

Une privatisation réussie

Succès au carré pour Matra

La privatisation de Matra s'est finalement soldée par un double succès : les petits porteurs, malmenés par le krach boursier d'octobre, ont été deux fois plus nombreux que prévu à acheter le titre et la première cotation s'est faite le lundi 8 février à 123 F, soit 13 F de plus que le prix auquel l'action avait été vendue au public.

Le groupe qui avait dû suspendre en catastrophe sa privatisation en octobre, en raison de la tornade qui s'était abattue sur les marchés financiers, semble avoir retrouvé la « baraka » et il n'aura pas connu les déboires rencontrés par Suez lors de sa première cotation (celle-ci s'était faite 17,6% en dessous du prix de cession). Certes, le prix auquel l'action Matra a été mise en vente était fort intéressant. Certes, le titre revient en Bourse à un moment où le marché connaît un regain de vigueur, dopé par une vague palpitante d'OPA. Certes, la privatisation de Matra était une toute petite opération (410 millions de francs). Il n'empêche que c'est un succès.

Après avoir vécu pendant six ans contre son gré sous la houlette d'un Etat actionnaire à 51 %, l'entreprise devrait maintenant suivre son chemin d'un pied plus léger, avec de nouveaux atouts dans son jeu. Car il ne faut pas oublier que le plus grand intérêt de cette privatisation réside dans les possibilités d'accords européens qu'elle lui ouvre : dans le « noyau dur » du capital de l'entreprise figurent désormais des actionnaires étrangers puissants qui, tous, présentent des perspectives industrielles intéressantes dans des domaines comme l'espace (avec, par exemple, l'allemand Daimler-Benz), les transports (avec le suédois Wallenberg) ou l'électronique (avec le britannique GEC). Débarrassée d'une tutelle qu'elle a souvent ressentie comme un frein, Matra est redevenue aujourd'hui une société comme les autres...

F. V.

Les 13 Mammouth de LRM deviennent L'Univers

Le 6 juin prochain, les treize hypermarchés de La Ruche méridionale (LRM) abandonneront l'enseigne collective des adhérents de Paridoc (centrale d'achat et de services), remplaçant Mammouth par L'Univers, enseigne propre au groupe de distribution d'Agen. LRM restera cependant adhérent de Paridoc pour ses achats.

L'ambition des responsables de LRM, MM. Robert et Jean-Pierre Guignard (père et fils), est d'en faire un grand groupe de distribution régional, s'étendant, au-delà de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, jusque sur la Côte d'Azur et en Espagne. Le groupe projette d'ouvrir sept hypermarchés, entre Bordeaux et Nice d'ici à 1995. LRM, qui compte trois mille salariés, a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 4,04 milliards de francs, contre 3,73 milliards en 1986.

Martini et Rossi lance une contre-OPA sur Bénédictine

La société Martini et Rossi, du groupe suisse General Beverage, a lancé une contre-OPA sur le capital de Bénédictine, a annoncé, lundi 8 février, la chambre syndicale des agents de change. La société Rémy-Martin avait lancé récemment, par l'intermédiaire de sa filiale Rémy et Associés, une OPA visant le contrôle d'au moins 60 % du capital de Bénédictine, au prix de 6 200 F par action.

L'offre de Martini et Rossi vise la totalité du capital de Bénédictine et propose aux actionnaires un prix de 6 550 F par action. La cotation de la société convoitée a été suspendue. Le PDG de Bénédictine, M. Alain Le Grand, a indiqué qu'il approuvait l'OPA de Martini et Rossi. Une surenchère de Remy et Associés n'est cependant pas à exclure.

● **Transports maritimes : Nedlloyd va coopérer avec P and O et Sea Land.** — La grande société maritime néerlandaise Nedlloyd a annoncé, le 8 janvier à Rotterdam, qu'elle avait conclu un accord de coopération avec les armateurs britannique P and O containers et américain Sealand dans le domaine des services transatlantiques, entre les Etats-Unis et l'Europe (secteur Nord et Méditerranée). Les trois sociétés utiliseront pour ces lignes une flotte de douze navires dont les premiers entreront probablement en service fin mars. Une vive concurrence fait rage sur ce secteur maritime où est présente notamment la Compagnie générale maritime.

NEW-YORK, 8 fév. ↓

Baisse

La semaine s'est ouverte à Wall Street sous le signe de la baisse. Amorcé dès l'ouverture, de façon même assez brutale, le mouvement s'est poursuivi durant la séance, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 895,72, soit à 14,76 points au-dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1 968 valeurs traitées, 965 se sont repliées, 575 ont monté et 428 n'ont pas varié.

De l'avis général, le marché a surtout souffert du désintérêt général, comme le prouve le faible courant des affaires, avec 168,85 millions de titres échangés. Les professionnels étaient formels : les investisseurs attendent, l'arme au pied, de connaître les dernières données sur l'économie, en particulier les résultats du commerce extérieur pour décembre. Beaucoup tablent sur un déficit comparable à celui de novembre, soit de l'ordre de 13 milliards de dollars. Mais le chiffre ne sera publié que le 12 février. Alors, il y a peu de chances pour que, d'ici là, la Bourse manifeste beaucoup de vigueur.

VALEURS	Cours du 5 fév.	Cours du 8 févr.
Alcoa	40 3/4	40
Allegis (ex-UAL)	71	71 1/8
A.T.T.	28 3/4	28 1/2
Boeing	45 3/4	44 3/4
Chase Manhattan Bank	22 7/8	22 1/2
Du Pont de Nemours	79 3/4	79 3/8
Eastman Kodak	40 3/4	40 3/4
Exxon	39 3/4	40
Ford	40 3/4	40 3/8
General Electric	42 3/8	42 1/4
General Motors	63 1/8	61 1/8
Goodyear	57 1/8	56
I.B.M.	107 7/8	107 5/8
I.T.T.	45 7/8	45 1/4
Mobil Oil	42 1/2	42 1/8
Pfizer	50 5/8	51 1/2
Schlumberger	32 1/2	31 1/4
Texaco	37 3/8	37 1/4
Union Carbide	21 5/8	21 3/8
U.S.X.	30 1/2	30
Westinghouse	48 5/8	47 3/4
Xerox Corp.	53 3/4	53 3/4

PARIS, 8 février =

Coup d'arrêt à la hausse

La Bourse de Paris était encore bien orientée lundi en début d'après-midi, mais le mouvement de hausse s'est ralenti pour s'arrêter enfin complètement. A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait un léger glissement de 0,18 %. La fièvre des OPA persiste à la Bourse, mais des prises de bénéfices, après des gains souvent considérables réalisés la semaine précédente, ont sensiblement freiné le mouvement.

D'autre part, expliquaient certains professionnels, les « prédateurs » auraient ralenti ou stoppé leurs achats, pour laisser tomber la fièvre — ils pourraient ainsi retrouver du « papier » dans de meilleures conditions. Si les Français vendaient donc un peu lundi, les étrangers, par contre, étaient très présents sur notre marché, selon divers experts. Un bon signe, déclaraient-ils.

La fermeté du dollar et un espoir d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt en France étaient évidemment favorables au marché. Mais le peu d'empressement manifesté par les Japonais lors de l'opération trimestrielle de refinancement du Trésor américain suscitait quelques craintes à Paris. En effet, on redoute que les taux d'intérêt ne remontent aux Etats-Unis pour attirer les étrangers.

En tout cas, la légère baisse du MATIF semblait confirmer ces appréhensions. Les boursiers attendaient vers 14 heures la cotation des actions Matra, groupe privatisé récemment à 110 F.

Schneider, qui a annoncé lundi détenir 12,10 % du capital de Télémécanique, s'est légèrement effrité à 302 F (— 0,9 %). Parmi les titres en baisse sensible, on relevait Facom, la Navigation mixte, qui avait gagné 20 % vendredi, Bail Investissement, Nord-Est et la Compagnie du Midi.

Sur la liste des plus fortes hausses figuraient, à nouveau, des « opéables », comme Accor ou Euromarché. Perrier et Via Banque ont fortement progressé. L'Air liquide était également recherché.

Peu de mouvements sur le marché de l'or. Le lingot a pris 300 F, à 82 400 F, tandis que le napoléon cédait 5 F, à 533 F.

LONDRES, 8 février ↓

Chute

Le terme boursier a mal commencé à Londres. Lundi 8, lors de son premier jour, le marché a cédé 2,5 %. Il faut dire que les investisseurs ont des raisons de s'inquiéter : une nouvelle hausse des taux d'intérêt est envisagée pour faire face aux pressions inflationnistes, et le constructeur d'automobiles Ford a annoncé une grève dans vingt-deux usines. En une demi-journée, la capitalisation boursière a diminué de 6 milliards de livres. L'indice Financial Times des vedettes industrielles a clôturé en baisse de 38,1 points, à 1 349, et l'indice Footsie des cent valeurs a enregistré — 43,3 points, à 27 892.

Le volume des transactions a, lui, augmenté sensiblement, passant de 27 484 à la veille du week-end à 27 892 lundi 8. Parmi les titres les plus touchés, on trouve les internationales. ICI a, par exemple, perdu 34 pence, Beecham 15 et Reuters 20. Les assurances ne font pas meilleure figure. Sun Alliance a laissé 35 pence, Guardian Royal Exchange 27. On remarque un affaiblissement du secteur grande distribution, également. Woolworth avec — 10 pence, Next avec — 8.

De leur côté, les fonds d'Etat ont réduit leurs pertes en fin de séance, après avoir cédé plus d'un point à la mi-journée, et les mines d'or sont restées inchangées.

TOKYO, 9 février ↓

Repli

Pour la seconde journée consécutive, la Bourse de Tokyo a manqué d'allant, et, derechef, les cours se sont orientés à la baisse. Le mouvement de repli a été uniforme. A la clôture de la journée, comme à la fin de la demi-séance de midi, l'indice Nikkei accusait une perte d'une centaine de points, pour s'établir très précisément à 23 662,27 (— 109,33 points).

L'activité a été faible, avec tout juste 400 millions de titres échangés. L'alourdissement de Wall Street a, semble-t-il, gelé les initiatives. A Tokyo comme à New-York, la veillée d'armes a commencé avant la publication, vendredi, des dernières données sur le commerce extérieur américain. Le marché nippon s'est mis d'autant plus volontiers en veilleuse que, jeudi, il chômera pour le National Founding Day.

Les établissements financiers se sont alourdis. Les valeurs de la construction se sont raffermies.

VALEURS	Cours du 8 févr.	Cours du 9 fév.
Akai	506	524
Bridgestone	1 270	1 260
Canon	980	991
Fuji Bank	3 260	3 290
Honda Motors	1 360	1 370
Matsushita Electric	2 220	2 210
Mitsubishi Heavy	568	565
Sony Corp.	4 650	4 640
Toyota Motors	1 850	1 840

FAITS ET RÉSULTATS

● **Saint-Gobain lance une OPA dans la silice.** — La Société européenne des produits réfractaires (SEPR), filiale de Saint-Gobain, a lancé, lundi 8 février, à la Bourse de Londres, par l'intermédiaire de sa filiale Quartz et Silice, une offre publique d'achat (OPA) sur le groupe britannique TSL. L'OPA porte sur 90 % au moins du capital de TSL. Le prix offert est de 1,35 livre par action, pour une valeur totale de 12,7 millions de livres du groupe TSL. Le conseil d'administration de TSL a décidé, à l'unanimité, de recommander aux actionnaires d'accepter l'offre.

Le groupe TSL est spécialisé dans la fabrication de silice pure fondue, utilisée dans la chimie, l'optique, l'électronique et l'aéronautique, avec un chiffre d'affaires de 18,9 millions de livres.

● **CdF-Chimie réussit son OPA sur Coates.** — Un troisième grand groupe mondial de l'industrie des encres est né. CdF-Chimie a, en effet, réussi son OPA amicale partielle lancée sur la firme britannique Coates (*le Monde* du 7 janvier). Le gouvernement du Royaume-Uni a laissé faire, donnant ainsi implicitement son feu vert au rapprochement de cette entreprise avec le groupe chimique d'Etat français. Le financier australien John Spalvins, un des plus importants actionnaires de Coates (20 %), par l'intermédiaire de sa filiale Markheath, ayant jeté l'éponge et revendu ses actions en Bourse, CdF-Chimie prend le contrôle de l'affaire à 40 %. Le groupe a déjà payé la plus grande partie de son ticket d'entrée dans le capital de Coates par l'apport des actifs de sa filiale « encres » Lorilleux, et l'opération lui coûte le prix de son OPA partielle (180 millions de francs), somme à laquelle il faut ajouter les 80 millions investis dans Lorilleux durant l'été 1987 par Paribas et qui vont devoir lui être remboursés.

● **Les P et T françaises au Japon.** — France Câbles et Radio, une filiale de la direction générale des télécommunications françaises, et British Telecom ont pris une participation de 2 % chacune dans le capital de International Telecom Japan Inc. (ITJ), l'un des deux nouveaux groupes récemment autorisés à concurrencer la société KDD (Kokusai Denshin Denwa) sur le marché des télécommunications internationales à partir du Japon.

L'entrée de deux grands opérateurs étrangers portera à 10,7 % la part des intérêts étrangers dans le capital de ITJ, dont les actionnaires principaux sont Mitsubishi, Mitsui et Sumitomo.

● **Générale des eaux : rachat d'une société américaine.** — La filiale américaine du groupe français Générale des eaux a signé avec la direction de la société californienne Sierra Spring une promesse d'achat de cette société d'eau en bouteille. La promesse d'achat doit encore être confirmée par un accord de l'assemblée des actionnaires, qui doit se tenir dans les trois mois. Sierra Spring, société familiale cotée à l'American Stock Exchange, a réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires de 45 millions de dollars (252 millions de francs). Elle est spécialisée dans la vente en supermarchés d'eau de table en containers de 5 gallons.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	180	186 40 d
Arnault & Associés	375	380
Asystel	286	298
B.A.C.	430	415
B. Demachy & Assoc.	340	345
B.I.C.M.	830	830
B.I.P.	412	415
Bolloré Technologies	720	725
Buitoni	632	641
Câbles de Lyon	840	840
Calberson	572	580
Canal Plus	424 30	428
Cardif	1050	1050
C.A.T.C.	120	120
C.D.M.E.	900	890
C. Equip. Elect.	304	304
C.E.G.I.D.	496 20	516
C.E.G.E.P.	130	134 10
C.E.P.-Communication	973	1012
C.G.I. Informatique	526	547
Ciments d'Origny	398 30	414
C.N.I.M.	233 50	250 d
Concept	210	216
Conforama	416	432 60
Dafsa	131 20	135
Devanlay	1120	1140
Deville	706	705
Drouot-Ob. convert.	....	....
Editions Belfond	90	97 35
Elect. S. Dassault	380	374 40
Elysées Investiss.	18 50	19
Finacor	461	442
Gaintoli	563	610
Guy Degrenne	540	....
I.C.C.	216	220
IDIA	150	151
I.G.F.	93 60	93 60
IM2	85 10	92 30 d
Int. Metal Service	160	162
La Commande Electro.	220	228
Le gd livre du mois	186	177 70 d
Loca Investissement	245	245

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locamic	140	145 60
Manutan	245	255 d
Marlin Immobilier	272	274 50
Metallurg. Minière	92	90
Métrologie Internat.	276	287
Microservice	114 40	115
M.M.B.M.	445	460
Molex	202	220
Navale-Delmas	411	446
Olivetti-Logabax	147	153
Om. Gest.Fin.	266	287
Presbourg (C. In. & Fin.)	100 40	100 70
Razel	590	595
St-Gobain Emballage	1050	....
St-Honoré Matignon	127 50	128
S.C.G.P.M.	96 20	99
Segin	223	222
Serna-Metra	431	430
S.E.P.	850	860
S.E.P.R.	960	975
Sligos	830	831
S.M.T.Goupil	180 50	173 30
Sodexho	540	545
Supra	241 20	250 80 d
TF 1	183	189 80
Unilog	110 10	109 50
Union Financ. de Fr.	465 50	473 70
Valeurs de France	301	303

Marché des options négociables le 8 février 1988

Nombre de contrats :

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	240	25	39	5,50	14,50
Lafarge-Coppée	1 100	55	105	72	–
Michelin	140	17	24	4	11,70
Midi	920	420	–	16	32
Paribas	280	11	18	20	–
Peugeot	920	24	65	115	130
Saint-Gobain	400	23	44,50	16	–
Thomson-CSF	120	18,50	25	3,50	7

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 8 février 1988
Nombre de contrats : 35 211

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88
Dernier	102,80	101,90	101,50
Précédent	103,35	102,15	101,90

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 88	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS DE VENTE Mars 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88
100	2,92	3,19	0,10	1,32

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,75 F =

Le dollar s'est maintenu, mardi, aux niveaux élevés atteints en début de semaine, pour coter notamment 5,75 F, contre 5,7520 F la veille. Les affaires ont été relativement calmes. Les opérateurs attendent le résultat du commerce extérieur américain pour décembre. Les prévisions de déficits vont de 11,5 à 14 milliards de dollars.

FRANCFORT	8 fév.	9 fév.
Dollar (en DM)	1,7036	1,7030

TOKYO	8 fév.	9 fév.
Dollar (en yens)	129,30	129,07

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (9 fév.) .... 7 3/16-7 1/4 %
New-York (8 fév.) .... 6 1/2-6 9/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	5 fév.	8 fév.
Valeurs françaises	96,5	
Valeurs étrangères	100	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	5 fév.	8 fév.
Indice général	270,6	276,4

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	5 fév.	8 fév.
Industrielles	1 910,48	1 895,72

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	5 fév.	8 fév.
Industrielles	1 387,1	1 349
Mines d'or	251	249
Fonds d'Etat	89,08	88,17

TOKYO

	8 fév.	9 fév.
Nikkei Dow Jones	23 771,60	23 662,27
Indice général	1 926,94	1 924,87

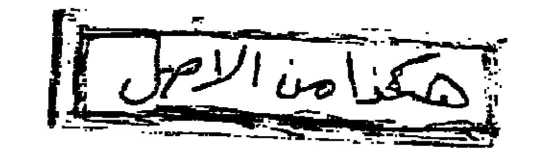
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	5,7450	5,7470	+ 22	+ 37	+ 50	+ 75	+ 260	+ 340
$ can.	4,5354	4,5406	– 58	– 28	– 96	– 55	– 169	– 61
Yen (100)	4,4432	4,4481	+ 117	+ 143	+ 222	+ 259	+ 778	+ 878
DM	3,3731	3,3756	+ 96	+ 115	+ 215	+ 240	+ 715	+ 784
Florin	3,0031	3,0051	+ 74	+ 89	+ 160	+ 180	+ 535	+ 591
FB (100)	16,1308	16,1433	+ 118	+ 195	+ 277	+ 411	+1 118	+1 573
FS	4,1192	4,1236	+ 200	+ 220	+ 409	+ 437	+1 158	+1 250
L (1 000)	4,5877	4,5921	– 119	– 75	– 242	– 187	– 650	– 526
£	10,0308	10,0400	– 145	– 102	– 327	– 260	– 862	– 678

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 5/8	6 3/4	6 11/16	6 13/16	6 3/4	6 7/8
DM	3 1/4	3 1/2	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2
Florin	3 1/2	3 3/4	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	6	6 1/2	6 1/8	6 7/16	6 1/8	6 7/16	6 3/16	6 1/2
F.S.	0 7/8	1 1/8	1	1 1/8	1 5/16	1 7/16	2 1/16	2 3/16
L (1 000)	9 3/8	10 3/8	9 3/4	10 1/4	10 1/8	10 1/2	10 1/2	10 3/4
£	7 3/4	8	8 15/16	9 1/16	9 1/4	9 3/8	9 9/16	9 11/16
F. franç.	7	7 1/2	7 3/8	7 1/2	7 9/16	7 11/16	8 1/8	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Second marché

Marché des options négociables le 8 février

MATIF

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,75 F

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EUROMONNAIES

Marchés financiers

BOURSE DU 8 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	1599	1598	1590	– 0 56
4000	C.N.E. 3%	3981	3990	3990	+ 0 23
1023	B.N.P. T.P.	1030	1032	1032	+ 0 19
984	C.C.F. T.P.	990	995	994	+ 0 40
1030	Créd. Lyon. T.P.	1050	1051	1051	+ 0 10
1240	Renault T.P.	1226	1230	1230	+ 0 33
1543	Rhone-Poul. T.P.	1370	1375	1375	+ 0 36
1250	St-Gobain T.P.	1242	1242	1242	....
1112	Thomson T.P.	1131	1137	1137	+ 0 53
280	Accor	323	339	335 50	+ 3 87
380	Agence Havas	469	475	472	+ 0 64
425	Air Liquide	441 90	460	455	+ 2 96
1800	Alcatel	1870	1895	1870	....
1020	Als. Superm.	1140	1165	1165	+ 2 19
179	A.L.S.P.I.	169 50	171	162	– 4 42
190	Alsthom ★	222	230	222	....
1550	Arjom. Prioux	1920	1895	1890	– 1 56
245	Aussedat-Rey	360	370	362	+ 0 56
870	Av. Entrepr. ★	860	865	780	– 9 30
620	Av. Dassault ★	710	732	675	– 4 93
250	BAFIP	307	328	323	+ 5 21
260	Bail-Equipem. ★	275	276	277	+ 0 73
930	Bail Investiss.	910	910	910	....
200	B.N.P. C.I.	215	215	212	– 1 40
320	Cie Bancaire ★	372	380	382	+ 2 69
235	Bazar H.-V.	268	269	250	– 6 72
290	Béghin-Say ★	311 10	315	315	+ 1 25
480	Berger (Mal)	460	460	460	+ 2 22
450	Bic ★	497 90	491	483	– 2 99
655	B.I.S.	770	770	724	– 5 97
1850	Bongrain S.A.	1880	1920	1928	+ 2 55
780	Bouygues ★	770	789	780	– 1 30
51	B.P. France ★	53 10	53	53 80	+ 1 32
3970	B.S.N. ★	3915	3950	3920	+ 0 13
1310	Cap Gem. S. ★	1464	1490	1500	+ 2 46
970	Carnaud	1112	1127	1127	+ 1 35
2300	Carrefour ★	2234	2258	2230	– 0 18
109	Casino	110	113 10	111	+ 0 91
94	Casino A.D.P.	95	97	96	+ 1 05
955	C.C.M.C.	985	995	995	+ 1 02
630	Cetelem	675	685	688	+ 1 93
485	Cerus	492	505	505	+ 2 64
1080	C.F.A.O.	1051	1090	1085	+ 3 24
193	C.G.E.	200	201 80	200 20	+ 0 10
645	C.G.I.P. ★	710	720	714	+ 0 56
620	Chargeurs S.A ★	720	720	718	– 0 28
705	Ciments franç. ★	741	767	749	+ 1 08
330	Club Méditer. ★	425	450	404 90	– 4 73
154	Codetel ★	159 50	160 10	163	+ 2 19
300	Cofimeg	300	300	300	....
1600	Coles	1704	1705	1706	+ 0 12
178	Compt. Entrepr.	189	193 90	181	– 4 23
480	Compt. Mod. ★	510	506	511	+ 0 20
820	Créd. Foncier	885	900	890	+ 0 56
340	Crédit F. Imm.	341	349	349	+ 2 35
94	C.C.F.	103 10	105	104 80	+ 1 65
455	Créd. Lyon. (CI)	490	492	493	+ 0 61

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
600	Crédit Nat. ★	675	680	674	– 0 15
118	Crouzet ★	197	198	194	– 1 52
1520	Damart S.A.	1448	1431	1435	– 0 90
270	Darty ★	305 50	307	298	– 2 45
230	Darty (DP)	238 90	246	237	– 0 80
1040	De Dietrich	1330	1350	1375	+ 3 38
171	Dév. R.d.C. (Li)	178	180	180	+ 1 12
390	D.M.C.	518	531	481	– 7 14
230	Drouot Assur.	250	248 50	248 50	– 0 60
1180	Docks France ★	1730	1710	1720	– 0 58
430	Dumez ★	472	487	459	– 2 75
855	Eaux (Gén.)	972	978	980	+ 0 82
945	Ecco ★	938	942	921	– 1 80
560	Electrofinancière	542	540	540	– 0 37
230	Elf-Aquitaine	257	257	258	+ 0 39
205	– (certific.)	224	225 90	225 90	+ 0 85
400	Epeda-B-Faure	491	485	480	– 2 24
1960	Essilor	2190	2190	2200	+ 0 46
1280	Essilor Int. (DP)	1390	1400	1440	+ 3 60
235	Esso S.A.F. ★	290	294	294	+ 1 38
1180	Eurafrance	1244	1245	1250	+ 0 48
720	Eurocom ★	870	890	803	– 7 70
2070	Euromarché	2535	2605	2552	+ 0 67
340	Europe nº 1 ★	365 40	369 50	367	+ 0 45
24	Eurotunnel ★	25 35	25 40	25 30	– 0 20
810	Exor ★	775	775	789	+ 1 81
390	Facom	605	620	598	– 1 16
835	Fichet-Bauche	889	960	950	+ 5 67
215	Finextel ★	213 20	213 50	212	– 0 56
65	Fives-Lille	69 50	76	80	+ 15 11
830	Fromageries Bel	900	905	900	....
690	Gal. Lafayette ★	719	730	668	– 7 09
198	Gascogne	245	251	251	+ 2 45
910	Gaz et Eaux	986	986	980	– 0 61
260	Géophysique ★	267	270	270	+ 1 12
420	Gerland	454	472	475	+ 4 63
330	GTM-Entrepose	356	353	342	– 3 93
395	Guyenne-Gas. ★	493	506	490	– 0 61
1610	Hachette ★	1585	1580	1575	– 0 63
405	Hénin (La)	444	438	435	– 2 03
970	Hutchinson	1048	1050	1043	– 0 48
123	Imétal	136	136 80	135 50	– 0 37
290	Imm. Plaine-M.	287	295	282	– 1 74
850	Ingénico	960	977	970	+ 1 04
2520	Inst. Mérieux	2470	2540	2460	– 0 40
530	Interbail ★	520	524	516	– 0 77
620	Intertechnique	715	740	735	+ 2 80
660	J. Lefebvre	710	705	700	– 1 41
850	Lab. Bellon	970	975	931	– 4 02
1020	Lafarge-Coppée	1072	1099	1085	– 0 64
1390	Lebon ★	1625	1580	1600	– 1 54
1900	Legrand ★	2100	2145	2090	– 0 48
1570	Legrand (DP) ★	1761	1755	1690	– 4 05
320	Leroy-Somer ★	444	448	473 90	+ 6 73

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1370	Lesieur	1480	1470	1470	– 0 68
770	Locabail Immob.	695	698	695	....
340	Locafrance ★	381	375	375	– 1 57
910	Locindus	920	906	920	....
163	Lucbaire	165	175	161	– 2 42
1500	L.V.M.H. ★	1680	1685	1651	– 1 73
1030	Lyonn. Eaux ★	1050	1060	1030	– 1 90
30	Mais. Phénix	37 50	38 60	37 30	– 0 53
270	Majorette (Ly)	310	315	315	+ 1 61
190	Mar. Wendel ★	225 50	228	219	– 2 88
3160	Martell	3450	3450	3450	....
1465	Matra	1465	123	123	+ 0 75
1200	Merlin-Gerin ★	1601	1637	1580	– 1 31
155	Michelin	149	150	151 50	+ 1 68
970	Midi (Cie)	1400	1442	1350	– 3 56
165	Midland Bk SA ★	163	164 50	162 50	– 0 31
380	Min. Salsig. (Ms)	407	421	428	+ 5 16
21	M.M. Penarroya	23 25	24	23 25	....
38	Moulinex	40 55	41 95	40 50	– 0 12
800	Navig. Mixtes	820	818	769	– 6 22
85	Nord-Est	90 90	87	89	– 1 98
280	Nordon (Ny)	308	310	310	+ 0 65
275	Nouvelles Gal.	298	310	313	+ 5 03
560	Occid. (Gén.) ★	615	619	608	– 1 14
840	Omn.F.Paris	845	800	800	– 5 33
191	Olida-Caby	204	204	203 90	– 0 05
245	Opfi-Paribas	287 80	282	278 50	– 3 23
2330	Oréal (L')	2590	2590	2550	– 1 54
270	Paribas	268 90	271	265	– 1 44
265	Paris-Réesc. ★	337 30	338	336 80	– 0 15
530	Pechelbronn ★	700	699	651	– 7
198	Penhoet	208	208	215	+ 4 37
....	Pernod-Ricard ★	655	653	666	+ 1 68
820	Peugeot S.A.	829	843	819	– 1 20
....	Poclain	14 15	14 15	14 15	....
390	Poliet	377	380	380	+ 0 80
590	P.M. Labinal	717	690	670	– 6 56
2200	Presses Cité ★	2280	2300	2200	– 3 51
1150	Préfabail Sic.	1110	1120	1095	– 1 35
490	Primagaz	520	518	518	– 0 38
340	Printemps ★	390	412	392	+ 0 51
1320	Promodès	1245	1245	1230	– 1 20
740	Radiotechn.	740	736	725	– 2 03
70	Raff. Dist. Total	64 90	....	....	....
1870	Redoute (La) ★	2090	2080	2011	– 3 78
255	Robur financière	265	271	271	+ 2 26
540	Roussel-Uclaf	575	599	586	+ 1 91
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3250	R. Impériale (Ly)	3280	3400	3390	+ 3 35
145	Sade	145 50	145 90	145 90	+ 0 27
1210	Sagem ★	1349	1350	1348	– 0 07
390	Saint-Gobain	408	407 50	401	– 1 71
955	St-Louis	951	960	955	+ 0 42
850	Salomon	910	920	920	+ 1 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
425	Salvepar	460	463	463	+ 0 65
445	Sanofi ★	490	490	496	– 0 82
340	S.A.T. ★	342	348	347	+ 1 46
26	Saulin.-Chât. (fi)	29 60	29 90	29 90	+ 1 01
720	Saupiquet (Ns)	830	850	850	+ 2 41
230	Schneider ★	305	309	318	+ 4 26
48	S.C.O.A.	39 80	39 50	39	– 2 01
505	S.C.R.E.G.	535	555	540	+ 0 93
550	Seb ★	555	567	558	+ 0 18
415	Sefimeg ★	408	407	408	....
990	S.F.I.M.	1300	1390	1281	– 1 46
22	S.G.E.	23 90	24 40	22 90	– 4 18
255	Signaux ★	367	368	331	– 9 81
765	Silic	735	738	745	+ 1 36
555	Simco-U.P.H. ★	519	528	538	+ 3 66
315	Simnor (Li)	310	310	310	....
640	Skis Rossignol	730	715	729	– 0 14
695	Siminco	722	723	721	– 0 14
275	Société Générale	262	262	262	....
185	Sodecco	164	164	164	....
150	Sodero (Na)	156	156	156	....
1890	Sodexho ★	1930	1960	1900	– 1 55
86	Sogeral (Ny)	83 80	83 50	83 50	– 0 36
225	Sogerap	232	225 10	234 50	+ 1 08
1850	Somm-Allib. ★	1890	1905	1821	– 3 65
520	Source Perrier	543	587	587	+ 8 10
565	Sovac ★	605	610	590	– 2 48
285	Spie-Batignol.	295	299 50	293	– 0 68
325	Strafor ★	350	362	355	+ 1 43
230	Suez	255	250	252	– 1 18
240	Synthelabo ★	291	291	298	+ 2 41
570	Talcs Luzenac	556	569	569	+ 2 34
2990	Tél. Elect.	3735	....	....	....
119	Thomson-C.S.F.	135 50	138	135	– 0 36
340	Total (CFP) ★	337 50	330	333	– 1 33
68	– (certific.)	69 40	69 40	69	– 0 58
880	T.R.T. ★	864	889	892	+ 3 24
340	U.F.B.	361 20	365 20	365 20	+ 1 11
545	U.I.C. ★	608	600	600	– 1 32
545	U.I.F. ★	540	541	540	....
845	U.I.S.	869	869	867	– 0 23
133	U.C.B. ★	145	147	144	– 0 69
720	Unibail	723	730	724	+ 0 14
345	Valéo	365	364 60	362	– 0 82
33	Vallourec	38	38 50	38 50	+ 1 32
245	Vie Banque	270	275	292 90	+ 8 48
510	Elf-Gabon	584	588	588	+ 0 68
98	Amax Inc.	94 90	92 60	92 60	– 2 42
140	Amer. Express	149	146	150	+ 0 67
156	Amer. Teleph.	172	166 50	166 50	– 3 20
90	Anglo Amer. C.	87 05	88	88 10	+ 1 21
600	Amgold	480	470 20	470 20	– 2 04
760	BASF (Akt)	758	759	759	+ 0 13
810	Bayer	820	827	827	+ 0 85

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
107	Buffelsfont.	100	99	99	– 1
117	Chase Manh.	129	131 50	131 50	+ 1 94
53	De Beers	47 30	46	46 10	– 2 54
1260	Deutsche Bank	1281	1288	1288	+ 0 55
725	Dresdner Bank	758	762	762	+ 0 53
68	Driefontein Cid	65	66 50	66 30	+ 2
435	Du Pont-Nem.	468	459	456	– 2 56
270	Eastman Kodak	234	235 60	236 50	+ 1 07
39	East Rand	33 60	32 75	32 50	– 3 27
183	Electrolux	203 50	205 30	205 30	+ 0 88
181	Ericsson	188 10	190 10	190 10	+ 1 06
215	Exxon Corp.	227 50	227	227	– 0 22
450	Ford Motors	241	234	234	– 2 90
65	Freegold	63	60 75	60 70	– 3 65
89	Gencor	82 50	84	84	+ 1 82
245	Gén. Electr.	249	245 60	245 60	– 1 37
548	Gén. Belgique	590	713	713	+ 20 85
350	Gen. Motors	370	372	372	+ 0 54
83	Goldfields	78	76 20	76 20	– 2 31
44	Gd Metropolitain	47	44	44	– 6 38
56	Harmony	52	51 95	51 50	– 0 96
53	Hitachi	54	53 50	54	....
790	Hoechst Akt.	823	826	826	+ 0 36
106	Imp. Chemical	105 80	101 50	100 20	– 5 29
615	IBM	623	621	621	– 0 32
255	ITT	259 50	262	262	+ 0 96
168	Ito-Yokado	178	178	178 50	+ 1 42
97	Matsushita	96 60	96 80	96 80	+ 0 21
810	Merck	858	877	877	+ 2 21
315	Minnesota M.	325	325	322	– 0 92
225	Mobil Corp.	249	245	245	– 1 61
183	Morgan J.P.	208	209 90	209 90	+ 0 91
32300	Nestlé	33800	33700	33700	– 0 30
133	Norsk Hydro	138 20	139 50	139 80	+ 1 16
164	Olsil	152	152 50	152 50	+ 0 33
1440	Petrofina	1900	1850	1850	– 2 63
460	Philip Morris	501	503	504	+ 0 60
72	Philips	74	73 60	73 60	– 0 54
78	Placer Dome	66 50	66	65 90	– 0 90
320	Quilmès	335	340	335	....
460	Randfontein	418 50	428	428	+ 2 27
605	Royal Dutch	633	629	629	– 0 63
34	Rio Tinto Zinc	33 20	31 30	31 30	– 5 72
60	St Helena Co	54 80	55	55 40	+ 1 09
161	Schlumberger	184 50	184 30	185	+ 0 27
100	Shell transp.	103	101 20	101 20	– 1 75
1110	Siemens A.G.	1190	1189	1180	....
210	Sony	207 50	207 80	207 50	....
200	T.D.K.	191 60	192 40	192 50	+ 0 47
30	Toshiba Corp.	31 50	31 90	31 90	+ 1 27
310	Unilever	325	325	324	– 0 31
192	Unit. Techn.	210	210	202	– 3 81
565	Vaal Reefs	560	536	536	– 4 29
275	Volvo	285	287	287	+ 0 70
215	West Deep	218	205	205	– 5 96
310	Xerox Corp.	309	310	310	+ 0 32
1 29	Zambia Corp.	1 40	1 40	1 40	....

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	126 90	6 289
9,80 % 78/93	100 90	5 677
10,80 % 79/94	104	4 682
13,25 % 80/90	104 60	9 087
13,80 % 81/89	105 20	0 943
16,20 % 82/90	113 60	1 195
16 % juin 82	115 37	10 710
14,60 % fév. 83	115 39	14 120
13,40 % déc. 83	118 30	1 831
12,20 % oct. 84	112 25	4 133
11 % fév. 85	111 48	10 638
10,25 % mars 86	105 15	9 383
ORT 12,75 % 83	1846	..
OAT 10 % 2000	104 55	7 049
OAT 9,50 % 1997	106 60	1 589
OAT 9,80 % 1996	103 50	0 268
Ch. France 3 %	150	..
CNB Bques janv. 82	101 95	1 075
CNB Paribas	102	1 075
CNB Suez	101 87	1 075
CNI janv. 82	102 03	1 075
PTT 11,20% 85	107 20	2 093
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	108 50	7 098
CNT 9% 88	97	6 815
CRH 10,90% déc. 85	106 20	1 099
Métrologie I. 6% 6/7	74 20	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	338	352 d
Agache (Sté. Fin.)	1475	1475
A.G.F. (St Cent.)	440	440
Applic. Hydraul.	582	585 d
Arbel	350	345
Astorg	158	151 70
Avenir Publicité	500	480
Bain C. Monaco	170	177
Banque Hypoth. Eur.	340	340
Béghin-Say (C.I.)	287	282
B.G.L.	540	550
Blanzy-Ouest	580	585
B.N.P. Intercontin.	182	196
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	722	716
B.T.P.	127	127
Cdif	551	573 d
Cambodge	600	583
C.A.M.E.	87 40	100
Campenon Bern.	148 70	160
Carbone-Lorraine	402 50	406
C.E.G.Frig.	437	450
Cerabati/Centen. Blanzy	1185	1211

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	185	198 d
Cerabati	112	114
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	129	135 d
C.I.C. (Financ. de)	165	171 80
C.I. Maritime	650	650
Citram (B)	434	450
Clause	338	336
Cofradel (Ly)	830	945
Cogifi	339	335
Comiphos	279 70	287 80
Cie Industrielle	1893	1893
Comp. Lyon-Alem.	225	229
Concorde (La)	695	696
C.M.P.	10 40	11 30 d
Créd. Gén. Ind.	492	520
Cr. Universel (Cie)	540	540
Créditel	137	136
Darblay S.A.	361	376
Delalande S.A.	1006	1046 d
Delmas-Vielj. (Fin.)	1550	1566
Didot-Bottin	714	715
Eaux Bass. Vichy	1170	789 o
Eaux Vittel	1650	1612
Economats Centre	200	218 90 d
Electro-Banque	260	280
Elf-Antargaz	485	501
E.L.M. Leblanc	491	481
Enelli-Bretagne	208	212
Entrepôts Paris	430	430
Epargne (B)	2500	2650 d
Europ. Accumul.	28 80	30
Eternit	1445	1463
Finalens	165 20	170
FIPP	144 70	158 d
Fnac	375	....
Foncière (Cie)	389	400 70
Fonc. Lyonnaise	620	....
Foncina	400	....
Forinter	1050	1050
Fougerolle	221 70	240
France I.A.R.D.	200	208 d
France (La)	3497	3500
From. Paul Renard	490	480
GAN	575	565
Gaumont	353	....
Gévelot	336	387 20 d
Gr. Fin. Constr.	380	395
Gds Moul. Paris	280	282
Groupe Victoire	270	280 80 d
G. Transp. Ind.	370	374
Immindo S.A.	407	408
Imminvest	260	260
Immobail	390	397
Immobanque	690	690
Immob. Marseille	6320	6350
Immofice	439	440
Invest. (Sté Cent.)	2760	2760
Jaeger	84 90	85
Lafitte-Bail	425	....
Lambert Frères	156 60	163
Lille-Bonnières	390	406
Loca-Expansion	255	255
Locafinancière	327	330
Locatel	630	645

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1100	1155
Lucia	820	800
Machines Bull	84	80
Magasins Uniprix	131 10	136 30
Magnant S.A.	100 50	112
Maritimes Part.	210	219
Métal Déployé	405	399
Mors	49 20	....
Navig. (Nat. de)	47 90	48
OPB Paribas	165	....
Optorg	180	187 20
Oréal (L') C.I.	1200	1232
Origny-Desvroise	763	850
Palais Nouveauté	406	399
Parfinance	140	141
Paribas-CIP	253 80	274 50
Paris France	143	143 10
Paris-Orléans	207	207
Partochas	236 10	242
Pararn. Risq. Div.	1180	....
Pathé-Cinéma	273 70	262 70
Pechiney (cert. inv.)	184	191 30
Piles Wonder	805	820
Piper-Heidsieck	739	800
P.L.M.	77	77
Porcher	290	313 70
Promodis	728	736
Providence S.A.	1280	1072 o
Publicis	1950	1995
Raff. Souf. R.	70	69
Rhône-Poul. (c. inv.)	264	270
Ricqlès-Zan	152	152
Rochefortaise S.A.	581	509 o
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	400	416 d
Roudière	190	197 60
Rougier et Fils	52	52
Sacer	379 60	395 d
SAFAA	251	251
Safic-Alcan	798	810
SAFT	1019	1050
Saga	165	165
St-Gobain C.I.	415	425
Salins du Midi	400	400
Santa-Fé	97	100 90
Satam	67 10	72 60
Savoisienne (M)	208 50	201 o
SCAC	353	367 d
Senelle Maubeuge	284	274 40
S.E.P. (M)	146	....
Serv. Equip. Véh.	64 10	57 20
Sicli	178 50	178 50
Sicotel	299 50	300
Simnin	236	232
Siph (Plant. Hévéas)	340	340
Sté Générale-CIP	220	221
Sofal financière	1577	1578
Sofical	840	840
Soffo	460	478 40 d
Soficomi	670	717 d
S.O.F.I.P. (M)	132	123 50
Sofragi	675	710
Soudure Autog.	313	313 30
Sovabail	557	565
S.P.I.	525	525
Scut (Fin. de)-CIP	175	178
Stemi	765	780
Taittinger	1621	1601

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	270	270
Tour Eiffel	368	368
Ulizer S.M.D.	493	510
U.A.P.	235	240 10
U.T.A.	909	930
Veuve Clicquot	2400	2400
Vicat	1040	1082
Viniprix	950	970
Virax	80	89 10
Waterman S.A.	650	....
Brass. du Maroc	136	136
Étrangères		
A.E.G.	590	....
Akzo	262	....
Alcan Alum	131	....
Algemeine Bank	108	107
American Brands	254	251
Am. Petrofina	356	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	120	128 70
Banco de Santander	285	284
Bco Pop Espanol	387	390 10
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	....	....
B. Régl. Internat.	50110	50000
Br. Lambert	420	439
Canadian-Pacific	85 10	86
CIR	15 20	16
Commerzbank	670	675
Dart. and Kraft	310 10	....
De Beers (port.)	80	....
Dow Chemical	462	462
Gén. Belgique	590	713
Gevaert	1000	1000
Glaxo	98	102
Goodyear	334	321
Grace and Co	144	144
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	340	....
I. C. Industries	180	179
Johannesburg	600	600
Kubota	22	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	40 90	40
Mineral-Ressourc.	55 10	56 50
Nisdorf	1620	....
Noranda	92 10	90 50
Olivetti	19	....
Pakhoed Holding	216	206
Pfizer Inc.	296	296
Procter Gamble	460	470
Ricoh Cy Ltd	50	50
Rolinco	230	230
Robeco	251	249
Rodamco	448	446
Saipem	10 20	10 80
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	200	....
Steel Cy of Can.	90	87 50
Squibb	369	363 80
Tenneco	212 20	229
Thorn EMI	55	54
Torray indust. inc	31 10	....
Vieille Montagne	910	925
Wagons-Lits	700	675
West Rand	14	14

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	....
Calciphos	141	152
C.E.M.	....	....
Cochery	151 50	158
Cogedor	176	174
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	380	375
Dubois Inv. (Casto.)	530	....
Gachot	64 50	64 50
Hoogovens	260	....
Metroservice (bons)	8 60	10 20 d
Nicolas	650	698
[illegible]	3400	....
Révillon	[illegible]	....
Romanto N.V.	168 60	168 70
S.P.R.	[illegible]	....
[illegible]	715	708
[illegible]	[illegible]	....
Union Brasseries	119	119

SICAV (sélection) 8/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	693 58	666 91
Actilion	184 66	179 72
Actions France	372 46	359
Action Invest.	324 88	310 13
Actions sélectionnées	487 49	469 87
Aedificandi	574 82	554 14
A.G.F. Actions (ex-CIP)	930 43	907 74
A.G.F. 5000	461 96	450 69
A.G.F. ECU	1071 15	1060 54
A.G.F. Interfonds	414 31	404 20
A.G.F. Invest	93 62	91 34
A.G.F. OBLIG.	1072 02	1088 69
A.G.F. Sécurité	10544 69	10544 69
Agfimo	542 45	529 22
Altefi	222 69	214 63
A.L.T.O.	193 52	186 53
Amsel-Gan	4678 46	4465 31
America-Valor	661 46	631 47
Amplitude	459 71	446 32
Arbitrages court terme	5292 45	5281 88
Argonautes	335 48	324 92
Associc	1110 81	1110 81
Aurecic	1352 09	1312 71
Axa Europe	114 68	109 48
Axa Investissements	95 27	90 95
Bred Associations	2523 41	2515 86
Bred International	78 17	76 64
Capital Plus	1744 12	1744 12
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compterenteix	104 39	101 35
Convertimmo	323 46	311 02
Cortal court terme	1295 06	1295 06
Cortal intérêt trim.	1049 93	1029 86
Cortexa	830 08	792 44
Creditar	457 70	444 37
Crédit Mutuel E.I.G.	......	......
Drouot-France	515 08	491 72
Drouot-Investiss.	839 93	801 84
Drouot-Sécurité	243 88	232 82
Drouot-Sélection	137 44	131 21
Ecuric	1123 74	1107 13
Ecureuil Prévisions	313 80	304 66
Elicoop Sicav	11576 17	11576 17 ◆
Elf-Valeurs	6836 44	6669 70
Energie	220 06	210 08
Eparcic	2876 19	2873 32
Epercourt Sicav	4212 18	4201 68
Epargne Associations	25260 21	25222 38
Epargne-Capital	8192 92	8111 80
Epargne-Croiss.	1330 55	1294 94
Epargne-Industr.	90 62	87 87
Epargne-Inter	568 20	552 98
Epargne J	51869 38	51869 38
Epargne-Long-Terme	165 97	161 53
Epargne-Oblig.	196 60	191 34
Epargne-Quatre	1055 35	1055 35
Epargne-Unie	1057 87	1009 71
Epargne-Valeur	382 83	372 58
Eparoblig	1244 97	1242 49
Epsilon	1032 91	1022 68
Eurinvest Croissance	1081 43	1032 39
Eurinvest Rendement	1088 28	1038 93
Eurocic	8839 26	8706 63
Euro-Croissance	500 42	485 84
Eurodyn	925 31	894 88
Euro-Gan	3780 63	3590 29
Extrême Orient Sicav	510 24	495 38
Ficord Placement	62818 48	62628 60
Ficord Valorisation	13687 40	13419 02
Fonsicav (div. par 10)	11127 34	11127 34
Fonciral	232 67	222 12
France-Gan	4623 38	4413 71
France-Garantie	288 17	287 59
France-Investiss.	381 52	364 22
France-Net	126 87	125 61
France-Obligations	447 97	443 53
Francic	318 45	307 23

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	91 58	88 91
Francic Régions	878 33	862 75
Fructi-Associations	1378 71	1378 71
Fructi-Epargne	253 36	253 36
Fructicapi	314 87	310 22
Fructicourt	108739 77	108739 77
Fructidor	248 11	242 47
Fructifrance	628 44	613 11
Fructimmo	225 03	218 54
Fructivar	84669 15	84468
Fructi ECU	580 32	571 74
Fructi-Première	11637 52	11367 01
Futuroblig	1050 04	1049 99
Gestilion	59336 96	59188 99 ◆
Gestion Sécuricourt	10929 44	10821 23
Gestion Associations	139 12	136 06
Gestion Mobilière	588 98	543 18
Haussmann Associat.	1249 78	1249 78
Haussmann court terme	1234 62	1234 62
Haussmann Epargne	1441 93	1441 93
Haussmann Europe	1875 76	1807 96
Haussmann France	785 01	756 84
Haussmann Oblicroiss.	1338 55	1275 94
Haussmann Obligation	1473 14	1419 89
Horizon	997 87	968 81
Interoblig.	11896 39	11438 84
Intersélect France	365 69	355 04
Intervaleurs Indust.	469 21	447 93
Invest. net	14336 23	14307 61
Invest. Obligataire	17744 29	17708 87
Japacic	165 23	160 42
Jeune épargne	232 34	228 81 ◆
Laffitte-Amérique	233 37	222 79
Laffitte Europe	225 29	215 07
Laffitte-Expansion	235 60	224 92
Laffitte-France	262 28	250 39
Laffitte-Immobilier	210 28	200 74
Laffitte-Japon	332 51	317 43
Laffitte-Oblig.	146 45	139 81
Laffitte–Rend.	209 23	199 74
Laffitte-Tokyo	336 38	321 13
Lion-Associations	11030 69	11030 69
Lion court terme	112803 13	112803 13
Lion-Institutionnels	22237 01	22181 56
Lionplus	744 54	737 17
Livret Bourse Investis.	372 52	361 67
Livret portefeuille	573 84	557 13
Méditerranée	141 46	135 05
Mininter	26444 69	26444 69
Mondiale Investissem.	397 87	379 83
Monecic	5732 80	5732 80
Monedan	52770 48	52770 48
Moné.J.	53405 81	53405 81 ◆
Mutuelle Unie Sél.	134 70	128 59
Natio.-Assoc.	6435 10	6422 26
Natio.-Epargne	14025 41	13886 54
Natio.-Court terme	206010	206010
Natio.-Immobilier	887 11	863 37
Natio.-Inter.	1180 42	1148 83
Natio.-Obligations	521 30	507 35
Natio.-Patrimoine	1215 31	1192 78
Natio.-Placements	62834 07	62834 07
Natio.-Revenus	1057 44	1046 87
Natio.-Sécurité	11111 24	11111 24
Natio.-Valeurs	579 25	563 75
Nippon-Gan	4943 98	4719 79
Nord-Sud Développ.	1219 56	1217 13
Normsat IF	12604 62	12367 47
Oblicic Régions	1076 99	1060 09
Oblicoop Sicav	1359 37	1332 72
Obligations Convert.	394 74	387 29
Oblifos	1061 80	1051 29
Optimavalor	167 09	163 01
Orvalor	4927 62	4927 62
Paramérique	516 05	492 65
Parautope	701 39	689 58
Paribas Croissance	534 08	512 29

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Epargne	16049 15	15987 18
Paribas France	75 55	73 35
Paribas Opportunités	90 61	87 97
Paribas Patrimoine	493 36	463 65
Paribas Revenu	93 93	93
Parnasse-Valor	1054 64	1053 59
Patrimoine-Retraite	1679 24	1646 31
Parvalor	526 66	511 32
Phénix Placements	256 75	255 47
Pierre Investiss.	632 97	604 27
Placement A	752 45	752 45
Placement arri-terme	73770 25	73770 25
Placement J	56962 87	56962 87
Placement Premier	55759 49	55759 49
Placements Rendement	10840	10840 ◆
Placements Sécurité	108412 54	108412 54
Pléiade	102 43	102 12
Première Obligations	10839 93	10818 29
Prévoyance Ecureuil	104 09	101 30
Priv'Association	21586 01	21586 01
Province Investiss.	410 78	392 15
Quartz	105 01	102 42
Rentacic	159 80	157 44
Revenus Trimestriels	5604 90	5548 41
Revenu Vert	1146 71	1147 56
Rivoli Plus	1087 10	1047 35
St-Honoré Assoc.	13631 89	13584 07
St-Honoré Bio-aliment.	681 02	650 14
St-Honoré Pacifique	480 70	458 90
St-Honoré P.M.E.	389 36	371 70
St-Honoré Réel	11884 64	11838 09
St-Honoré Rendement	11899 82	11830 67
St-Honoré Services	427 59	411 14
St-Honoré Technol.	668 36	636 14
St-Honoré Valor	12422 87	12324 28
Sécuricic	11298 01	11286 72
Sécuri Taux	10262 22	10262 22
Sélection Croissance	458 82	445 46
Sicasdan (Casden BP)	733 72	722 88
Sicav-Associations	1444 38	1442 22
S.F.I. fr. et étr.	555 46	539 28
Sicav 5000	284 20	286 33
S.I. Est	1132 10	1080 76
Silvalence	446 28	433 37
Silvam	373 75	363 75
Silvarente	208 25	207 18
Silvinter	379 70	368 54
S.N.I.	1071 17	1039 97
Sogepargne	345 74	333 24
Sogevar	926 51	894 50
Soginter	1196 60	1142 53
Soleil Investiss.	443 78	423 66
Stratégie Actions	939 37	903 24
Stratégie Rendem.	1094 48	1060 03
Technocic	1014 61	995 06
Techno-Gan	5457 91	5210 42
Trifon	5298 56	5247 09
U.A.P. Investiss.	362 55	348 45
Uni-Associations	109 89	109 89 ◆
Unifrance	388 96	371 34
Unifoncier	1085 93	1017 59
Uni-Garantie	1283 52	1268 33
Unigestion	778 24	742 95
Uni-Régions	2191 57	2092 19
Univers	2810 29	2717 88
Univer	178 77	178 77 ◆
Univers-Actions	928 21	898 66
Univers-Obligations	1508 65	1457 11
Valorem	448 21	437 28
Valorg	1530 47	1528 84
Valrea	82370 12	82328 96

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 712	5 752	5 550	5 950
ECU	6 976	6 975	....	....
Allemagne (100 DM)	337 750	337 880	327	348
Belgique (100 F)	16 147	16 149	15 600	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	300 730	300 890	290	310
Danemark (100 krd)	88 330	88 340	84	91
Norvège (100 k)	89 220	89 360	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	10 052	10 080	9 750	10 450
Grèce (100 drachmes)	4 232	4 231	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 587	4 588	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	412 360	412 430	400	422
Suède (100 krs)	94 410	94 650	91	97
Autriche (100 sch)	48 060	48 066	46 500	49 600
Espagne (100 pes.)	5 031	5 043	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 137	4 140	3 750	4 400
Canada ($ can 1)	4 486	4 540	4 350	4 750
Japon (100 yens)	4 442	4 465	4 320	4 620

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/2
Or fin (kilo en barre)	81600	82300
Or fin (en lingot)	82100	82400
Pièce française (20 fr)	538	533
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	568	567
Pièce latine (20 fr)	479	479
Souverain	605	603
Pièce de 20 dollars	3080	3120
Pièce de 10 dollars	1580	1570
Pièce de 5 dollars	875	.....
Pièce de 50 pesos	3190	3250
Pièce de 10 florins	491	496
Or Londres	444 15	443 05
Or Zurich	443 50	442 50
Or Hongkong	444 25	438 45
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

En Grande-Bretagne

Les 22 usines Ford totalement paralysées par une grève illimitée

« Il semble que la grève ait été suivie de façon unanime », a indiqué un porte-parole de Ford Grande-Bretagne, le lundi 8 février. La production des vingt-deux usines Ford au Royaume-Uni a été presque totalement paralysée par un mouvement de grève illimitée suivi par la quasi-totalité des 32 500 ouvriers. A l'exception de Woolwich, près de Londres, la production a été arrêtée dans toutes les usines du groupe dont l'entrée était filtrée par d'importants piquets de grève.

Les ouvriers de la firme ont rejeté, la semaine dernière, à une majorité de 62 % un compromis salarial négocié entre la direction et les syndicats prévoyant une augmentation des salaires de 7 % en 1988 et de 2,5 % indexée sur l'inflation les deux années suivantes. Ils s'opposent aussi à des projets de la direction visant à accroître la productivité. La direction a annoncé qu'elle annulait les propositions salariales rejetées par les employés. *« Je ne crois pas qu'il soit avisé ou utile d'intervenir »*, a déclaré de son côté, le 8 février à la Chambre des communes, M. Norman Fowler, ministre de l'emploi.

Cette grève s'annonce aussi dure que celle de 1978, qui avait duré huit semaines. Elle a déjà des conséquences sur le continent : l'usine Ford de Genk, dans l'est de la Belgique, doit en effet mettre à pied, le 9 février, 2 500 de ses 11 000 employés et interrompre la production des fourgonnettes Transit, dont le moteur est fabriqué en Grande-Bretagne.

Compromis entre le ministère de la culture et la Rue de Rivoli

L'Opéra de la Bastille aura ses ateliers

L'Opéra de la Bastille aura bien ses ateliers de construction de décors. Un compromis entre le ministère de la culture, Matignon et la rue de Rivoli est en passe d'être signé. C'est donc le bon sens qui l'emporte. Lorsqu'il fut décidé, en 1986, après les élections législatives de supprimer ces fameux ateliers, on se demanda ce qu'on allait pouvoir faire de ce terrain tout en longueur, mal fichu, incommode. Un appel d'idées fut lancé. Il n'en sortit pas grand chose : des bureaux, un hôtel, un vague centre artistico-commercial.

La Vville de Paris n'était guère favorable à l'implantation d'une zone de bureaux sur ce site. L'hôpital des Quinze-Vingts, qui avait accepté la façade aveugle des ateliers donnant sur les chambres de malades, refusait les fenêtres indispensables à l'hôtel. Dans tous les cas de figure, il fallait ouvrir une bruyante voie de circulation entre le nouveau bâtiment et l'établissement hospitalier pour la livraison des décors et solliciter un nouveau permis de construire.

En avril 1987, le ministère de la cCulture était dans l'impasse. Aussi un compromis fut-il étudié pour maintenir l'essentiel des ateliers sur place et privatiser une partie des surfaces. La solution fut trouvée quand on s'aperçut que la zone destinée au stockage des conteneurs où sont rangés les décors démontés était trop exiguë pour accueillir l'ensemble des productions de l'Opéra sur cinq ans. Cette zone est donc désormais réduite au minimum. Les éléments de cinq ou six spectacles seront conservés. Les autres seront entreposés près de Paris. Le bâtiment ainsi libéré d'une grande partie de ses servitudes peut être entièrement revu.

C'est l'architecte de l'Opéra, Carlos Ott, qui est chargé de refondre ses plans. Il en profitera pour alléger et animer l'austère façade initiale. La hauteur du bâtiment est diminuée de 2 mètres, un décroché de 5 à 6 mètres est prévu face au Quinze-Vingts, le volume de la construction est légèrement réduit à son extrémité. Sur les 14 000 m² restant, la moitié est attribuée à des commerces (FNAC, instruments de musique, arts plastiques).

Sur 7 000 m² se déploieront les ateliers proprement dits (toiles, résines, costumes et réparation). La zone d'assemblage des décors est maintenue, ainsi que l'interface avec les dispositifs scéniques. Une école des arts du décor sera même ouverte sous la houlette de Richard Peduzzi.

Le projet est bien sûr plus cher que ce qui était prévu. Aussi le ministère de la culture envisage-t-il d'aménager le viaduc qui prolonge l'Opéra jusqu'à la rue Moreau : 1 500 m² au sol où pourra s'élever l'hôtel tant souhaité et une nouvelle entrée pour l'hôpital.

Enfin, les anciens ateliers de l'Opéra, boulevard Berthier, seront vendus. La Ville de Paris récupérera vraisemblablement ces 36 000 m² auxquels s'ajouterant une vaste zone libérée par la SNCF. Au total une quinzaine d'hectares. Il s'agit maintenant de trouver des hangars (25 000 m²) pour stocker les conteneurs. On parle de Dreux ou de Creil. Reste aussi à régler le dernier problème épineux de l'Opéra : celui de la salle modulable.

EMMANUEL DE ROUX.

Devant l'opposition du Conseil national

Le gouvernement monégasque renonce à l'accord entre TMC et M6

Télé-Monte-Carlo ne diffusera pas sur le sud de la France les programmes de M6. Reculant devant l'opposition du Conseil national, le gouvernement monégasque a rompu l'accord entre la principauté, actionnaire à 40 % de TMC, et la sixième chaîne de télévision. Cette décision est une victoire pour M. Jean-Louis Médecin, maire de Monaco et président de la station de télévision, qui s'était fermement opposé à l'accord en expliquant que TMC risquait d'y *« perdre son identité »*.

Les actionnaires français (la SOFIRAD, via Radio-Monte-Carlo) ont accueilli avec amertume l'échec d'un plan, longuement négocié, qui devait résorber les lourdes pertes de Télé-Monte-Carlo qui pèsent sur les comptes de RMC. Partenaires français et monégasques doivent se retrouver le 12 février au sein du conseil d'administration de Radio-Monte-Carlo pour envisager l'avenir de la station de télévision.

M6, pour sa part, devra se résoudre à mettre en place son propre réseau de diffusion sur la façade méditerranéenne. L'accord avec TMC lui aurait permis de toucher immédiatement deux millions de télespectateurs supplémentaires, soit une augmentation de 10 % de son public potentiel.

● **Le Parti démocrate français soutient M. Chirac.** — Présidé par M. Guy Gennesseaux, conseiller de Paris (groupe Rassemblement pour Paris), le PDF a décidé d'apporter son soutien à la condidature de M. Chirac. Parmi ses propostions, le PDF demande une priorité du budget de l'éducation nationale, l'instauration d'un SMIC-Retraite, et l'instauration du quinquennat.

Sur le vif

Élysée, une, première

Vous avez vu, aujourd'hui, dans « France-Soir », cet avant-papier sur le grand meeting de Mourousi au gymnase de Coubertin. Figurez-vous que mon Jacquot, il manque pas de culot, s'est invité. L'autre, bon prince, a dit : OK. Seulement, va falloir bosser. Un show, ça se répète, ça se travaille, ça se prépare. L'improvisation, ça se calcule au quart de millimètre. Vos cinq grands témoins, une mère de famille, un restaurateur, un artisan, une personne âgée, un Maghrébin, on va leur apprendre à lancer la réplique, à faire court, précis, à causer dans le micro et à respecter le timing.

Important, ça, le timing, quand on veut passer à la télé, hein, mon Babarre. Lui, il a un défaut, il en a pas qu'un, mais bon, il a aussi celui-là, il arrive toujours en avance. Non, c'est pas une qualité pour un politicien, faut savoir se faire désirer. Et pis, l'heure c'est l'heure. Tenez, hier, à Lyon, sa fameuse déclaration — qui c'est qui sera candidat, c'est moi, c'est moi !, — son numéro de haute voltige en direct et en une seule prise, pas comme cet âne de Chirac qui a dû s'y reprendre à six fois, est tombé complètement à plat. Il a démarré trop tôt, prenant de court la plupart des caméras. Résultat, cet événement mondial, les populations haletantes n'y ont eu droit qu'en différé.

A quoi ça sert d'apprendre son texte par cœur, si on est capable de se servir d'un prompteur sans que ça se remarque, façon Reagan, hein mon Mimi ! Lui, il a mis le temps, mais là, ça y est ! Le sourire limé au carré, la paupière papillonnante scotchée sur un regard droit, noble, ferme et serein, il trône, en maître sur le petit écran. Maître après Dieu. Notez, Dieu, ça y est aussi. Il est entré en communication avec lui. Par le truchement d'Élie Wiesel. Ils lui consacrent un livre. Sortie en librairie début juillet. L'Évangile selon saint François est en bonne voie.

CLAUDE SARRAUTE.

A Puy-Guillaume

Le bureau de M. Michel Charasse cambriolé

M. Michel Charasse, conseiller auprès du chef de l'Etat, a indiqué, le mardi 9 février, que son bureau de l'hôtel de ville de Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme), dont il est maire, avait été cambriolé dans la nuit de lundi au mardi.

En voyage à la Réunion avec M. François Mitterrand, M. Charasse, qui est également sénateur socialiste du Puy-de-Dôme, a précisé que le ou les voleurs ont emporté tous les cachets officiels de la mairie, la griffe (signature personnelle de M. Charasse), le papier à en-tête de la mairie, du Sénat et de l'Elysée. De l'argent, qui se trouvait dans le tiroir du bureau d'une secrétaire, n'a pas été dérobé. La gendarmerie a ouvert une enquête. M. Charasse a, *par ailleurs, indiqué qu'il avait* demandé au préfet du Puy-de-Dôme d'informer le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, de ce vol.

SAS achète 40 % de la Compagnie nationale argentine

Après avoir vainement cherché à prendre le contrôle de la compagnie belge Sabena et du britannique British Caledonian, la compagnie scandinave SAS voit ses tentatives d'alliance couronnées de succès en Amérique latine. En effet, le gouvernement argentin a accepté de lui vendre 40 % des actions de la compagnie nationale Aerolineas Argentinas à un prix qui sera déterminé par une commission désignée par la Banque mondiale. 9 % d'actions supplémentaires seront proposés au personnel de la compagnie. Il y a un mois, l'autre compagnie argentine, Austral, avait été vendue à une entreprise privée argentine.

Il s'agit pour le gouvernement de Buenos-Aires de réduire la part de l'Etat dans l'économie nationale et, par conséquent, les déficits budgétaires. De son côté, SAS semble avoir enfin trouvé le partenaire qui lui permet de pallier sa localisation par trop septentrionale.

L'avenir de la Sécurité sociale

Le gouvernement limite la portée de l'avis demandé au Conseil économique et social

L'examen des moyens de rétablir l'équilibre à long terme du régime général de sécurité sociale, demandé le lundi 8 février au Conseil économique et social par M. Jacques Chirac, confirme la stratégie gouvernementale sur ce dossier (*le Monde* du 16 janvier).

En effet, il s'agit, en premier lieu, de trouver des solutions au *« déficit structurel de l'assurance-vieillesse »*, en restant dans le cadre du système actuel. D'autre part, le premier ministre ne s'est guère hâté pour saisir le Conseil économique, alors que les éléments de la *« note de problématique »* avaient été transmis à Matignon par le ministère des affaires sociales dès la fin de décembre 1987 ; il n'a pas demandé de *« procédure d'urgence »*, ce qui renvoie le rapport du CES au mieux à la date de l'élection présidentielle, *« les meilleurs délais compatibles avec l'ampleur des travaux demandés »* iront sans doute jusque-là, même si le rapporteur (M. Yvon Chotard, ex-président de la commission sociale du CNPF, est candidat) est désigné dans quelques jours.

La note de problématique qui accompagne la lettre de saisine du premier ministre reprend pour l'essentiel les *« principales lignes de force du rapport des sages »*, notamment en matière d'assurance-vieillesse. Peut-on uniquement accroître les recettes pour faire face à des charges qui, à réglementation constante, augmenteront de 84 % d'ici à l'an 2000 ? Faut-il reculer l'âge de départ à la retraite, (en relevant l'âge minimum pour la retraite à taux plein, en allongeant la durée d'assurance, comme l'ont fait à l'avance plusieurs pays, en favorisant financièrement des départs plus tardifs ? Faut-il renforcer le « caractère contributif » de l'assurance-vieillesse en revoyant les règles de validation ou certains avantages accordés qui, ensemble accroissent les charges du régime de 25 % ? Faut-il réexaminer les règles de revalorisation pour suivre l'évolution des rémunérations nettes des salariés ?

Toutefois, la note circonscrit le travail du Conseil économique et social de façon plus précise. Il s'agit tout d'abord de conforter le régime actuel, de *« garantir la pérennité d'un système »* auquel le premier ministre se dit *« profondément attaché »* comme les Français. En particulier, *« le gouvernement reste convaincu que seule la répartition peut fonder un véritable système de retraite pour tous les Français »* : l'apport de la capitalisation (par exemple à travers le plan-épargne retraite de M. Balladur) *« est nécessaire à titre de complément »*.

Les réformes techniques elles-mêmes ne doivent pas aboutir à un bouleversement du système : l'assurance-vieillesse ne peut être totalement « contributive », car *« la sécurité sociale demeure une solidarité. Elle ne peut être ramenée à un simple mécanisme d'assurance »*.

Il s'agit donc de déterminer *« la ligne de partage »* entre ce qui relève de la solidarité interne au groupe et ce qui relève de l'assistance *« prise en charge par la nation tout entière »*. Enfin, la note exprime des préférences implicites à propos du recul de l'âge de la retraite en ne mentionnant pas l'obstacle du chômage, que les « sages » avaient souligné.

La même attitude vaut aussi pour l'assurance-maladie. Le gouvernement souhaite éviter le choix ultime, évoqué par les « sages » entre une *« régulation administrée »* des dépenses (type service national de santé à l'anglaise) ou une *« régulation par la concurrence »*. En demandant *« comment dépasser une choix tranché »* entre les deux options, et en recherchant *« de façon plus pragmatique des instruments de régulation efficaces du côté des prescripteurs* [notamment par une *« autodiscipline »*] *et des assurés »*, il opte pour le maintien du système actuel, mi-libéral (pour les médecins de ville), mi-public (pour les hôpitaux).

En matière de financement, en outre, la référence au marché unique européen de 1992 impose en fait de ne pas accroître les charges pesant sur les entreprises. Le choix est donc limité, même si la contribution sur tous les revenus est évoquée avec précaution : pour la maladie, *« une refonte du système de financement actuel ne paraît pas indispensable »*, en revanche, on peut s'interroger sur *« un autre mode de financement pour les prestations familiales »*.

G. H.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 9 février

Baisse des « opéables »

La plupart des valeurs dites « opéables » ont baissé la tête mardi matin à la Bourse de Paris. Résultat : à la fin de la session préliminaire, l'indicateur instantané de tendance accusait un repli de 1,02 %.

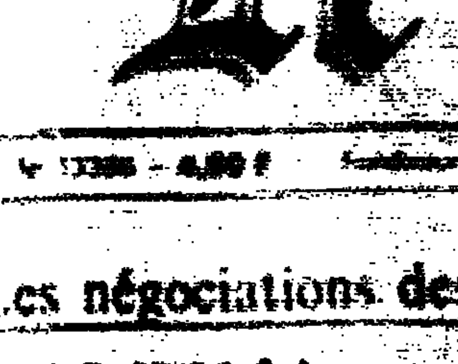
Elles étaient toutes là, ou presque, à savoir : Facom, SFIM, Chargeurs, Bel, Perrier, Guyenne, Crouzet, Signaux.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	335 50	333	329 50
Agence Havas	472	471	465
Air Liquide (L')	455	456	454
Bancaire (Cie)	....	....	....
Bongrain	1928	1928	1927
Carrefour	....	....	....
Club Méditerranée	....	....	....
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	....	....	....
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1030	1064	1046
Midi (Cie)	....	....	....
Navig. Mixtes	769	769	755
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	....	....	....
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	....	....	....
Sanofi	....	....	....
Source Perrier	587	569	581
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	362	350	361 50

Le numéro du « Monde » daté 9 février 1988 a été tiré à 522 633 exemplaires

A B C D E F G



Les négociations de

M. Kohl fait une

pour préserver les ch

Un entretien avec M. F

L'Espagne n'aurait pas

son économie sans all

ENQUÊTE : la justice

Ces magistr